

# RÉPERTOIRE TYPOLOGIQUE DES OPÉRATIONS

TOME 2  
AFRIQUE



**CDEF** Centre de Doctrine  
d'Emploi des Forces  
**DREX** Division Recherche  
et Retour d'Expérience



# RÉPERTOIRE TYPOLOGIQUE DES OPÉRATIONS

---

## T.2 AFRIQUE





MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**ARMÉE DE TERRE**

CENTRE  
DE DOCTRINE  
D'EMPLOI  
DES FORCES

*Le Général*



# SOMMAIRE

## SOMMAIRE

LIMOUSIN ..... 9

---

**TCHAD (MARS 1969- JUIN 1971)**

BONITE ..... 21

---

**ZAÏRE (MAI 1978 - JUIN 1978)**

TACAUD ..... 31

---

**TCHAD (MARS 1978 - MAI 1980)**

BARRACUDA..... 41

---

**EMPIRE CENTRAFRICAÏN (SEPTEMBRE 1979-SEPTEMBRE 1981)**

MANTA..... 51

---

**TCHAD (AOÛT 1983 - FÉVRIER 1986)**

SILURE ..... 61

---

**TCHAD (OCTOBRE - NOVEMBRE 1984)**

ÉPERVIER ..... 69

---

**TCHAD (FÉVRIER 1986 - ?)**

OSIDE ..... 77

---

**COMORES (7 DÉCEMBRE - 16 DÉCEMBRE 1989)**

NOROIT ..... 87

---

**RWANDA (OCTOBRE 1990 - DÉCEMBRE1993)**

VOLCAN . . . . .	99
<hr/>	
<b>RWANDA, KIGALI, RUHENGERI (FÉVRIER 1993)</b>	
REQUIN . . . . .	107
<hr/>	
<b>GABON (MAI - JUILLET 1990)</b>	
GODORIA . . . . .	117
<hr/>	
<b>DJIBOUTI (MAI - JUIN 1991 )</b>	
VERDIER . . . . .	125
<hr/>	
<b>TOGO, BÉNIN (DÉCEMBRE 1991 - FÉVRIER 1992)</b>	
BAJOYER . . . . .	133
<hr/>	
<b>ZAÏRE (28 JANVIER - 14 FÉVRIER 1993)</b>	
BIOFORCE . . . . .	139
<hr/>	
<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (MARS- AVRIL 1992)</b>	
ORYX / ONUSOM / RESTORE HOPE . . . . .	145
<hr/>	
<b>SOMALIE (DÉCEMBRE 1992 - MAI 1993)</b>	
ORYX / ONUSOM 2 . . . . .	157
<hr/>	
<b>SOMALIE (MAI - DÉCEMBRE 1993)</b>	
DAMI / ONUSOM 2 . . . . .	169
<hr/>	
<b>SOMALIE (NOVEMBRE 1993 - MARS 1994)</b>	

AMARYLLIS .....	177
<hr/>	
<b>RWANDA (AVRIL 1994)</b>	
TURQUOISE .....	185
<hr/>	
<b>RWANDA (JUN –AOÛT 1994)</b>	
CADUCÉE .....	199
<hr/>	
<b>GUINÉE BISSAU (NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1994)</b>	
CROIX DU SUD I & II .....	207
<hr/>	
<b>NIGER, TCHAD (OCTOBRE 1994 - DÉCEMBRE 1995)</b>	
AZALÉE .....	217
<hr/>	
<b>RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ISLAMIQUE DES COMORES (SEPTEMBRE - OCTOBRE 1995)</b>	
FURET / ALMANDIN I .....	229
<hr/>	
<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (AVRIL 1996)</b>	
ALMANDIN II .....	239
<hr/>	
<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (MAI 1996 - JUIN 1997)</b>	
ALMANDIN III .....	251
<hr/>	
<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (JUIN 1996 - MARS 1998)</b>	
PÉLICAN I .....	257
<hr/>	
<b>CONGO-BRAZAVILLE (MARS - JUIN 1997)</b>	

PÉLICAN II ET III .....	265
<hr/>	
<b>CONGO-BRAZAVILLE (JUN 1997)</b>	
MINURCA .....	273
<hr/>	
<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (AVRIL 1997 - FÉVRIER 1999)</b>	
CIGOGNE .....	281
<hr/>	
<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (OCTOBRE 1997 - AVRIL 1998)</b>	
IROKO .....	291
<hr/>	
<b>GUINÉE-BISSAU (JUN 1998 - JUN 1999)</b>	
MALACHITE .....	299
<hr/>	
<b>RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (AOÛT - OCTOBRE 1998)</b>	
KHAYA .....	309
<hr/>	
<b>CÔTE D'IVOIRE (25 AU 31 DÉCEMBRE 1999)</b>	
MINUEE .....	319
<hr/>	
<b>PARTICIPATION FRANÇAISE À LA MISSION DES NATIONS UNIES EN ÉTHIOPIE ET EN ERYTHRÉE (JUN - DÉCEMBRE 2001)</b>	
ARTÉMIS MAMBA .....	329
<hr/>	
<b>RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (JUN - SEPTEMBRE 2003)</b>	
PROVIDENCE .....	341
<hr/>	
<b>LIBÉRIA (7-11 JUN 2003)</b>	

# LIMOUSIN

## TCHAD (MARS 1969 - JUIN 1971)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Intervention militaire dans un pays africain auquel la France est liée par des accords de défense.<sup>1</sup>

### 1-2 Mandat

Réorganiser les forces nationales, les appuyer dans leur lutte contre les divers mouvements de rébellion qui déstabilisent violemment le pays et permettre à l'administration tchadienne, rénovée par la *Mission de Réforme Administrative*, de rétablir une vie économique et sociale normale.

### 1-3 Durée de l'opération\*

Mars 1969 - juin 1971.<sup>2</sup>

### 1-4 Zones ou pays concernés

Tchad

### 1-5 Situation géopolitique

La République du Tchad est indépendante depuis 1960. Enclavée au cœur du continent africain, elle est frontalière avec six Etats dont la Libye au Nord, et le Soudan à l'Est. Ces Etats vont jouer un rôle important dans le soutien des mouvements de rebellions. Immense (sa superficie est deux fois celle de la France), sous peuplée (environ 3,5 millions d'habitants en 1960) et très pauvre, son manque d'unité est évident. Le dualisme séculaire entre le Sud et le Nord, la «mosaïque ethnique et religieuse», portent en germe la source de nombreux conflits ouverts ou latents. Quand débute l'année 1969, le gouvernement tchadien du président Tombalbaye, son administration et son armée, touchent le fond de l'abîme.

Les forces armées tchadiennes, au début du conflit, comptent 1.850 hommes. La gendarmerie compte 1.200 hommes et la garde nomade 2.500. Bien que relativement nombreuses, ces forces n'ont pas une valeur opérationnelle significative et ne parviendront jamais à prendre l'ascendant sur leurs adversaires.

L'organisation de la rébellion est difficile à définir. En dépit de quelques tentatives de regroupement, plusieurs tendances ou mouvements coexistent, coopèrent ou s'affrontent. La valeur combative des forces du Nord (Toubous) sera toujours significative.

---

<sup>1</sup> Accords secrets du 6 mai 1961

<sup>2</sup> Appelée aussi «plan LIMOUSIN»

La présence militaire française permanente au Tchad (**Forces françaises de l'Escale d'Afrique Centrale**) est relativement modeste depuis le désengagement de 1965. Elle s'élève à 1.000 hommes et environ 160 personnels de l'assistance militaire technique (AMT) . Le volume de la population de nationalité française est de l'ordre de 6.500 personnes dont 5.000 à N'Djamena.

## 1-6 Caractéristiques de l'opération

### Contexte de l'intervention

---

Depuis son indépendance, en 1960, le Tchad connaît une succession de crises intérieures qui trouvent leurs origines essentiellement dans l'incompétence de ses dirigeants à faire face aux difficultés de tous ordres, en particulier économiques, que connaît ce pays. Le mécontentement des masses rurales va se transformer en mouvements de rébellion, durement réprimés, ce qui exacerbe l'opposition au pouvoir central détenu majoritairement par les ethnies du Sud. En juin 1966, est fondé le front de libération national du Tchad (**FROLINAT**) qui dispose d'une armée de 1.500 hommes. En 1968, la situation est quasi insurrectionnelle dans le centre, l'est, ainsi qu'au Tibesti. Totalement inopérantes, les forces armées tchadiennes sont incapables de maîtriser la situation. La France décide<sup>3</sup>, le 18/03/69, d'intervenir au Tchad pour éviter le pourrissement politique et sous réserve que soit menée la mise en œuvre de réformes politiques et administratives.

### Règles d'engagement

---

Les forces françaises sont sous l'autorité du **général délégué militaire au Tchad** (DMT). Celui-ci agit sous l'autorité de l'ambassadeur de France. Il relève du ministre des armées pour ce qui concerne les opérations et l'emploi des forces et du secrétaire d'état aux affaires étrangères pour les questions d'assistance militaire technique. Le DMT a autorité sur le colonel commandant supérieur des forces françaises d'Afrique Centrale. Il siège au Comité de défense tchadien dont il reçoit les directives.<sup>4</sup>

### Moyens engagés

---

Les effectifs mis en œuvre dans le plan LIMOUSIN évolueront tout au long de l'opération. Ils atteindront un pic de l'ordre de 2.550 hommes (AMT incluse) puis se réduiront progressivement jusqu'au désengagement en mai 1972. Les chiffres donnés ci-dessous sont ceux du premier semestre 1970.

*Effectifs moyens par armée*

Armée de terre : 1.600

Armée de l'air : 750

Marine : 150

Divers dont gendarmerie et santé : 50

---

<sup>3</sup> La décision est prise par le général de Gaulle en personne, en dépit de nombreux avis opposés.

<sup>4</sup> Le général de Gaulle précisera, personnellement et par écrit, «qu'aucun coup de feu ne pourra être tiré par les troupes françaises au Tchad que par ordre et sous les ordres du général Arnaud».

Les personnels appelés seront rapatriés progressivement. Exception sera faite pour les appelés de l'armée de l'air stationnés sur les terrains auxiliaires.

#### *Corps d'appartenance*

Armée de terre : 6<sup>ème</sup> RIAOM, 2<sup>ème</sup> REP, 3<sup>ème</sup> RIMa, Compagnie de marche de la Légion étrangère (mise sur pied par le 1<sup>er</sup> REI), divers 11<sup>ème</sup> division, puis 11<sup>ème</sup> division parachutiste, 9<sup>ème</sup> Brigade

Marine : Flottille 33 F

#### *Matériels majeurs*

Automitrailleuse légère Ferret ;

Hélicoptères : 3 HL Alouette II ; 10 HM H34.

Avions : Nord 2501, C160, 10 x AD4<sup>5</sup>, 3 avions légers d'observation Tripacer.

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Aucun plan d'ensemble n'a été conçu pour cette intervention. Les éléments seront mis en place progressivement. Trois grandes phases peuvent être distinguées dans l'opération LIMOUSIN :

- L'intervention d'urgence, d'**avril 1969 à septembre 1969**, qui permet de stabiliser la situation militaire sur la totalité du territoire, en particulier dans les préfectures du Nord Borkou-Ennedi-Tibesti (BET).
- La période de stabilisation, **septembre 1969 à juin 1971**, engagement des troupes françaises, réorganisation de l'armée tchadienne qui voit ses effectifs doubler.
- Le repli de **juin 1971 à août 1972** : désengagement progressif des forces françaises et transfert des responsabilités opérationnelles aux forces tchadiennes.

### 2-2 Montée en puissance

A partir des 15 et 16 avril 1969, arrivée des premiers renforts par voie aérienne (état-major tactique (EMT /2<sup>ème</sup> REP) : 390 hommes. Engagement direct des forces françaises dans la région de Mangalme (25.04.78). Les véhicules seront acheminés par voie maritime et transiteront par le Cameroun. Mise en œuvre d'un pont aérien entre Douala et N'Djamena (ex Fort Lamy) pour assurer les flux logistiques. De mai à septembre, pacification du Guera (région de Mongo) puis de Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) sans que, dans cette dernière région, les bandes soient totalement détruites.

<sup>5</sup> Appareil à hélice américain SKYRAIDER - Appui feu au sol

## 2-3 Phases de déploiement

Renforcement progressif des moyens et des personnels (770 hommes au 1/10/1969). Les troupes françaises atteignent un volume supérieur à 2.500 hommes.

Dans le BET en particulier, le statu quo entre forces tchadiennes et rebelles a pu être obtenu grâce à la réoccupation du poste d'Ounianga-Kebir (23 mars 1970).

De juin à novembre 1970 la situation s'améliore dans les provinces du Centre et de l'Est. L'effort est maintenu sur les provinces du BET où la rébellion a reçu une aide en armement et personnel de la Libye. Le 11 octobre, la CPiMa/6<sup>ème</sup> RIAOM tombe dans une embuscade dans la région de Largeau et perd onze soldats. L'événement est immédiatement exploité par la presse internationale et redonne une vigueur nouvelle à la rébellion.

Au cours du premier trimestre 1971 les forces franco-tchadiennes vont mener des actions d'envergure (opérations «Bison») dans le BET afin de détruire les bandes armées, leurs dépôts et leur système de communication. En 1971, les effectifs de l'assistance militaire technique atteignent le maximum de leur volume (610 hommes), ses cadres commandent en opération autant qu'ils instruisent en école.

## 2-4 Désengagement

Compte tenu de l'évolution politique et des succès remportés sur les rebelles, les forces françaises se regroupent sur Fort-Lamy pour constituer une réserve générale et, conjointement, épauler la mise en



place d'un dispositif tchadien sur le terrain. Le désengagement progressif vise à revenir, pour les forces françaises, au dispositif de 1969, renforcé d'une section à la CPIMa et d'une compagnie motorisée au 6<sup>ème</sup> RIAOM.

En août 1972, les divers mouvements de rébellion sont jugulés mais pas totalement éradiqués.

### III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

#### 3-1 Dispositif de l'opération

Ce dispositif va évoluer tout au long de l'opération. Il s'articule initialement (**avril 1960- avril 1970**) en **cinq EMT** : **EMT1** à Mongo (deux unités élémentaires (UE) du 2<sup>ème</sup> REP, une UE des FAT) ; **EMT2** à Am Timam (une UE 2<sup>ème</sup> REP, une UE des FAT) ; **EMT3** à Largeau (une section 2<sup>ème</sup> REP et trois UE des FAT) ; **EMT4** à Abéché (une UE 2<sup>ème</sup> REP et une UE des FAT) ; **EMT5** à N'Djamena (CPIMa/6<sup>ème</sup> RIAOM, Escadron blindé/6<sup>ème</sup> RIAOM, une UE Légion)

A partir d'**avril 1970** :

- 3<sup>ème</sup> RIMa : EMT1 à Mongo (180 hommes); une compagnie à Bitkine; une section à Melfi; une compagnie à Am Timam
- 2<sup>ème</sup> REP : EMT2 à Ati ; une CEA à Oum Hadjer
- CMLE : à Bokoro

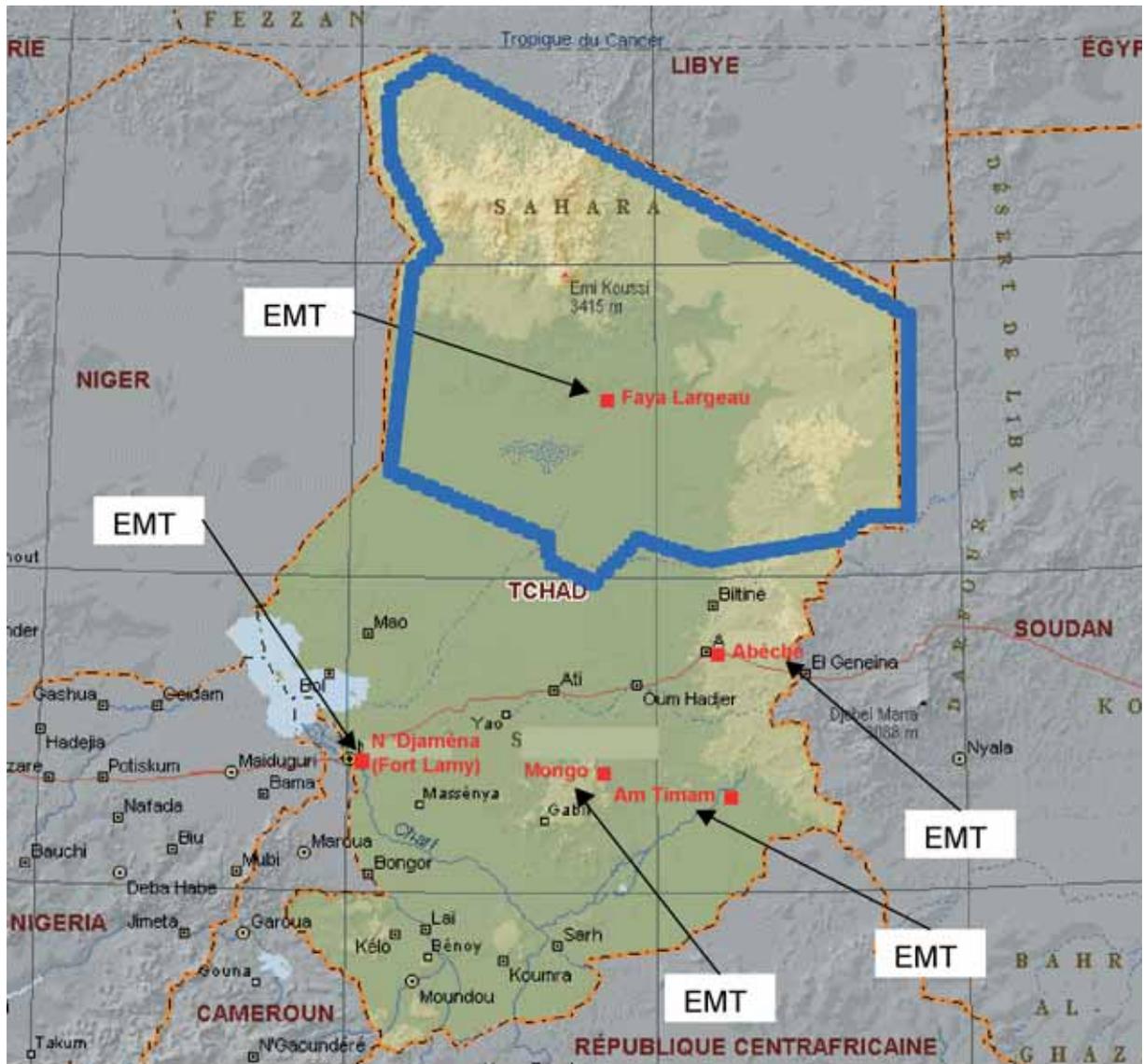
A partir de **novembre 1970**, après le rapatriement du 2<sup>ème</sup> REP, le dispositif des forces françaises, comprend : un EMT (180 hommes) à Mongo; une section à Mangalme; une compagnie à Am Timam, tous ces éléments appartiennent au 3<sup>ème</sup> RIMa.

L'escadron blindé du 6<sup>ème</sup> RIAOM est déployé à Bokoro. La compagnie parachutiste (CPIMa) est maintenue en alerte à N'Djamena.

A partir de **juin 1971** : les forces françaises (6<sup>ème</sup> RIAOM à trois UE et des moyens aériens) sont regroupées à N'Djamena ainsi que sur les deux bases de Mongo et Largeau.

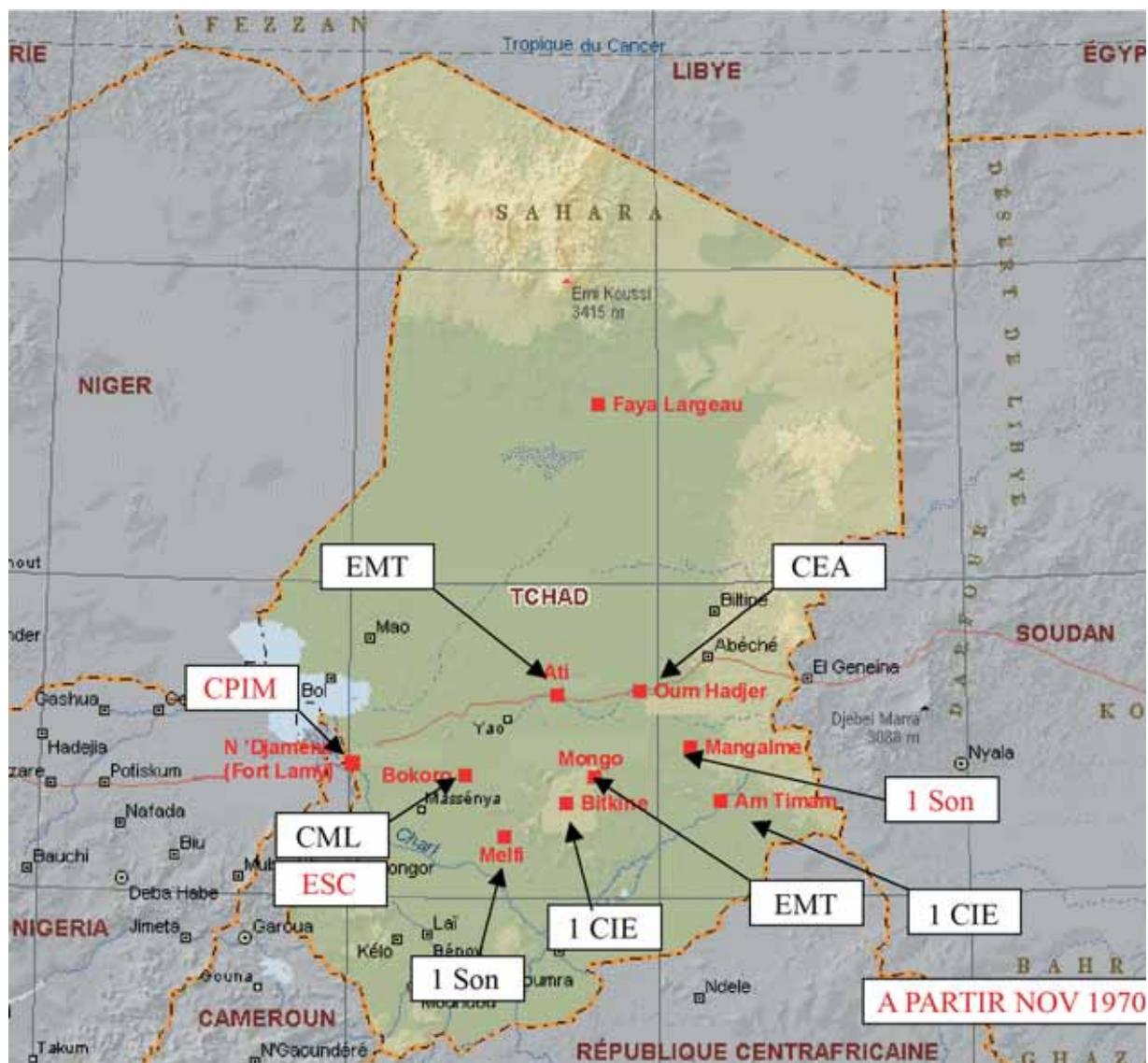
### 3-2 Cartographie

## OPÉRATION LIMOUSIN (DISPOSITIF D'AVRIL 1969 A AVRIL 1970)



 **B.E.T**

## OPÉRATION LIMOUSIN (APRÈS AVRIL 1970)



Les troupes françaises disposent d'une cartographie satisfaisante compte tenu de la longue implantation de la France dans ce pays.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

La mission LIMOUSIN a été un **succès militaire** puisqu'elle a permis de stopper la rébellion et de redonner davantage de cohérence et d'efficacité aux forces armées tchadiennes. Par ailleurs, elle a contribué au soutien des populations autochtones (ravitaillement, aide médicale gratuite notamment lors de l'épidémie de choléra début 1971, transport, etc.) dans un contexte sévère. En revanche les tentatives d'action psychologique entreprises pour former les cadres de l'armée tchadienne vont se révéler un échec.

### 4-2 Pertes humaines

Opération : 39 tués, 102 blessés.

### 4-3 Pertes matérielles

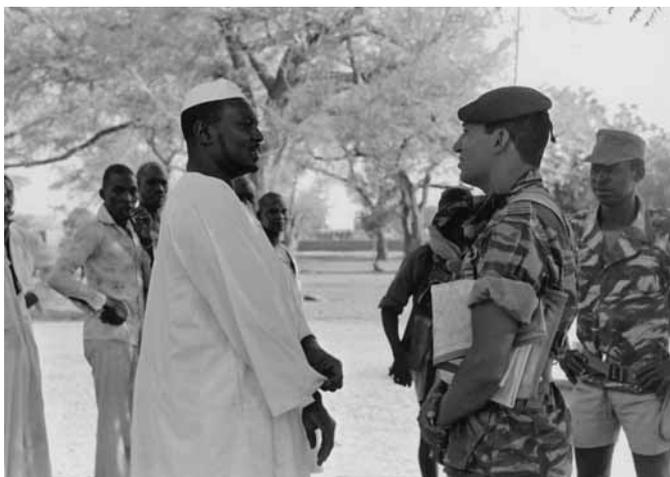
Non connues.

### 4-4 Enseignements tirés

- Les différentes opérations menées ont mis en évidence que *«l'engagement d'un plus grand nombre d'unités dans une zone immense, conduit à décentraliser les actions systématiques et à coordonner à un niveau élevé les moyens aériens d'intervention, rapides mais rares»* (GBR Cortadellas).

- Le pion tactique est la section.

- L'emploi des **moyens aériens**, pour les missions de transport, reconnaissance à vue, appui feu, s'est révélé déterminant dans la mesure où



l'adversaire ne disposait pas de moyens antiaériens. L'emploi des DIH (détachement d'infanterie hélicoptère) a notamment permis d'intervenir rapidement, sur toute l'étendue du territoire et de s'affranchir des délais toujours importants lorsqu'il s'agit d'exploiter un renseignement.

- L'opération a connu de **notables difficultés** dans le domaine **logistique**, en particulier à cause de **la diversité des matériels** et des problèmes découlant de leur utilisation qui ont souvent créé une situation délicate. Elles ont concerné les **moyens automobiles**, anciens, insuffisants en nombre, souvent inadaptés aux conditions d'emploi en zone saharienne ou tropicale et pour lesquels la

maintenance a été particulièrement problématique. Malgré les difficultés rencontrées, le DMT considère que l'intervention a été rendue possible grâce à l'existence de **stocks pré positionnés**.

- En corollaire, les **flux logistiques** ont nécessité la remise en état des routes au nord du Chari, l'aménagement de 21 aérodromes ou pistes d'atterrissage ainsi que la mise en place d'un maillage de dépôts. Cependant le Tchad n'étant pas déclaré théâtre d'opérations, les échanges de matériels se sont effectués suivant des critères de temps de paix. Cette situation a entraîné des délais prohibitifs. Enfin, toute l'opération étant gérée par le secrétaire d'Etat à la coopération, l'obtention de nouveaux moyens est restée très difficile.
- La montée en puissance de la fonction **renseignement** s'est avérée problématique et a subi les aléas d'un manque de coordination aux plus hauts échelons. L'absence de renseignements sur la composition et l'organisation des divers mouvements de rébellion a constitué un lourd handicap. Le manque de spécialistes dans ce domaine - en particulier de ceux qui possèdent la maîtrise des langues locales - a constitué une faiblesse significative du dispositif français.
- Pour ce qui concerne le soutien **Santé**, les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles s'est déroulée l'intervention ont été rendues encore plus pénibles par l'épidémie d'hépatite, l'insuffisance des moyens d'hospitalisation et surtout les difficultés pour évacuer, dans des délais raccourcis, les cas les plus graves vers la métropole.
- L'opération LIMOUSIN a remis en cause la **politique d'emploi des appelés**<sup>6</sup> outre-mer. L'envoi d'unités d'alerte, Guépard (troupes aéroportées (TAP)) et Dauphin (non TAP), formées d'appelés, a été supprimé.

L'opération LIMOUSIN est la première opération d'envergure menée par la France dans une de ses ex-colonies depuis 1962. Initialement prévue pour être une opération de courte durée, elle dure plus de deux ans et prend une dimension qui n'avait pas été envisagée à ses débuts. Le nombre d'actions de feu conduites sur la totalité du territoire, en particulier dans le BET, et l'ampleur des moyens déployés ne sont d'ailleurs pas sans rappeler les opérations d'Algérie. Elle ouvre une ère nouvelle, en particulier au Tchad, pour ce qui concerne les interventions sur le continent africain. Le commandement direct à partir de Paris commence à s'affirmer. En second lieu, elle préfigure, à bien des égards, la nouvelle physionomie de l'armée de terre notamment pour ce qui concerne la juxtaposition de deux types de forces, celles dédiées à l'intervention extérieure, professionnalisées, et l'autre partie de l'armée de terre composée de personnels du contingent.

<sup>6</sup> Pour relever le 2<sup>ème</sup> REP, il faudra hâtivement professionnaliser le 3<sup>ème</sup> RIMa ainsi que des spécialistes du service de santé



# BONITE

## ZAÏRE (MAI 1978 - JUIN 1978)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Mise en sûreté et évacuation de ressortissants européens.

### 1-2 Mandat

Opération française visant à prévenir le massacre des populations civiles européennes. La France n'est pas liée avec le Zaïre par des «accords de défense» mais par des «**accords de coopération militaire**».

### 1-3 Durée de l'opération

mai 1978 - juin 1978

### 1-4 Zones ou pays concernés

Zaïre

### 1-5 Situation géopolitique

Vaste comme l'union européenne (2 345 000 km<sup>2</sup>), mais dix fois moins peuplé (50 millions en 1980), l'ancien Congo belge est en proie, depuis son accession à l'indépendance, en 1960, à toute une série de secousses sanglantes et à la dictature caricaturale du président Mobutu. Comme de nombreux pays africains, l'entité politique «Congo-Zaïre» est une composition artificielle et l'unité nationale n'a jamais été concrétisée. Le pays compte près de 250 ethnies. La réalité géographique fait apparaître le Zaïre comme un ensemble désarticulé et manquant de cohérence. A la fin des années 70 les «**gendarmes katangais**» ex partisans de Tschombé, réfugiés en **Angola**, soutenus et formés par les Soviétiques et les Cubains, envahissent le Katanga devenu Shaba. En mars et avril 1977, ils seront refoulés par mille cinq cent soldats marocains acheminés à Kolwezi par une douzaine d'avions C 160 fournis par la France. En 1978, prendre Kolwezi, c'est frapper le Zaïre dans ses richesses minières (cuivre et cobalt) et frapper directement les puissances coloniales en les obligeant à «lâcher» Mobutu.

La distance entre Kinshasa et Kolwezi est de l'ordre de 1.300 kilomètres. La durée de vol pour le largage était estimée à 3heures 30.

En 1978, la population blanche de Kolwezi compte environ 2.500 personnes, celle de Lubumbashi de l'ordre de 4.000 et Likasi 2.000.

## 1-6 Caractéristiques de l'opération

### Contexte de l'intervention

Le 13 mai 1978, l'information selon laquelle plus d'un millier de rebelles katangais<sup>1</sup> ont attaqué l'aéroport de Kolwezi et occupent cette ville est confirmée à Paris par le chef de la mission militaire française de coopération au Zaïre, le colonel Gras. Ce dernier demande l'envoi d'un bataillon parachutiste français en mesure de participer directement à une intervention au Shaba. Le 14 mai, six co-opérants militaires français sont enlevés par les rebelles à Kolwezi.



La détérioration de la situation, ainsi que la situation de la population européenne soumise à de très violentes exactions, conduisent la France à décider l'intervention du 2<sup>ème</sup> REP. Une opération aéroportée (OAP) est planifiée par la mission de coopération (opération LEOPARD) le 20 mai matin. Après divulgation du secret de l'opération, sur les antennes de radio France International et en raison de l'impossibilité de mettre sur pied un plan d'opération commun avec les Belges, le colonel Gras décide d'avancer l'OAP, la seule chance de surprise résidant dans la vitesse d'exécution.

### Règles d'engagement

Légitime défense et ouverture du feu uniquement sur les éléments qui se seront révélés hostiles par des tirs.

### Organisation du commandement.

Le colonel Gras, chef de la mission militaire française au Zaïre (armée de Terre), est désigné comme commandant de l'opération BONITE. Il dépend directement du chef d'état-major des armées (CEMA). Il assume lui-même le commandement de l'opération. Le colonel Erulin, chef de corps du 2<sup>ème</sup> REP, est le commandant des troupes aéroportées (TAP).

### Moyens engagés

Outre le 2<sup>ème</sup> REP au complet, l'assistance militaire technique (AMT)/Zaïre et trois équipes du 13<sup>ème</sup> RDP participent à cette opération. Par ailleurs des moyens aériens (transport et chasse) participent aux diverses phases de BONITE.

#### *Effectifs moyens par armée*

Armée de terre : 710<sup>2</sup> (tous personnel de carrière et sous contrat)

<sup>1</sup> «Gendarmes katangais» regroupés au sein du Front de Libération Nationale du Congo de Nathanaël Mbumba

<sup>2</sup> Ne sont pas comptabilisés les personnels de l'AMT/Zaïre également engagés dans l'opération

*Corps d'appartenance*

2<sup>ème</sup> REP ; 13<sup>ème</sup> RDP (trois équipes liaison longue distance)

*Matériels majeurs*

Avions : 4 C160 français, 4 C130 zairois, escadron de Mirage zairois (pilotés par des français)

A partir du 24 mai le 2<sup>ème</sup> REP aura reçu la totalité de ses véhicules (GMC + Marmons + Jeeps).

Une station radio 1 KVA et une station radio 400 W.

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

L'opération est planifiée par la mission de coopération au Zaïre qui soumet son plan à l'état-major des armées (EMA). En dépit de nombreux contretemps, le début l'opération reste prévue le vendredi 19 mai matin. L'idée de manœuvre vise à prévenir le massacre de la population européenne et pour ce faire à s'emparer des quartiers résidentiels de Kolwezi par un largage de parachutistes au centre de la ville, à reprendre ensuite le contrôle de l'aéroport et à nettoyer les cités périphériques. Le REP sera largué en deux vagues. Aucune coordination préalable n'a pu se faire avec les forces belges également engagées sur cette ville.

L'armée de Terre a été chargée d'assurer le soutien logistique et administratif de l'opération BONITE.

### 2-2 Montée en puissance

Le 17 mai 1978, le 2<sup>ème</sup> REP est placé en alerte GUEPARD à six heures en vue d'une action au Zaïre. Il est mis sur pied sur le type suivant :

- une compagnie de commandement d'appui et des services (CCAS), dont une section de mortiers de 81 à 116 hommes et un renfort soutien à 4 ;
- quatre compagnies de combat à 138 ;
- une section d'éclairage régimentaire à 36.

Le régiment est articulé en un premier échelon à 639 et un deuxième échelon à 69 incluant la majeure partie des conducteurs. Le premier détachement du REP arrive le 18 soir à Kinshasa. Il est engagé dès le lendemain.

## 2-3 Phases de déploiement

*Le 19/05* : largage de la première vague sur Kolwezi et aérotransport de la deuxième vague sur l'aérodrome de Kamina. Conquête des premiers objectifs. Le saut de la deuxième vague est annulé et reporté au 20/05 matin. Le REP contrôle l'ancienne ville de Kolwezi, la partie ouest de la nouvelle ville et a pris pied dans la cité Manika.

*Le 20/05* : largage de la 2<sup>ème</sup> vague, poursuite du nettoyage de la ville nouvelle, de la cité Manika et des lisières ouest de l'ancienne ville. Début de l'évacuation des européens par les forces belges. Ces dernières quitteront la ville le 22/05 après le départ des derniers européens.

*Du 21 au 27/05* : le régiment poursuit les actions de nettoyage et se déploie sur Likasi et Lubumbashi.

*Les 28 et 29/05* : arrêt des opérations offensives. Le gros du régiment fait mouvement sur **Lubumbashi**. La 3<sup>ème</sup> compagnie et la section mortiers restent à Kolwezi. Installation de la section d'éclairage et de renseignement (SER) au pont de Lualaba.

## 2-4 Désengagement

Le rapatriement du 2<sup>ème</sup> REP est effectif à partir du 6/06. Il est étalé sur plusieurs jours afin de permettre la relève par un contingent marocain à Kolwezi et sur le pont de Lualaba. Le 15/06, départ de Lubumbashi des derniers éléments du REP. Le régiment a été aérotransporté du Zaïre en Corse par 15 appareils de l'US Air Force (13 C141 «Starlifters» et 2 C.5A «Galaxy»).

A partir de juin, et à l'issue de longs pourparlers diplomatiques, déploiement de la force d'intervention interafricaine au Zaïre (FINITAZ)<sup>3</sup>.

# III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

## 3-1 Dispositif de l'opération

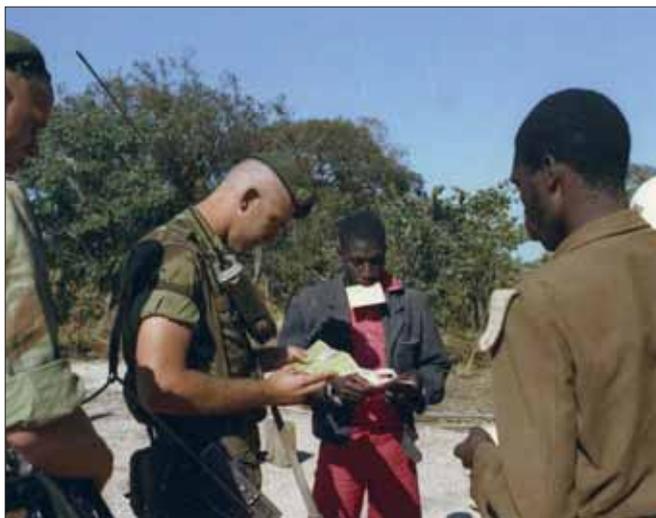
1<sup>ère</sup> phase : Les forces de l'opération BONITE sont initialement regroupées à Kinshasa. Une première vague est acheminée sur Kolwezi pour être larguée dans la foulée tandis que la seconde est aérotransportée sur Kamina pour être larguée en fin de journée. Le colonel Gras dispose d'un PC volant. La situation incertaine au sol incite le commandant des TAP à différer le largage le lendemain matin (20 mai).

2<sup>ème</sup> phase : Après s'être saisi de tous ses objectifs dans Kolwezi, le REP laisse, à partir du 21 mai la ville aux forces belges afin d'éviter des méprises fâcheuses pour les deux contingents. Il se déploie alors sur la périphérie de la ville et sur des objectifs proches.

3<sup>ème</sup> phase : Le REP ayant réalisé sa motorisation se déploie hors de Kolwezi.

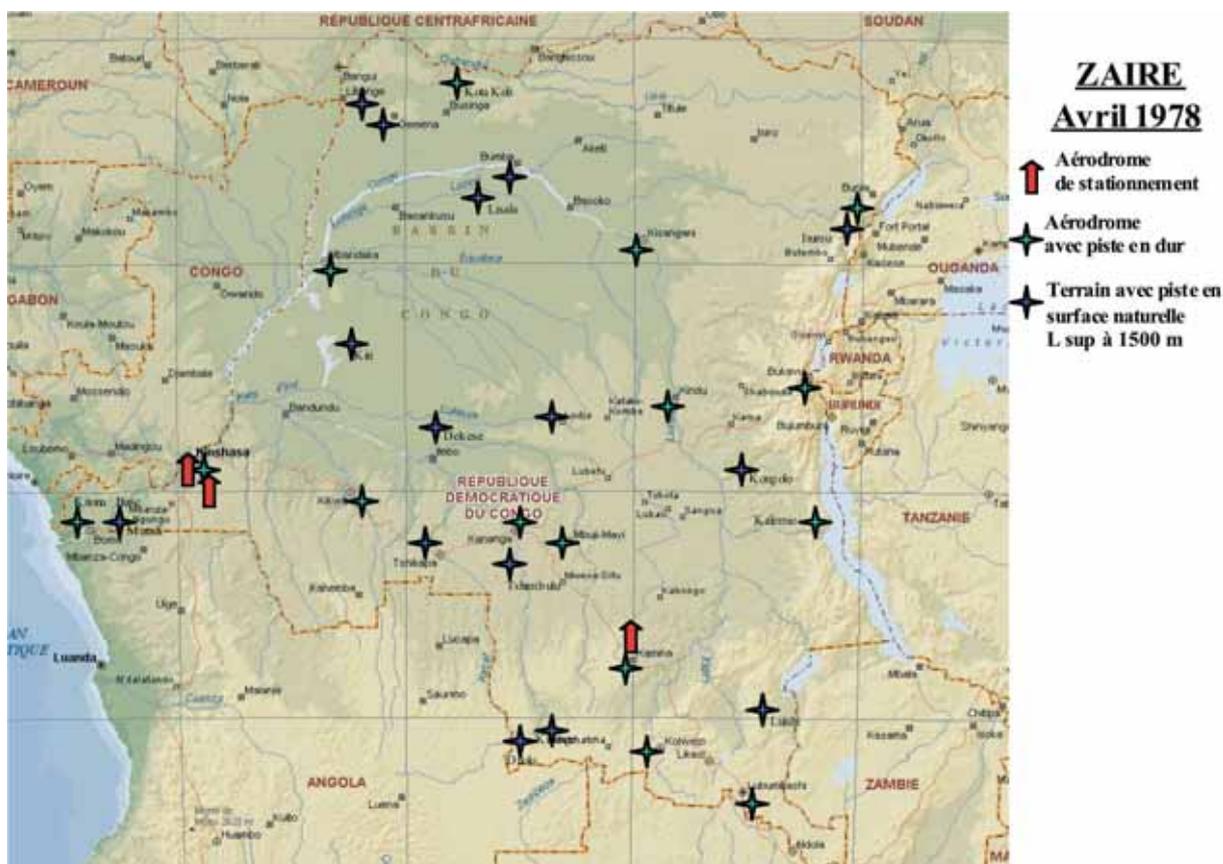
<sup>3</sup> Maroc, Sénégal, Gabon, Togo, Côte d'Ivoire,

4<sup>ème</sup> Phase : L'ensemble du régiment est regroupé sur Lubumbashi hormis une compagnie et la section mortier qui restent à Kolwezi.



### 3-2 Cartographie

La cartographie donnée pour l'opération reposait sur des cartes au 1/250 000 et des plans directeurs de la ville. Les cartes disponibles se sont avérées difficilement utilisables en raison de leur échelle, de l'inexactitude ou de l'imprécision de la planimétrie. Les plans directeurs (en nombre restreint) ont été très utiles pour les actions dans Kolwezi ainsi que sur la périphérie immédiate de la ville. Un combat de rue ne peut se faire qu'à l'aide de plans directeurs récents et précis, disponibles en nombre très élevé (jusqu'à l'échelon groupe de combat).



## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

Cette opération a été un **succès** au plan militaire. Première opération aéroportée d'envergure depuis l'opération de Suez, elle a été réalisée dans des conditions particulièrement délicates (délais très courts, météo défavorable, avions et parachutes américains, nombre d'avions insuffisant, incidents de navigation, imprécision des informations sur le sort de la population européenne et sur le volume de l'adversaire). En outre elle a mis en évidence la **remarquable souplesse, la rapidité de réaction et la faculté d'adaptation** d'une unité projetée à plusieurs milliers de kilomètres de la métropole et engagée dans la foulée avec une efficacité totale. Après la mise à terre et la saisie des objectifs, les destructions opérées par les rebelles sur de très nombreux véhicules civils et militaires ainsi que le manque de carburant ont entravé la motorisation rapide des unités. Ces difficultés ajoutées au manque d'appui aérien ont notoirement limité la portée des premières opérations à un rayon d'une dizaine de kilomètres et interdit une exploitation rapide sur les axes de fuite des rebelles.

L'adversaire abandonnera le terrain avec des pertes significatives ; un millier d'armes seront récupérées dont deux automitrailleuses légères (AML) et plusieurs tonnes de munitions de tous calibres ainsi que d'importants documents. Enfin, plusieurs centaines d'européens seront libérés et évacués.

BONITE a également mis en relief la faiblesse de la France pour ce qui concerne les moyens aériens nécessaires à la projection de ses forces, bien qu'à cette époque, elle soit déjà engagée significativement sur d'autres théâtres extérieurs.

### 4-2 Pertes humaines

5 tués, 15 blessés.

### 4-3 Pertes matérielles

2 lance-roquettes anti-char (LRAC), des armes et quelques postes radio perdus au cours du largage du 19/06.



### 4-4 Enseignements tirés

- La **mise en alerte** (ainsi que la mise sur pied du REP) s'est effectuée dans d'excellentes conditions. Les plans de mise sur pied se sont révélés particulièrement adaptés et au point.
- Les conditions d'engagement ne permettaient qu'une manœuvre rapide et en force, basée sur l'exploitation de l'effet de surprise.
- La phase aéroportée de l'opération a été placée sous le signe de la **souplesse**, de l'improvisation et d'un constant souci d'adaptation aux circonstances. Les conditions difficiles de cette OAP

mettent en relief le fait que celle-ci n'ait pu s'effectuer et se dérouler normalement que grâce à la parfaite **maîtrise des techniques** aéroportées par les cadres et à une instruction en profondeur et à un entraînement poussé des légionnaires.

- Les combats dans la ville de Kolwezi se sont caractérisés par des actions le plus souvent **décentralisées** jusqu'au niveau section, face à un adversaire important en nombre mais désorienté par la puissance et le rythme du régiment.
- Des éléments d'arrière-garde importants (5 à 6 compagnies renforcées) installés sur le pourtour de la ville ont opposé des résistances significatives. Leur réduction a nécessité l'engagement de **groupements** de la valeur de deux unités élémentaires. Les résultats rapides et décisifs ont été obtenus par de larges manœuvres bénéficiant d'appuis et utilisant à fond les caractéristiques du terrain.
- Le régiment a sauté avec des **dotations correspondant à quatre jours de combat**. Elles ont constitué un minimum indispensable pour ce type de mission.
- La motorisation du REP, dès la mise à terre, avec des véhicules de récupération a accru la capacité opérationnelle du régiment en donnant au chef la possibilité de balancer rapidement ses moyens et de marquer ainsi son effort. Ce procédé doit être utilisé systématiquement.
- Si, globalement les transmissions ont donné satisfaction à l'intérieur du régiment, les relations avec l'extérieur ont connu de nombreuses difficultés.
- Dans le domaine Santé, le stock de médicaments GUEPARD s'est révélé inadapté et insuffisant. Sa composition n'était pas adaptée à ce type d'engagement.
- La coordination avec les forces belges s'est faite laborieusement et ce problème important n'a pu être résolu qu'à partir du 20/05. Il a fait apparaître des divergences dans les missions de chacun et a failli être à l'origine de méprises et de pertes importantes dans les rangs du 2<sup>ème</sup> REP.
- Dès le 21 mai de très nombreux représentants des presses écrites, parlées et télévisées, nationales et internationales, ont séjourné à Kolwezi et à Lubumbashi. Outre la charge et la gêne occasionnées par cette présence, l'opération BONITE a mis en évidence la nécessité de disposer d'une **équipe spécialisée, chargée des relations avec la presse**.

*In fine*, cette opération a mis en évidence qu'un PC régimentaire ne peut assumer à lui seul toutes les tâches que requiert ce type de mission (liaison avec le centre opérationnel des armées, coordination avec les autres forces, logistique, relation avec la presse, etc.). Dans cette logique la présence d'un échelon organique supérieur (ECSI<sup>4</sup>) eut été souhaitable.

---

<sup>4</sup> Élément de commandement et de soutien immédiat



# TACAUD

## TCHAD (MARS 1978 - MAI 1980)





---

## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Intervention militaire dans un pays africain auquel la France est liée par des accords de défense<sup>1</sup> et en vertu de l'article 51 de la charte des Nations Unies.

### 1-2 Mandat

Stopper les forces rebelles du Nord, appuyées par la Libye, qui menacent de s'emparer de la capitale N'Djamena.

### 1-3 Durée de l'opération

Mars 1978 - mai 1980.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Tchad

### 1-5 Evolution de la situation géopolitique

Après un putsch, en avril 1975, le général Malloum prend la tête du Conseil Supérieur Militaire (CSM). Depuis août 1978 son premier ministre est Hissen Habré.

L'armée nationale tchadienne, au début du conflit, compte 5.000 hommes auxquels s'ajoutent ceux de la garde nationale nomade (3.500) et ceux de la gendarmerie (1.700). Sa vulnérabilité est forte en raison notamment de son manque de combativité, de la faible motivation de ses chefs et de la sous représentation des différentes ethnies du nord.

Alors que depuis 1975 la présence française au Tchad est limitée à la seule assistance militaire technique (AMT), les mouvements de rébellion (11 tendances...) amplifient leur action, en particulier au nord du pays où opère la «2<sup>ème</sup> armée» de Goukouni Oueddei.

---

<sup>1</sup> Textes du 6 mars 1976

## 1-6 Caractéristiques de l'opération

### Contexte de l'intervention

Au cours de l'année 1977, la situation militaire s'est aggravée dans le Tibesti. En février 1978, l'armée tchadienne subit les attaques des rebelles toubous soutenus par la Libye. Successivement, les villes de Faya-Largeau, Ounianga, Fada et Koro-Toro tombent aux mains des rebelles. L'armée nationale a perdu 2.000 hommes ainsi qu'un matériel considérable. Le général Malloum, chef du CSM, demande à la France d'accroître son aide en hommes et matériels. Celle-ci, en application des accords signés en 1976, déclenche, en février 1978, l'opération «CITRONNELLE» (4-21 février 1978) préliminaire à l'opération TACAUD. Cette dernière vise à défendre le Tchad «utile» c'est à dire au sud d'une ligne Biltine - extrémité nord du lac Tchad.

### Règles d'engagement

Elles sont d'abord limitées à des missions d'instruction, de réorganisation et de conseil. L'autorisation d'employer les forces françaises dans les combats de **Salal** (15 -25 avril 1978) ouvre le début de l'implication ouverte et directe des unités françaises.

Le commandant des éléments français (COMLEF) dépend directement du chef d'état-major des armées (CEMA).

### Moyens engagés

Les effectifs de TACAUD évoluent tout au long de l'opération. Ils atteignent un pic de 2.200 hommes (AMT incluse) puis se réduisent progressivement jusqu'au désengagement en mai 1980. Les chiffres donnés ci-dessous sont ceux du premier semestre 1979.

#### *Effectifs moyens par armée*

Armée de terre : 2.050

Armée de l'air : 110

Marine : 40

#### *Corps d'appartenance*

Armée de terre : 11<sup>ème</sup> DP, 9<sup>ème</sup> DIMa, 1<sup>er</sup> REC, 2<sup>ème</sup> REI, divers armée de Terre

Armée de l'air : forces aériennes tactiques (FATAC) , forces aériennes stratégiques (FAS), 7<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> escadres de chasse, 61<sup>ème</sup> escadre de transport.

Marine : Commando Marine, Aéronavale

#### *Matériels majeurs*

Automitrailleuses légères (AML) 90 et 60 ; canons de 105 ; poste de tir missile AC MILAN ;

Hélicoptères : 4 hélicoptères légers (HL) Alouette III, 8 hélicoptères de manœuvre (HM) SA 330 Puma (canon + cargo), 2 HL SA 342 et 5 HM SA 330 Puma cargo auprès de l'armée tchadienne.

Avions : Jaguar, KC 135, C160, 6 avions d'observation L 19 (armée tchadienne), Breguet Atlantic (Marine)

## II - CHRONOLOGIE



### 2-1 Planification

Aucun plan d'ensemble n'a été conçu pour cette intervention. Les éléments sont mis en place progressivement.

La mission initiale du groupement terre de TACAUD consiste, dans un premier temps, à conseiller les forces tchadiennes et préparer les conditions d'un éventuel engagement d'éléments militaires français envoyés en renfort.

### 2-2 Montée en puissance

Trois grandes phases peuvent être distinguées :

- L'intervention militaire, de **fin février 1978 à mars 1979**, qui permet de stabiliser la situation militaire sur la ligne Abéché - Ati - Moussoro.
- La période de neutralité, de **février à juillet 1979**,
- L'aide à la reconstruction de l'Etat tchadien, de **juillet 1979 à mai 1980**<sup>2</sup>.

### 2-3 Phases de déploiement

A partir du 28 février 1978, arrivée des premiers renforts : 230 hommes, 54 véhicules.

Engagement direct des forces françaises dans les combats de Salal (25.04.78), Louga (12.05.78), Ati (19-20.05.78), Djedaa (23.05 et 01.06.78). Renforcement progressif des moyens et des personnels.

Le déploiement de **10 Jaguar**, à partir du 27 avril, donne une dimension significative à l'opération.

La situation se stabilise au second semestre 1978 et le président du CCFAN<sup>3</sup>, Hissen Habre rejoint le gouvernement du général Malloum. De graves dissensions se font jour entre les deux hommes et provoquent, du 12 au 15 février 1979, la bataille de N'Djamena qui oppose les partisans d'Hissen Habre à ceux de Malloum. En mars 1979, ont lieu les combats d'Abéché et la deuxième bataille de N'Djamena. Le mois de mai voit le rapatriement des populations menacées dans le sud et le début du désengagement du groupement d'Abéché.

<sup>2</sup> Il faut également noter le soutien apporté par le dispositif TACAUD à l'opération BARRACUDA en Centrafrique.

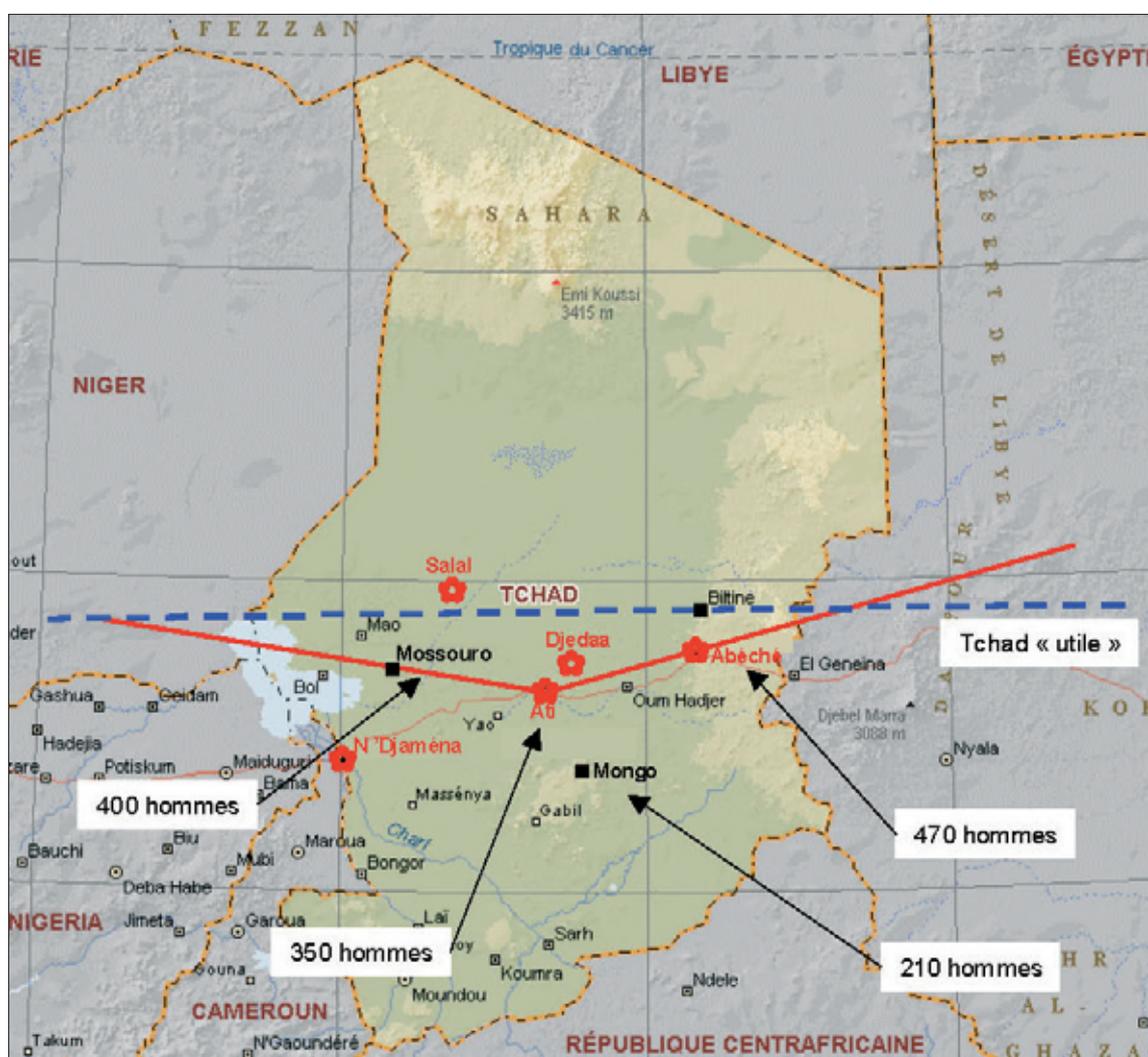
<sup>3</sup> Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord, mouvement rebelle toubou, fondé en 1972 par Hissen Habré et Goukouni.

## 2-4 Désengagement

En août 79, à la suite des accords de Lagos, Paris décide du repli de toutes les troupes déployées sur le terrain vers N'Djamena. Après la démission du général Malloum, un gouvernement national de transition (GUNT) est présidé par Goukouni. La mise en place, début 1980, d'une force d'interposition neutre n'empêche pas la reprise des combats, en particulier à N'Djamena, entre les diverses factions tchadiennes. En mars 1980 éclatent les affrontements les plus meurtriers, entre les forces de Goukouni et celles d'Hissen Habré, qui s'étendent à l'ensemble du pays. Après le retrait de la force neutre (fin mars 1980) la France annonce le retrait des troupes françaises (27 avril 1980). Déclenchement de l'opération d'évacuation (ANABASE : 28 avril -17 mai 1980).

Mai 1980 : fin de l'opération TACAUD.

### OPÉRATION TACAUD (MARS 1978 - MAI 1980)



### III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

#### 3-1 Dispositif de l'opération

Le dispositif franco-tchadien (1978-1979) sur le terrain couvre l'accès général de N'Djamena (1.000 hommes), sous forme de points d'appui : **Moussoro** (400 hommes), **Ati** (350 hommes), **Mongo** (210 hommes) et **Abéché** (470 hommes), structurés en groupement tactique interarmes, formés (hormis à Mongo) d'un état-major tactique (EMT), une unité élémentaire (UE) d'infanterie, un escadron d'AML, une batterie d'artillerie ou une section de mortiers lourds de 120 millimètres (SML) et renforcés par des moyens de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT). Ils sont réarticulés à partir du second semestre 1979 et l'ensemble des troupes françaises est alors regroupé sur la capitale.



#### 3-2 Cartographie

Les troupes françaises disposent d'une cartographie satisfaisante compte tenu de la longue implantation de la France dans ce pays. Au fil de l'opération, la **photo aérienne** devient un outil indispensable.

### IV - BILAN DE L'OPÉRATION

#### 4-1 Opérationnel

Les deux enseignements majeurs tirés de cette opération concernent la **maîtrise de la logistique** opérationnelle et la nécessité de disposer d'un système de **renseignement** adapté au territoire, et qui doit impliquer davantage, en amont et en aval, plusieurs acteurs comme le Secrétariat Général de la Défense Nationale (SGDN) par exemple.

Le concept d'emploi de l'ALAT outre-mer a notoirement évolué et a été avantageusement utilisé ultérieurement.

L'emploi de l'appui aérien s'est avéré indispensable, voire décisif. Outre sa signification diplomatique, l'avion de combat JAGUAR devient sur le théâtre africain une redoutable arme de dissuasion.

La mission TACAUD a été un **succès militaire**<sup>4</sup> puisqu'elle a permis l'évacuation de plus d'un millier de civils européens sur Libreville et Yaoundé lors des combats dans la capitale et à Sahr, empêché la progression vers le sud du Tchad des Libyens et de leurs alliés, permis l'ouverture de

<sup>4</sup> L'aspect politique et les divergences entre l'état-major des armées (EMA) et la présidence de la République ne sont pas abordés ici.

négociations entre les différentes tendances de la rébellion et, dans une large mesure, maintenu la continuation du soutien aux populations locales (ravitaillement, aide médicale, transport, etc.) dans un contexte particulièrement bouleversé.

#### 4-2 Pertes humaines

Opération : 18 tués, 27 blessés

Accident : 10 tués, 15 blessés

#### 4-3 Pertes matérielles

5 JAGUAR (dont 3 par accident), 1 HL Alouette III (crash), 1 avion L19, 3 AML

#### 4-4 Enseignements tirés

A ses débuts TACAUD a connu de **graves lacunes** dans le domaine **logistique**. Les **difficultés d'approvisionnement en carburant** ont créé une situation de crise latente et constitué un des soucis majeurs des différents COMELEF.

La montée en puissance de la composante **renseignement** s'est déroulée de façon erratique. L'absence de renseignement dans la profondeur, en dépit de celui fourni par les moyens d'observation aérienne, a constitué un handicap majeur. Le manque de spécialistes dans ce domaine - en particulier arabophones - s'est révélé être une faiblesse significative au sein du dispositif français.



L'emploi de **l'ALAT au Tchad** a mis en évidence, en sus des conditions climatiques qui ont accentué le **manque de moyens véritablement adaptés aux engagements outre-mer**, plusieurs contraintes liées à la **dispersion des aéronefs** qui ne pouvaient effectuer aucune action massive immédiate, centralisée et significative. La multiplication des dispositifs et charges logistiques a accentué les indisponibilités et enfin la politique d'économie des moyens a généré un sous-entraînement des équipages (en particulier des tireurs), l'inactivité et une baisse du moral du personnel ainsi sous employé.

Pour ce qui concerne le domaine **Santé**, les premiers mois d'engagement ont été particulièrement difficiles et les taux de rapatriements sanitaires très élevés. En dépit d'une meilleure sensibilisation à l'hygiène, d'un vieillissement sensible des personnels et de l'acclimatation des unités, le risque d'hépatite virale est demeuré sous-jacent tout au long de l'opération TACAUD.

La manière très pragmatique avec laquelle les problèmes posés par le manque de renseignements, l'approvisionnement en carburant, l'emploi de l'ALAT et l'infrastructure santé (les tentes gonflables de

l'antenne chirurgicale aérotransportable (ACA) se sont révélées rapidement et totalement inappropriées au climat tropical) montrent qu'il n'a pas été suffisamment tenu compte des enseignements de la précédente intervention en 1969-1972 (Plan LIMOUSIN).

L'opération TACAUD marque un **tournant** avec les interventions antérieures<sup>5</sup>, en particulier pour ce qui concerne l'ampleur des moyens interarmées déployés et la nature de l'adversaire dont les moyens sont sans commune mesure avec ceux de l'opération LIMOUSIN. En second lieu, elle préfigure, à bien des égards, les nouveaux concepts d'intervention, dans un environnement désertique, qui trouvent une application, quelques années plus tard, lors de l'opération MANTA et, ultérieurement, lors de l'engagement dans le Golfe.

---

<sup>5</sup> L'accélération de la professionnalisation des unités d'intervention est un exemple de transformation provoquée par les opérations au Tchad.



# BARRACUDA

## EMPIRE CENTRAFRICAIN (SEPTEMBRE 1979 - SEPTEMBRE 1981)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Action militaire prolongeant une action diplomatique qui a échoué.

### 1-2 Mandat

Remplacer, à la demande d'autorités centrafricaines, l'empereur **Bokassa 1<sup>er</sup>**, mis en cause par **David Dacko** dans le rapport d'une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les massacres d'enfants perpétrés à Bangui au printemps 1979. Cette opération vise également à protéger les ressortissants français et à stopper une possible arrivée des Libyens en Centrafrique, en particulier leur éventuelle installation à Bouar.

### 1-3 Durée de l'opération

Septembre 1979 - septembre 1981.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Empire Centrafricain puis République Centrafricaine, Tchad.

### 1-5 Situation géopolitique

Sous perfusion de l'aide extérieure, la situation économique et sociale de l'Empire Centrafricain (ECA) est catastrophique. Les formations de l'armée sont totalement désorganisées. Au pouvoir depuis 1966, l'empereur Bokassa, tient le pays d'une main de fer. Les dérives de ce pouvoir autocratique et répressif dégradent les relations franco-centrafricaines et portent en germe l'intervention BARRACUDA. A cette date, environ **3.200 ressortissants français** séjournent dans l'ECA, dont 2.400 dans la capitale.

### 1-6 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

La situation intérieure de l'empire centrafricain est proche de l'effondrement. La personnalité de l'empereur Bokassa, détenteur du pouvoir, est de plus en plus contestée sur la scène internationale et la crise intérieure est particulièrement aiguë. Ce dernier, qui a menacé la collectivité française en

Centrafrique, a par ailleurs développé des relations avec Khadafi, ce qui fait courir le risque d'une menace libyenne aux frontières sud du Tchad.

### Règles d'engagement

Riposte immédiate en cas de prise à partie.

### Organisation du commandement

Le commandant des éléments français de l'opération BARRACUDA (COMELEF/ BARRACUDA) est sous commandement opérationnel (OPCOM) de l'état-major des armées (EMA). Sur zone, l'ambassadeur lui fixe ses ordres de conduite.

### Moyens engagés

Terre : un état-major tactique (EMT), trois compagnies parachutistes, un peloton d'automitralleuse légère (AML), un détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre (DETALAT) à quatre SA-330, une équipe du 13<sup>ème</sup> RDP, un élément santé, un élément du 1<sup>er</sup> RPIMa<sup>1</sup>

Air : 8 C 160 Transall, 4 Jaguar, 1 KC 135F

Marine : 2 Breguet Atlantic (dont un constituant un poste de commandement volant)



### *Effectifs moyens par armée<sup>2</sup>*

Terre = 500

Air = 40

Marine = 20

### *Corps d'appartenance*

8<sup>ème</sup> RPIMa, 3<sup>ème</sup> RPIMa, RICM, 13<sup>ème</sup> RDP, 1<sup>er</sup> RPIMa, divers 11<sup>ème</sup> DP.

### *Matériels majeurs*

Cf. ci-dessus

<sup>1</sup> Rajouté quelques heures avant le début de l'opération (ops CABAN)

<sup>2</sup> (\* dispositif initial)

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Initialement l'état-major des armées (EMA) demande au COMELEF/TACAUD de préparer une intervention (opération BLACK-PASS) visant à évacuer les Français de Bangui. Cette option, préparée depuis le 3 août, est abandonnée. Le déclenchement de BARRACUDA, qui vise à installer le président Dacko, reste conditionné par l'absence de Bokassa dans la capitale. Pour cette raison l'opération est plusieurs fois différée. Tous les travaux de planification se font à N'Djamena.

### 2-2 Montée en puissance

Après une préparation d'ordre politique et en réponse à une demande d'aide de ce gouvernement, la France déclenche l'opération BARRACUDA. Celle-ci est précédée par une action aéroportée visant la saisie de l'aéroport de Bangui M'Poko par le 1<sup>er</sup> RPIMa. Le 21, à 3h30, aérotransport, depuis N'Djamena, de l'EMT, de deux compagnies parachutistes et du peloton blindé, puis de Libreville de la compagnie d'éclairage et d'appui du 3<sup>ème</sup> RPIMa. Après la saisie des principaux points clés de la capitale, la garde présidentielle, est désarmée sans effusion de sang à Berengo.

Soixante douze heures après le déclenchement, toute menace immédiate est écartée dans la capitale, sans qu'il ait été besoin de faire usage des armes.

### 2-3 Phases de déploiement

Elles comprennent **deux phases**. La première, de courte durée (septembre-novembre 1979), confiée au COL Degenne, a consisté, dès la mise en place de Dacko, à assurer la sécurité **dans la capitale** et protéger la stabilité du nouveau régime.

La seconde, confiée aux COL Daubas et Béchu, avait pour but d'aider à la reconstruction et à l'instruction de l'armée centrafricaine tout en assurant la sécurité dans le pays. Le détachement se transforme en une force de présence qui rayonne **sur tout le territoire**.

### 2-4 Désengagement

L'opération BARRACUDA proprement dite s'achève en **juin 1981**. Elle fait place aux éléments français d'assistance opérationnelle EFAO<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Les EFAO quitteront définitivement la Centrafrique en 1998.

### III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

#### 3-1 Dispositif de l'opération

Prise de contrôle des points névralgiques de la capitale (aéroport, ambassade, siège du gouvernement, maison de la radio). A partir du mois d'octobre, dans la perspective d'une mission qui peut durer, les unités françaises s'installent sur l'aéroport et au quartier des «Deux Cents Villas».

A partir de **mai 1980**, s'opère un rééquilibrage du dispositif français en deux sous groupements stationnés pour l'un à Bangui, pour l'autre à Bouar initialement à partir d'unités désengagées du Tchad (TACAUD).

### IV - BILAN DE L'OPÉRATION

#### 4-1 Opérationnel

Le maintien en Centrafrique d'un dispositif permanent, au moment où la présence française à N'djamena est de plus en plus contestée, donne à la France la possibilité de disposer aux frontières du Tchad d'une base arrière qui trouve sa pertinence lors des engagements ultérieurs (MANTA, EPERVIER) et il participe à la stabilité de la région notamment face aux poussées de la Libye.

#### 4-2 Pertes humaines

Néant.

#### 4-3 Pertes matérielles

Non répertoriées.

#### 4-4 Enseignements tirés

- Lors de sa conception, BARRACUDA a connu plusieurs **difficultés** : insuffisance des moyens humains (spécialistes transmissions, logistique, coordination interarmées), incertitude sur la date du déclenchement et choix du lieu de préparation (N'Djamena au lieu de Paris) qui engendrent des lourdeurs de procédure et augmentent les risques de fuite, insuffisance du renseignement de situation.
- BARRACUDA, préparé et exécuté à partir de N'Djamena, a fait largement appel aux forces françaises stationnées au Tchad dans le cadre de l'opération TACAUD.

- La **double subordination** à laquelle est soumis le COMELEF place parfois celui-ci dans une position délicate, en particulier lorsque le point de vue du représentant du gouvernement est différent de celui des armées.

- Le concept de «détachement d'assistance opérationnelle» (**DAO**) a été testé avec succès au cours de la deuxième phase. Il aboutit, entre autres, à la mise sur pied du «Régiment d'Intervention Centrafricain».

- La **logistique**, notamment les moyens motorisés, a été sous dimensionnée, le soutien des matériels existants fait défaut et des déficiences sont apparues dans le domaine administratif.

Dans un pays qui n'accepte pas toujours la présence française, excellent comportement des unités déployées, qui ont souvent du faire face à des mouvements de foules et ont su maintenir une présence discrète mais efficace.



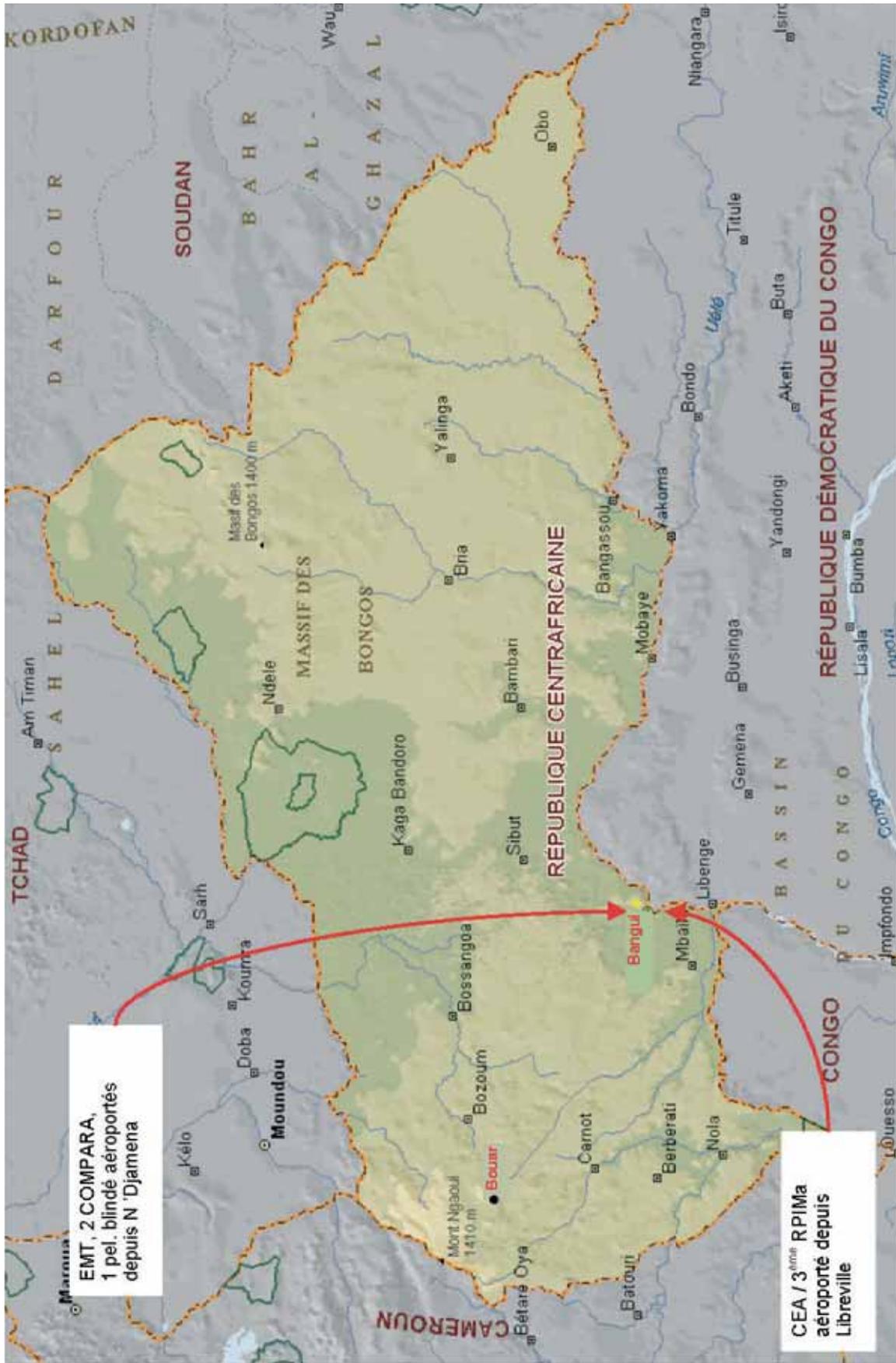
## V - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### 5-1 Généralités

La Centrafrique est un pays continental, de 623.000 km<sup>2</sup> dont la population voisine les de 2,3 millions d'habitants. Dans cette société polyethnique, le **tribalisme** concourt à la division. La langue officielle est le français ; le sangho est la langue vernaculaire. Près de 1/6<sup>ème</sup> de cette population vit dans la capitale



OPÉRATION BARRACUDA (SEPTEMBRE 1979 - SEPTEMBRE 1981)

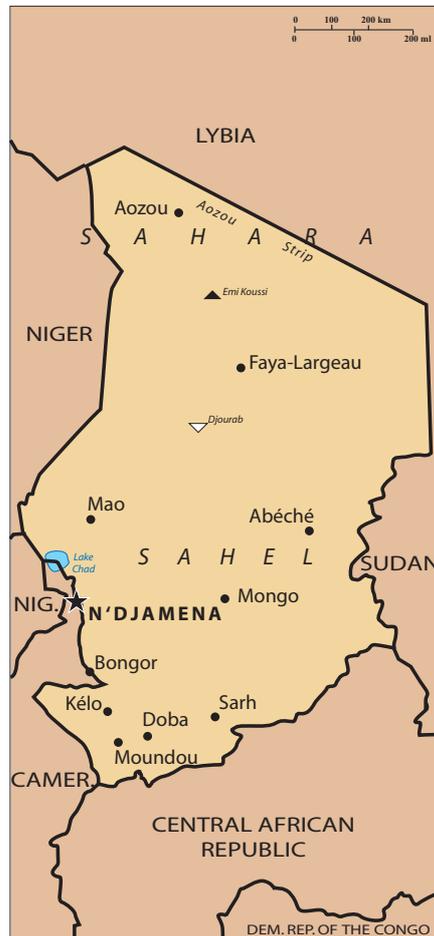




# MANTA

## TCHAD

(AOÛT 1983 - FÉVRIER 1986)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Assistance militaire à un Etat africain auquel la France est liée par des accords<sup>1</sup> de défense.

### 1-2 Mandat

Evacuer les ressortissants français, fournir une assistance technique au profit de l'armée nationale tchadienne puis stopper les forces rebelles du Nord (GUNT<sup>2</sup>) de Goukouni Oueddei soutenu par la Libye qui tentent de renverser le président en exercice Hissen Habré.

### 1-3 Durée de l'opération

9 août 1983 - 11 novembre 1984

### 1-4 Zone ou pays concerné

Tchad

### 1-5 Situation géopolitique

Hissen Habré exerce la présidence du Tchad depuis juin 1982. Homme de guerre, il s'affirme comme un redoutable tacticien parfaitement compétent en milieu saharien.

Les forces armées tchadiennes (FANT), créées en 1982, résultent de la fusion des forces armées du Nord (FAN) et d'une partie des forces armées du Tchad (FAT). Elles sont fortes de 19.000 hommes auxquelles s'ajoute la garde présidentielle (2.000 hommes). La valeur opérationnelle de ces unités est satisfaisante. En revanche, l'amalgame entre des personnels d'origines diverses, aux motivations différentes, n'est pas facile à réaliser.

### 1-6 Contexte de l'opération

Après une entrée en force en territoire tchadien provoquant la déroute des forces armées nationales tchadiennes (FANT), les troupes de Goukouni soutenues par l'armée libyenne occupent momentanément Abéché et menacent la capitale N'Djamena. La France déclenche, en juillet 1983,

---

<sup>1</sup> Accords de 1976

<sup>2</sup> Gouvernement d'union nationale qui coiffe huit mouvement opposés à H. Habré.

l'opération BERNACLE qui, à partir du Cameroun voisin, vise à permettre l'évacuation du Tchad des ressortissants français en cas d'aggravation de la situation. Dans le même temps, en dépit de quelques succès remportés sur le GUNT (reprise de Faya-Largeau), les FANT sont sévèrement mises en déroute par les Libyens. La décision des Etats-Unis d'Amérique de soutenir Hissen Habré, pour s'opposer à Khadafi, détermine la France à intervenir directement.

### Règles d'engagement

Légitime défense et riposte à niveau.

### Organisation du commandement

Le commandant des éléments français de l'opération MANTA (COMELEF/MANTA) assume le contrôle opérationnel. Il se tient en relation étroite avec l'ambassadeur de France.



### Effectif moyen par armée

Ces effectifs ont évolué dans leur nombre et leur composition tout au long de l'opération. Les chiffres donnés ci-dessous sont ceux qui ont atteint le pic maximum, soit 3.500 hommes (janvier 1984).

Armée de terre : 3.200

Armée de l'air : 200

Marine : 100

Tous les personnels sont de carrière ou sous contrat.<sup>3</sup>



### *Corps d'appartenance*

Etat-major de la force d'action rapide (EM/FAR), 9<sup>ème</sup> DIMa, 31<sup>ème</sup> Brigade, 11<sup>ème</sup> DP, Brigade aéromobile, 13<sup>ème</sup> RDP, 44<sup>ème</sup> RT, 5<sup>ème</sup> RHC

### *Matériels majeurs*

12 chars AMX 10 RC, 41 automitrailleuses légères AML, 4 véhicules de l'avant blindé (VAB), 18 postes de tir AC MILAN, 12 SATCP, 1 station TRCT2, 2 stations TRCT1.

12 SA 330 Puma, 19 Gazelles (HOT+ canon), 3 avions L19, 2 avions NORD 2501.

2 radars légers de surveillance d'aérodrome SNERI, 1 section CROTALE, 1 radar SPARTIATE.

4 JAGUAR, 4 MIRAGE F1, 2 BREGUET ATLANTIC, 2 KC 135.

<sup>3</sup> Hormis quelques VSL uniquement sur le site de N'Djamena

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

En juillet 1983, déclenchement de l'opération BERNACLE (4<sup>ème</sup> compagnie du 8<sup>ème</sup> RPIMa) au Cameroun, puis le 5 août de l'opération ORQUE (déploiement des avions de combat en Centrafrique, au Gabon et au Tchad). Entre le 9 et le 12 août, déploiement du 1<sup>er</sup> RPIMa. Le commandement des éléments français est confié initialement à son chef de corps, le COL Messana.

#### Phases de l'opération

1<sup>ère</sup> phase : du 9 au 23 août 1983 : mise en place du dispositif et instruction des FANT. Le détachement MANTA, articulé autour du 1<sup>er</sup> RPIMa, est d'abord divisé en deux éléments : le premier à N'Djamena et le second qui constitue le sous - groupement d'Abéché (*groupement Echo*). A partir du 15 août, mise en place du sous - groupement de Moussoro - Salal (*groupement Oscar*). Pendant cette période, l'arrivée de renforts successifs, venant des éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) et de France, portent les effectifs de MANTA à un millier d'hommes. Le 23 août le GBR Poli prend la tête de l'opération.

2<sup>ème</sup> phase : du 2 septembre au 21 décembre : consolidation.

3<sup>ème</sup> phase : janvier 1984 : crise Franco-Libyenne.

4<sup>ème</sup> phase : février - 25 septembre : Désengagement et début de l'opération SILURE (25 septembre – 11 novembre 1984).

### 2-2 Montée en puissance

A partir de septembre, les tentatives des coalisés de franchir la «*ligne rouge*» (15° parallèle, Salal-Arada) se soldent par des échecs. Les moyens 3<sup>ème</sup> dimension de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT), d'acquisition du renseignement, d'artillerie et de blindés sont sensiblement augmentés et la mise en place du sous - groupement *Charlie* est réalisée avec une unité élémentaire (UE) provenant de Libreville. Si aucune opération militaire d'envergure n'est à mentionner, en revanche plusieurs attentats sont perpétrés à N'Djamena et dans le sud du pays.

### 2-3 Phase de déploiement

Alors qu'une importante phase diplomatique est en cours, le dispositif militaire de l'opération se stabilise. Au même moment, la Libye renforce son propre dispositif et incite Goukouni à relancer une action militaire contre les FANT (prise de Ziguey en janvier 1984). La réaction française se traduit par une opération aérienne à Toro Doum (220 km au nord-est de Ziguey) où la France perd un Jaguar abattu par un SAM 7. Le 27 janvier, la «*ligne rouge*» est avancée d'une centaine de kilomètres (16° parallèle) plus au nord et les effectifs français passent de 2.850 à 3.500 hommes. Les conditions d'ouverture du feu sont élargies et un nouveau concept d'emploi des groupements entre en vigueur.

## 2-4 Désengagement

Après l'affaire de Ziguey, le nouveau dispositif joue totalement son rôle dissuasif. Aucune action d'envergure<sup>4</sup> des coalisés n'est à noter.

Alors que la tension Franco-Libyenne diminue, notamment parce que Khadafi est prêt à désengager ses troupes, la France annonce la fin de l'opération MANTA en septembre. L'opération de désengagement, baptisée SILURE, débute le 25 septembre et s'achève le 11 novembre 1984.

## III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

### 3-1 Dispositif de l'opération

Le dispositif interarmées de l'opération MANTA est totalement regroupé au sud d'une ligne Salal-Arada, puis, à partir de janvier 1984, au sud du 16° parallèle. Il s'articule autour d'un élément central à **N'Djamena**, qui englobe le commandement et le soutien de l'opération ainsi que les forces d'action d'ensemble. Sur chacun des deux axes sud-nord du Tchad, un sous-groupe interarmes est posté en avant du dispositif. Cette organisation est ultérieurement complétée par un élément d'intervention baptisé *Charlie* (à Ati) en mesure d'agir au profit de l'un ou l'autre des sous-groupements *Echo* et *Oscar*.

Les éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) en République Centrafricaine (RCA) assurent le deuxième échelon de MANTA. Le COMELEF Bangui est adjoint logistique du COMELEF MANTA.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

Essentiellement dissuasive, MANTA a été une réussite. C'est l'opération militaire extérieure la plus importante engagée par la France depuis la fin de la guerre d'Algérie. En dépit des difficultés rencontrées, elle a prouvé la capacité des forces armées françaises à être à la hauteur des objectifs fixés par le gouvernement. Plusieurs enseignements ont été tirés de cette opération :

- la nécessité de disposer, dès le déclenchement de l'opération, des moyens diversifiés d'acquisition du **renseignement dans la profondeur** (renseignement d'origine humaine ROHUM et renseignement d'origine électromagnétique ROEM).
- la qualité du **soutien**. Celle-ci est liée, en partie, à l'expérience tirée des autres opérations; elle a néanmoins souffert de quelques dysfonctionnements au niveau de la base logistique d'Istres où des retards importants dans l'acheminement des matériels ont parfois hypothéqué les flux de la maintenance. La **simplification du soutien** constitue un enseignement majeur tiré de cette

<sup>4</sup> avril 84: les forces françaises enregistrent 9 tués et 6 blessés lors d'une opération de déminage et un pilote de jaguar décède dans un accident de vol.

opération. En outre les conditions de vie précaires dans les groupements ont mis en évidence le manque de moyens «vie» (douches de campagne, WC chimiques, climatisation) ;

- **l'adaptation des forces** à cet engagement a également bénéficié des enseignements tirés lors de la précédente opération (TACAUD), en particulier pour ce qui concerne l'emploi de l'ALAT, même si pour cette dernière le soutien opérationnel d'environ trente hélicoptères a engagé sérieusement le potentiel des régiments restés en France. L'emploi des Gazelles Canon, déployées pour la première fois sur un théâtre sahélien, s'est révélé particulièrement convaincant.
- **la qualité du personnel** qui provient majoritairement des unités professionnelles de la force d'action rapide (FAR) et qui possède une solide expérience des interventions en Afrique ainsi qu'une disponibilité immédiate permettant de faire face à différentes postures d'urgence.

Enfin, il ne faut pas négliger l'aide apportée aux populations, en particulier l'assistance médicale gratuite (38% de l'activité médicale du service de santé des armées (SSA)) dont l'impact psychologique sur les populations civiles reste très positif.



#### 4-2 Pertes humaines

13 morts - 8 blessés.

#### 4-3 Pertes matérielles

2 avions Jaguar.

#### 4-4 Enseignements tirés

L'opération MANTA ainsi que son prolongement, l'opération de désengagement SILURE, s'inscrivent dans la liste relativement longue des interventions que la France a menées au Tchad depuis l'indépendance de ce pays en 1960. Elles marquent en quelque sorte une rupture avec les interventions des années 1970 et elles préfigurent à bien des égards les nouveaux concepts d'intervention qui voient leur aboutissement à la fin des années 80. Elle a mis en relief :

- le bien fondé de la création de la **FAR**. Créée en octobre 1983, cette grande unité se révèle très rapidement l'outil approprié pour la gestion de la crise tchadienne. Conjointement, MANTA confirme la nécessité de doter les forces d'assistance rapide d'équipements identiques à ceux des forces de manœuvre et adaptés aux conditions climatiques sévères du théâtre africain ;
- la nécessité du renseignement : le principal enseignement de MANTA est que les moyens de guerre électronique doivent impérativement accompagner et chaque fois que possible précéder tout engagement de moyens en intervention extérieure ;
- l'obligation de disposer désormais d'une supériorité aérienne associée à des moyens antiaériens dissuasifs et à une couverture radar adaptée. Lors de cette opération l'interopérabilité a franchi un pas significatif. Conjointement, l'aéromobilité s'est avérée déterminante, qu'il s'agisse des missions de combat, de transport, de surveillance et de soutien logistique (évacuation sanitaire (EVASAN) notamment) ;
- les groupements tactiques interarmes, agissant en autonome, constituent le pion de base tactique parfaitement adapté aux conditions d'engagement en zone sahélienne ;

- le soutien logistique, à plus de 5.000 kilomètres de la métropole d'une force allant « s'alourdisant », a représenté une performance et a montré la nécessité de s'assurer de la neutralité des pays riverains et de s'appuyer sur les ressources des forces prépositionnées ;
- les structures de soutien santé et matériel, particulièrement sollicitées doivent être légères, flexibles et servies par du personnel compétent.

Les principaux obstacles ont résidé dans :

- la lourdeur des **consignes d'ouverture du feu** (données par Paris) et l'influence des conditions climatiques locales sur le fonctionnement des missiles ;
- l'insuffisance du renseignement dont les moyens de renseignement ont été mis en place tardivement;
- le défaut de capacités françaises de **transport aérien stratégique** s'est révélé fortement pénalisant ;
- les lacunes de la chaîne logistique. L'absence sur le territoire de carburant pour réacteurs a notablement gêné le COMELEF pour ce qui concerne l'emploi de ses moyens aériens. L'absence d'engagement a parfois exacerbé les récriminations dans les domaines de l'alimentation et de la fourniture en eau potable.



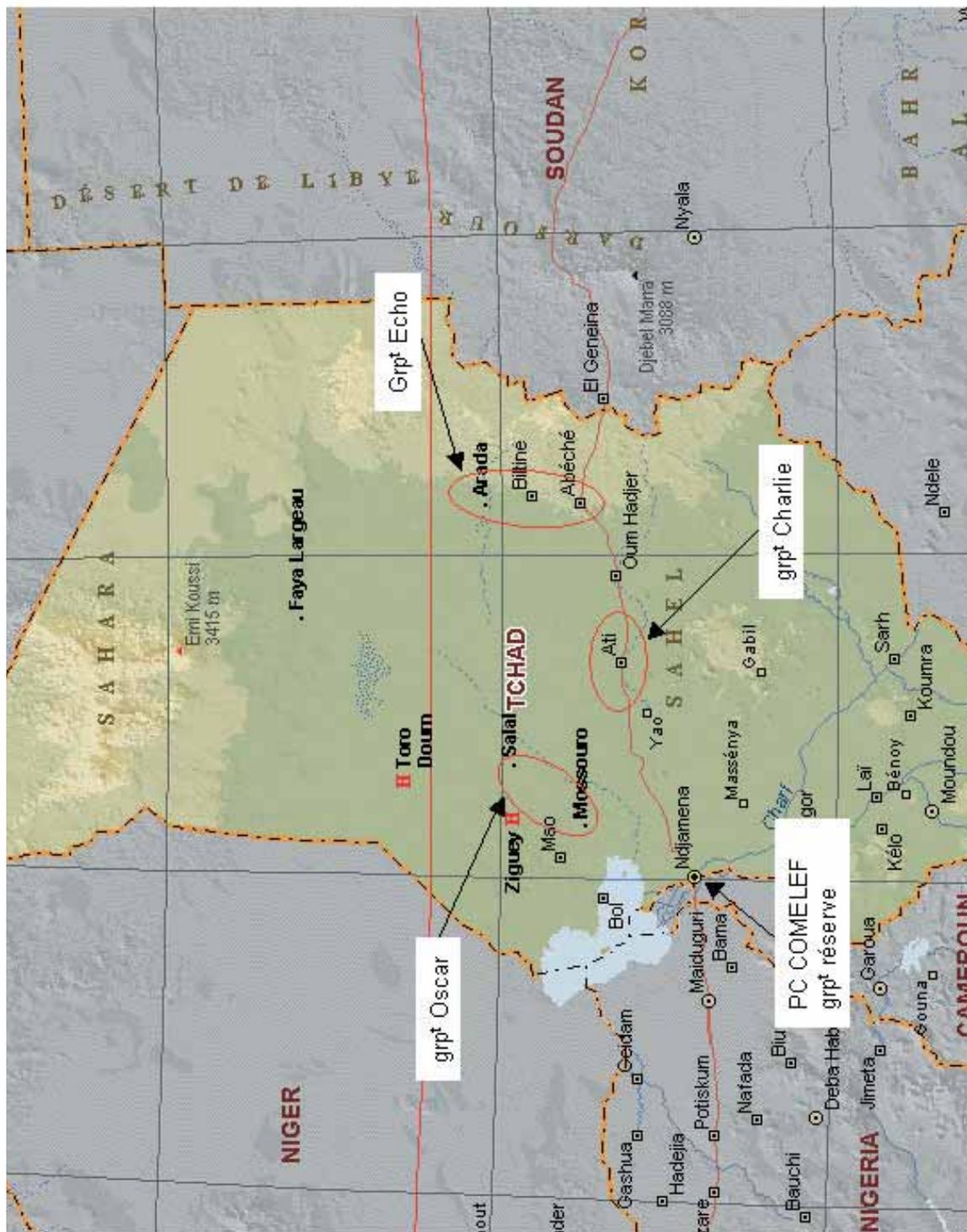
## V - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### 5-1 Généralités

La République du Tchad est indépendante depuis 1960. Enclavée au cœur du continent africain, elle est frontalière avec six Etats<sup>5</sup> dont la Libye, au nord, joue un rôle important dans la succession des crises qui secouent épisodiquement ce pays. Immense (1.284.000 km<sup>2</sup>), sous peuplé (cinq millions d'habitants en 1975) et très pauvre, son manque d'unité est évident. Le dualisme séculaire entre le sud et le nord, la «mosaïque ethnique et religieuse», restent la source de nombreux conflits ouverts ou latents. Le climat, les sols, les voies de communication, les guerres civiles endémiques et les ingérences étrangères constituent autant de facteurs défavorables qui placent le Tchad dans une situation de précarité constante et qui, en dépit de l'aide massive fournie par la France, ne parvient pas à sortir de son marasme. A l'été 1983, la coopération militaire consiste uniquement en une aide en matériel et en équipement. La langue officielle est le français, mais le sara au sud et l'arabe au nord demeurent les principales langues vernaculaires.

<sup>5</sup> Libye, Soudan, Centrafrique, Nigeria, Cameroun, Niger.

OPÉRATION MANTA (AOÛT 1983 - FÉVRIER 1986)



16 <sup>ème</sup> parallèle
<b>LIGNE ROUGE</b>
15 <sup>ème</sup> parallèle



# SILURE

## TCHAD (OCTOBRE - NOVEMBRE 1984)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Retrait du dispositif français du Tchad à l'issue de l'opération MANTA.

### 1-2 Mandat

Evacuer, en quinze jours, la totalité du dispositif combattant de l'opération MANTA et, en quarante cinq jours, sa logistique, tout en gardant une capacité de riposte jusqu'à J+14 à partir de N'Djamena et à partir de territoires voisins (République Centrafricaine [RCA], Gabon, Sénégal). Simultanément, pourvoir au soutien et aux liaisons du réseau d'observateurs chargés de contrôler le repli des unités combattantes françaises.

### 1-3 Durée de l'opération

15 octobre au 11 novembre 1984.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Tchad, Cameroun, République Centrafricaine, Gabon, Sénégal, Nigeria.

### 1-5 Situation géopolitique

Le volume des forces libyennes<sup>1</sup> engagées au Tchad est stable depuis la fin 1983 avec des effectifs estimés à environ **6.000**. S'y ajoutent les coalisés du GUNT<sup>2</sup>, au nombre d'environ 4.500, équipés et armés par la JAMAHIRIA. Les Libyens occupent près d'un tiers du territoire tchadien (400.000 km<sup>2</sup> sur 1.284.000 km<sup>2</sup>). Les coalisés leur assurent au sud de la ligne Faya-Fada, une zone tampon de profondeur variable. La zone sous contrôle libyen correspond administrativement à la presque totalité de la préfecture du **Borkou-Enedi-Tibesti** (BET). Organisées suivant le modèle soviétique, ces forces bénéficient de moyens importants en artillerie sol-sol et sol-air, en guerre électronique, en génie et disposent d'un appui aérien significatif. Néanmoins, de graves dissensions coexistent entre le GUNT et les Libyens.

L'opération MANTA a stoppé les coalisés du GUNT et les Libyens au Nord du 16<sup>ème</sup> parallèle (*ligne rouge*).

Fin avril 1984, Khadafi reconnaît la présence de ses troupes au Tchad et se déclare prêt à les retirer.

<sup>1</sup> Groupement opérationnel du Sud (GOS)

<sup>2</sup> Gouvernement d'union nationale de transition qui coiffe huit mouvements opposés à H. Habré

## 1-6 Caractéristiques de l'opération

### Contexte de l'intervention

Depuis le 8 août 1983, la France a déployé près de trois mille hommes au Tchad dans le cadre de l'opération MANTA. La présence de cette force a empêché la rébellion du nord soutenue par la Libye de s'emparer de la capitale N'Djamena. Le **17 septembre 1984**, Paris et Tripoli annoncent le retrait «*simultané et concomitant*» du Tchad des troupes françaises et celui des éléments d'appui libyens au GUNT, ainsi que la totalité de leur armement et équipements respectifs, sous contrôle d'observateurs neutres.

### Règles d'engagement

Légitime défense et riposte à niveau. La riposte<sup>3</sup>, en cas de problème, consiste d'abord en une frappe non renouvelable de seize Jaguar et, à cet effet, ceux-ci demeureront à N'Djamena jusqu'au 3 novembre.

### Organisation du commandement

Le COM/SILURE assure le commandement de l'opération sous les ordres directs du chef d'état-major des armées (CEMA). Son poste de commandement ( PC), initialement implanté à N'Djamena, est ultérieurement déployé à Bouar, en RCA.

Le commandant du district de transit Cameroun est sous les ordres du COM/SILURE qui est par ailleurs le seul interlocuteur militaire local des autorités camerounaises par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France et de l'attaché des forces armées (AFA). Les forces redéployées au Tchad, en RCA, au Gabon et au Sénégal passent sous commandement des autorités interarmées françaises locales.

### Moyens engagés

#### *Effectif moyen par armée*

Ces effectifs ont évolué dans leur nombre et leur composition tout au long de l'opération. Les chiffres donnés ci-dessous sont ceux du début de l'opération, en septembre 1984.

Armée de terre : 2.749 (N'Djamena = 823 ; axes : Oscar = 714, Charlie = 453, Echo = 759)

Armée de l'air : 522

Marine : 40

Tous le personnel est de carrière ou sous contrat<sup>4</sup>

#### *Corps d'appartenance*

EM/FAR, 9<sup>ème</sup>DIMa, 6<sup>ème</sup>DLB, 11<sup>ème</sup>DP, Brigade aéromobile, 13<sup>ème</sup>RDP ; 44<sup>ème</sup> RT, 5<sup>ème</sup>RHC

---

<sup>3</sup> un détachement Guépard en alerte en métropole serait acheminé en tant que de besoin et motorisé sur place. Un groupe aéronaval est maintenu en Méditerranée centrale autant que de besoin (opération MIRMILLON)

<sup>4</sup> hormis quelques volontaires service long (VSL) uniquement sur le site de N'Djamena



### Matériels majeurs

12 chars AMX 10 RC, 41 automitrailleuses légères AML, 4 véhicules de l'avant blindé (VAB), 125 véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA), 18 postes de tir AC MILAN, 12 postes de tir sol-air très courte portée SATCP, 1 station TRCT2, 2 stations TRCT1.

11 SA 330 Puma, 19 Gazelles (HOT+ canon), 3 avions L19, 2 avions NORD 2501.

2 radars légers de surveillance d'aérodrome SNERI, une section CROTALE, un radar SPARTIATE.

4 JAGUAR, 4 MIRAGE F1, 2 BREGUET ATLANTIC, 1 KC 135.

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

La planification a été conduite par le COMELEF/MANTA en liaison avec l'état-major des armées (EMA).

**J à J+15** : désengagement des unités combattantes sur les axes et à N'Djamena, embarquement vers la métropole ou acheminement vers les territoires voisins.

**J à J+45** : embarquement directement vers la métropole ou acheminement via le Cameroun vers Douala ou Bouar de la logistique préalablement regroupée à N'Djamena.

La **surveillance des opérations réciproques** de désengagement est effectuée par des équipes mixtes et paritaires (Sénégal pour la France, Bénin pour la Libye) soit cinq équipes de six, de chaque côté de la «*ligne rouge*»<sup>5</sup>, plus deux éléments mixtes basés, l'un à N'Djamena, l'autre à Bardai.

En complément des observateurs, un **comité mixte franco-libyen** est mis sur pied pour coordonner, vérifier et arbitrer éventuellement les conditions du désengagement. Il est implanté à Kano, au Nigeria.

Les responsabilités ainsi que les modalités relatives à la gestion des matériels et les conditions d'accueil en métropole sont du ressort de chaque état-major d'armée.

### 2-2 Montée en puissance

A partir du 25 septembre le désengagement français devient effectif. Les postes avancés de Salal et d'Arada sont évacués par la route, puis tout au long du mois d'octobre s'effectuent les départs échelonnés des unités au sein de chaque groupement.

<sup>5</sup> 16<sup>ème</sup> parallèle

## 2-3 Phase de déploiement

Le 17 octobre le premier convoi franchit le Chari, contrôlé par une commission camerounaise. Au Cameroun, les convois successifs transitent par une base logistique terrestre intermédiaire montée par les Français à N’Gaouderé.

Simultanément les observateurs rencontrent des **difficultés** pour remplir leur mission, en particulier ceux destinés à la zone Nord, à Bardaï, qui ne peuvent se déployer qu’à partir du 28 octobre.

## 2-4 Désengagement

Le 4 novembre à N’Djamena, le chef d’état-major des armées (CEMA), le général d’armée Lacaze, préside la dernière prise d’armes marquant la fin des opérations MANTA/SILURE.

# III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

## 3-1 Dispositif de l’opération

Le dispositif interarmées de l’opération MANTA est totalement regroupé au sud du 16° parallèle. Il s’articule autour d’un élément central à **N’Djamena**, qui englobe le commandement et le soutien de l’opération, ainsi que les forces d’action d’ensemble. Sur chacun des deux axes sud-nord du Tchad, un sous-groupement interarmes est positionné en avant du dispositif. Cette organisation est complétée par un élément d’intervention baptisé *Charlie* (à Ati) en mesure d’agir au profit de l’un ou l’autre des sous-groupements *Oscar* (Moussoro) et *Echo* (Abéché).



Au fur et à mesure du désengagement, les forces transitent par N’Djaména avant d’être évacuées sur leurs points de destination respectifs.

La nécessité de maintenir des moyens de recherche électromagnétique (**MRE**) pendant l’opération SILURE, a justifié la mise en place d’un centre d’écoute sur la base aérienne de N’Djaména sous couvert de la coopération et une station de transmission TRCT1A (radio télétype de moyenne puissance) a été mise en place pour assurer l’acheminement des renseignements. Ces moyens ont donné d’excellents résultats et seront, ultérieurement, utilisés pour l’opération EPERVIER.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel



La parfaite coordination des différentes opérations de désengagement, dans un environnement incertain - notamment la présence de nombreux maquis dans le sud du pays, ainsi qu'une possible intervention libyenne - s'est déroulée nominalement. Au total, en **quarante cinq jours**, la France a évacué **3.200 hommes, 700 véhicules, 18 avions de combat, 3.500 tonnes de matériel** dont 900 de munitions. Cette évacuation a dû s'effectuer par voie terrestre sur 2.500 kilomètres de pistes en mauvais état, puis par voie maritime sur 8.000 kilomètres, ou par voie aérienne sur 5.000 kilomètres.

En revanche les missions de contrôle et les commissions mixtes ont eu beaucoup de difficultés à remplir leur tâche. A l'issue de l'opération SILURE, la preuve sera faite que les Libyens n'ont pas évacué le BET et qu'ils renforcent leur présence dans cette région, en totale violation de l'accord passé entre les deux parties.

### 4-2 Pertes humaines

Néant.

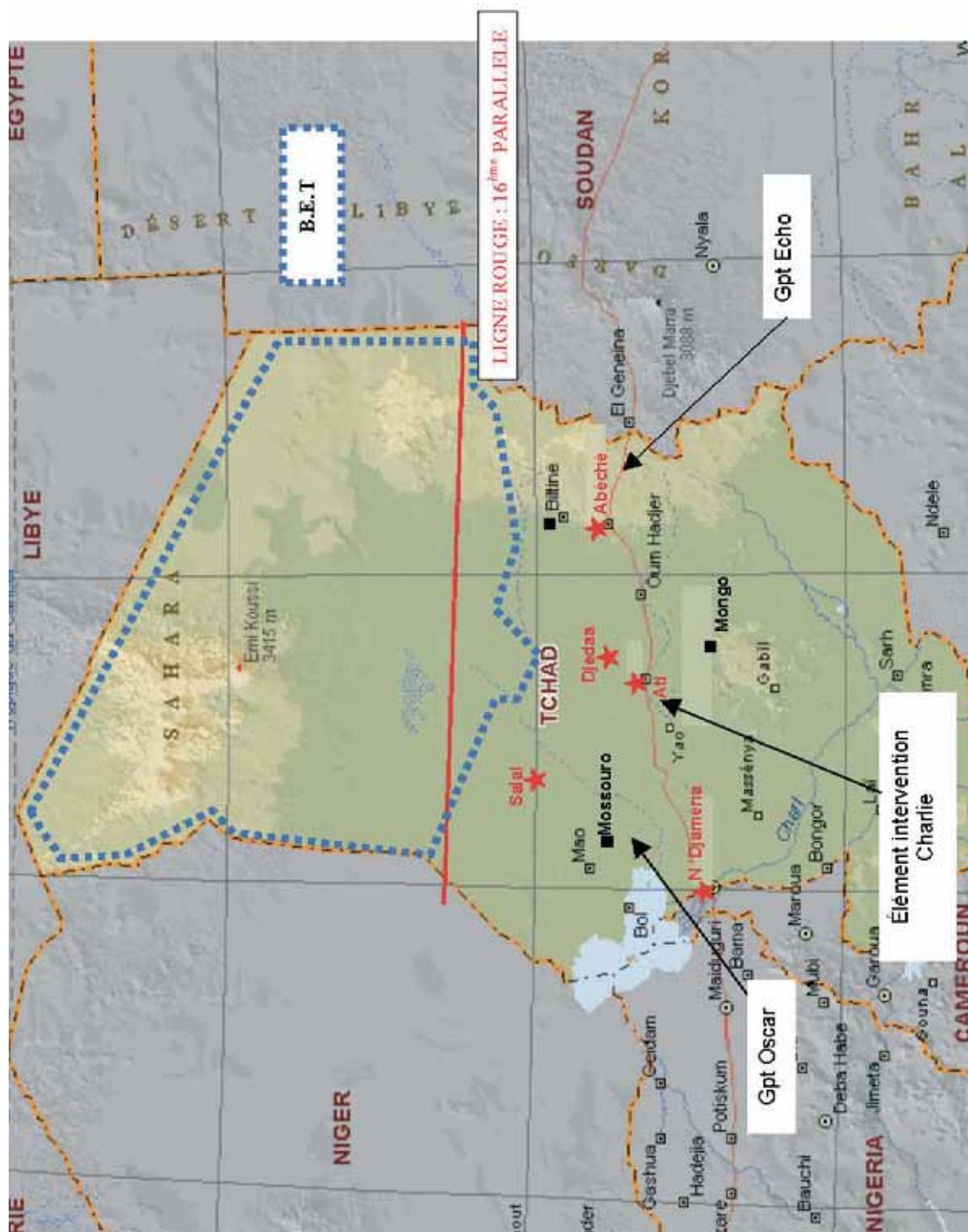
### 4-3 Pertes matérielles

Non connues.

### 4-4 Enseignements tirés

- La qualité du **soutien** a été significative. La base logistique d'Istres s'est révélée un outil indispensable et a affirmé son rôle clef dans les opérations logistiques liées à la projection.
- La place et l'action des forces repositionnées ont été prépondérantes.
- La coopération des pays riverains reste indispensable, en particulier lorsque d'importants flux routiers doivent transiter par ces pays.

OPÉRATION SILURE (15 OCTOBRE - 11 NOVEMBRE 1984)



# ÉPÉRIER

## TCHAD

(FÉVRIER 1986 - EN COURS À CE JOUR)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Assistance militaire à un Etat africain auquel la France est liée par des accords de défense.

### 1-2 Mandat

Fournir aux forces armées nationales tchadiennes (FANT) le soutien et les appuis nécessaires pour s'opposer efficacement à toutes les agressions des coalisés et/ou des forces libyennes au sud du 16<sup>ème</sup> parallèle. **La priorité du dispositif EPERVIER reste l'action aérienne.**

### 1-3 Durée de l'opération

Mise en place le 16 février 1986, l'opération est toujours en cours.

*La présente fiche ne traite que des années 1986 à,1988.*

### 1-4 Zones ou pays concernés

Tchad

### 1-5 Evolution de la situation géopolitique

En 1986, les forces en présence représentent environ 5.500 hommes pour les Libyens et 1.500 pour les coalisés. Elles sont équipées de blindés lourds (chars T55), disposent de l'appui aérien et d'une puissante artillerie. Elles bénéficient de l'aide de conseillers du Pacte de Varsovie (Allemands de l'Est, Cubains). Les modes d'action consistent essentiellement en patrouilles, reconnaissances aériennes, embuscades sur les axes avec appui feu.

Les forces gouvernementales regroupent près de 6.000 hommes dont l'essentiel se situe au sud du 16<sup>ème</sup> parallèle.

## 1-6 Caractéristiques de l'opération

### Contexte de l'intervention

---

Après le départ des troupes françaises de l'opération MANTA/SILURE, achevée en novembre 1984, le président libyen, le colonel Khadafi, espère que la présence de ses troupes dans le nord du Tchad (en violation de l'accord franco-libyen du 17 septembre précédent), et la rébellion au sud entraîneront la chute d'Hissen Habré et l'installation à N'Djaména du GUNT<sup>1</sup> favorable à Tripoli. Il relance son offensive et les forces coalisées mènent plusieurs actions au sud du 16<sup>ème</sup> parallèle. En dépit de quelques succès, les troupes (FANT) d'Hissen Habré sont contraintes à céder du terrain. Ce dernier, dans le cadre des accords franco-tchadiens, demande l'aide de la France qui débute par le bombardement aérien du terrain d'aviation de **Ouadi Doum** (opération TRIONYX, 16/02/86) afin d'empêcher les Libyens de renforcer leurs effectifs et de disposer de l'appui aérien. Le 17/02/86 un Tupolev de l'armée libyenne bombarde N'Djamena. La France renforce son dispositif dissuasif et déclenche l'opération EPERVIER.

### Règles d'engagement

---

L'emploi des moyens français au Tchad est prévu dans les conditions suivantes :

En cas d'intervention libyenne à la hauteur ou au sud du 16<sup>ème</sup> parallèle, et à la demande du président Habré, l'appui d'ÉPERVIER est autorisé, la décision d'ouverture du feu étant alors du ressort du commandant des éléments français (COMELEF).

Dans le cas d'une intervention libyenne, au nord du 16<sup>ème</sup> parallèle contre des unités des FANT en difficulté, l'appui éventuel d'ÉPERVIER comme l'ouverture du feu sont subordonnés à un ordre de l'état-major des armées. Paris a précisé que toute initiative des troupes gouvernementales, au-delà du 16<sup>ème</sup> parallèle, se fait à leurs risques et péril.

Le chef d'état-major des armées (CEMA) assure le commandement opérationnel de cette mission. Il délègue le contrôle opérationnel des éléments français au COMELEF/ÉPERVIER. Ce dernier dispose d'un adjoint «Terre», chef des éléments Terre de l'opération ÉPERVIER.

### Moyens engagés

---

Les éléments de l'armée de Terre sont chargés essentiellement d'assurer la protection des sites de N'Djamena et de Moussoro ainsi que de participer à la défense aérienne.

#### *Effectifs moyens par armée*

Les effectifs (1.500 hommes) donnés ci-après sont ceux de février 1987 :

Armée de Terre : 600

Armée de l'Air : 800

Marine : 100

Tous sont du personnel de carrière ou sous contrat.

---

<sup>1</sup> Gouvernement d'union nationale de transition qui coiffe huit mouvements opposés à H. Habré et dirigé par Goukouni Weddeye

*Corps d'appartenance*

Unités de la FAR (relève du détachement Terre), 13<sup>ème</sup> RDP, ACA1 : 402 et 403<sup>ème</sup> RA (une batterie renforcée), Génie de l'Air

*Matériels majeurs*

16 Jaguar, 4 KC 135, 4 MIRAGE, 7 C160, 5 SA 330, missiles sol-air Hawks, deux sections missiles sol-air Crotale, postes de tir SATCP, 8 canons bitubes de 20, station radar « Œil Noir », missiles SA Stinger.

## II - CHRONOLOGIE



### 2-1 Planification

L'opération EPERVIER est d'abord précédée par deux opérations conduites par l'armée de l'Air (MUSARAIGNE et TRIONYX). Planifiée par l'état-major des armées (EMA), EPERVIER se déploie autour d'une composante aérienne significative stationnée essentiellement sur le site de N'Djamena.

### 2-2 Montée en puissance

- De **février à mars 1986**, déclenchement et montée en puissance du dispositif ;
  - du **22 mars au 13 novembre 1986**, *statu quo* et allègement ;
  - du **14 novembre 1986 au 31 mai 1987** : mise en place du plan «SAUVETEUR» qui vise à renforcer le dispositif. Ralliement des FAP<sup>2</sup> puis reconquête du nord du Tchad par les FANT (prise de Ouadi Doum, 22 .03.1987) ;
  - du **1<sup>er</sup> juin au 10 septembre 1987** : échec des FANT pour s'emparer d'Aouzou mais succès du raid en profondeur en territoire libyen (destruction de la base de Maaten as Sara). En riposte un Tupolev tente de bombarder les installations françaises de N'Djamena. Il sera abattu par un missile Hawk du 403<sup>ème</sup> RA.
- Septembre 1987 : réduction du dispositif d'EPERVIER (1.200 hommes).

<sup>2</sup> Forces Armées Populaires

## 2-3 Phases de déploiement

Depuis 1988 opération en cours.

## 2-4 Désengagement

Sans objet.

# III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

## 3-1 Dispositif de l'opération

Commandement opérationnel à l'ambassade de France à Niamey

Détachement à Agadez (1 chef de détachement, 1 équipe soutien, 1 équipe de liaison, 1 équipe de renseignement, 1 élément opérations)

Le dispositif EPERVIER, à N'Djamena, est en mesure d'évacuer le détachement en cas de détérioration de la situation. Ces extractions sont susceptibles de bénéficier d'un appui «Jaguar».

Pour CROIX DU SUD II le dispositif est inchangé. Le 43<sup>ème</sup> BIMA a relevé le commandement des opérations spéciales (COS).

Les éléments de l'armée de Terre sont chargés essentiellement d'assurer la protection des sites de **N'Djamena, Moussoro, Faya Largeau, Abéché** ainsi qu'une participation à la défense antiaérienne à haute, moyenne et basse altitude de la plate forme de N'Djamena dans un volume au rayon de 37 km centré sur la capitale et jusqu'à une altitude de 15.000 mètres.



Elle assure en outre :

- la protection du détachement d'assistance technique et de santé à **Kalaït**, soumis à des harcèlements,
- la sécurité de l'axe Est de Kalaït à Abéché,
- la couverture face à l'Est pour recueillir les FANT bousculées à partir du Soudan.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION



### 4-1 Opérationnel

Les forces libyennes ont été stoppées et les forces gouvernementales, appuyées et soutenues (soutien logistique des garnisons du BET notamment) par la France ont repris l'ascendant sur leurs adversaires. Le dispositif de dissuasion a parfaitement joué son rôle. En revanche les leçons tirées des derniers combats ont clairement indiqué que le contrôle de la bande d'Aouzou est impossible sans la destruction complète des bases aériennes de Tanoua et d'Al Wigh.

La décision de professionnaliser une partie (à hauteur de 50%) des deux régiments d'artillerie sol-air est une conséquence directe de leur déploiement sur ce théâtre.

### 4-2 Pertes humaines

Néant.

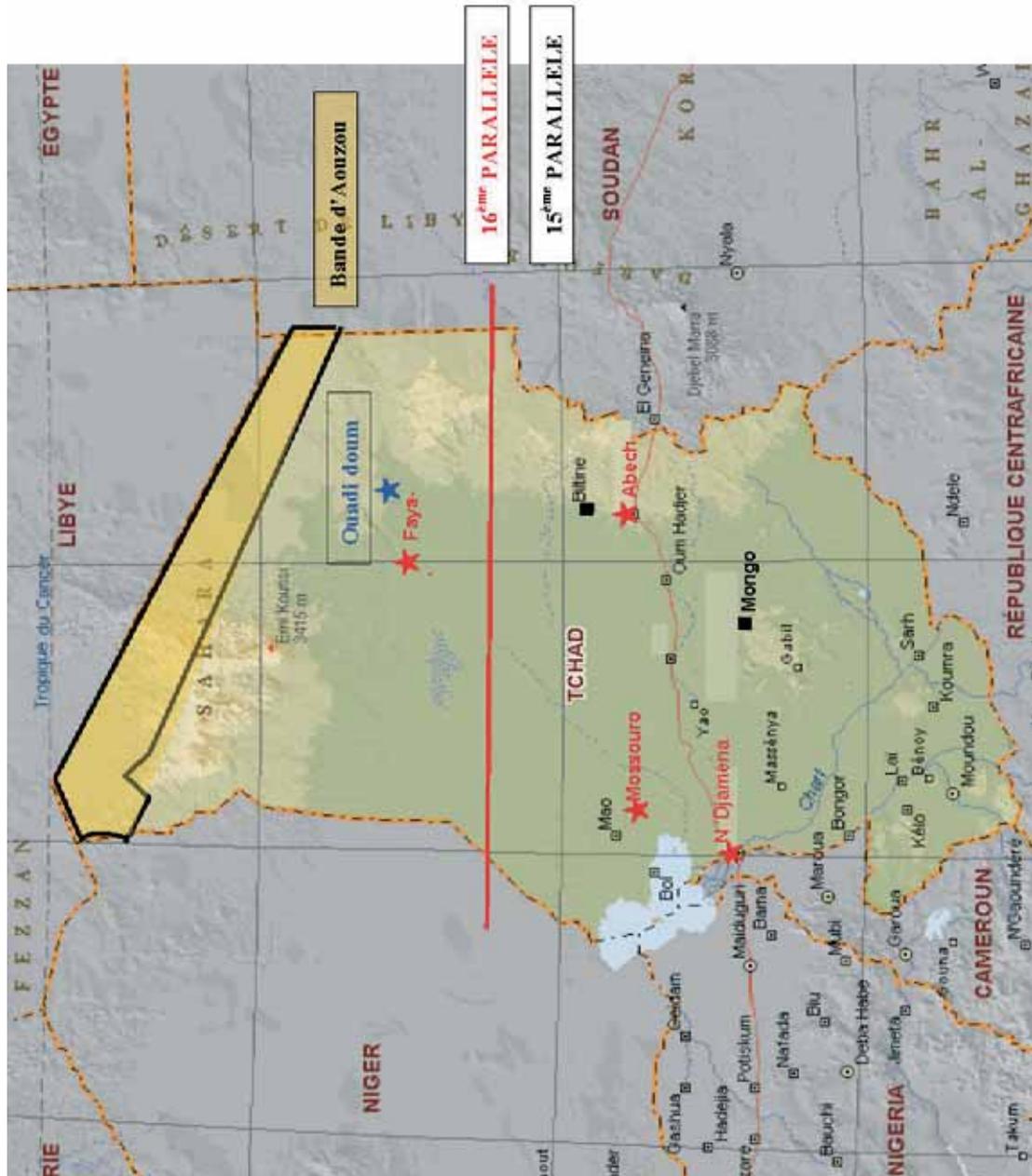
### 4-3 Pertes matérielles

1 SA 330 (25.01.1987).

### 4-4 Enseignements tirés

Les enseignements retirés des trois opérations antérieures (LIMOUSIN, TACAUD, MANTA) ont bien évidemment été pris en compte pour ÉPERVIER. Toutefois celle-ci est différente dans ses modes d'action puisqu'elle est essentiellement articulée autour de la dissuasion aérienne et antiaérienne (dominante). La composante «Terre», «tient» le terrain en bénéficiant de l'appui aérien rapproché. Bien qu'elle n'ait plus la prépondérance qu'elle avait dans le passé, elle assure toutefois la protection des moyens engagés dans l'action dominante.

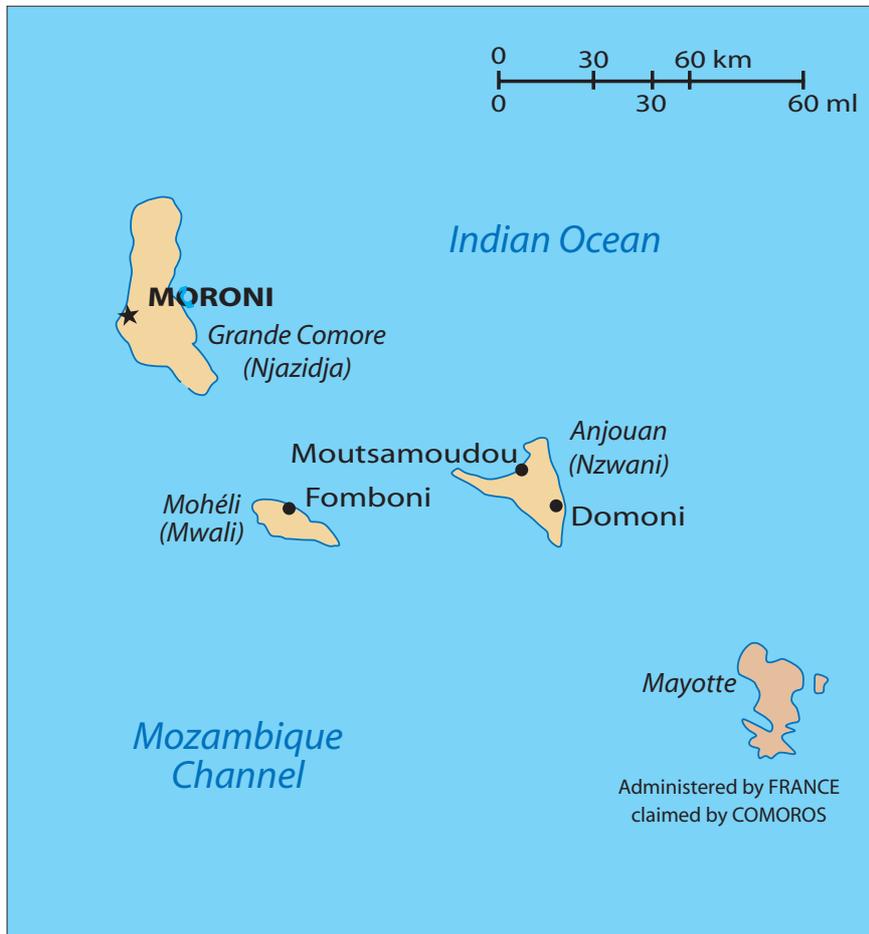
OPÉRATION ÉPÉRIER (FÉVRIER 1986)



# OSIDE

## COMORES

(7 DÉCEMBRE - 16 DÉCEMBRE 1989)





---

## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Intervention militaire visant à rétablir la légitimité gouvernementale dans un Etat de l'océan Indien auquel la France est liée par des accords<sup>1</sup> de défense et de coopération.

### 1-2 Mandat

Prendre le contrôle de la garde présidentielle comorienne et préserver la sécurité des 1.200 ressortissants français présents aux Comores. Ultérieurement, mise à disposition d'une assistance militaire technique destinée à encadrer les forces comoriennes et assurer la protection extérieure des Comores.

### 1-3 Durée de l'opération

Dix jours.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Archipel des Comores (Grande Comore, Anjouan, Mohéli)

### 1-5 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

---

Dans la nuit du 26 au 27 novembre 1989, le président des Comores, Ahmed Abdallah, est assassiné. Accusé d'être l'instigateur de cet assassinat, Bob Denard et ses mercenaires qui contrôlent la garde présidentielle (six cents hommes) et la réalité du pouvoir aux Comores, représentent une menace pour la stabilité de l'archipel. Un affrontement avec les forces armées comoriennes (FAC = cinq cents hommes) n'est pas à exclure. Déclenchée à la demande des autorités comoriennes, l'opération OSIDE vise à reprendre le contrôle de la garde présidentielle (GP) et à contraindre les mercenaires d'évacuer le pays.

---

<sup>1</sup> accords de défense conclus entre Paris et Moroni en 1978

### **Règles d'engagement**

Légitime défense et ouverture du feu uniquement sur les éléments qui se seront révélés hostiles par des tirs. L'emploi des armes à tir courbe est interdit compte tenu de leur dispersion.

### **Organisation du commandement**

Le commandant supérieur des forces armées zone sud de l'océan indien (COMSUP/FAZSOI) assume le contrôle opérationnel de l'opération. Il se tient en relation étroite avec l'ambassadeur de France.

### **Moyens engagés**

#### *Effectif moyen par armée*

Armée de Terre : 710

Armée de l'Air : pm

Marine : 490.

#### *Corps d'appartenance*

Outre les unités des FAZSOI, une unité élémentaire (UE) du 2<sup>ème</sup> REP en alerte à Djibouti ; un DAMI<sup>2</sup> du 1<sup>er</sup> RPIMa, le détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre (DETALAT) de Djibouti, un détachement du 11<sup>ème</sup> RPC, une antenne chirurgicale du 7<sup>ème</sup> RPCS.

#### *Matériels majeurs*

Terre : 5 hélicoptères de manœuvre (HM) SA 330

Air : 7 C160, 1 hélicoptère léger (HL) Alouette III

Marine : Aviso escorteur «PROTET», Batral «La GRANDIERE», Ravitailleur «MARNE», patrouilleurs «La BOUDEUSE» et «La RIEUSE», 1 avion Breguet Atlantic, 3 hélicoptères Super Frelon.

---

<sup>2</sup> Détachement d'assistance militaire d'instruction

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

En dépit de renseignements fragmentaires, le COMSUP/FAZSOI adresse, le 4 décembre, un plan d'opération à l'état-major des armées (EMA). Celui-ci valide ce plan et confirme le rôle du COMSUP/FAZSOI comme commandant de l'opération d'action extérieure (COAE), le commandant de la force navale est ALINDIEN.

### 2-2 Montée en puissance

A la Réunion : deux compagnies d'appelés, dont une parachutiste, la base arrière est aux ordres du commandant de la marine (COMAR).

A Mayotte : quatre compagnies de combat (deux du 2<sup>me</sup> RPIMa, un escadron du 1<sup>er</sup> REC, commandos marine, détachement du 1<sup>er</sup> RPIMa, une base logistique sous les ordres du commandant militaire de Mayotte (COMIL/Mayotte).

A bord du ravitailleur «La MARNE» un poste de commandement (PC) opération (COAE).

Jusqu'au 11 décembre, entraînement et phase de préparation à Mayotte.

### 2-3 Phases de déploiement

- Nuit du 12 décembre, appareillage de la flotte en direction de la Grande Comore
- 14 décembre, confirmation et montage de l'opération « en douceur».
- 15 décembre, saisie des objectifs (aéroport d'Hahaya, Kandani, camp de Hombo à Anjouan) après vérification de la démilitarisation des installations militaires conformément aux garanties données par les mercenaires à l'issue des négociations. Départ de Bob Denard et de vingt-deux mercenaires pour l'Afrique du Sud. Le vendredi 15 au soir la totalité de la garde présidentielle est regroupée au camp de Kandani.
- Toutes les forces ont quitté la zone le 15 soir. Seul le DAMI et une section du 2<sup>me</sup> RPIMa sont restés aux Comores. Un élément est maintenu momentanément en alerte à La Réunion (une compagnie aéroportée et deux C160) pour faire face à une aggravation éventuelle de la situation.

### 2-4 Désengagement

- 16 décembre 1989 à 13h00Z, fin officielle de l'opération OSIDE. Le DAMI du 1<sup>er</sup> RPIMa poursuit sa mission d'encadrement de la GP (devenue force comorienne de sécurité - FCS) au titre de l'assistance militaire technique jusqu'au 8 janvier 1990.
- A partir de cette date l'élément DAMI/CASTOR<sup>3</sup> ne comprend plus que vingt-six hommes du 1<sup>er</sup> RPIMa.

---

<sup>3</sup> Cette mission s'achèvera en mai 1991

### III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

#### 3-1 Dispositif de l'opération

Dans cette opération on peut distinguer deux grandes phases :

- 1<sup>ère</sup> phase : Phase de montée en puissance et de gesticulation qui vise à préparer et à montrer la force pour persuader Bob Denard que toute résistance serait vaine, elle couvre la période du 07 au 15/12/89.
- 2<sup>ème</sup> phase : La deuxième phase dite d'exécution, s'est déroulée en quelques heures, dès qu'il est devenu clair que, sauf accident imprévisible, les mercenaires abandonneraient la partie sans combattre.

#### 3-2 Cartographie

La conduite de l'opération a été facilitée par une très bonne connaissance du terrain de l'île de Mohéli car une mise à jour détaillée et récente de la documentation avait été effectuée en septembre par un officier de l'état-major à l'occasion d'un exercice franco-comorien dans l'archipel. En revanche, elle était incomplète pour la grande Comore et Anjouan où existait un manque de documents photographiques récents sur certaines parties des îles et de renseignements précis sur plusieurs zones susceptibles de recevoir des plageages ou des sauts. En outre, la difficulté de trouver outre-mer un laboratoire photo susceptible de développer les films des reconnaissances aériennes a été un handicap. A cette occasion est apparu le besoin de disposer, sur zone, de **laboratoires mobiles** pour le développement et le tirage des photos.

### IV - BILAN DE L'OPÉRATION

#### 4-1 Opérationnel

Cette opération combinée réussie a engagé près de **1.400 hommes** à neuf mille kilomètres de la métropole. Elle a été menée en souplesse, sans effusion de sang, sans le moindre accident ou incident. La pression exercée sur Bob Denard par l'importance du dispositif militaire mis en place à Mayotte a été, selon son propre aveu, déterminante dans sa décision de quitter le territoire.

Elle a mis en évidence une organisation du commandement interarmées bien adaptée à la situation, une fiabilité éprouvée de nos moyens de transmission protégée à longue portée, permettant l'échange rapide d'informations et le commandement à la voix à plusieurs milliers de kilomètres de distance.

La place du COAE à bord d'un bâtiment à la mer a toutefois fait l'objet de nombreuses critiques de la part de la Marine qui a mis en relief qu'en exerçant son commandement à bord de «La MARNE», le COAE :

- a compliqué ses transmissions en s'imposant le relais supplémentaire de son centre de transmissions de Saint Denis lorsqu'il s'adressait aux troupes en attente à Mayotte ou à la Réunion,

- s'est privé de liaisons téléphoniques protégées avec les ambassades,
- s'est interdit tout contact personnel avec les médias.

L'embarquement sur un bâtiment de la force navale doit être limité aux commandants tactiques (commandement tactique terrestre ou COMTACTER, air ou COMTACAIR, aéroporté).

- Le degré de fiabilité du réseau P et T local détermine la nature des moyens de renforcement à mettre en place pour établir la liaison avec le centre opérationnel des armées (COA) : THOMFAX et moyens chiffants d'extrémité seuls ou avec INMARSAT. Les Comores, où nous ne disposions d'aucun moyen de transmission particulier, constituaient à cet égard le cas le plus défavorable.
- Enfin cette opération a souligné les carences concernant la mise à jour de la documentation opérationnelle, dans la collecte, la transmission et l'exploitation du renseignement.

À l'instar de l'opération VICTOR à Ouvéa (Nouvelle Calédonie), il apparaît que ce type d'opération présente un caractère militaire peu classique et préfigure les opérations spéciales à venir.

#### 4-2 Pertes humaines

Néant.

#### 4-3 Pertes matérielles

Néant.

#### 4-4 Enseignements tirés

##### Pour ce qui concerne la préparation

- **L'information réciproque** des responsables de haut niveau (ministères, organismes centraux) s'avère nécessaire lorsqu'une opération se prépare. En outre il s'est révélé très positif que l'exécutant (chef de corps du 1<sup>er</sup> RPIMa) ait participé à la réunion qui s'est tenue au COA. Ceci a permis de connaître la lettre mais aussi de comprendre l'esprit de la logique qui a procédé aux décisions. Les autorités centrales et l'exécutant local étaient parfaitement en phase.
- La **dissuasion** est un facteur très important pour le dénouement des crises. Le déploiement des moyens militaires doit toujours laisser supposer qu'ils seront utilisés. Il ne faut jamais laisser penser qu'ils ne le seront pas.
- Les moyens engagés dans une configuration doivent rester capables d'accomplir d'autres missions éventuelles (exemple : avion C160 affecté au transport d'hélicoptères SA 330, puis aux aérologages).

##### Pour ce qui concerne l'exécution

- **L'information** des différentes autorités de la zone concernée (attaché de défense, chefs militaires, ambassades, préfets) est nécessaire. Le choix du moment reste important : avant le déclenchement ou à un certain moment de l'opération. Le niveau de discrétion doit être soigneusement pesé en fonction des circuits de transmission utilisés.

- Le **renseignement** doit être **actualisé** en permanence : mise à jour de la documentation existante, établissement de synthèses et diffusion au COAE, adaptation du plan de recherche à la situation locale, exploitation des missions photographiques. Par ailleurs cette opération a mis en évidence l'obligation de faire effort dans deux directions :
  - La collaboration entre les différents services spécialisés,
  - Inciter les coopérants militaires<sup>4</sup> à l'étranger à mieux s'impliquer dans la recherche du renseignement.
- L'organisation au niveau des différentes **forces spéciales** de séquences d'entraînements en commun pour régler, dès le temps de paix, les détails techniques qui peuvent avoir au combat une importance déterminante (**compatibilité des postes radio**, harmonisation des procédures, échanges de savoir-faire particuliers). Cette opération a bien mis en lumière l'exigence pour la France de disposer d'un « corps » de forces spéciales plus homogène.
- L'emploi des liaisons téléphoniques (SYRACUSE, INMARSAT en particulier) entre EMA et COAE doit obligatoirement être doublé par un écrit, de préférence sous forme de message pour les raisons suivantes :
  - formulation de la pensée avec plus de précision,
  - suivi de la situation par les états-majors et les autorités,
  - archivage permettant la préservation des droits.
- La conduite vis à vis des **médias** doit faire l'objet d'un paragraphe de la directive du chef d'état-major des armées (CEMA). La seule autorité habilitée à donner des informations aux médias sur le terrain est le représentant du service d'information et de relation publique des armées (SIRPA) placé auprès du COAE. La manœuvre des médias, dont le cabinet du ministre de la Défense a conservé la direction tout au long de la crise, a été dans l'ensemble bien maîtrisée, même si d'inévitables distorsions sont apparues entre ceux qui mènent l'action et ceux qui la commentent.
- Dans le domaine de la **logistique**, le rôle primordial de la plate-forme de Mayotte s'est avéré totalement pertinent. Plus de 1.400 hommes et 117 tonnes de fret y ont transité.

### Pour ce qui concerne le démontage

---

- L'opération n'est terminée qu'une fois le démontage effectué. Ce dernier doit faire l'objet d'un message de l'EMA qui fixe avec précision la fin de l'opération.
- Un compte rendu écrit est demandé au COAE ; un compte rendu oral est présenté à l'EMA et aux différentes autorités. S'y ajoutera le plus souvent un «debriefing» en retour de mission.
- Enfin, il a été souligné la valeur des exécutants qui ont fait la preuve de leur aptitude aux actions spéciales et aux changements rapides de posture.

---

<sup>4</sup> Le centre d'exploitation du renseignement militaire (CERM) insistera sur la nécessité de sensibiliser tous nos coopérants sur l'importance de leur mission de renseignement ouvert.

## V - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### 5-1 Généralités

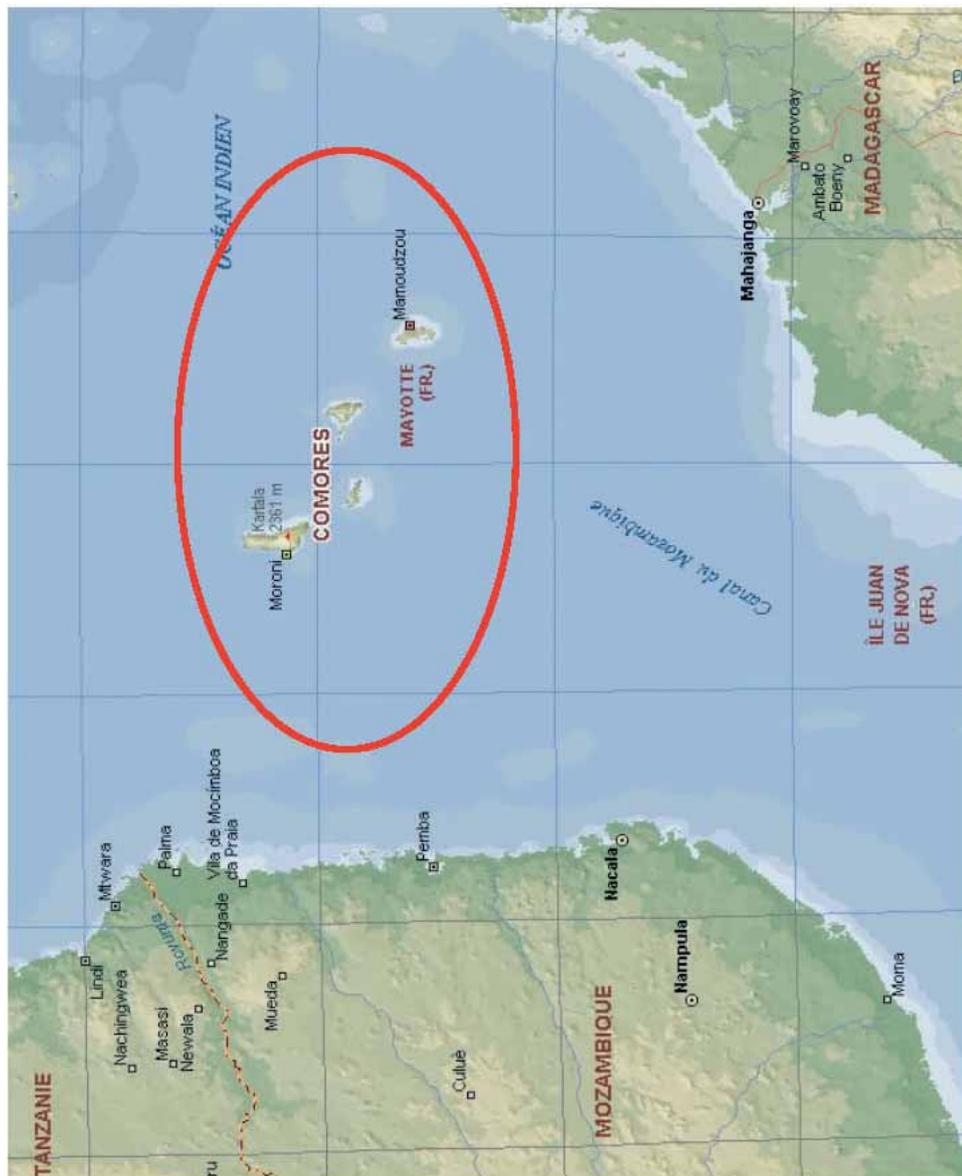
La République Fédérale Islamique des Comores (RFIC) regroupe les trois îles de la **Grande Comore, Anjouan** et **Moheli** situées au nord du canal du Mozambique à 350 kilomètres des côtes mozambicaines et malgaches et à 1.500 kilomètres de la Réunion. D'une superficie totale de 1.865 km<sup>2</sup> sa population est de l'ordre de 437.000 habitants dont 1.200 Français.

Les forces de défense comoriennes comprennent :

- L'armée de terre, portant l'appellation de Forces Armées Comoriennes (FAC). Elle compte six cents hommes. Elle dispose de peu de moyens et sa valeur opérationnelle est faible.
- La gendarmerie, avec un effectif de quatre cents hommes, est présente dans les trois îles; elle est en charge de deux vedettes côtières de surveillance maritime et de l'hélicoptère présidentiel.
- La garde présidentielle (GP) relève directement et exclusivement du président de la République. C'est une unité bien équipée, entraînée et de bonne valeur opérationnelle. Forte de cinq cents hommes, repartis en quatre compagnies de combat dotées de quelques appuis (mitrailleuses de 12,7 et de 14,5, de mortiers 120 et 82 ainsi que de lance-roquettes anti-char RPG) elle contrôle les points stratégiques en Grande Comore et à Anjouan. Encadrée par une trentaine de mercenaires elle a concentré ses efforts sur les points de la Grande Comore (côte ouest, aéroports, capitale, bâtiments administratifs, plages de débarquement, route littorale). Son financement est assuré par l'Afrique du Sud.

En 1989, vingt sept assistants militaires français, dont plus de la moitié au titre de la gendarmerie nationale, occupent des postes de conseillers, d'instructeurs dans l'armée de Terre, la gendarmerie et le service de santé. A cette date il n'y a pas d'attaché militaire (AD) permanent ou non-résident aux Comores. Cette situation peut expliquer la carence en renseignements au début de la crise.

OPÉRATION OSIDE (7 DÉCEMBRE - 16 DÉCEMBRE 1989)



# NOROIT

## RWANDA

(OCTOBRE 1990 - DÉCEMBRE 1993)





---

## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

1. Protection de ressortissants incluant la préparation de leur évacuation éventuelle, avec exécution partielle de certains volets de cette mission.
2. Opération de maintien de la paix par l'entretien d'une présence dissuasive et l'assistance opérationnelle au profit des autorités légitimes locales.

### 1-2 Mandat

Initialement : intervention se situant dans le cadre de l'accord d'assistance militaire technique passé entre la France et le Rwanda en 1975. Le développement de troubles et de violences à Kigali début octobre 90, suscite des craintes quant à la sécurité des expatriés français et étrangers.

### 1-3 Durée de l'opération

Du 4 octobre 1990 au 13 décembre 1993 (3 ans et 2 mois).

### 1-4 Zones ou pays concernés

Rwanda, principalement régions et villes de Kigali et Ruhengeri (ponctuellement, sud du pays).

### 1-5 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

---

Troubles intérieurs d'origine ethniques, attisés par une intervention, le 1<sup>er</sup> octobre 1990, de forces rebelles (Front Patriotique Rwandais, FPR). Ces troupes viennent de l'extérieur (Ouganda) et sont soutenues par lui. Ces troubles font peser une menace importante sur la sécurité des ressortissants étrangers et la stabilité du régime légal du pays.

L'opération a été menée en coopération avec un élément des forces armées belges.

#### Règles d'engagement

---

Accent mis sur la présence dissuasive (au besoin, par démonstration de force), l'emploi de la force n'étant qu'en dernier recours (légitime défense de soi-même ou des personnes à protéger, ou impossibilité de remplir autrement la mission).

## Organisation du commandement

L'opération a été déclenchée sur ordres directs émanant de l'état-major des armées (EMA) à la demande de l'attaché de défense (AD) à Kigali et initialement dirigée par celui-ci en coopération avec les Commandants des éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) et d'EPERVIER.

21/10/90 : Prise de commandement de l'opération Noroît par le chef de corps du 8<sup>ème</sup> RPIMa.

06/12/90 : Le commandement de l'opération repasse à l'Attaché de défense à Kigali.



## Moyens engagés

1 état-major tactique (EMT) à deux compagnies motorisée et aéroportée (TAP).

1 équipe du 13<sup>ème</sup> RDP, 1 équipe INMARSAT.

A compter de décembre 90 :

1 EMT à 1 compagnie tournante. (détachement renforcé à la demande par 1 à 3 compagnies supplémentaires venant des forces prépositionnées et/ou des éléments Guépard, en cas de crise aiguë).

A compter d'avril 91 détachement d'assistance militaire d'instruction (DAMI / 11° DP).

*Effectifs moyens par armée*

armée de Terre : environ 350 hommes (200 à partir de décembre 90).

armée de l'Air : équipages de 2 à 4 C 160

*Corps d'appartenance (successivement en fonction des relèves)*

2<sup>ème</sup> REP, 3<sup>ème</sup> RPIMa, 8<sup>ème</sup> RPIMa, 2<sup>ème</sup> RIMa, 1<sup>er</sup> RPIMa, 6<sup>ème</sup> RPIMa, 21<sup>ème</sup> RIMa, 1<sup>er</sup> RI.

*Matériels majeurs*

Terre : 1 SUMB radio TRCT, 1 et 2 jeeps 2 MF.

Véhicules gamme commerciale (4X4 Toyota, et autres) affrétés / réquisitionnés par les forces armées rwandaises.

En février 92, renforcement en véhicules militaires provenant du parc Guépard de Libreville (Gabon).

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

L'AD Kigali disposait d'un plan détaillé organisant l'évacuation des ressortissants français, en particulier à Kigali, et possédait une liste à jour de ces personnes et de leur lieu d'implantation.

### 2-2 Montée en puissance

Les forces prépositionnées (EFAO et EPERVIER) ainsi que les détachements Guépard en métropole sont alertés en milieu de nuit du 3 au 4 octobre 1990.

Un EMT et une compagnie des EFAO (4<sup>ème</sup> compagnie du 2<sup>ème</sup> REP) arrivent à Kigali le 4 octobre à 19 h 00 en provenance de Bangui, et se déploient pour assurer la sécurité d'installations prioritaires (dont l'ambassade).

Le 5 octobre à 10 heures arrivent un EMT et deux compagnies belges, qui assurent en particulier le contrôle de l'aéroport, puis à 11 h 00 la 3<sup>ème</sup> compagnie du 3<sup>ème</sup> RPIMa en provenance d'EPERVIER (Tchad).

### 2-3 Phases de déploiement

#### Mode d'action

Etre prêt au plus vite à conduire l'évacuation des ressortissants étrangers de Kigali par :

- 1°) prise de contrôle et protection des 2 points de recueil, du centre de regroupement et de l'ambassade ;
- 2°) escorte / protection des ressortissants vers le centre d'évacuation (aéroport) ;
- 3°) formalités d'embarquement et évacuation (voie aérienne).

Au coup par coup, extraction et escorte d'isolés ou de groupes menacés.

#### Opérations menées

*1<sup>ère</sup> phase - 05 au 16/10/1990* : Evacuation de ressortissants et aide au rétablissement de l'ordre.

Dans la nuit du 04 au 05/10, et jusqu'au matin, échanges de tirs entre factions dans Kigali. La décision d'évacuation est prise.

Le 05/10 à 15 h 00, début des évacuations de Kigali (250 ressortissants).

Le 06/10, évacuation de 530 autres civils.

Le 07/10, mise en place d'une section à Ruhengeri où une menace contre les ressortissants a été signalée.

Le 08/10, évacuation sous escorte de 170 civils de Ruhengeri sur l'aéroport de Kigali.

Entre temps, les éléments en alerte Guépard (8<sup>ème</sup> RPIMa) ont fait mouvement pour relever les EFAO et le dispositif EPERVIER.

La présence dissuasive des forces françaises et belges dans Kigali (protection de sites sensibles, patrouilles) contribue au retour au calme dans la capitale.

*2<sup>ème</sup> phase - 17/10 au 05/12/90* : relèves et allègement du dispositif.

Un EMT et deux compagnies du 8<sup>ème</sup> RPIMa relèvent sur place les unités précédentes qui rejoignent les EFAO et le dispositif EPERVIER. Le chef de corps du 8<sup>ème</sup> RPIMa est désigné comme COMOPS Noroît.

Le poste de commandement (PC) Noroît est installé à l'hôtel Méridien.

Le 29/10, les forces belges quittent le Rwanda et le détachement Noroît reçoit la mission de contrôler l'aéroport en lieu et place des Forces Armées Rwandaises (FAR).

Entre le 26 et le 30/11, le dispositif est allégé par retour aux EFAO, d'abord d'une compagnie du 8<sup>ème</sup> RPIMa puis de l'équipe 13<sup>ème</sup> RDP et de la station TRCT 1.

Le 06/12/90, le commandement de l'opération Noroît est remis à l'AD Kigali, chef de la Mission d'Assistance Militaire auprès des FAR.

*3<sup>ème</sup> phase - 12/90 à 12/93* : mission de présence, protection des ressortissants et assistance aux FAR.

Pendant toute cette période, le Détachement Noroît (un EMT et une compagnie, aux ordres d'un commandant de détachement [COMDET] ) est relevé tous les 4 mois. Il assure la sécurité de l'aéroport, de l'ambassade et des ressortissants français restant à Kigali. Il assure des missions de patrouilles jusqu'à 10 kilomètres au nord de Kigali.

Dans ce cadre, il poursuit son entraînement (notamment au tir) et aide à la reconstitution et à l'instruction des unités des FAR.

A compter d'avril 91, un DAMI fourni par la 11<sup>ème</sup> DP est implanté à Ruhengeri. Il dépend de l'AD Kigali / COMOPS (commandant de l'opération) Noroît et non pas du COMDET.

De juin à août 92, ce DAMI est renforcé en cadres du 35<sup>ème</sup> RAP (EFAO) pour dispenser une instruction spécifique artillerie aux FAR, et, en novembre, de personnels génie pour les sensibiliser au danger des mines et pièges.

En juin 92, le Détachement Noroît réceptionne et distribue aux FAR, en liaison avec le DAMI, le matériel militaire attribué par la France pour l'équipement des FAR.

Les seules activités opérationnelles ont lieu, d'abord en février 92 où la compagnie du 2<sup>ème</sup> REP, constituant alors le Détachement Noroît, doit intervenir dans le sud du pays où des troubles ont éclaté, pour secourir et évacuer un certain nombre de ressortissants.

Ensuite, en février 93, face à une offensive majeure du FPR, la France doit conduire une opération, baptisée VOLCAN, pour évacuer soixante-sept expatriés menacés à Ruhengeri. (Voir fiche d'opération « VOLCAN »).

Le Détachement Noroît passe alors à une EMT, quatre Compagnies, une section de mortiers lourds (SML) et une antenne chirurgicale aérotransportable (ACA), venant des EFAO et des forces prépositionnées, avant d'être à nouveau allégé (2 compagnies) courant mars.

En octobre 93, le coup d'état survenu au Burundi fait monter la tension mais sans conséquence sur le dispositif Noroît, pas plus que l'incursion meurtrière du FPR à la frontière nord en novembre.

Toutefois le détachement a été sollicité pour aider le gouvernement Rwandais et certaines organisations non gouvernementales (ONG) à assurer l'assistance humanitaire que ces événements ont rendue nécessaire, en l'occurrence : déchargement et acheminement de fret à partir de l'aérodrome de Kigali.

Fin 93, l'application des accords d'Arusha (signés le 4 août 1993 entre le gouvernement Rwandais et les forces dissidentes du FPR), et le déploiement prévu d'une force de l'Organisation des Nations Unies (ONU), la MINUAR, conduisent la France, en accord avec le gouvernement Rwandais, à mettre fin à l'opération Noroît.

Les dernières semaines de présence française sont marquées par des passations de consignes avec des éléments de reconnaissance ou précurseurs de la MINUAR.

## **2-4 Désengagement**

Réalisé par le dernier détachement fourni par le 3<sup>ème</sup> RPIMa, il s'est effectué de fin novembre au 13 décembre 1993, avec un soutien actif des EFAO. Il a nécessité sept rotations de C 130 et neuf de C 160 sur Kigali-Bangui, et deux rotations de DC8 sur la métropole (personnels seulement). 32 véhicules et 123 tonnes de matériels divers ont été ramenés à Bangui. Le matériel organique du 3<sup>ème</sup> RPIMa n'a pu être rapatrié qu'avec plusieurs semaines de retard à cause de la faible capacité d'emport des DC 8.

## **III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT**

**3-1 Dispositif de l'opération :** voir carte

### **3-2 Cartographie**

Certains COMDET ont souligné la qualité de la documentation obtenue auprès du CMIDOME (centre militaire d'information et de documentation de l'outre-mer et l'étranger).

## **IV - BILAN DE L'OPÉRATION**

### **4-1 Opérationnel**

Plusieurs centaines de ressortissants secourus, protégés et évacués.

Installations désignées (dont l'aéroport) et personnels diplomatiques (ou assimilés) protégés en permanence.

Dissuasion réussie du FPR à conduire des actions de force dans et à proximité de Kigali.

Participation à l'instruction, l'équipement et la réorganisation des FAR.

### **4-2 Pertes humaines**

Néant.

### **4-3 Pertes matérielles**

Néant (véhicules de complément hors service remplacés sur le champ par le bailleur).

#### 4-4 Enseignements tirés

##### Déploiement

---

La rapidité d'intervention initiale n'a été possible que du fait de la disponibilité immédiate des forces prépositionnées et des moyens pour les acheminer. Le système d'alerte Guépard a prouvé son efficacité et sa souplesse pour, d'une part compléter temporairement les détachements pré positionnés et d'autre part, assurer la relève des premiers éléments Noroît avec des modules cohérents et homogènes.

Ces qualités ont également joué chaque fois qu'il a été nécessaire de renforcer temporairement ou pour une plus longue durée, le détachement Noroît.

##### Composition des unités

---

Un respect maximum des liens organiques (EMT, compagnie Noroît, compagnie en provenance des EFAO par exemple) a été un gage de cohésion et donc d'efficacité dans une mission marquée par l'imprévisibilité et la versatilité des situations et le nécessaire contrôle de la violence au plus bas niveau.

##### Equipement

---

Pendant plus de trois ans, les détachements Noroît successifs se sont transmis un parc véhicules disparate, insuffisant, peu militaire, parfois vétuste voire obsolète et pas toujours adapté. Dans certaines conditions, cette piètre image d'un détachement militaire français à l'étranger aurait pu être préjudiciable au bon accomplissement de la mission (heureusement la couverture médiatique était pratiquement inexistante).

Il est aussi souligné la nécessité de disposer de moyens de transmissions compatibles avec les moyens civils de la gamme commerciale (type Motorola par exemple) dans les opérations d'évacuation de ressortissants.

##### Soutien logistique

---

Le soutien apporté par les EFAO a été adapté et suffisant dans l'ambiance où s'est déroulée l'opération. Les ressources locales permettaient au détachement d'être pratiquement auto-suffisant. Ce soutien aurait cependant été plus simple, aux plans administratif et financier, si le détachement avait été classé en 1<sup>ère</sup> catégorie (au lieu de 2<sup>ème</sup>). De même, un chef des services administratifs et financiers du corps des commissaires aurait dû être affecté au détachement.

Par ailleurs, si la situation s'était dégradée au point de couper le détachement de la ressource locale (vivres, eau, carburant, soutien santé), aucun ordre administratif et logistique (OAL) n'existant, les EFAO auraient dû improviser dans l'urgence un soutien logistique adapté à la situation, sachant que le potentiel aérien ne permettait, en vie courante, qu'une liaison C 160 tous les 15 jours sur Kigali.

Les deux points précédents semblent être la conséquence du fait que Noroît n'était initialement considérée depuis Paris que comme une opération ponctuelle de RESEVAC, et qu'elle s'est installée dans la durée sans avoir été véritablement planifiée pour cela (une très grande indécision a d'ailleurs présidé à la détermination de la date de démontage de Noroît, toujours repoussée, à partir d'août 93, date de signature des accords d'Arusha).

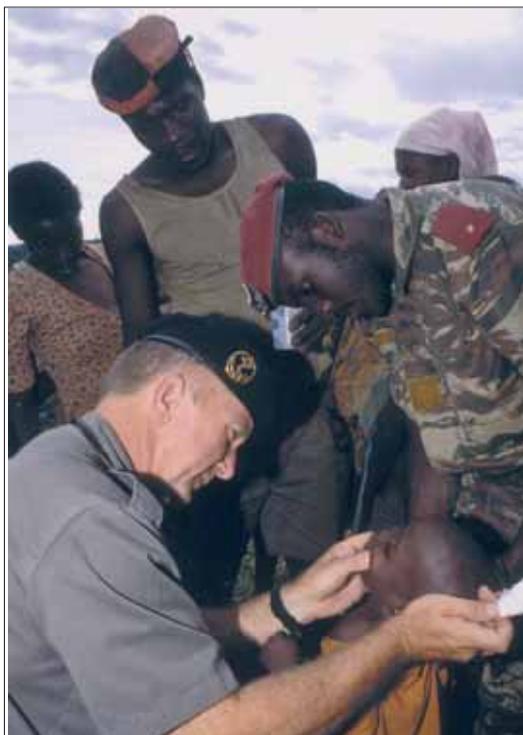
## V – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### 5-1 Généralités

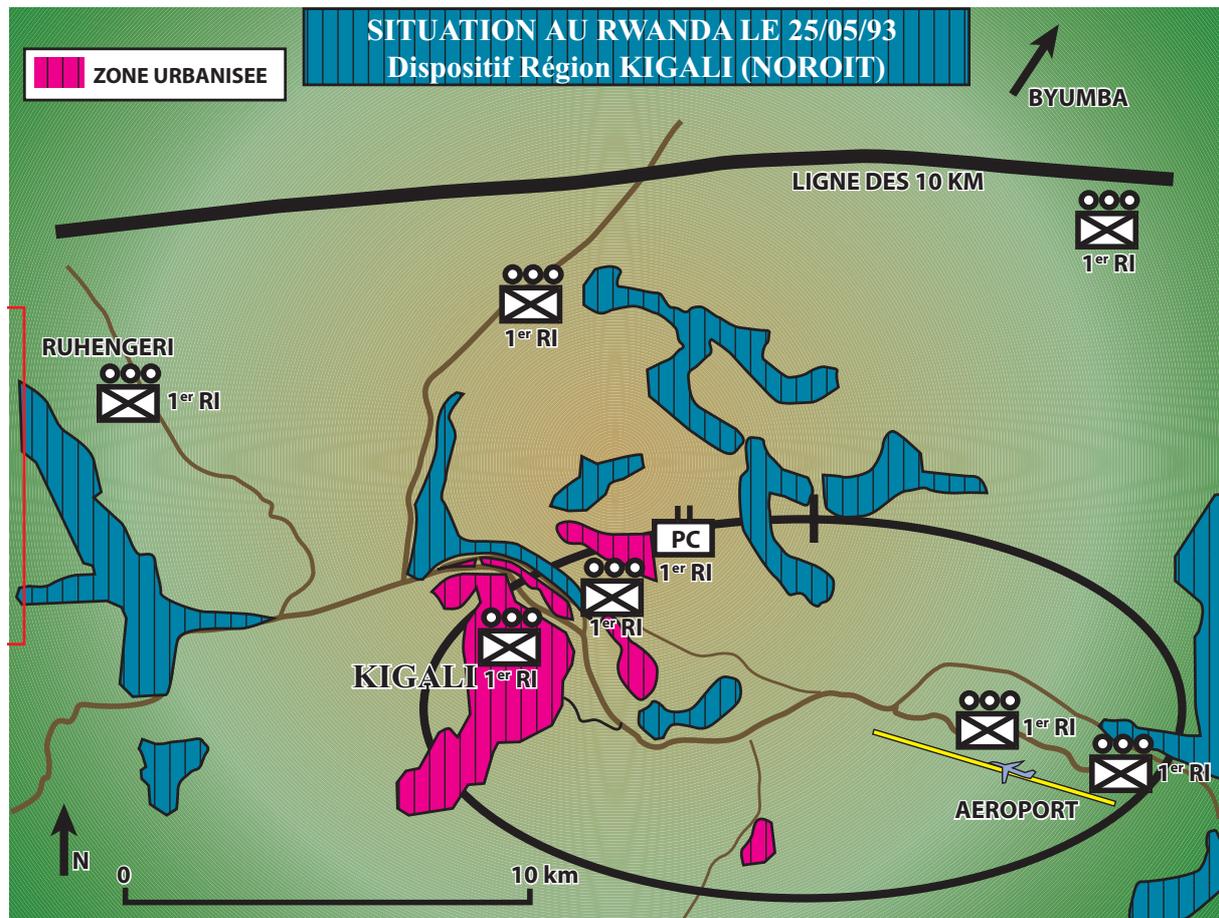
Aux détachements Noroît successifs, le Rwanda est apparu, par contraste avec beaucoup d'autres pays d'Afrique, comme un pays aux infrastructures développées, en bon état, et à l'économie (essentiellement rurale) florissante. Malgré une guerre civile quasiment endémique depuis trois ans, l'administration reste efficace et, sauf accès de violence localisés, l'ordre est maintenu sans déploiement de forces particulier. La population est pacifique, mais fataliste, et se montre amicale à l'égard des éléments militaires français.

Ces remarques sont particulièrement valables pour la capitale Kigali et son aéroport, mais aussi tout au long du réseau routier principal et même pour les agglomérations secondaires.

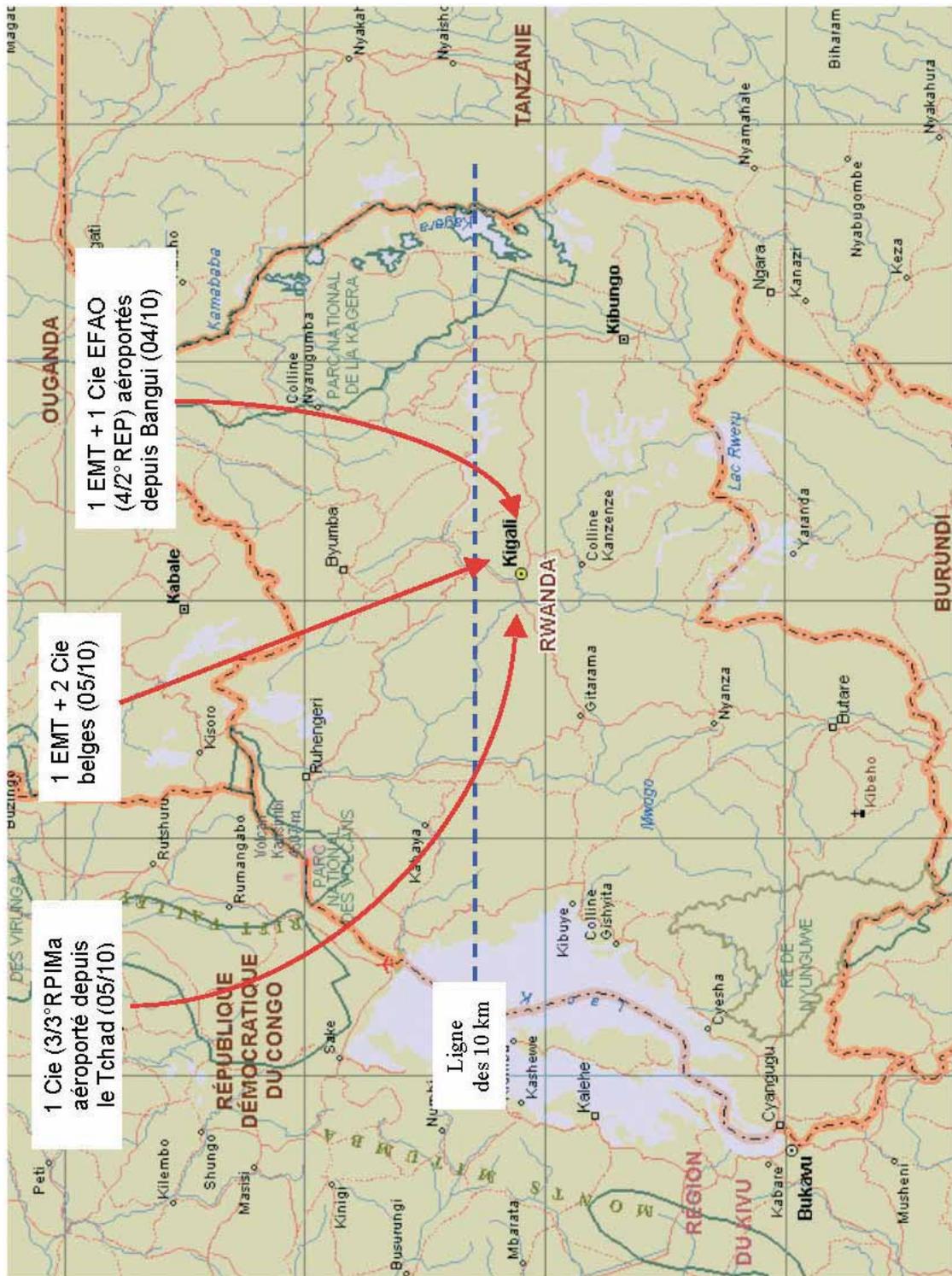
Le relief vallonné et la végétation sont agréables, bien que difficilement pénétrables en véhicules hors des axes principaux. Le climat est sain et tempéré (climat tropical, tempéré par l'altitude) et permet toutes les activités d'entraînement militaire sans restrictions.



### MISE EN PLACE



**OPÉRATION NOROIT (OCTOBRE 1990 - DÉCEMBRE 1993)**





# VOLCAN

## KIGALI, RUHENGERI- RWANDA (FÉVRIER 1993)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Extraction et évacuation de ressortissants.

### 1-2 Mandat

Extraire soixante-sept ressortissants étrangers de Ruhengeri (Rwanda), les escorter en sûreté jusqu'à Kigali et être prêt, éventuellement, à les évacuer par voie aérienne depuis l'aérodrome de Kigali.

### 1-3 Durée de l'opération

Quarante huit heures (entre le 9 et le 11 février 1993).

### 1-4 Zones ou pays concernés

Rwanda / régions de Kigali et Ruhengeri.

### 1-5 Situation géopolitique

Le FPR (Front Patriotique Rwandais) est l'émanation de l'ethnie minoritaire tutsie (10% de la population du Rwanda), forcée en grande partie à l'exil en Ouganda après l'indépendance du pays (1962) par la majorité hutue. Les tutsis avaient dominé le pays pendant des siècles, et même au début de la période coloniale (d'abord allemande puis belge), jusqu'à ce que la démocratisation soit amorcée par les Belges en fin de leur mandat. Cette évolution a entraîné, à l'indépendance, la prise du pouvoir par les hutus. L'objectif du FPR est de reconquérir ce pouvoir. Ils ont le soutien de l'Ouganda dont ils servent plus ou moins consciemment, les visées expansionnistes de son président.

Les forces du FPR représentent une dizaine de milliers de combattants. Ces effectifs sont répartis de façon sensiblement égale de part et d'autre de la frontière avec l'Ouganda. L'organisation est en bataillons (450 hommes) et brigades (trois bataillons avec appuis et soutiens). Leurs modes d'action privilégiés incluent l'infiltration par petits éléments, y compris de nuit, puis le regroupement afin d'attaquer avec une supériorité notable et des appuis feu efficaces. En situation défavorable, ils pratiquent l'esquive, jusqu'à se réfugier au besoin au-delà de la frontière ougandaise.

## 1-6 Caractéristiques de l'opération

### Contexte de l'intervention

Le 8 février 1993, les forces dissidentes rwandaises du FPR (Front Patriotique Rwandais) lancent une attaque d'envergure depuis la frontière avec l'Ouganda vers le sud. Les Forces Armées Rwandaises (FAR) sont repoussées jusqu'à la ville de Ruhengeri où le front se stabilise momentanément.

Soixante-sept ressortissants étrangers (français, belges, canadiens, américains, italiens, espagnols, allemands, suisses et polonais), qui résident à Ruhengeri, se trouvent bloqués au milieu de la zone des combats.

Le détachement Noroît (un état-major tactique (EMT) et une compagnie) envoie un élément de commandement et de reconnaissance vers Ruhengeri où se trouve encore un assistant militaire français.

Les éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) de Bouar sont mis en alerte en fin d'après midi du 8 février.

### Règles d'engagement

Légitime défense étendue aux personnes protégées et aux évacués.

### Organisation du commandement

Le commandant opérationnel de l'opération VOLCAN (COMOPS/VOLCAN), désigné par le chef d'état-major des armées (CEMA), arrive à Kigali venant de Paris, le 9 février au matin.

Il agit en liaison directe avec le centre opérationnel interarmées de l'état-major des armées (COIA/EMA) et dispose sur place des moyens de l'Attaché de Défense à Kigali, COMOPS Noroît, ainsi que du chef de corps et d'un état-major réduit du 21<sup>ème</sup> RIMa (EFAO).

### Moyens engagés

Un EMT réduit et une compagnie du 21<sup>ème</sup> RIMa.

Deux C 160 Transall

*Effectifs moyens par armée*

armée de Terre : 180

armée de l'Air : équipages des deux C 160

*Corps d'appartenance*

21<sup>ème</sup> RIMa (Détachements Noroît et EFAO).

*Matériels majeurs*

Terre : véhicules de complément de l'opération Noroît

Air : deux C 160

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Le COMOPS a reçu sa mission directement au COIA, le 8 février.

Le 9, à Kigali, avec l'EM Noroît, renseigné par l'élément avancé et l'assistant militaire à Ruhengeri, il détermine quatre modes d'actions (MA) possibles pour récupérer les ressortissants de Ruhengeri. A 17h30, ces MA sont soumis au COIA qui lance l'opération baptisée VOLCAN le 10/02 à 0h00.

### 2-2 Montée en puissance

L'EMT réduit et la 4<sup>ème</sup> compagnie du 21<sup>ème</sup> RIMa arrivent à Kigali depuis Bangui, le 9/02 à 5h00 du matin.

Dans la journée, la 4<sup>ème</sup> compagnie relève la 1<sup>ère</sup>, affectée à l'opération NOROÎT, et qui connaît mieux la région.

### 2-3 Phases de déploiement

#### Modes d'action

Le MA choisi au COIA met l'accent sur la récupération en souplesse des ressortissants après négociation avec les deux parties (FAR et FPR) pour l'obtention d'un cessez le feu local momentané.

#### Opérations menées

Le 10/02 à 02h00 du matin, le chef de corps, son élément de commandement et la 1<sup>ère</sup> Cie du 21<sup>ème</sup> RIMa commencent leur progression vers Ruhengeri, qu'ils atteignent à 13h00. (Jonction avec l'élément Noroît, à Nyakinama, 5 kilomètres au sud de la ville). La progression est retardée par le franchissement des lignes défensives des FAR et les mesures de sûreté à prendre face au risque de rencontre avec des éléments FPR infiltrés.

Entre temps, les négociations ont lieu à Kigali, sous les auspices du COMOPS VOLCAN, de l'AD et du chef des observateurs de l'organisation de l'union africaine (OUA) au Rwanda. Pendant ce temps, chacune des deux parties tente de consolider ses positions à Ruhengeri avant le cessez le feu. Celui-ci est finalement obtenu pour 15h00.

Les renseignements obtenus des FAR à Ruhengeri, de l'assistant militaire et même des ressortissants (par téléphone civil) permettent d'avoir une bonne appréciation de la situation : les ressortissants sont majoritairement regroupés dans trois villas, dans une zone encore sous contrôle des FAR.

Dans les faits, à 15h00, le cessez le feu n'est appliqué par personne.

Malgré les recommandations de l'AD, il est décidé de procéder sans délais à l'extraction des ressortissants. Une section est laissée en recueil au nord de Nyakinama et les autres font mouvement sur les trois points de regroupement des ressortissants qui sont atteints pour 17h00. Les sections se

déployent pour former un périmètre défensif tandis que les convois se forment (véhicules civils et militaires) et l'ensemble décroche à 17h15. Trois familles isolées doivent être extraites par des équipes des forces spéciales et, à 17h45, les soixante-sept ressortissants sont regroupés indemnes et en sécurité à Nyakinama. Des vivres sont distribués ainsi que du carburant.

Les combats n'ont jamais vraiment cessé (tirs d'armes automatiques et de mortiers) et, devant le risque d'une nouvelle avancée du FPR, le COMOPS VOLCAN donne son accord pour un retour immédiat (donc de nuit) en convoi sur Kigali.

Les premiers éléments quittent Nyakinama le 10/02 à 19h30 et les derniers arrivent à Kigali le 11/02 à 2h00 du matin. Malgré la coordination (théoriquement) faite à Kigali, les convois évitent de justesse d'être pris à partie par les éléments des FAR qui tiennent les points de passage obligés. Les ressortissants sont accueillis, regroupés et soignés au Centre culturel français, désigné comme point de regroupement pour Kigali.

## **2-4 Désengagement**

Lorsque l'opération VOLCAN se termine, la compagnie reste en renforcement de l'opération Noroît, qui va recevoir encore deux compagnies supplémentaires les jours suivants ainsi qu'une section de mortiers lourds (SML) et une antenne chirurgicale. Le désengagement à l'opération VOLCAN se fera progressivement au cours de l'allègement du dispositif Noroît courant mars 93.

# **III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT**

## **3-1 Dispositif de l'opération**

Le dispositif était calqué sur la composition organique de la force :

- un élément renseignement / reconnaissance (la section avancée du dispositif Noroît) ;
- une section de protection par point de regroupement à Ruhengeri (3) puis par convoi ;
- une section chargée du recueil puis en intervention, en arrière garde.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

Soixante-sept ressortissants, dont deux bébés, secourus et mis à l'abri, indemnes. La neutralité de l'élément d'intervention français a été absolue.

### 4-2 Pertes humaines

Néant.

### 4-3 Pertes matérielles

Néant.

### 4-4 Enseignements tirés

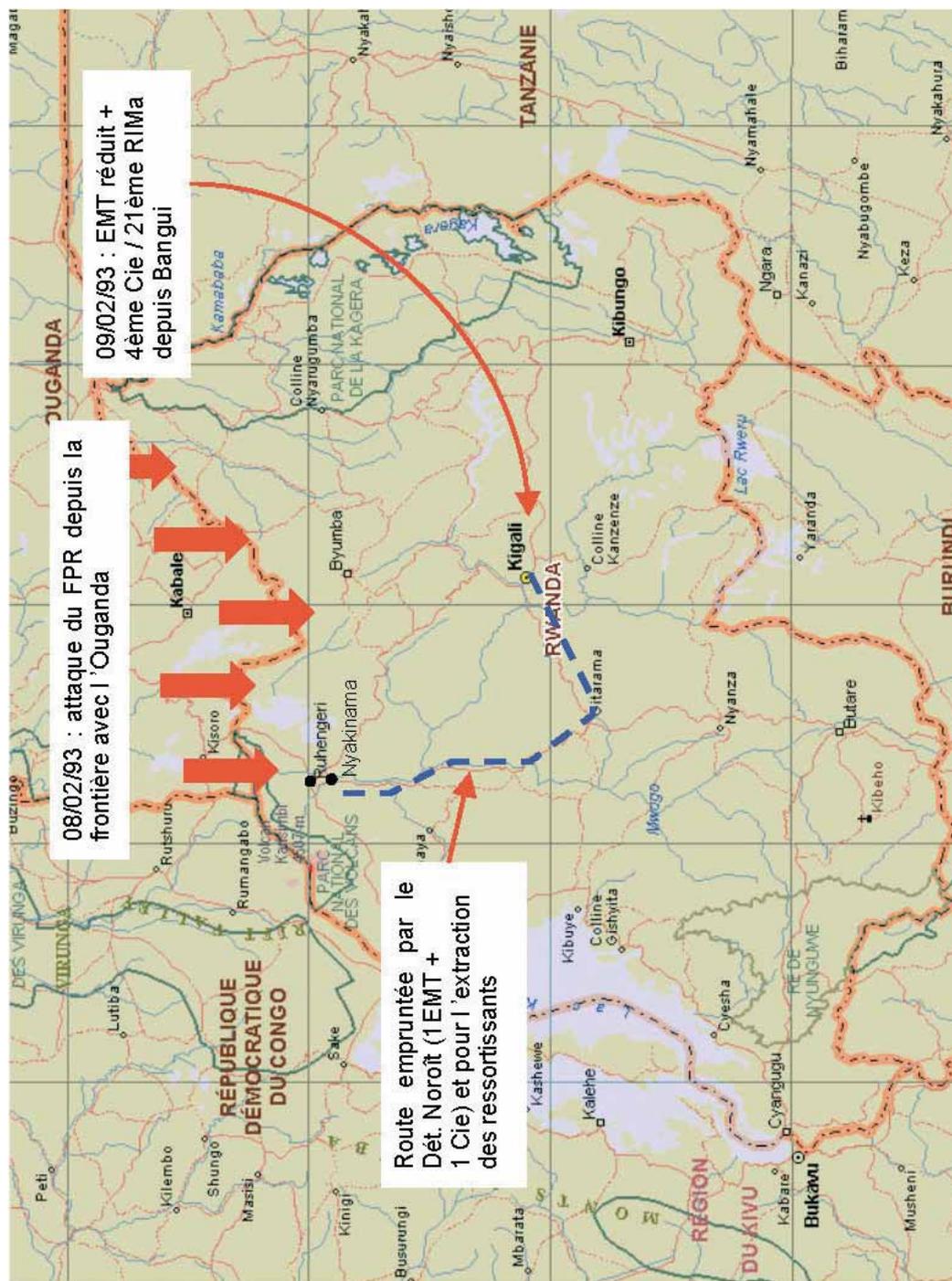
- L'opération VOLCAN a montré l'intérêt de pouvoir réagir très vite même avec des effectifs réduits, à condition que ces éléments soient parfaitement au courant de la situation et de l'ambiance dans la zone d'action. C'était le cas des assistants militaires techniques ainsi que de la 1<sup>ère</sup> Cie du 21<sup>ème</sup> RIMa. L'appartenance des diverses unités (Noroît, EFAO...) au même corps permit une ré articulation rapide et aisée entre Noroît et VOLCAN pour un emploi optimum des unités disponibles.

- Le renseignement a été crucial pour cette opération. Il a été favorisé par les facteurs exposés ci-dessus ainsi que par l'excellente qualité de la documentation de l'AD sur les effectifs, la qualité et l'implantation des ressortissants.

- Les liaisons ont la même importance. Les postes VHF avec moyens de chiffrement « TERMITE » ont donné toute satisfaction. Pour avoir le contact avec les ressortissants, la chance a voulu que le téléphone civil fonctionne encore.

- L'existence d'un plan d'évacuation établi selon le concept RESEVAC (évacuation de ressortissants) français et tenu à jour par l'AD facilite le montage et l'exécution de l'opération en ne laissant rien au hasard ou à l'improvisation.

## OPÉRATION VOLCAN (DU 9 AU 11 FÉVRIER 1993)



# REQUIN

## GABON (MAI - JUILLET 1990)





---

## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Evacuation de ressortissants.

### 1-2 Mandat

Permettre un retour à la normale de la situation à Port-Gentil et Libreville ainsi que la sécurité et l'évacuation de ressortissants européens.

### 1-3 Durée de l'opération

23 mai 1990 - 9 juillet 1990

### 1-4 Zones ou pays concernés

Gabon.

### 1-5 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

Le 23 mai 1990, suite à des troubles générés par des problèmes de politique intérieure gabonaise et leur exacerbation par l'assassinat d'un leader d'un parti de l'opposition, le consul de France à Port-Gentil est séquestré, le consulat incendié et des bandes armées incontrôlées se livrent à des pillages. La communauté française de Port-Gentil est menacée et il est aussitôt décidé d'en effectuer l'évacuation. Cette opération dure jusqu'au 9 juillet 1990. Elle s'appuie sur les forces prépositionnées du 6<sup>ème</sup>BIMa de Libreville, les forces de l'opération EPERVIER au Tchad, des éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) en République Centrafricaine ainsi que des unités en alerte « GUÉPARD » en France.

#### Règles d'engagement

Légitime défense et riposte à niveau. S'abstenir de participer, de près ou de loin, aux opérations de l'armée gabonaise.

## **Organisation du commandement**

Le chef d'état-major des armées (CEMA) a le commandement opérationnel. Le commandant de l'opération (COMOPS) a autorité sur le commandant des troupes (COMTROUP) de Libreville et le commandant de détachement (COMDET) de Port-Gentil. Il se tient en relation étroite avec l'ambassadeur de France et ses représentants.

### *Effectifs moyens par armée*

Ces effectifs ont évolué dans leur nombre et leur composition tout au long de l'opération. Les chiffres donnés ci-dessous sont ceux qui ont atteint le pic maximum, fin mai.

- Armée de Terre : 1.200 (660 à Libreville, 540 à Port-Gentil dont une demie unité élémentaire (UE) sur les puits pétroliers de Rabi Kounda)

- Armée de l'Air : 20

- Marine : 110

Tout le personnel est de carrière ou sous contrat

### *Corps d'appartenance*

EM/FAR, 2<sup>ème</sup> RIMa, 2<sup>ème</sup> REP, 2<sup>ème</sup> REI, 3<sup>ème</sup> RIMa, 6<sup>ème</sup> BIMa, 8<sup>ème</sup> RPIMa, 41<sup>ème</sup> RT, 44<sup>ème</sup> RT, ACA/6<sup>ème</sup> DLB

### *Matériels majeurs*

5 automitrailleuses légères (AML), 18 véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA)

8 avions C160, 2 hélicoptères de manœuvre SA 330

Aviso «*Commandant Blaison*», un TCD



## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Suite aux violentes émeutes qui éclatent dans différentes villes du Gabon, et plus particulièrement à Libreville et à Port-Gentil, il est décidé de renforcer le dispositif pré positionné et d'appliquer les plans d'évacuation des ressortissants français. Le général de brigade (GBR) Janvier, de l'état-major des armées (EMA), en mission d'évaluation au Gabon à cette période, prend le commandement de l'opération REQUIN.

#### Phases de l'opération

Phase 1 : du 23 au 26 mai 1990 : rétablissement de la situation.

Phase 2 : du 27 mai au 18 juin 1990 : consolidation du rétablissement de la confiance.

Phase 3 : du 19 juin au 9 juillet 1990 : allègement du dispositif et retour échelonné des unités en métropole.

### 2-2 Montée en puissance

23 mai : deux demies compagnies et 4 C160 prélevés à N'Djamena et Bangui sont mis en place à Libreville dans la nuit du 23 au 24. En France le 2<sup>ème</sup> REI est placé en alerte renforcée.

24 mai : aérotransport sur Port Gentil d'un détachement chargé d'assurer la sécurité de nos ressortissants. Acheminement en provenance de France de renforts sur Libreville (une unité élémentaire (UE) du 2<sup>ème</sup> REP et 2<sup>ème</sup> REI) sur Bangui et N'Djamena.

25 mai : renforcement du dispositif de Port Gentil qui comprend deux UE et demie. Evacuation de 1.715 ressortissants par voie aérienne entre Port Gentil et Libreville.

26 mai : poursuite du renforcement de Libreville par deux SA 330 venant de Bangui, de Port Gentil par l'élément de commandement Guépard du 2<sup>ème</sup> REI venant de Bangui et l'ACA/6DLB venant de France.

### 2-3 Phases de déploiement

27 mai : action sur Lambaréné pour récupérer 20 ressortissants, action sur Rabi Kounda (une section du 2<sup>ème</sup> REP et une section du 2<sup>ème</sup> RIMa).

28 mai : évacuation de 125 ressortissants de Rabi Kounda et poursuite des évacuations à partir de Port Gentil.

29 mai : Les forces gabonaises reprennent le contrôle de Port Gentil. Les forces françaises achèvent le regroupement des ressortissants français sur deux points (concession Elf et hôtel Ranch).

1 juin : Le GBR Janvier, COMOPS, est remplacé par le COL Canal.



## 2-4 Désengagement

2 juin : début de l'allégement du dispositif de Port Gentil.

6 juin : retour de l'ACA/6 sur Nîmes et d'une compagnie parachutiste sur Libreville.

Deuxième quinzaine de juin : allégement des dispositifs à Libreville et Port Gentil.

7 juillet : acheminement de la compagnie du 2<sup>ème</sup> REP sur Bouar où elle passe sous contrôle opérationnel des EFAO prête à s'engager sur préavis de douze heures.

L'opération s'achève dans la première quinzaine de juillet.

9 juillet : retour en France de l'EMT/FAR. Une compagnie du 2<sup>ème</sup> REI reste à Port-Gentil jusqu'au mois de septembre.

Le COL Courosse, chef de corps du 6<sup>ème</sup> BIMA, reprend le commandement des troupes stationnées au Gabon.

## III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

Le dispositif de l'opération<sup>1</sup> REQUIN s'articule sur deux sites principaux : **Libreville** (600 hommes) et **Port-Gentil** (540 hommes), tandis qu'une demie compagnie est déployée à **Rabi Kounda** (250 km au sud de Libreville). Enfin, deux UE sont en alerte à Bouar (8<sup>ème</sup> RPIMa) et à N'Djaména (2<sup>ème</sup> REI). Simultanément des forces maritimes sont déployées dans le cadre de l'OPS CORYMBE où elles sont susceptibles d'apporter leur concours aux forces à terre dans un délai de quarante huit heures.

<sup>1</sup> Le 29 mai 1990

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

L'opération REQUIN a permis, sans effusion de sang et dans des délais particulièrement rapides, la mise en sûreté ainsi que l'évacuation d'environ 2.000 ressortissants.

L'inaccessibilité par voie terrestre de Port-Gentil doit être prise en compte dans les plans d'évacuation. Par ailleurs la vulnérabilité que constitue la dépendance de la ville vis-à-vis de ses liaisons aériennes met en relief la pertinence du choix d'une action à dominante amphibie dans l'éventualité du renouvellement d'une opération similaire à REQUIN.

La soudaineté des événements, phénomène inhérent aux pays africains, ne doit jamais être perdue de vue. Dans cet esprit, la compagnie parachutiste, en tournée de présence à Lambaréné au déclenchement de la crise, a rencontré de grandes difficultés pour regagner le camp du 6<sup>ème</sup> BIMa, les accès à Libreville étant tenus par les manifestants. Elle n'a pu rejoindre son casernement et se mettre en condition d'intervenir que grâce à l'action du peloton blindé. Il faut donc **anticiper**, soit en déployant une autre unité, même de façon temporaire, soit en prévoyant une solution de remplacement à partir des autres ressources prépositionnées (EPERVIER, CORYMBE) dans la mesure où les procédures d'urgence ne pourraient pas être appliquées (unité isolée en tournée de présence ou trop éloignée d'un point de récupération par voie aérienne par exemple). De même, il semblerait nécessaire de confirmer les liens avec les services de sécurité de Port-Gentil, susceptibles de fournir des informations avec suffisamment de délais utiles.

### 4-2 Pertes humaines

Néant.

### 4-3 Pertes matérielles

Néant.

### 4-4 Enseignements tirés

Plusieurs enseignements ont été tirés de cette opération :

La **rapidité de réaction**, avec l'envoi quasi instantané, d'un élément significatif sur Port-Gentil (une compagnie), soulignant la volonté de la France de protéger ses ressortissants, reste un facteur clef de la réussite dans la mesure où elle permet une meilleure gestion de la crise avant que celle-ci ne s'amplifie et n'entre dans un processus irréversible.

L'action de l'**assistance militaire technique** qui a permis la saisie de l'aéroport de Port-Gentil par les forces gabonaises, a mis en relief la coopération et l'implication des autorités gabonaises dans le règlement de cette crise.

Le **soutien direct** fourni par les forces prépositionnées a, une fois de plus, fait montre de sa pertinence. La possibilité de pouvoir s'appuyer sur une structure permanente, au fait des réalités du pays, capable de soutenir les forces déployées demeure un facteur déterminant de réussite.

**La qualité des renseignements** fournis au niveau politique par l'ambassade et l'attaché de défense, au niveau tactique par le 6<sup>ème</sup> BIMa et au niveau du renseignement local par les expatriés de longue durée s'est révélée hautement appréciable dans ce type d'engagement pour lequel il reste indispensable de bien maîtriser l'information.

**L'exploitation des opportunités** comme celle que constitue la présence de la mission CORYMBE lors de la phase finale, pour la ré articulation du dispositif et la compensation de l'indisponibilité temporaire des avions C 160 par les hélicoptères de la flottille 33F.

**La qualité du personnel** qui provient majoritairement de la force d'action rapide (FAR) et qui possède une solide expérience des interventions en Afrique.

Les principaux obstacles ont résidé dans :

L'absence totale de fiabilité du renseignement fourni par les **agents des grandes sociétés**, qui vivent en totale autarcie et méconnaissent la population locale. Cette attitude vient de ce qu'ils sont garantis de leur rapatriement, de leur indemnisation et de leur reclassement par leurs employeurs. Ce type de ressortissant attend passivement que les autorités françaises, politiques comme militaires, prennent tous les problèmes à leur compte en cas de difficultés. Cette population est nombreuse, sensible et possède une faible capacité d'adaptation aux revirements de situation. Il est donc nécessaire d'obtenir les listes les plus exhaustives de ces ressortissants et leur situation réelle. Par ailleurs, il est nécessaire de vérifier, en amont de l'opération, la validité des plans d'évacuation, l'effectivité de leur diffusion ainsi que leur compréhension par les personnes concernées.

La presse a parfois eu une attitude parfois équivoque et a attisé notablement la crise en cherchant de façon systématique le sensationnel. La foule africaine étant particulièrement réactive, il importe, dès le déclenchement de l'opération, de mener des actions centrées sur l'information.

Enfin, le constat a été fait que l'essentiel des évacuations s'est produit lors des deux premiers jours (80%), ce qui se traduit par une nécessité précoce d'un important appui du transport aérien. En outre, il est encore apparu qu'une mission d'évacuation de ressortissants d'une plus grande ampleur n'aurait pu se produire sans le concours de moyens maritimes d'où la décision d'équiper le 6<sup>ème</sup> BIMa d'une barge apte à naviguer dans les eaux territoriales gabonaises.

## V - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### 5-1 Généralités

Peuplé **1,3 million d'habitants**, le Gabon petit pays d'Afrique équatoriale de **267.000 km<sup>2</sup>** cumule dans sa forêt, son sous-sol et sa zone côtière des richesses qui font de lui un des pays les plus riches d'Afrique. Le pétrole a permis un décollage économique significatif. La société Elf possède des intérêts importants au Gabon. Port Gentil, la capitale économique du Gabon, qui compte environ 30.000 habitants travaillant presque exclusivement pour des compagnies pétrolières est situé au sud du pays sur une lagune peu accessible par voie terrestre.

Au pouvoir depuis 1968 le président **Omar Bongo** a du cependant faire face à de nombreuses crises qui ont secoué son pays. Près de 50.000 ressortissants étrangers vivent au Gabon parmi lesquels environ 11.000 français.

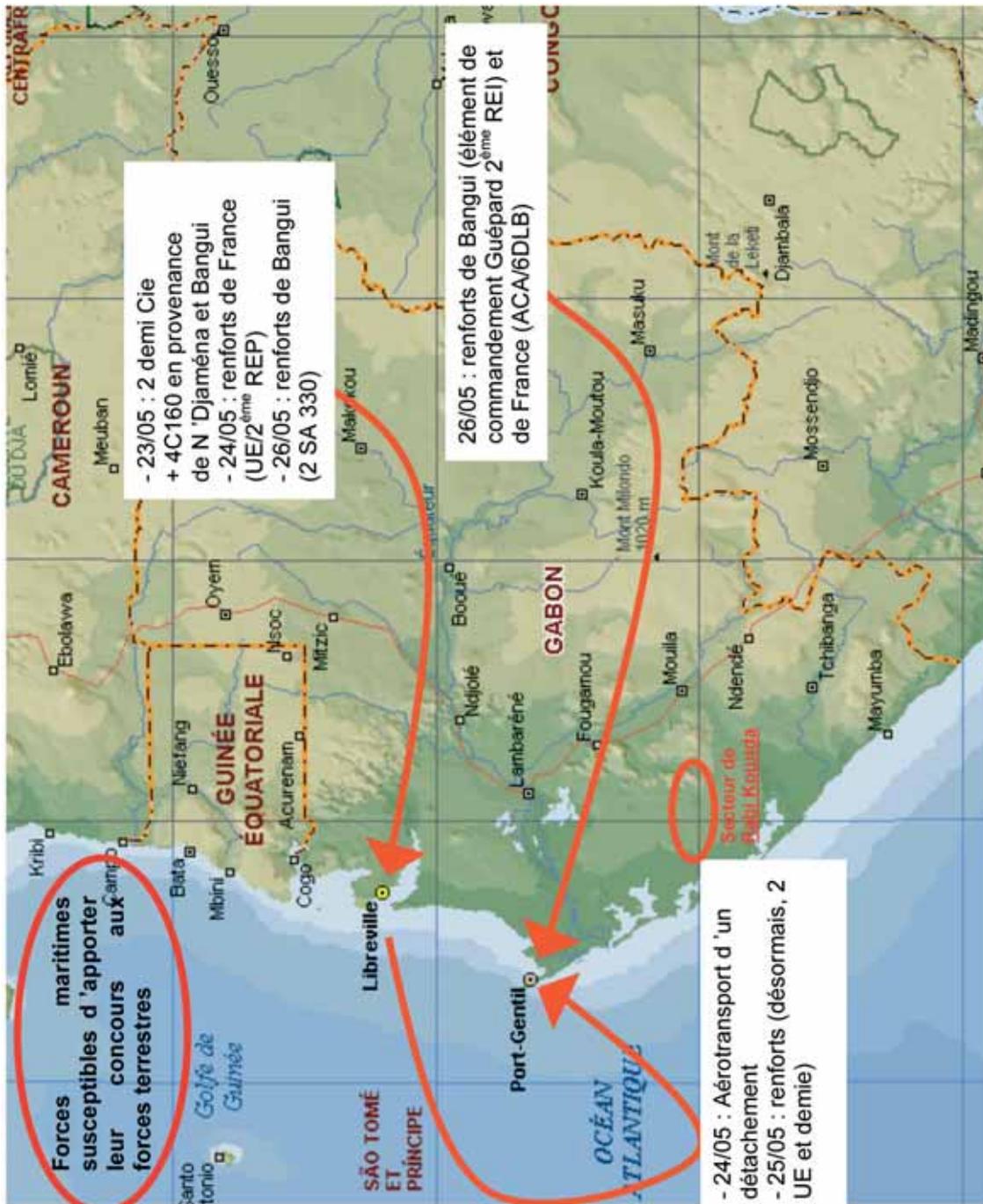
La France qui est liée par des accords de défense depuis 1960, maintient un dispositif pré positionné, articulé autour du **6<sup>ème</sup> BIMa** fort de 500 hommes ainsi que des moyens Air et une centaine de personnel de l'assistance militaire technique .

Les forces armées gabonaises comptent environ 5.000 hommes. Le fer de lance de ces forces est la garde présidentielle (2.000 hommes, bien équipés et solidement encadrés<sup>2</sup>)

---

<sup>2</sup> Longtemps commandé par un général français et au sein de laquelle servent de nombreux français sous l'uniforme gabonais.

# OPÉRATION REQUIN (DU MAI - JUILLET 1990)



# GODORIA

## DJIBOUTI (MAI - JUIN 1991)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Assistance humanitaire et militaire à la République de Djibouti.

### 1-2 Mandat

Soutenir l'armée djiboutienne confrontée à l'afflux de réfugiés éthiopiens, tant pour ce qui concerne le filtrage, le regroupement, l'hébergement, la nourriture, les soins médicaux que pour le désarmement des militaires et la mise en lieu sûr des armes récupérées.

### 1-3 Durée de l'opération

26 mai - 29 juin 1991.

### 1-4 Zones ou pays concernés

République de Djibouti (RDD).

### 1-5 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

La situation en Ethiopie, en proie à une guerre civile depuis vingt cinq ans, est chaotique. Après le départ de son président, le lieutenant-colonel Mengistu, les deux principaux mouvements de libération<sup>1</sup> bousculent les forces loyalistes et la chute de la capitale est imminente. Près de 30.000 réfugiés, parmi lesquels de nombreux personnels en armes, affluent aux frontières de la RDD, par voies routière, ferroviaire, maritime et aérienne. Face à la menace que fait peser cet exode massif, les forces prépositionnées françaises vont soutenir l'armée nationale djiboutienne (AND) dans le cadre des accords de défense de 1977. Simultanément, est déclenché le plan d'évacuation des ressortissants français d'Addis Abeba (opération TOTEM).

#### Règles d'engagement

Ouverture du feu en cas de légitime défense.

<sup>1</sup> "Front populaire de libération de l'Erythrée" et "Front démocratique et révolutionnaire du peuple éthiopien".



### Organisation du commandement

Le contrôle opérationnel est assuré par le commandant des forces de Djibouti (COMFOR/Djibouti).

### Moyens engagés

Armée de Terre : forces prépositionnées + 2<sup>ème</sup> RIMa (une compagnie de commandement et des services, trois compagnies de combat, une section d'éclairage et de renseignements) + un état-major tactique (EMT) + deux compagnies de combats du 6<sup>ème</sup> REG + un compagnie de combat du 17<sup>ème</sup> RGP + 2 TRCT1<sup>2</sup>+ 1 peloton de transport + divers de la force d'action rapide.

Marine : forces prépositionnées + *La RANCE* + *JULES VERNE*

Air : forces prépositionnées + deux Mirages F1 CR + un C160

*Effectifs moyens par armée (hors forces prépositionnées)*

armée de Terre : 1.800 (dont unités maintenues en alerte en métropole)

armée de l'Air : 100

Marine : 300

*Corps d'appartenance*

Etat-major interarmées des force françaises de Djibouti (EMIA/FFDJ), 13<sup>ème</sup> DBLE, 5<sup>ème</sup> RIAOM, 10<sup>ème</sup> BCS, 2<sup>ème</sup> RIMa, 17<sup>ème</sup> RGP, 6<sup>ème</sup> REG, Commando marine.

<sup>2</sup> TRCT1 = radiotélétype (télex) de moyenne puissance

### *Matériels majeurs*

Outre les moyens propres aux FFDJ, des moyens complémentaires ont renforcé le dispositif GODORIA :

- Un régiment sur VAB (2<sup>ème</sup> RIMa)
- Trois compagnies du Génie (17<sup>ème</sup> RGP + 6<sup>ème</sup> REG),
- Station Syracuse, 1 peloton de transport, 2 stations TRCT1, antenne chirurgicale aérotransportable (ACA<sup>3</sup>),
- Deux Mirages F1 CR, un C160,
- Bâtiment de soutien santé «*La RANCE*» et Bâtiment atelier polyvalent «*JULES VERNE*».

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Planification conduite par l'état-major des armées (EMA), en liaison avec le COMFOR/Djibouti. Ordre est donné aux FFDJ d'assister l'AND dans la mise en place du dispositif visant à protéger la RDD. L'opération GODORIA implique les FFDJ dans deux types de mission : logistique et opérationnelle.

### 2-2 Montée en puissance

Entre le 22 et le 26 mai, treize appareils civils et vingt-deux appareils militaires armés éthiopiens se posent sur l'aéroport de Djibouti. Conjointement, des vagues de réfugiés fuyant les forces rebelles se présentent aux frontières terrestres du territoire djiboutien.

Le 26 mai, **mise en alerte** d'un escadron du RIAOM, d'un escadron de la 13<sup>ème</sup> DBLE, d'un C160 pour faire face à l'afflux de réfugiés. Début de la phase soutien logistique à l'armée nationale djiboutienne.

### 2-3 Phases de déploiement

A partir du 27 mai, déploiement des unités et arrivée des renforts de métropole (deux stations TRCT 1 et un C160). Notification officielle des termes du protocole d'accord de 1977<sup>4</sup>.

Le 28 mai, arrivée des renforts provenant d'unités qui reviennent de l'opération DAGUET (une compagnie de combat du 2<sup>ème</sup> RIMa, l'EMT génie de Koweit-City et une unité élémentaire (UE) du 17<sup>ème</sup> RGP).

Contrôle des flux de réfugiés arrivant par mer par l'AND soutenue par les commandos marine. Contrôle de zone par les UE du 5<sup>ème</sup> RIAOM et de la 13<sup>ème</sup> DBLE.

Les éléments érythréens qui se présentent en RDD pour procéder à la récupération des armes éthiopiennes sont refoulés.

<sup>3</sup> Du 5 au 13 juin, l'ACA sera déployée à Addis Abeba suite à une explosion d'un dépôt de munitions et un incendie de dépôts d'hydrocarbures.

<sup>4</sup> Accords bilatéraux passés entre la France et Djibouti au moment de son indépendance.

Le 29 mai, mise en place d'un camp d'accueil de réfugiés dans l'enceinte de l'hôpital d'Obock. Ravitaillement des réfugiés par poser d'assaut de C 160 et hélicoptages dans le Nord.

Le 30 mai, débarquement du 2<sup>ème</sup> RIMa (EMT+2 Cies de combat +SER) qui passe sous commandement du COMFOR et assure la sûreté éloignée de Djibouti. Arrivée du bâtiment de soutien santé *La RANCE*.

Du 31 mai au 5 juin, poursuite de l'aide humanitaire et du soutien à l'AND. Fin des opérations à l'ouest et retour de la 13<sup>ème</sup> DBLE à Djibouti.

## 2-4 Désengagement

Fin de débarquement des réfugiés, des armes et des munitions venant des navires éthiopiens.

Le 12 juin, démontage du dispositif du 5<sup>ème</sup> RIAOM et retour sur Djibouti, retour en métropole du 2<sup>ème</sup> RIMa ainsi que des autres renforts DAGUET par voie maritime.

## III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

Secteur nord (Erkale + Moulhoulé) à charge 5<sup>ème</sup> RIAOM, secteur sud/sud-est (Ali-Sabieh, Dikhil, Yaboki) à charge 13<sup>ème</sup> DBLE. Des équipes santé accompagnent ces deux unités. Le 2<sup>ème</sup> RIMa est déployé en périphérie de la ville de Djibouti. Il assure la sûreté éloignée de cette ville et deux de ses unités sont en réserve d'intervention. Le 10<sup>ème</sup> BCS assure des missions de soutien logistique dans Djibouti.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

Les forces françaises prépositionnées à Djibouti ainsi que les unités déployées en renfort (de France ou du retour de l'opération DAGUET), ont soutenu les forces djiboutiennes dans le contrôle des flux de réfugiés (voies terrestre, maritime et aérienne), ont assuré les transports de l'aide humanitaire et sanitaire, aidé les djiboutiens à constituer des **convois qui ont évacué les réfugiés** en direction des frontières du sud de Djibouti puis de l'Ethiopie. Enfin, elles ont participé au désarmement des bandes armées ayant franchi la frontière et qui, non commandées, représentaient un danger significatif pour les populations de la RDD ainsi que pour la stabilité de cet Etat. (Environ **35.000 réfugiés**, **13.000 armes individuelles**, 621 armes lourdes, 30 chars, 760 véhicules, 3 canons, 1 blindé ASU 23/4, près de 80 tonnes de munitions<sup>5</sup> ont été récupérés).

L'assistance française s'est avérée déterminante pour le **maintien de la sécurité et de la paix** en RDD.

<sup>5</sup> 49 tonnes seront immergées par la Marine dans le golfe de Tadjourah.

#### 4-2 Pertes humaines

Néant.

#### 4-3 Pertes matérielles

Non identifiées.

#### 4-4 Enseignements tirés

Compte tenu de la dispersion des forces, cette opération a mis en exergue le **déficit aigu en matière de moyens de transmission.**

**Insuffisance** des moyens radio (nécessité d'un 3<sup>ème</sup> TRCT1). Les forces françaises, habituées au réseau intégré de transmission automatique (RITA) ont éprouvé des difficultés pour revenir aux règles contraignantes de la modulation d'amplitude (MA) et de la modulation de fréquence (MF), en particulier pour ce qui concerne les procédures de camouflage.

Absence de moyen de guidage avancé (MGA) et insuffisance d'artillerie.



## V - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES



#### 5-1 Généralités

L'Ethiopie est un pays de quarante-sept millions d'habitants qui vivent sous une dictature marxiste depuis 1974. C'est un des Etats d'Afrique les plus pauvres du monde. Sa défense compte 320.000 hommes (dont 60.000 miliciens) totalement équipés par les Soviétiques. Huit mouvements de libération, souvent antagonistes, combattent le gouvernement du lieutenant-colonel Mengistu lequel s'enfuit précipitamment au Zimbabwe à la mi-mai 1991. Depuis trente ans, l'un des principaux mouvements antigouvernementaux, le front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) est en lutte contre le pouvoir central.

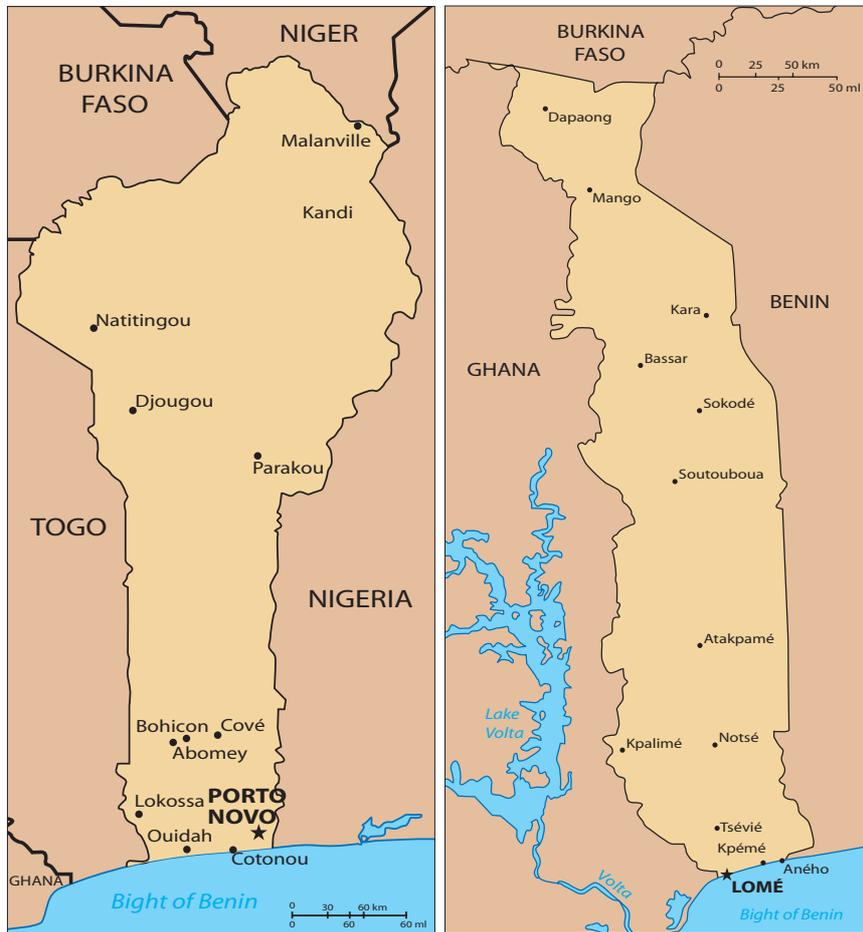
Près de quatre cents français résident dans la capitale, Addis Abeba.

Les FFDJ représentent, à l'époque des faits, un effectif de 4.000 hommes (2.650 dans l'armée de Terre, 900 dans l'armée de l'Air, 120 dans la Marine).



# VERDIER

**TOGO, BÉNIN,  
(DÉCEMBRE 1991 - FÉVRIER 1992)**





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Protection de ressortissants.

### 1-2 Mandat

Assurer la sécurité des ressortissants français et de l'ambassade de France à Lomé (Togo). Etre en mesure, si nécessaire, de procéder à leur évacuation par voie terrestre, aérienne ou navale.

### 1-3 Durée de l'opération

Du 28 novembre 1991, lorsque la décision est prise de pré positionner des éléments à Cotonou (Bénin), et à Lomé (Togo), jusqu'au 14 février 1992, date du retour sur leur base de départ des forces mise sur pieds à cet effet.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Le Bénin et le Togo, mais également le Gabon, le Tchad et la Côte d'Ivoire, d'où proviennent les forces.

### 1-5 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

Le 26 novembre 1991, des membres des forces armées togolaises opposés au gouvernement de transition démocratique du Premier ministre Joseph Kokou Koffigoh, entrent en rébellion. Des affrontements ont lieu entre les partisans des deux camps. Dans les jours qui suivent, les mutins encerclent les bâtiments de la radio et de la télévision nationale et la Primature, le siège du gouvernement. Le 3 décembre, des blindés donnent l'assaut au bâtiment et obtiennent la reddition du Premier ministre. On dénombre une vingtaine de morts et une soixantaine de blessés.

Les rebelles reprochent à Koffigoh d'avoir dissous l'ancien parti unique (le RPT) et accessoirement d'être originaire des tribus du sud du pays. Le général président Gnassingbé Eyadéma, qui contrôle l'Etat depuis 1967, s'est notamment appuyé sur cette organisation et sur l'armée, dont la majorité des cadres viennent du nord comme lui, pour asseoir son pouvoir. L'arrivée de Koffigoh au gouvernement témoigne du changement de cap qu'Eyadema a initié après le sommet franco-africain de la Baule (juin 1990), lorsque François Mitterrand expose sa nouvelle politique africaine : l'aide réservée aux régimes démocratiques.

L'assaut du gouvernement par les rebelles provoque un fort ressentiment chez les Togolais et parmi les populations des pays voisins où plusieurs milliers d'entre eux se sont réfugiés. Selon les experts occidentaux, sont alors réunis tous les éléments d'une crise majeure et d'un affrontement ethnique.

Autant pour dissuader les belligérants de poursuivre dans cette direction que pour être en mesure d'assurer, le cas échéant, la sécurité de nos ressortissants (3.200 personnes, dont 2.800 à Lomé) et du personnel diplomatique, la France décide d'intervenir en déployant des troupes au Togo et au Bénin.

### **Règles d'engagement**

---

Légitime défense élargie et autorisation d'ouvrir le feu si un engagement offensif est nécessaire pour dégager les ressortissants nationaux victimes d'actions violentes.

### **Moyens engagés**

---

L'opération Verdier atteint un maximum de 680 hommes entre le 4 et le 11 décembre 1991.

#### *Corps d'appartenance*

3<sup>ème</sup> RPIMa essentiellement, mais aussi 2<sup>ème</sup> REP, 8<sup>ème</sup> RPIMa, 6<sup>ème</sup> BIMa et Commando Montfort.

#### *Matériels majeurs*

Six Jeeps et seize camionnettes Marmon, quatre C 160, un SA 330, le transport de chalands de débarquement (TCD) Ouragan et ses deux hélicoptères de manœuvre (HM) Super Frelon, quatre stations INMARSAT.

## **II - CHRONOLOGIE**

### **2-1 Planification**

28 novembre, 14h30 : l'état-major des armées (EMA) met en alerte renforcée un état-major tactique (EMT), une compagnie d'infanterie (3<sup>ème</sup> RPIMa) et deux C 160 des éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO / République Centrafricaine), ainsi qu'une compagnie d'infanterie (3<sup>ème</sup> RPIMa) et deux C 160 d'Epervier (Tchad). A 22h30, décision est prise de les pré positionner à Cotonou.

29 novembre : le TCD Ouragan, qui devait faire escale à Dakar, est détourné sur Lomé via Port-Bouet (Côte d'Ivoire), où il embarque des véhicules Guépard stockés au 43<sup>ème</sup> BIMa.

### **2-2 Phases de déploiement**

29 novembre, 8h00 : les premiers éléments d'alerte arrivent à Cotonou. Ils sont au complet en fin de journée. L'opération VERDIER comprend alors 560 hommes.

30 novembre : deux Jeeps, quatre camionnettes Marmon et une station INMARSAT sont aérotransportés depuis Port-Bouet. Une compagnie du 2<sup>ème</sup> REP renforce le dispositif EPERVIER au Tchad.

1<sup>er</sup> décembre, 4h00 : dix hommes (avec une Jeep et une camionnette) prélevés sur le détachement de Cotonou sont mis en place à Lomé pour renforcer la sécurité de l'ambassade de France.

3 décembre : après l'assaut de la Primature par les mutins, une compagnie du 8<sup>ème</sup> RPIMa et deux C 160 sont mis en alerte à Libreville, au Gabon. Il en est de même en fin de soirée pour une compagnie d'infanterie et un C 160 d'EPERVIER d'une part, une compagnie d'infanterie et un C 160 des EFAO d'autre part.

VERDIER atteint son volume maximal : 680 hommes.

4 décembre : le TCD Ouragan décharge ses véhicules à Cotonou. Le lendemain, il prend position au large des côtes du Togo. La compagnie du 8<sup>ème</sup> RPIMa de Libreville et deux C160 font mouvement vers Port Bouet.

10 décembre : l'EMA ordonne un redéploiement du dispositif VERDIER et met fin au régime d'alerte des EFAO et d'Epervier : le stationnement des troupes françaises au Bénin présente des difficultés techniques (pas de bâtiments en dur) et diplomatiques (souci de ménager les réticences d'une partie du Parlement local), tandis qu'au Togo, la tension commence à retomber.

Le TCD récupère une compagnie du 3<sup>ème</sup> RPIMa et la quasi-totalité des véhicules débarqués et reprend sa mission au large du Togo. Le 14 décembre, le bâtiment dépose ces éléments à Port-Bouet, avant d'appareiller pour la France le lendemain. Pour compenser ce départ, un hélicoptère de manœuvre SA 330 est aussitôt aérotransporté à Cotonou.

De son côté, la compagnie du 8<sup>ème</sup> RPIMa est renvoyée à Libreville dès le 12 décembre où elle reste en alerte.

20 décembre : l'évolution favorable de la situation déclenche un nouvel allègement du régime d'alerte.

## **2-4 Désengagement**

2 janvier, en raison de l'aggravation de la situation au Tchad, la compagnie du 3<sup>ème</sup> RPIMa de Port-Bouet et deux C 160 retournent à EPERVIER. VERDIER récupère en contrepartie deux C 160 venus de France.

6 février : retour en RCA de l'EMT des EFAO.

8 février : Paris décide de mettre fin à l'opération VERDIER. Le 14, tous les éléments ont regagné leur base.

### III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

#### 3-1 Dispositif de l'opération

Le dispositif original comprend deux compagnies et quatre C 160 à Cotonou, dont un détachement de dix hommes déployé à l'ambassade de France à Lomé.

Une ré-articulation intervient après le 10 décembre. Cotonou conserve une compagnie avec des véhicules et deux C 160 (et un HM SA 330 après le départ du TCD). S'y ajoutent une compagnie à Port-Bouet et le TCD croisant au large du Togo avec deux Super Frelon et un demi commando marine.

### IV - BILAN DE L'OPÉRATION

#### 4-1 Opérationnel

Dans l'esprit, le détachement positionné à Cotonou avait pour but de peser sur les événements au Togo en faveur du Premier Ministre. Si l'effet initial fut jugé bénéfique, il s'est avéré insuffisant par la suite pour faire plier le noyau dur des rebelles des Forces armées togolaises (les FAT). La réaction française a incité les rebelles à reculer au 03 décembre leur assaut initialement programmé pour le 28 novembre. En outre, la présence de ce contingent à une centaine de kilomètres de Lomé, combinée à celle de l'ambassadeur de France et de l'attaché militaire au siège du gouvernement ont sauvé le Premier Ministre.

#### 4-2 Enseignements tirés

La montée en puissance très rapide de VERDIER, rendue possible par la présence française permanente en Afrique occidentale, a eu pour corollaire de déséquilibrer le dispositif général. Ce phénomène a conduit l'EMA, qui ne souhaitait pas faire appel à des renforts venus de France, à réviser très vite VERDIER pour être en mesure de faire face dans les autres zones de tension, notamment en janvier 1992, quand la tension monte brusquement au Tchad et au Congo Brazzaville.

Sur le plan sanitaire, la précarité des conditions de vie des éléments stationnés à Cotonou a été la cause de nombreux cas de paludisme et de gastroentérite. Ils ont pesé dans la décision des autorités de ne pas prolonger leur présence au-delà du strict nécessaire.

---

## V - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### 5-1 Généralités

Ancienne colonie allemande intégrée à l'Afrique occidentale française à l'issue de la Grande Guerre, le Togo accède à l'indépendance en 1960. Toujours au pouvoir depuis le putsch de 1967, Eyadema a d'abord cherché à faire de cet Etat de 4,5 millions d'habitants, enclavé entre le Ghana anglophone à l'ouest et le Bénin à l'est, une sorte de Suisse africaine. Après une période de relative prospérité dans les années soixante-dix, le pays a connu une longue crise économique, qui culmine en 1989. La culture du coton et le commerce régional avec les pays du Sahel sont les deux secteurs dominants de l'économie togolaise dont le premier partenaire demeure la France (2.500 expatriés vivent au Togo). Un accord bilatéral de défense existe depuis 1963. Il a été renforcé en 1976 par un accord de coopération militaire technique.



# BAJOYER

**ZAÏRE**  
**(28 JANVIER - 14 FÉVRIER 1993)**





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Opération de protection et d'évacuation de ressortissants

### 1-2 Mandat

Depuis Brazzaville (Congo), mettre en place des moyens pour assurer la protection, voire l'évacuation des ressortissants français et européens de Kinshasa (Zaïre).

### 1-3 Durée de l'opération

Du 28 janvier, jour de la mise en alerte des forces françaises en Afrique, au 14 février, fin du désengagement des troupes de BAJOYER.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Congo (ex Congo Brazzaville) et République démocratique du Congo (ex Zaïre)

### 1-5 Situation géopolitique

En 1965, Mobutu prend le pouvoir de cette ancienne colonie belge devenue indépendante en 1960. Il met fin au régime du parti unique en 1990, après avoir résisté à différents soulèvements et rébellions internes.

### 1-6 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

Le 15 janvier 1993, le Haut Conseil de la République (Parlement) accuse le maréchal Mobutu, chef de l'Etat, de haute trahison.

Le 24 janvier 1993, en début d'après-midi, des troubles éclatent à Kinshasa, à l'instigation des cadres du camp de Kokolo et de la 31<sup>ème</sup> brigade parachutiste, deux unités des Forces armées zairoises. Le maréchal Mobutu a promis aux militaires de multiplier leur solde par quatre. Or ils ont été payés avec de nouveaux billets de cinq millions de zaïres (environ 1,8 dollars), des grosses coupures que le Premier ministre déclare aussitôt démonétisées et que la population refuse.

En fin de journée, une rafale dirigée contre l'ambassade de France tue l'ambassadeur, Philippe Bernard, qui observait les événements depuis son bureau et un des ses collaborateurs. Au total, quatre

Européens sont tués par balle. Ces troubles font plus de 1.000 morts. La plupart des victimes sont les mutins, qui ont été pourchassés par les unités loyales au maréchal Mobutu. Sur les 1.400 français qui composent la communauté française de Kinshasa, une soixantaine ont rejoint la résidence de l'ambassadeur dès le 29. Ils seront près de 380 le lendemain.

Le 29 janvier au matin, la France décide l'envoi de troupes à Brazzaville. C'est l'opération BAJOYER. Simultanément, la Belgique prend la même décision (opération Sunny Winter : projection d'un bataillon de para commandos de 550 hommes)

### **Règles d'engagement**

---

Légitime défense élargie et autorisation d'ouvrir le feu si un engagement offensif est nécessaire pour dégager les ressortissants nationaux victimes d'actions violentes.

#### *Moyens engagés*

Le 29 janvier, 136 hommes sont à Brazzaville.

#### *Corps d'appartenance*

21<sup>ème</sup> RIMa, 3<sup>ème</sup> RPIMa.

#### *Matériels majeurs*

Deux C160, une station INMARSAT, deux véhicules légers tout terrain P4 (VLTT P4), un véhicule léger de reconnaissance et d'appui (VLRA).

## **II - CHRONOLOGIE**

### **2-1 Montée en puissance**

28 janvier : En fin d'après-midi, l'état-major des armées (EMA) place en alerte renforcée un état-major tactique (EMT) et une compagnie (CIE) des EFAO, une CIE des forces françaises au Gabon, les moyens aériens d'Epervier (Tchad).

### **2-2 Phases de déploiement**

29 janvier : En fin de matinée, l'ordre est donné aux EFAO d'envoyer des troupes à Brazzaville. En début d'après-midi, 2 avions C160 mettent en place une partie de l'EMT du 21<sup>ème</sup> RIMa et une CIE du 3<sup>ème</sup> RPIMa, soit quatre vingt deux hommes, plus un INMARSAT et deux VLTT P4. Dans la soirée, un avion C160 met en place le reliquat.

29 janvier : un groupe de combat et une station INMARSAT sont déployés à l'ambassade de France à Kinshasa. Ils franchissent le fleuve dans une vedette de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique. Le 30, six cadres désignés pour aider l'attaché de Défense français à Kinshasa rejoignent l'ambassade.

30 janvier : acheminement d'un VLRA afin de transporter les corps de deux Français tués à Kinshasa.

31 janvier : Au matin, soixante dix hommes avec les deux VLTT P4 et le VLRA traversent le fleuve sur un bac affrété par l'ambassade. Leur mission est de protéger les points de regroupement et d'embarquement des ressortissants désirant quitter Kinshasa ; assurer le piquet d'honneur et le transfert des corps des deux morts français. En fin d'après-midi, le détachement regagne Brazzaville. En deux rotations, le bac a permis l'évacuation de 440 ressortissants (dont 120 Français).

## 2-3 Désengagement

31 janvier : allègement du régime d'alerte

4 février : après récupération des cadres détachés à l'ambassade de France de Kinshasa, le détachement français pré positionné à Brazzaville est rapatrié sur la République Centrafricaine (RCA).

13 février : le groupe de combat et l'INMARSAT renforçant la protection de l'ambassade de France à Kinshasa rejoignent Brazzaville. Le 14, il rejoint la RCA.

## III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

### Dispositif de l'opération

Il comporte trois éléments :

- le commandement des troupes (COMTROUP) et l'EMT, localisés à l'ambassade de France à Brazzaville ;
- le gros du dispositif stationné sur la base aérienne ;
- le groupe de protection (douze hommes, plus une station INMARSAT) à la résidence de l'ambassadeur de France à Kinshasa.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

Evacuation de 438 ressortissants de 32 nationalités différentes (dont 120 Français) de Kinshasa vers Brazzaville.

### 4-2 Enseignements tirés

Les forces pré positionnées en Afrique ont permis à la France de réagir très rapidement. Leur mission a été grandement facilitée par l'action sur place des Attachés de Défense (Zaïre et Congo)



# BIOFORCE

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (MARS - AVRIL 1992)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Opération humanitaire.

### 1-2 Mandat

Lutte contre une épidémie de méningite cérébro-spinale sévissant dans le nord-ouest du pays. Quatre objectifs sont assignés à la force : la vaccination de masse, le traitement des malades, l'évaluation de l'efficacité des actions réalisées par les équipes nationales et leur accompagnement.

### 1-3 Durée de l'opération

Du 14 mars au 2 avril 1992.

### 1-4 Zones ou pays concernés

République Centrafricaine, le centre de l'épidémie est la ville de Bozum au nord-ouest.

### 1-5 Situation géopolitique

Depuis 1981 le général Kolingba préside aux destinées de ce pays de 620.000 km<sup>2</sup> où vivent plus de trois millions d'habitants et dont la France est l'un des premiers bailleurs en matière d'aide internationale. La France entretient un contingent de forces pré positionnées dotées de moyens aériens.

### 1-6 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

Une épidémie de méningite cérébro-spinale se déclare dans la ville de Bozum début 1992. 183 cas sont enregistrés entre le 5 janvier et le 13 mars, 42 malades décèdent. Les autorités sanitaires centrafricaines réagissent en montant l'opération « STOP MÉNINGITE BOZUM ». Elle vise à arrêter la progression de l'épidémie, diminuer le taux de mortalité chez les sujets atteints, délimiter la zone épidémique et constituer un verrou prophylactique. Elle mobilise sur le terrain trente six personnes dont six médecins. Ces personnels sont épaulés par l'équipe BIOFORCE, deux médecins de l'organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Institut Pasteur de Bangui. La sécurité et la logistique de ces experts sont assurées conjointement par un détachement des éléments français d'assistance opérationnelle en République centrafricaine (EFAO) et des forces armées centrafricaines (FACA).

### **Moyens engagés**

100.000 doses de vaccin, 30.000 seringues, une cellule «chaîne froid», une cellule laboratoire et une cellule d'identification et de traitement du méningocoque.

### **Effectifs**

Sept personnes : un médecin spécialiste en épidémiologie, un médecin spécialiste en biologie médicale, un médecin clinicien, trois techniciens et un laborantin.

### **Mesure de l'activité**

45 heures de vol d'hélicoptère de manœuvre, 9 heures de vol d'avion C160, 60.000 Kms parcourus en véhicules légers, 1.885 repas servis.

## **II - CHRONOLOGIE**

### **2-1 Montée en puissance**

*Le 11 mars*, la BIOFORCE est placée en pré alerte par la direction centrale du service de santé des armées (DCSSA) à la suite d'une demande d'intervention formulée par les autorités sanitaires centrafricaines au ministère de la Coopération française.

*Le 12 mars*, le Ministère de la Défense donne l'ordre de déclenchement.

### **2-2 Phases de déploiement**

La mission rejoint Bangui le 14 mars. Le 16, la vaccination de masse débute.

2 avril : Conditionnement du matériel Bioforce en fret aérien.

### **2-3 Désengagement**

3 avril : mise en place du système de surveillance post épidémique dans les principaux hôpitaux.

4 avril : rédaction du rapport préliminaire.

5 avril : retour sur Bangui par voie aérienne militaire.

8 avril : retour sur la France.

### III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

#### 3-1 Dispositif de l'opération

A Bozum, est créée une cellule d'exécution. Elle comprend notamment le chef de la mission BIOFORCE et le chef du détachement EFAO. Le gros de BIOFORCE constitue l'une des équipes d'intervention sur le terrain.

### IV - BILAN DE L'OPÉRATION

#### 4-1 Bilan opérationnel

L'épidémie a été stoppée dans les huit jours suivant l'immunisation de masse. La France a fourni 200.000 doses de vaccin antiméningococcique et BIOFORCE a réalisé 113.815 vaccinations. Cette équipe a participé à la prise en charge des malades à l'hôpital de Bozum : 84 patients suspects hospitalisés et 51 cas ont été diagnostiqués (le laboratoire BIOFORCE a étudié les prélèvements de 79 malades).

#### 4-2 Enseignements tirés

Les évaluations effectuées sur le terrain confirment l'efficacité de la stratégie vaccinale. Il apparaît qu'une épidémie devient très difficile à contrôler quand on dépasse le seuil de un cas pour 1.000 habitants.

Recommandation formulée : faire dans les six mois un bilan des opérations réalisées et de celles qui restent à entreprendre.



# ORYX / ONUSOM / RESTORE HOPE

## SOMALIE (DÉCEMBRE 1992 - MAI 1993)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Opération de police internationale (selon les termes du Secrétaire Général de l'ONU) à but humanitaire.

### 1-2 Mandat

ONU. Résolution 794 du 3 décembre 1992 par laquelle est acceptée l'offre d'un Etat membre (les Etats-Unis) de mener, en coopération avec tous les Etats membres volontaires, une opération militaire (conformément au chapitre VII) visant à instaurer dans les plus brefs délais les conditions de sécurité pour les opérations humanitaires en Somalie.

### 1-3 Durée de l'opération

Cinq mois, du 9 décembre 1992 au 4 mai 1993.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Le sud de la Somalie. Province de Bakol (chef lieu Hoddur).

### 1-5 Situation Géopolitique

#### Données géographiques

D'une superficie de 638.000 km<sup>2</sup>, la Somalie comporte, au nord, des hauts plateaux dont la végétation est une steppe épineuse, au sud, des plaines irriguées couvertes de savanes arborées. La population, de six à sept millions d'habitants, se caractérise par une organisation tribale, subdivisée en multiples clans hiérarchisés et/ou rivaux. La seule activité économique est l'agriculture de subsistance et l'élevage, surtout de chameaux. La Somalie est le quatrième plus pauvre pays du monde.

#### Origines de la crise

A la chute du régime dictatorial du général Siyad Barre en janvier 1991, la rivalité entre le général Aydid, le «tombeur» de Siyad Barre, et le président intérimaire officiel Ali Mahdi a dégénéré en une lutte ouverte pour le pouvoir (*voir carte 1*) et une guerre des clans et toute forme de banditisme pour s'approprier l'aide humanitaire. Il en est résulté une misère insupportable pour la population et une famine qui, avec les exactions concomitantes, a causé plusieurs centaines de milliers de morts et provoqué le déplacement et l'exode de deux millions de personnes. La médiatisation à outrance de cette

tragédie (rôle de la chaîne américaine de radiotélévision CNN) a ému l'opinion publique internationale, en particulier américaine. Il en est résulté l'implication active de l'organisation des Nations Unies (ONU) : résolution 733 (23/01/92) appelant au cessez le feu, imposant un embargo sur les armes et accroissant l'aide humanitaire ; résolution 751 (24/04/92) créant l'organisation de Nations Unies en Somalie (ONUSOM) et prévoyant l'envoi d'observateurs ; résolution 767 (27/07/92) décidant de l'envoi de casques bleus ; résolutions 775 (28/08/92) et 794 (3/12/92) autorisant l'opération RESTORE HOPE / ORYX et organisant une force multinationale : l'UNITAF.

## **1-6 Caractéristiques de l'opération**

### **Contexte de l'intervention**

Participation nationale française (ORYX) à une force multinationale (dix-huit pays) (UNITAF), sous mandat ONU (ONUSOM) et sous commandement américain (67% des effectifs totaux engagés) (RESTORE HOPE).

### **Règles d'engagement**

Conformément au chapitre VII de la Charte de Nations Unies.

Ouverture du feu en légitime défense et en riposte à une attaque, et dans le cas où des personnels armés s'opposent par la force à l'exécution de la mission.

### **Organisation du commandement.**

Les éléments ORYX sont placés sous le commandement d'un officier général français désigné par le Ministre de la défense et sous les ordres directs du chef d'état major des armées (CEMA). Cet officier général, en tant que commandant de l'élément français (COMLEF), a autorité sur tous les personnels français présents sur le théâtre somalien. Il dispose d'adjoints Air et Marine et d'un conseiller Santé. Il fixe leurs missions aux unités subordonnées de la force ORYX, selon les directives du CEMA et, suivant les missions reçues de l'officier général américain commandant l'UNITAF sous le contrôle opérationnel duquel il est placé.

### **Moyens engagés (Terre)**

Etat major, moyens de commandement (PC ORYX), de transmissions et de liaisons interarmées.

Groupement de forces terrestres à deux bataillons interarmes (BAT 5 et BAT 13), un détachement du commandement des opérations spéciales (COS), un détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre (DETALAT).

Un groupement de soutien logistique (GSL).

**Appui naval et aérien** fourni par les forces maritimes de l'Océan Indien et les Forces Françaises stationnées à Djibouti.

*Effectifs moyens par armée*

**Terre** : 2.400 personnels (tous professionnels ou appelés volontaires actions extérieures, AVAE).

*Corps d'appartenance*

Force d'Action Rapide (FAR) et Forces Françaises de Djibouti (FFDJ).

*Matériels majeurs*

700 véhicules dont 42 véhicules de l'avant blindé (VAB), 12 chars ERC Sagaie, 12 véhicules légers tout terrain P4 Milan (VLTT P4 Milan), 4 mortiers de 120 millimètres et environ 130 VLTT P4.

22 hélicoptères dont 12 hélicoptères légers Gazelle (4 Reco, 4 Canon, 4 HOT) et 10 hélicoptères de manœuvre Puma.

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

De fin novembre à mi décembre 1992 en franco-français.

Un détachement de planification et de coordination a été envoyé auprès de US CENTCOM (Tampa, Floride), responsable de la planification au niveau du commandement interarmées américain, qui s'en est félicité. Par contre, le commandant de l'opération et de l'UNITAF, le général (US) Johnston, commandant la 1<sup>ère</sup> Marine Expeditionary Force a estimé que la place de cet élément (ou d'un similaire) aurait été plus adéquat auprès de son état major où se faisait en fait la véritable planification pour la projection et les opérations.

### 2-2 Montée en puissance / Projection (voir carte 2)

La projection de la force s'est effectuée parallèlement par voie aérienne (VA) et voie maritime (VM).

VA : du 9 au 23/12/92.

VM : départ entre le 13 et le 16/12/92, arrivée entre le 24/12/92 et le 06/01/93.

La projection par VA a impliqué trente avions dont quinze C5 américains ; par VM, un TCD (Foudre) et deux rouliers plus un BATRAL au départ de Djibouti.

### 2-3 Phases de déploiement / Opérations (voir carte 3)

#### Déploiement

- 9 décembre : mise en place d'une compagnie (2<sup>ème</sup> REP) de Djibouti à Mogadiscio.
- 13 décembre : arrivée du poste de commandement (PC) à Mogadiscio
- 16 décembre : la compagnie du 2<sup>ème</sup> REP occupe Baidoa.
- 22 décembre : le PC et le COS sont à Baidoa
- 24 décembre : les deux bataillons interarmes arrivent à Mogadiscio en provenance de Djibouti.

- 26 décembre : départ de tous les éléments vers Baidoa.
- 27 décembre : COMELEF et PC à Hoddur.
- 29 décembre : BAT 5 à Tiyeglow, BAT 13 à Wadjid
- 31 décembre : GSL, Cie VAB et Cie Génie à Hoddur.

### **Le mode d'action retenu**

Il consistait à diviser la zone de responsabilité d'ORYX (province du Bakol) en trois zones de bataillon calquées sur les divisions administratives locales. Chaque bataillon était responsable du contrôle de sa zone, de l'aide aux populations et de l'appui aux autorités. Chaque bataillon devait pouvoir intervenir au profit d'un voisin, une réserve aéromobile étant conservée en outre au PC (Hoddur).

### **Opérations**

#### *1<sup>ère</sup> phase*

Etablissement du contrôle de zone (1<sup>er</sup> au 31 janvier 93)

Effort mis sur le renseignement et l'établissement de bons rapports avec les autorités locales.

Mise en place d'un dispositif dissuasif pour contrôler les axes et les localités.

Actions dynamiques dans toute la zone permettant le rétablissement de la libre circulation des personnes et des biens.

Déménagement des axes et dépollution des localités pour permettre le retour à la vie normale des populations.

#### *2<sup>ème</sup> phase*

Consolidation (février, mars 93)

Le maintien et la consolidation du contrôle de zone dans le secteur français se sont faits en menant en permanence des actions dynamiques (patrouilles, embuscades, ratissages, manœuvres hélicoptères...) sur renseignement ou/et a priori.

Il en est résulté la récupération d'armements légers (en majorité), l'interception et la neutralisation de bandes armées et la découverte d'une base logistique. Personnes déplacées et réfugiés (en provenance d'Ethiopie) ont peu à peu regagné leurs villages. La piste d'atterrissage de Hoddur a commencé à être remise en état.

L'assistance humanitaire s'est traduite par des escortes de convois des organisations non gouvernementales (ONG) suivant une fréquence aléatoire, des interventions directes dans le domaine sanitaire (campagne de vaccination, réhabilitation de dispensaires, soins sur place...) et des actions indirectes en appui des ONG spécialisées, et par la formation des spécialistes santé locaux.

#### *3<sup>ème</sup> phase*

Transition vers ONUSOM 2 (avril 93) (*voir carte 4*)

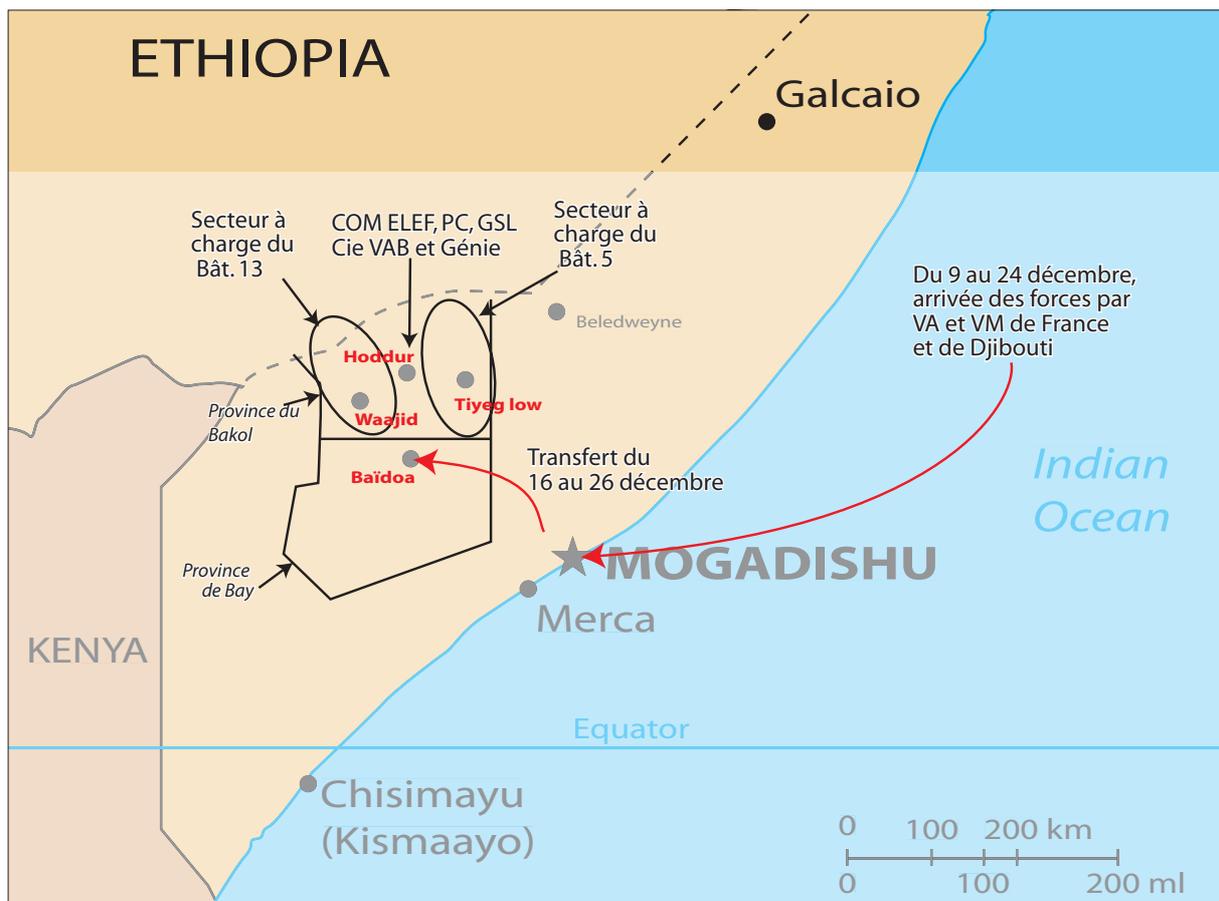
Cette phase s'est traduite par la réduction des effectifs de 2.400 à 1.100 à l'occasion des relèves des BAT 5 et 13 par des éléments du RIAOM et du 9<sup>ème</sup> RCP, les précédents secteurs de bataillon n'étant plus tenus que par les effectifs d'une compagnie. Ce dispositif était réalisé dès le 12 avril.

## 2-4 Désengagement

Le désengagement d'ORYX 1 s'est fait simplement à l'occasion de la relève.

### III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

#### 3-1 Dispositif de l'opération



### IV - BILAN DE L'OPÉRATION

#### 4-1 Opérationnel

La mission confiée aux unités françaises a été intégralement remplie dans la zone de responsabilité en éradiquant le banditisme, en confisquant et détruisant les armes non autorisées (609 armes légères et 56 armes lourdes), en participant activement à l'aide humanitaire de la population, (ce qui a contribué au retour des réfugiés et à la fin de la famine), et en facilitant le processus de remise en route des structures administratives et politiques locales.

#### 4-2 Pertes humaines

Un blessé (véhicule sur mine)

#### 4-3 Pertes matérielles

Un VAB (mine)

#### 4-4 Enseignements tirés

##### Constitution et projection de la force

Compte tenu des faibles délais séparant la décision d'engagement et le choix du volume de force de la projection effective sur le théâtre, l'appartenance de la quasi totalité des composantes de la force à une seule grande unité, la FAR et aux forces pré positionnées (FFDJ) a été une condition du succès. Parmi les autres facteurs déterminants, on doit citer :

- l'emploi des forces pré positionnées (Djibouti), ce qui a fait gagner du temps et permis d'utiliser des compétences qui se sont révélées indispensables sur ce théâtre ;
- l'efficacité de l'amalgame unités FAR de métropole avec celles de Djibouti et des engagés volontaires de l'armée de Terre (EVAT) dans ces unités avec les AVAE/VSLOM (volontariat service long outre-mer);
- l'existence préalable de relations de confiance (parce qu'organiques) au long de la chaîne de commandement et des soutiens, ainsi que les relations déjà établies entre le Commandement (US) de l'opération Restore Hope et le commandement français ORYX.

L'homogénéité de la force a permis de pallier, en conduite, un certain nombre d'inconvénients résultant de la précipitation du déclenchement de l'opération : incertitudes sur la capacité d'emport des avions affrétés (C5) et des dates exactes de disponibilité ainsi que des conditions de chargement des rouliers et ferries.

Cependant il resterait à définir et constituer d'emblée un module logistique réellement adapté au soutien, en particulier soutien de l'homme, pour les éléments déployés dans le tout premier échelon de la force.

##### Activité opérationnelle

Dans ce domaine, la clé du succès a été la décentralisation et l'action dynamique dans toute la zone jusqu'au niveau section / peloton. La présence et l'engagement à la demande de moyens aéromobiles immédiatement disponibles, pour le renseignement, l'appui et la manœuvre, limitaient les risques consentis à un niveau acceptable. Cette présence diluée et active favorisait à son tour l'acquisition du renseignement et sa rapide exploitation, contribuant fortement au contrôle de la zone et permettant l'acheminement de l'aide humanitaire, à laquelle les unités militaires prêtaient de fait leur concours.

Dans ce domaine, il aurait été souhaitable que les ordres aient été plus précis en ce qui concerne le volet militaro - humanitaire, ce que l'initiative personnelle a pallié. Les difficultés rencontrées plaident en faveur de la constitution de véritables unités de « civil affairs » selon le modèle américain.

La présence de représentants d'autres ministères (affaires étrangères, coopération...en particulier) lors de la conception de l'opération puis sous forme au moins consultative au profit du COMELEF, pendant son déroulement, s'est révélée indispensable.

### Logistique

La chaîne logistique a très bien fonctionné dès lors qu'elle a été déployée, et ce malgré les difficiles conditions géographiques et climatiques et les élongations. Les carences auxquelles il est nécessaire de remédier sont d'ordre matériel : de nombreuses fonctions doivent être satisfaites par la mise en conteneurs des équipements, en premier lieu dans le domaine médico-chirurgical, mais aussi pour le maintien en condition.

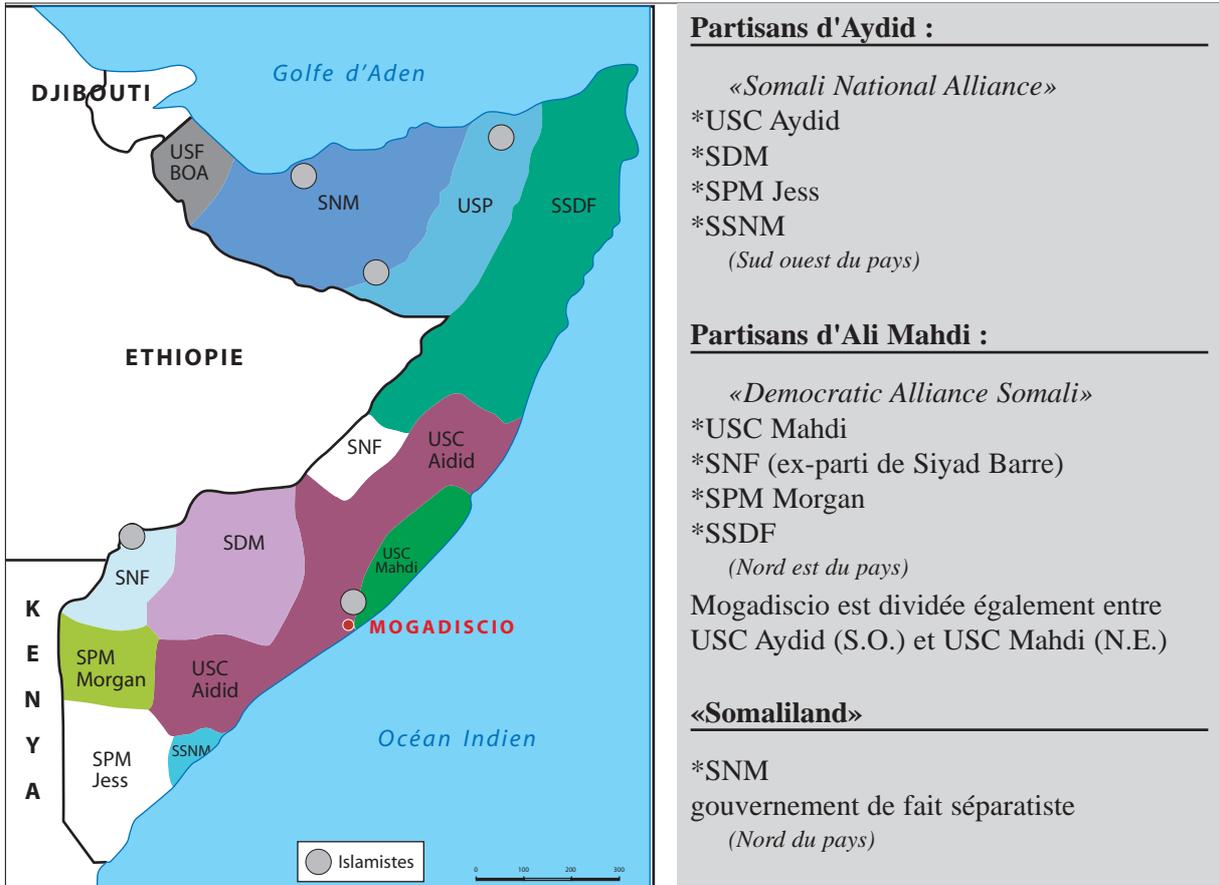
Dans le contexte d'une telle opération, le ravitaillement en eau est vital. La capacité à réhabiliter les ressources existantes (équipes spécialisées du génie) a un double avantage : conforter l'autonomie de la force dans sa zone et apporter une contribution inestimable à l'aide aux populations locales, qui en profitent également, avec les retombées favorables consécutives sur l'exécution de la mission.

Pour l'eau potable, l'utilisation de bouteilles en plastique, trop fragiles, est à proscrire au profit d'emballage tétra brique (gain en volume palettisé).

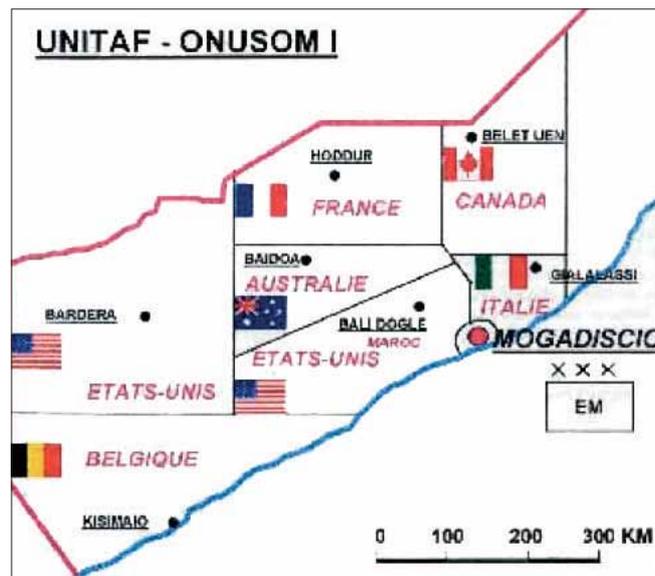
Enfin concernant le « bien-être » (« well fare »), si la question des loisirs (moyens inexistant) n'a pas été cruciale du fait de l'activité opérationnelle soutenue et de la relative brièveté du séjour sur zone, l'absence de possibilité de liaisons téléphoniques avec les familles a été un élément pesant sur le moral des personnels, malgré un fonctionnement satisfaisant du courrier, d'autant que les autres contingents nationaux bénéficiaient de cette facilité.



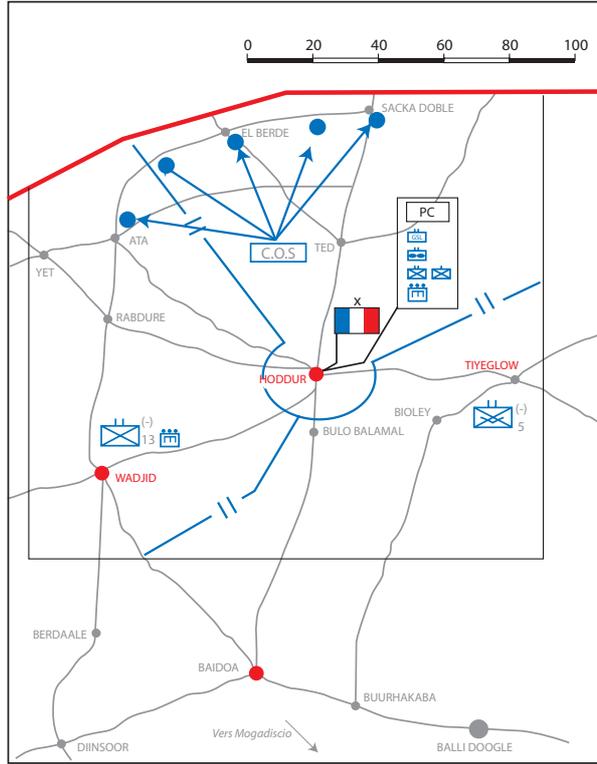
### IMPLANTATION DES FRONTS (CARTE 1)



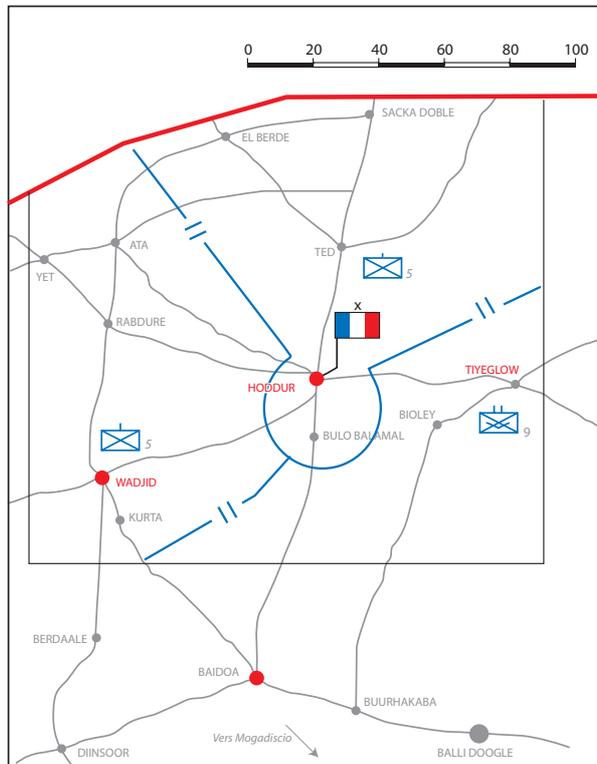
### IMPLANTATION DES CONTINGENTS EN FÉVRIER 1993 (CARTE 2)



CARTE 3



CARTE 4





# ORYX / ONUSOM 2

## SOMALIE (MAI 1993 - DÉCEMBRE 1993)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Opération multinationale de maintien de la paix aux buts humanitaire et politico-administratif.

### 1-2 Mandat

Organisation de Nations Unies (ONU). Résolution 814 du 28 mars 1993, qui préconise le transfert d'autorité pour les opérations en Somalie des Etats Unis (Opération RESTORE HOPE) à l'ONU (ONUSOM II) pour le 1<sup>er</sup> mai 1993 en vue d'accroître et consolider la sécurité dans l'ensemble du pays (y compris le nord est) et en transférer dès que possible la responsabilité aux autorités somaliennes, notamment une police nationale somalienne.

### 1-3 Durée de l'opération

Sept mois et demi, du 4 mai au 15 décembre 1993.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Le sud de la Somalie. Provinces de Bakol (chef lieu Hoddur) , de Bay (chef lieu Baidoa) et du Bas Shebelli (moitié nord - ville principale : Balli Doogle) jusqu'au 15 août 1993.

Zone étendue jusqu'à la frontière kényane à compter du 15 août.

9 au 18 juin : participation aux combats de Mogadiscio.

### 1-5 Evolution géopolitique

Le passage de l'UNITAF à ONUSOM II est une conséquence directe de la résolution 794 autorisant l'opération Restore Hope / ONUSOM sous commandement américain, résolution qui prévoyait explicitement que le commandement d'ONUSOM revienne à l'ONU le plus tôt possible, dès que les conditions sécuritaires le permettraient. Les Américains avaient d'ailleurs souscrit volontiers à cette disposition devenue exécutoire avec l'adoption de la décision 814.

### 1-6 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

Participation française (ORYX) à une unité multinationale (brigade sous commandement français), dans le cadre d'une opération et d'une force multinationale sous commandement ONU : ONUSOM 2.

## Règles d'engagement

Conformément au chapitre 7 de la Charte des Nations Unies.

## Organisation du commandement

Les forces françaises ORYX / ONUSOM II sont aux ordres d'un officier général français de l'armée de terre ayant fonction de commandant de l'élément français (COMELEF) pour tous les personnels français en Somalie après relève du général commandant ORYX /UNITAF. Il dépend directement du chef d'état-major des armées (CEMA). Il applique également les directives fixées par le général (Turquie) Bir, commandant les forces de l'ONUSOM. Il a sous ses ordres le bataillon et les éléments organiques de brigade français de Baidoa. Il a sous contrôle opérationnel (OPCON) un bataillon nigérian (puis zimbabwéen) et un bataillon marocain, puis un sous-groupe botswanais.

## Moyens engagés (Terre)

**Français** : Etat-major, moyens de commandement et de transmissions de brigade et de liaison interarmées.

Un bataillon interarmes à 2 compagnies portées sur véhicule léger de reconnaissance et d'appui (VLRA), 1 compagnie sur véhicule de l'avant blindé (VAB), 1 peloton ERC 90 Sagaie, 1 compagnie du génie, 1 détachement d'hélicoptères, 1 compagnie logistique.

**Marocains** : 1 bataillon (777 hommes) {OPCON}

**Grecs** : 1 compagnie médicale (106 personnels) {OPCON}

Jusqu'à début juillet : **Nigériens** : 1 bataillon (620 hommes) {OPCON}

A compter de début juillet : **Zimbabwéens** :  
1 bataillon à 4 compagnies {OPCON}

A compter du 15 août : **Botswanais** : task force de Bardera (250 hommes) {OPCON} (extension de la zone d'action jusqu'à la frontière kenyane)

### *Effectifs moyens par armée*

Français (armée de Terre) : 1.100 (dont 45% d'appelés volontaires actions extérieures - AVAE).



### *Corps d'appartenance*

Force d'action rapide (FAR) dont 400 personnels fournis par les Forces Françaises stationnées à Djibouti (FFDJ) et 700 venant de métropole.

### *Matériels majeurs*

400 véhicules dont 20 VAB et 3 ERC 90 Sagaie. 8 puis 10 hélicoptères (4 hélicoptères de manoeuvre, 2 hélicoptères légers de reconnaissance, 2 hélicoptères d'appui-protection, 2 hélicoptères anti-char).

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

mars, avril 1993.

### 2-2 Montée en puissance

A l'occasion du remplacement du premier contingent ORYX par le détachement ORYX 2, chaque secteur de bataillon relevé a été occupé par une compagnie, le PC ORYX, le détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre (DETALAT), le génie et la logistique restant à Hoddur (terminé le 12 avril 93).

### 2-3 Phases de déploiement

13/04 au 31/05 : transition UNITAF-ONUSOM 2.

Fin avril, les compagnies de Wadjid et Tiye glow occupent les zones de Baidoa et Balli Doogle.

Début mai, le PC et les éléments organiques de brigade (ALAT, Génie, Log...) s'installent à Baidoa, la compagnie médicale grecque étant à Wadjid.

Au 15 mai, le bataillon marocain est pris sous OPCON et relève la compagnie de Balli Doogle qui rejoint la province de Bay.

Au 27 mai, le bataillon nigérian relève la compagnie de Hoddur et assure le contrôle de la province de Bakol. Tout le bataillon interarme français se redéploie dans le Bay.

A partir du 7 juin, une compagnie zimbabwéenne renforce le secteur de Hoddur.

Juillet - août : relèves et remaniements du dispositif.

Le 15 juillet, la relève du bataillon nigérian par le bataillon zimbabwéen dans le Bakol est achevée.

Au 15 août, le sous-groupement botswanais de Bardera est pris sous OPCON et la zone du bataillon français de Baidoa est étendue en conséquence jusqu'à la frontière kényane.

Courant août, relèves au sein du contingent français (séjours en opération extérieure (OPEX) de quatre mois).

Le 6 octobre, les zimbabwéens et marocains sont relevés dans leurs zones par deux bataillons indiens.

### L'idée de manœuvre

Dès la transition UNITAF - ONUSOM 2, mener de front les redéploiements et l'extension de la zone de responsabilité, avec la poursuite des actions de contrôle de zone et humanitaires, les zones restant calquées sur les divisions administratives (provinces du Bakol, du Bay et du Bas Shebelli).

13/04 au 13/11 : Opérations.

*1<sup>ère</sup> phase* : transition (13 avril au 15 mai)

Poursuite du contrôle de zone et des actions d'aide humanitaire (malgré les moyens réduits) dans la zone d'Hoddur. Reconnaissance simultanée de la zone de Baidoa.

*2<sup>ème</sup> phase* : contrôle de la zone de Baidoa (15 mai au 15 août).

Missions en cours prises en compte dans leurs zones respectives par les bataillons alliés sous OPCON.

Dans le Bay, intensification des actions dynamiques dans le bush et sur les axes pour neutraliser les bandes, récupérer les armes, et en appui et protection des organisations non gouvernementales (ONG).

Actions humanitaires (assistance sanitaire, réhabilitation de puits, réfections de bâtiments administratifs et travaux d'infrastructure...) au profit des populations locales.

Soutien, appui et aide apportés à la composante civile de l'ONUSOM, chargée normalement du volet politico-administratif du mandat (siège pour tout le secteur de la brigade implanté à Baidoa).

Aide à la montée en puissance des Forces Auxiliaires de Sécurité (FAS), formations de police supplétive somalienne, mission poursuivie au départ de la brigade, par le DAMI 100 (détachement d'assistance militaire et d'instruction. Voir le paragraphe désengagement).

Entre le 9 et le 18 juin, intervention d'un sous-groupement blindé/motorisé appuyé par un élément ALAT dans les combats de Mogadiscio (voir paragraphe Mogadiscio ci-dessous).

*3<sup>ème</sup> phase* : extension de la zone d'action jusqu'à la frontière kényane (15 août au 6 octobre).

Les actions entreprises pendant la 2<sup>ème</sup> phase dans le secteur de Baidoa sont poursuivies et ces actions sont étendues vers l'ouest à toute la nouvelle zone de responsabilité de la brigade. S'y ajoutent en action prioritaire, l'escorte et « l'appui humanitaire » aux convois de réfugiés rapatriés du Kenya (6.000 dénombrés).

*4<sup>ème</sup> phase* : préparation de la relève (6 octobre au 13 novembre). La poursuite des missions ci-dessus s'accompagne de la passation de consignes aux éléments relevant (brigade et bataillons indiens).

### **Mogadiscio (9 au 18 juin 1993)**

---

Suite à des agressions contre des unités ONU le 5 juin (24 morts) et la prise de contrôle par la faction Aydid de plusieurs installations en ville, le commandement ONU demande l'intervention d'éléments blindés sur Mogadiscio, en renfort de sa « quick reaction force » (QRF). Il s'agit le 7 juin d'un escadron marocain et le 9 d'un sous-groupement français. Le 12, le détachement français est renforcé d'un élément de l'ALAT. Il comporte alors deux cents hommes, cinquante véhicules dont onze blindés et quatre hélicoptères dont un hélicoptère de manoeuvre.

Du 10 au 16, les actions consistent à protéger des convois en ville, évacuer et mettre à l'abri des civils menacés, fouiller des bâtiments suspects en récupérant des armes et faisant éventuellement des prisonniers.

Le 17, le sous-groupement français est initialement en deuxième échelon de l'action principale qui consiste à s'emparer du PC de Haydid. Les détachements pakistanais et marocains en premier échelon ayant été durement pris à partie et ayant subi des pertes, le sous-groupement reçoit mission de dégager les marocains et prendre leur mission à son compte. Le premier échelon blindé constitué de VAB et

d'ERC 90 SAGAIE mène l'assaut, couvert par les éléments motorisés et appuyé par les hélicoptères armés. L'action doit être menée au milieu de nombreux civils somaliens. Les blindés s'attirent un feu nourri venant de tous les immeubles alentour comme de l'objectif. Les agresseurs sont neutralisés un à un par la combinaison de la manœuvre des blindés et de feux de grande précision. Les marocains sont dégagés, les bâtiments en cause sont enlevés par un assaut d'infanterie appuyé par les VAB, et l'action se poursuit par la neutralisation des nombreux « snipers » restants. Le sous-groupe reste seul face à des adversaires qui décrochent. Ultérieurement, d'autres bâtiments suspects sont fouillés et des tireurs isolés neutralisés. Le détachement français est désengagé en fin de soirée.

## 2-4 Désengagement

La France ayant fait savoir qu'elle ne comptait pas prolonger sa participation à ONUSOM au delà de décembre 1993, la relève de la brigade Baidoa est assurée par une brigade indienne.

6 octobre - 13 novembre : prise de consignes.

A compter du 15 novembre : relève des unités françaises sur zone.

7 au 15 novembre : mise sur pied d'une base aéroportuaire à Mogadiscio.

Retrait des personnels : tous les retraits en voie aérienne se font via Djibouti.

A partir de Baidoa : 26 novembre : 387 PAX (personnels)

06 décembre : 369 PAX tous ces personnels ont continué vers la métropole.

A partir de Mogadiscio : 14 décembre : 138 PAX, qui restent à Djibouti.

15 décembre : 282 PAX, qui continuent vers la métropole.

Retrait des matériels : 412 véhicules - 360 conteneurs KC20.

Un navire les 4-5 décembre, un navire les 14-15 décembre 1993.

Reste sur place à Baidoa, un détachement d'aide militaire et d'instruction (DAMI) avec 100 personnels et 33 véhicules. (Séjour du 20 novembre 1993 au 15 mars 1994)

## III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

**3-1 Dispositif de l'opération** : voir carte

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

La mission confiée a été intégralement remplie dans la province du Bay, et en particulier son volet humanitaire, dont l'aide au retour des réfugiés et ou déplacés. L'appréciation peut être légèrement nuancée quant aux deux autres secteurs dépendant de la brigade multinationale sous commandement français. Toutefois, le calme et le retour à des conditions de vie normale (pour la région) étaient assurés. Les conditions de travail de la composante civile de l'ONUSOM étaient satisfaisantes.

Constitution des forces auxiliaires de sécurité (FAS) : à l'arrivée des français, 223 policiers, sans aucune autorité, disposant de 126 armes se répartissaient dans 9 villages. En décembre 93, 753 membres des FAS, correctement armés, participent au maintien de l'ordre public et à la sécurité des bâtiments administratifs dans 19 localités (mission poursuivie par le DAMI dans la seule province de Bay).

1.050 armes légères et 115 armes lourdes ont été récupérées et en majorité détruites, ainsi que 159 tonnes de munitions et près de 5.000 mines anti-personnel (AP) et anti-char (AC).

### 4-2 Pertes humaines

4 blessés (dont 3 à Mogadiscio)

### 4-3 Pertes matérielles

Aucune mentionnée dans les rapports.

### 4-4 Enseignements tirés

#### Constitution de la force

---

Les enseignements d'ORYX / UNITAF restent valables. Cependant un point est apparu à l'occasion de la dernière relève : les personnels, bien que tous de la FAR, étaient fournis par 110 formations. Le seuil admissible d'hétérogénéité est alors franchi et la cohésion des unités s'en ressent.

#### Activité opérationnelle

---

Les combats de Mogadiscio étaient la première expérience en la matière du sous-groupement engagé. Les clés du succès ont reposé sur une complémentarité et une discipline des feux parfaites, obtenues grâce au haut degré d'entraînement et de professionnalisme (y compris de la part des appelés) des personnels. La présence active des hélicoptères armés près des troupes au sol, en plus de leur efficacité intrinsèque, apportait un appui moral fort appréciable, de même que la disponibilité immédiate du hélicoptères de manoeuvre pour le cas vécu d'évacuations sanitaires (EVASAN) urgentes.

Cette intervention au sein d'une foule sinon hostile, du moins manipulée, a montré l'impérative nécessité d'armements à la fois très efficaces et très précis : des « dommages collatéraux » auraient irrémédiablement compromis la mission, tout comme l'incapacité à détruire l'adversaire le plus dangereux. Cette action a montré aussi la nécessité d'une protection pour les servants d'armes en superstructure sur les blindés.

### **Affaires civiles**

---

En l'absence de plan d'action et de directives de la part de l'ONUSOM pour la Force aussi bien que pour sa composante civile, le commandement de la brigade doit imaginer ce qu'il y a à faire. L'ONUSOM civile locale s'est pliée volontiers à ces directives et la coordination des actions a été effectuée par les unités jusqu'aux plus bas échelons. Il s'agissait là d'une initiative française parfois copiée dans les autres secteurs. A noter que certaines ONG ont plus de mal à coopérer avec les militaires que les instances onusiennes.

### **Multi nationalité**

---

Compte tenu des traditions culturelles et de la formation des personnels des différents contingents nationaux, les modes d'action peuvent varier considérablement. Ainsi les opérations de contrôle de zone menées aux plus petits échelons ne sont-elles pas la règle, le niveau compagnie semblant être le minimum pour beaucoup, d'où une réduction d'efficacité dans ce contexte-là. De même le souci humanitaire, bien que partie intégrante de la mission, est compris par beaucoup de façon très restrictive, se réduisant simplement à l'aide que l'on peut apporter aux organismes ONU ou aux ONG qui le demandent.

### **Commandement et renseignement (multinational)**

---

Contrairement à l'UNITAF où le commandement américain assurait l'unicité de commandement et l'universalité des échanges de renseignement, ONUSOM II a souffert de bi- (et même tri-) céphalisme. Tous les contingents se rattachaient à la fois à la chaîne de commandement ONU et à leur chaîne de commandement nationale. Par ailleurs, les Etats-Unis menaient leurs opérations selon les orientations de Washington. D'où l'interprétation et l'exécution d'un même ordre de façon très variable d'un secteur à l'autre. De même, le renseignement restait souvent propriété de la nation qui en disposait en premier. Ce défaut est principalement celui des Américains, même s'il faut ajouter que certains renseignements qu'ils ont donnés lors des combats de Mogadiscio se sont trouvés être erronés. Par ailleurs, nombre d'armées nationales non occidentales n'ont pas le souci d'acquiescer et transmettre le renseignement de contact.

### **Raisons d'un échec**

---

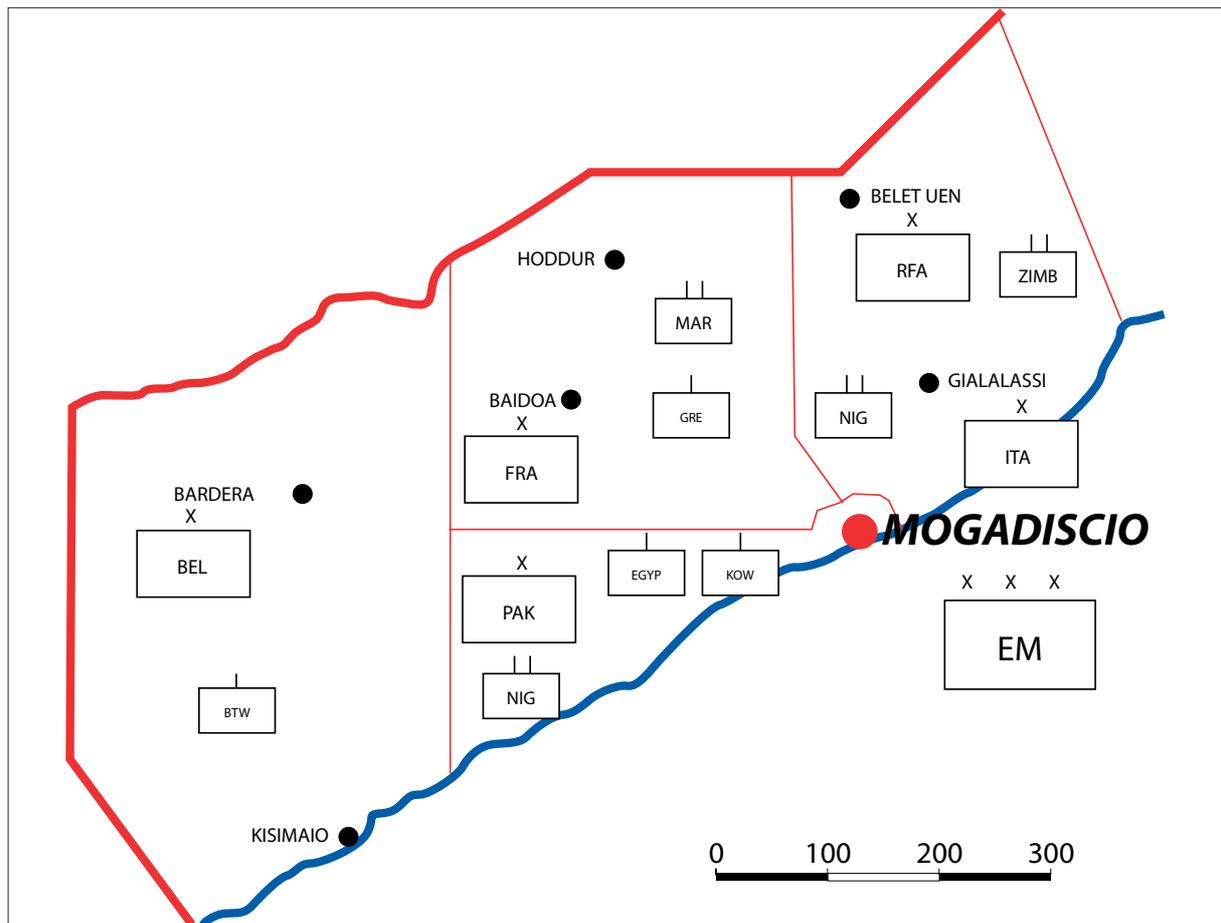
Si l'opération Restore Hope qui a précédé a pu être considérée comme un succès, l'échec d'ONUSOM II était prévisible dès avant le désengagement français. Cet échec ne résulte pas de lacunes au niveau des zones de responsabilité des brigades : comme pour la brigade française, dans les autres zones, la sécurité était globalement rétablie et l'aide humanitaire dispensée. Des structures administratives se mettaient sur pied, même si elles n'étaient pas forcément adaptées à la réalité du pays. Les raisons sont plus fondamentales. A l'image des dysfonctionnements au niveau

commandement et renseignement, les objectifs des engagements nationaux divergeaient, les États-Unis en particulier ne suivant que leur propre vision du problème. D'ailleurs il n'y avait pas d'objectif ONU clair et réalisable : le schéma qui en tenait lieu ne prenait pas en considération la réalité sociale et culturelle de la Somalie. Le banditisme a été résorbé dans le pays, mais les « grands seigneurs de la guerre », Aydid et Ali Mahdi par exemple, ont conservé tous leurs pouvoirs, comme Aydid l'a prouvé à Mogadiscio, et donc tout leur prestige. Le Somaliland a gardé sa situation d'autonomie de fait, sans même que l'ONU ne s'en mêle (la résolution 814 prévoyait pourtant sa réintégration dans une Somalie unifiée). Les populations ont bénéficié d'une aide, mais pas de réalisations durables utilisables après le retrait de l'ONUSOM. D'où la perte progressive de confiance.

### OPÉRATION ORYX : ONUSOM II (4 MAI 1993 - 15 DÉCEMBRE 1994)



## I M P L A N T A T O N D E S C O N T I N G E N T S ( F I N M A I 1 9 9 3 )





# DAMI<sup>1</sup> / ONUSOM 2

## SOMALIE (NOVEMBRE 1993 - MARS 1994)



<sup>1</sup> Détachement d'assistance militaire d'instruction



---

## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Assistance militaire technique en marge d'une opération humanitaire ONU.

### 1-2 Mandat

Résolution 814 du 28 mars 1993 de l'Organisation des Nations Unie (ONU), notamment ses dispositions prévoyant le transfert des responsabilités de sécurité à la police nationale somalienne.

### 1-3 Durée de l'opération

Quatre mois, du 20 novembre 1993 au 15 mars 1994.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Le sud de la Somalie. Provinces de Bay (chef lieu Baidoa).

### 1-5 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

---

Détachement français (DAMI) employé dans le cadre d'une opération multinationale sous commandement ONU : ONUSOM 2.

#### Règles d'engagement

---

Conformément au chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

#### Organisation du commandement

---

Le lieutenant-colonel (LCL) commandant le DAMI remplit sa mission aux ordres de l'état-major des armées (EMA), selon la directive reçue. Il coordonne son action avec la brigade indienne dans la zone de responsabilité de laquelle (une partie) il agit. Il a sous ses ordres directs ses chefs de groupement d'instruction (4). Il dépend au plan logistique du Commandant des forces françaises stationnées à Djibouti (FFDJ).

### **Moyens engagés (Terre)**

---

Un détachement de 100 spécialistes (15 officiers, 44 sous-officiers, 41 EVAT).

#### *Corps d'appartenance*

Forces françaises stationnées à Djibouti.

#### *Matériels majeurs*

33 véhicules dont 16 véhicules légers tout terrain P4 (VLTT P4), 11 véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA) et 2 véhicules blindés légers (VBL).

## **II - CHRONOLOGIE**

### **2-1 Planification**

La mission du DAMI est la continuation, dans la seule province du Bay, d'un des multiples volets de la mission générale de l'ex-brigade française à Baidoa. Le choix des personnels (qualification, expérience, capacité d'adaptation et endurance...) ont fait l'objet d'une étude minutieuse.

### **2-2 Montée en puissance.**

Le personnel a été mis en place par voie aérienne militaire (VAM) en provenance de Djibouti le 20 novembre 1993, au sein de la Brigade de Baidoa (opération ORYX/ONUSOM 2). Après relève de la brigade française par la brigade indienne, il s'est retrouvé imbriqué dans son dispositif mais sans relation formelle de subordination. La mission du DAMI était strictement autonome, sous les ordres de l'EMA (FR), même si coordonnée avec les activités de la brigade indienne.

### **2-3 Phases de déploiement**

Le DAMI a pris à son compte la continuation de la mission de formation et d'entraînement des forces auxiliaires de sécurité (FAS) somaliennes dans la province du Bay, et le contrôle de l'exécution par ces forces de leurs tâches de contrôle de zone.

L'idée de manœuvre du commandant du DAMI était de faire participer au maximum les éléments FAS aux missions d'ordre public, sous contrôle du DAMI, sa propre sécurité étant assurée par l'acquisition du renseignement, les formations spécialisées étant données en sus.

Accessoirement, le DAMI a participé à l'équipement des personnels (armement, habillement ...) et à la réhabilitation des infrastructures nécessaires (postes de police en particulier).

A l'occasion, l'aide humanitaire a été dispensée aux populations (spécialement aide médicale).



## 2-4 Désengagement

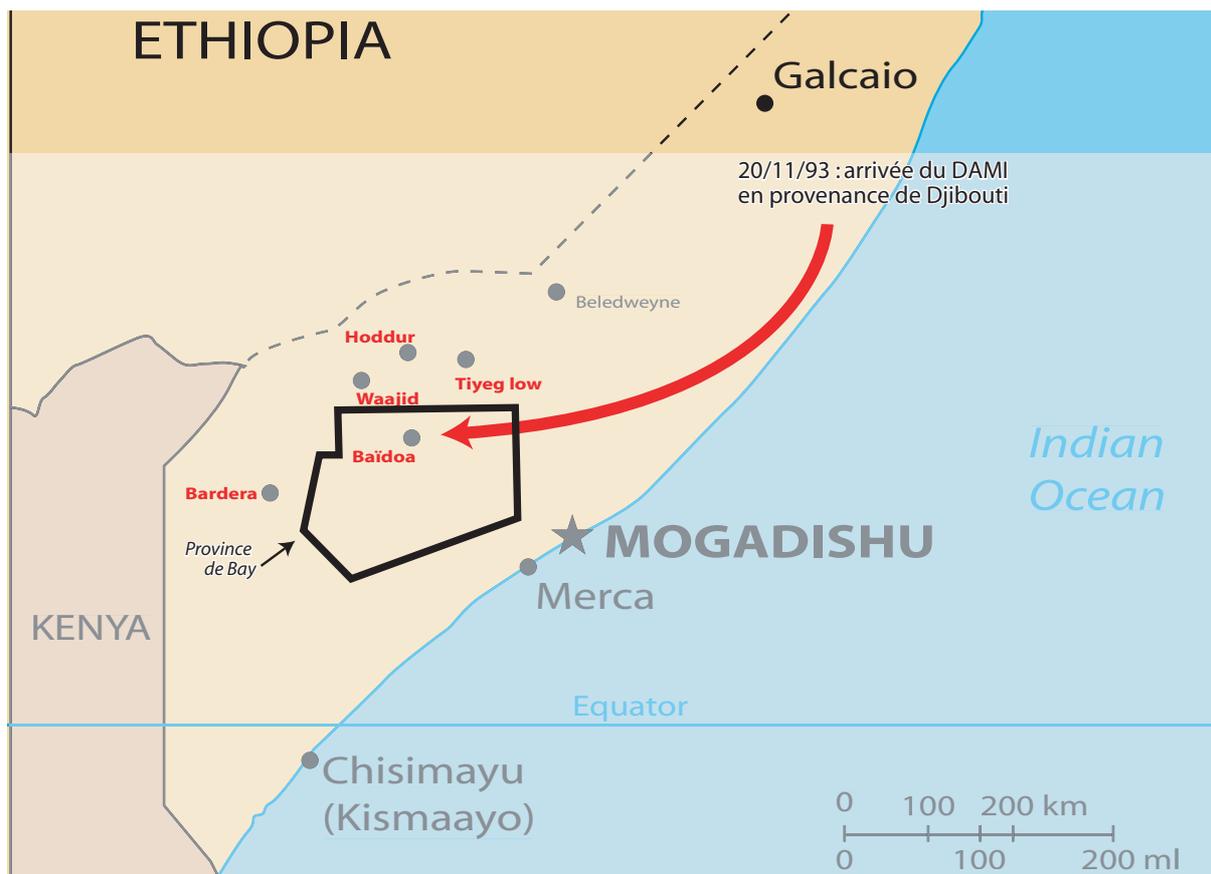
Groupé à destination de Djibouti le 15 avril 1994.

# III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

## 3-1 Dispositif de l'opération

Commandement, soutiens et instructeurs spécialisés à Baidoa.

Quatre brigades d'instruction réparties dans la province du Bay, ayant en charge deux ou trois postes de police.



## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

400 personnels instruits (emploi des armes, conduite automobile, secourisme, contrôle de personnels, patrouilles, gardes...).

5 postes de police reconstruits, 4 autres réhabilités.

### 4-2 Pertes humaines

Néant.

### 4-3 Pertes matérielles

Néant.

#### 4-4 Enseignements tirés

C'est le premier exemple de l'emploi d'un DAMI français dans le cadre d'une opération de l'ONU.

Il a bénéficié, pour la bonne exécution de sa mission, de l'atmosphère de confiance préalablement créée par la présence du contingent français dans la province du Bay.

Le maintien d'une stricte neutralité vis à vis des factions et des clans ainsi que l'aide humanitaire apportée (alors que ce n'était plus la mission) ont participé au maintien de ce climat favorable, même si dans l'ensemble, la situation connaissait une certaine et progressive dégradation.

Le souci de rechercher le renseignement, par une action active et bien ciblée, a contribué à établir les conditions indispensables de sécurité du détachement. Une cellule renseignement figurait à l'organigramme, mais elle n'était pas reconnue au niveau de l'ONU, ce qui limitait ses contributions au renseignement d'ensemble.

La qualification des personnels, leur motivation et leur disponibilité pour toutes sortes de tâches sont indispensables pour réussir une telle mission.

Enfin le soutien national pas trop éloigné (FFDJ) était suffisamment efficace sans être pesant.

La complexité civilo militaire et multinationale de l'ONUSOM a rendu cette organisation peu efficace, d'autant que certaines nations (les Etats-Unis en particulier) ont souvent pris des initiatives contraires à ce qu'aurait voulu le Secrétaire Général de l'ONU.



# AMARYLLIS

## RWANDA (AVRIL 1994)





---

## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Evacuation de ressortissants nationaux et de la communauté internationale.

### 1-2 Mandat

Contrôle de l'aéroport de Kigali, extraction et évacuation de tous les ressortissants français et des étrangers le cas échéant.

### 1-3 Durée de l'opération

Six jours, du 9 au 14 avril 1994.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Rwanda / Kigali. (Burundi / Bujumbura. République Centrafricaine / Bangui et Bouar.)

### 1-5 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

---

Insécurité généralisée et massacres suite à l'attentat ayant causé la mort du président de la République rwandais Habyarimana, et du président du Burundi.

Opération strictement nationale, en parallèle de laquelle se sont déroulées deux opérations similaires conduites par les Belges (à compter du 11/04) et par les Italiens (ultérieurement).

A cette époque était en cours au Rwanda la mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR).

#### Règles d'engagement

---

Ouverture du feu limitée à la légitime défense de soi-même et des personnes escortées.

#### Organisation du commandement

---

Initialement (le 6 avril), les éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) ont été mis en alerte et désignés par l'état-major des armées (EMA) pour servir de base de départ pour l'intervention.

Le 8 avril, le chef de corps du 3<sup>ème</sup> RIMa est désigné comme commandant des troupes (COMTROUP) et, conformément à l'ordre de conduite N° 1, prend le commandement opérationnel sur le territoire le 9 avril.

Sur place, les liaisons sont établies avec l'Ambassade de France, l'assistance militaire technique (AMT) et l'armée rwandaise. Aucune liaison n'est possible avec l'ONU (MINUAR). Les relations sont tendues avec les Belges et inexistantes avec les Italiens.

### **Moyens engagés**

Armée de Terre : 1 état-major tactique (EMT) et 3 compagnies parachutistes

1 section de mortiers de 120 mm (Mo 120),

1 détachement de commando de renseignement et d'action en profondeur (CRAP) et des équipes de recherche du 13<sup>ème</sup> RDP.

½ antenne chirurgicale parachutiste (ACP)

1 centre d'évacuation de ressortissants

1 cellule transit de la base opérationnelle mobile aéroportée (BOMAP)

Armée de l'Air : officier de liaison des forces aériennes (OLFA) et détachement de liaison

1 équipe de contrôleurs aériens

Equipages de transport

*Effectifs moyens par armée :*

Terre : 508

Air : 76 (y compris les équipages des 8 C 160 et 1 C 130 ayant participé à l'opération)

### ***Corps d'appartenance***

Force d'Action Rapide (FAR)  
/ EFAO - EMT de Bouar, 3<sup>ème</sup> RPIMa, 8<sup>ème</sup> RPIMa (Libreville), 35<sup>ème</sup> RAP, ½ ACP (N'Djamena), renforts en personnel isolé, en modules spécialisés et par 35 personnels du commandement des opérations spéciales (COS).

### ***Matériels majeurs***

Terre : 2 puis 4 véhicules légers tout terrain P4 (VLTT P4) banalisés, complément de 2 VLTT P4 armés en fin de mission.

Air : 8 C 160 et 1 C130 (COS).



## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Du 6/04 (date de l'attentat contre le Président Habirymana et début des troubles) avec mise en alerte des troupes à Bangui et Libreville, au 8/04, ordre de déclenchement.

La planification opérationnelle a été exécutée au sein des EFAO à Bangui et le futur commandant de l'opération et son état-major (EM) y ont participé, ce qui constitue un facteur très favorable.

### 2-2 Montée en puissance

Nuit du 8 au 9/04 : EMT + 1 compagnie sur l'aéroport de KIGALI.

9/04 après midi : arrivée du COS (1 C130) à Kigali après escale à Bangui, avec 2 P4.

9/04 soir : arrivée d'une autre Cie para et de la ½ ACP.

(la disponibilité initiale de cinq C 160 au lieu de quatre aurait permis de disposer d'emblée de la ½ ACP dont la présence aurait pu être cruciale pour la troupe et surtout pour les personnes évacuées)

10/04 matin : arrivée de la 3<sup>ème</sup> compagnie parachutiste et de la section mortiers.

En fin de matinée du 10, tous les éléments sont déployés.

Le déploiement a été fait en 5 vagues successives, sur 34 heures.



## 2-3 Phases de déploiement

L'idée de manœuvre est de procéder aux regroupements et évacuations sur l'aéroport le plus vite possible, mais de façon peu agressive pour ne pas s'exposer à la vindicte des émeutiers.

Opérations. Dès l'arrivée, prise de contrôle de l'aéroport.

Reconnaissances et contrôle d'un point de regroupement (ambassade de France)

9/04, 15h15 : arrivée des 55 premiers ressortissants sur l'aéroport.

16h20 : départ pour Bangui . Poser Bangui 20h00.

10/04 matin : évacuation de 69 ressortissants vers Bujumbura.

Fin de matinée : contrôle des 3 points de regroupement fixés.

Du 10/04 après midi au 12/04 matin :

- contrôle de l'aéroport ;
- contrôle des 3 points de rassemblement ;
- escorte/protection des groupes de ressortissants vers l'aéroport ;
- identification/enregistrement, soins médicaux éventuels, embarquement;
- évacuation à destination soit de Bangui, soit de Bujumbura.
- 50 à 70 personnels (PAX) par C 160 et 130 PAX dans le C 130.

## 2-4 Désengagement

Dès la dernière évacuation effectuée (12/04 milieu de matinée), regroupement en sûreté de tout le détachement sur l'aéroport, et dès 13h00, début des mouvements aériens de Kigali vers Bangui.

Allègement progressif du dispositif et échelonnement régulier des rotations jusqu'au 14/04 18h00 (dernier poser à Bangui), les matériels étant répartis dans chaque rotation.

# III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

## 3-1 Dispositif de l'opération

Commandement, soutiens et élément d'intervention sur l'aéroport.

Une unité pour assurer la sécurité de l'aéroport et l'armement du centre d'évacuation (en liaison avec les équipes spécialisées).

Une unité pour le contrôle de l'ambassade et des points de regroupement.

Une unité pour les escortes et fournissant la réserve d'intervention.

COS et CRAP chargés des opérations d'extraction et de l'escorte de personnels sensibles («VIP»)

### 3-2 Cartographie

Pour l'opération elle-même, elle était insuffisante. L'aide apportée sur place par l'AMT a été précieuse.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION



### 4-1 Opérationnel

1.250 personnes évacuées, dont 445 français et des ressortissants de 38 autres nationalités.

408 ont été évacués sur Bangui et 842 sur Bujumbura.

### 4-2 Pertes humaines

Néant.

### 4-3 Pertes matérielles

Néant.

### 4-4 Enseignements tirés

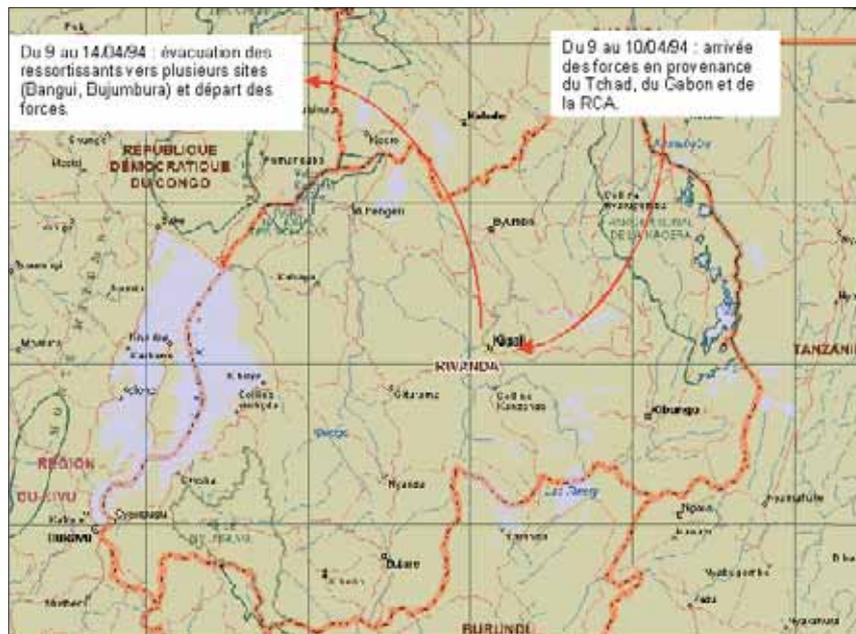
Le succès de cette opération, très risquée, a reposé sur la qualité des personnels (engagés bien entraînés ayant l'expérience de l'Afrique noire), le volume de forces (3 compagnies à effectifs pleins correspondant juste au besoin) et leur cohésion (les unités étaient organiques).

L'absence au début puis l'insuffisance en véhicules de liaison protégés et armés (Overland ou P 4 mitrailleuses par exemple, au nombre de 6 à 8) s'est faite sentir.

Le manque de renseignement récent de proximité lors du déclenchement de l'opération aurait pu être préjudiciable à son succès. Le refus de coopération de la MINUAR en est une cause. L'absence de liste à jour des ressortissants français n'en a pas permis un contrôle strict lors de l'évacuation. Il serait nécessaire que cet état soit disponible sous format numérique pour pouvoir être intégré dans les systèmes informatiques SAFARI / RESEVAC. L'évacuation à destination de plusieurs plateformes (principalement Bujumbura et Bangui) en a compliqué le suivi.

Dans un cas semblable, nombre d'évacués sont des femmes et des enfants. Les cellules accueil - transit et médicales doivent comporter des personnels féminins et disposer de moyens puériculture adaptés (biberons, etc.).

## OPÉRATION AMARYLLIS (DU 9 AU 14 AVRIL 1994)



# TURQUOISE

## RWANDA (JUN 1994 - AOÛT 1994)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Ingérence humanitaire : « intervention militaire à but humanitaire ».

### 1-2 Mandat

La Résolution 929 du conseil de sécurité (22 juin 1994), prise dans le cadre du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, autorise la France « à mener une action temporaire, (...), à caractère strictement humanitaire », et ce, afin de mettre fin aux massacres au Rwanda, là où c'est possible, au besoin par la force ; en mesure de passer le relais à une opération ONU, la mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR II), (directive de l'état-major des armées - EMA).

### 1-3 Durée de l'opération

Deux mois, du 22 juin au 22 août 1994.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Rwanda (triangle sud-ouest). Zaïre (villes frontalières de Goma, Bukavu, et Kisangani).

### 1-5 Description de la zone d'action

La zone d'action de TURQUOISE représente un triangle sensiblement équilatéral de 120 kilomètres (Km) de côté, situé à 8.000 Km de la métropole. A une altitude variant de 1.500 à 2.700 mètres, à cette époque de saison sèche, le climat est agréable, frais la nuit, offrant de bonnes conditions de visibilité. Le relief des «mille collines» présente d'importantes dénivelées avec des pentes raides mais pas d'à pic. Hormis quelques forêts primaires, la couverture végétale est faible, constituée de bananeraies au creux des vallonnements. L'habitat dispersé se trouve aux sommets et sur les flancs des collines.

Routes et pistes principales sont en bon état mais extrêmement sinueuses. Le réseau secondaire est médiocre. Les déplacements en véhicules hors des axes sont pratiquement impossibles.

Le terrain est favorable à l'observation lointaine au vol tactique de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) et à l'emploi des mortiers. La vitesse en véhicule ne peut excéder 10 Km/h en situation tactique.

## **1-6 Caractéristiques de l'opération**

### **Contexte de l'intervention**

Massacres généralisés, par des extrémistes d'ethnie Hutu (milices, unités militaires, population...), de la population d'ethnie Tutsie et des Hutus modérés, suite à l'attentat ayant causé la mort des présidents burundais et rwandais le 6 avril 1994.

Contexte international : pays africains, 510 personnels intégrés à la Force ; Grande Bretagne, 600 hommes (Opération Gabriel, dans le nord du pays) ; Etats Unis, 3.000 fin juillet (opération Support Hope, centrée sur Kigali mais incluant les pays limitrophes).

Attaque contre les forces armées rwandaises (FAR - gouvernementales) par l'opposition FPR (front patriotique rwandais - Tutsi), qui contrôle alors les 2/3 nord et est du pays.

Présence impuissante de la MINUAR (mission ONU) à Kigali (1.000 hommes).

18 organisations non gouvernementales (ONG) opèrent au Rwanda, surtout dans la zone sud-ouest et à la frontière avec le Zaïre.

La communauté internationale considère l'intervention française d'un oeil critique.

### **Règles d'engagement**

Conformément aux dispositions du Chapitre VII de la Charte de l'ONU, il peut être fait usage des armes pour exécuter les missions. Une stricte neutralité vis à vis des factions est impérative.

### **Organisation du commandement**

Le général (armée de Terre) désigné comme commandant de la Force et commandant des éléments français (COMFOR / COMELEF) dépend directement du chef d'état-major des armées (CEMA). Il assume directement le commandement des groupements tactiques (terre) et des éléments organiques de la Force. Il dispose d'un commandant des moyens air (COMAIR) qui conduit la manoeuvre aérienne via un centre de conduite des opérations aériennes (CCOA), d'un commandant des moyens terre (COMTERRE), commandant organique des unités terrestres ; et de conseillers santé, de détachements du commandement des opérations spéciales (COS) et de spécialistes «affaires civiles».

### **Moyens engagés**

Poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT) incluant les détachements Renseignement, liaisons et CCOA ; ultérieurement, 1 élément de la protection civile (affaires civiles).

1 groupement du COS (interarmées).

1 sous-groupement tactique à 3 compagnies et 1 escadron d'auto-mitrailleuse légère (AML), avec appuis et soutiens divisibles en deux, et renforcé d'un élément africain à majorité sénégalais.

1 sous-groupement à 2 compagnies (renforcé d'AML et mortiers), renforcé de l'élément tchadien.

1 détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre (DETALAT) avec des hélicoptères de manoeuvre (HM) et des hélicoptères d'appui-protection (HAP).

1 bataillon de soutien logistique (BSL).



1 antenne chirurgicale parachutiste (ACP) et 1 ensemble médical mobile d'intervention rapide (EMMIR), renforcé de 10 personnels santé mauritaniens.

Moyens aériens de combat.

Moyens aériens de transport.

Moyens aériens de recherche et de secours (SAR de combat).

*Effectifs moyens par armée*

Français, armée de Terre : 2.530

Armée de l'Air : 410

Marine (COS) : 45

(Tous personnels de carrière ou sous contrat).

*Corps d'appartenance*

Les personnels (Terre sauf COS) appartiennent en quasi totalité à la force d'action rapide (FAR) et proviennent d'une part des éléments pré positionnés en Afrique : éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) (RICM), Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDJ) (détachement logistique/DBLE), au Gabon (3<sup>ème</sup> RIMa) et à la Réunion (RICM). La majorité du BSL vient de France ainsi que les éléments complémentaires du RICM et du DETALAT de la 4<sup>ème</sup> DAM, et ceux fournis par le 2<sup>ème</sup> REI et le 8<sup>ème</sup> RPIMa.

*Matériels majeurs*

Terre : 800 véhicules dont environ 150 véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA), les véhicules légers tout terrain P 4 (VLTT), 12 AML, 10 mortiers de 120 millimètres (Mo120) ; environ 10 véhicules de l'avant blindé (VAB) sanitaires.

11 hélicoptères (5 HM / COS ; 3 HM / ALAT dont 1 armé ; 3 HAP)

Mer : 1 Breguet Atlantique (Renseignement et poste de commandement (PC) volant)

Air : 1 CASA (liaisons et PC tactique volant).

Jusqu'à 15 cargos tactiques C130 et C160 (9 en régime de croisière).

4 F1CR et 4 F1CT (remplacement et/ou renforcement possible par 4 Jaguars des EFAO).

2 KC 135 ; 2 HM SA 330 SAR (search & rescue).

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Menée du 15 au 21 juin 94 par le centre d'opérations interarmées (COIA), en liaison avec l'état-major interarmée (EMIA) et les états-majors d'armées, et à l'état-major de la force d'action rapide (EM FAR). Le PCIAT, non encore constitué, n'a pas pu y être associé.

### 2-2 Montée en puissance

Les 22 et 23/06 : arrivée du COS à Goma et Bukavu (dont 5 HM).

Le 24, arrivée à Goma du COMELEF, le GBR. Lafourcade, avec un élément de PCIAT, 2 compagnies motorisées (sans véhicules) et des éléments santé (l'ACP et les précurseurs de l'EMMIR : une dizaine de personnels).

Le 25, le PC et le dispositif de Goma sont renforcés, notamment par un escadron à 9 AML et une section à 5 mortiers de 120.

Du 26 au 28, arrivée à Goma du complément des unités précédemment déployées, d'un EMT et d'une compagnie supplémentaire, qui continue sur Bukavu avec les précurseurs de l'EMMIR, arrivée des premiers échelons du BSL et du DETALAT et d'une section génie.

Les 29 et 30, poursuite de la montée en puissance du BSL, arrivée d'un EMT et d'une compagnie motorisée supplémentaire qui rejoignent Bukavu le 30 avec un élément logistique. Déploiement du détachement Air à Kisangani.

Le 2 juillet, un élément de protection Terre est déployé à Kisangani.

Le 3, la totalité de l'EMMIR a rejoint le territoire, et le 4, la totalité des moyens de combat sauf ALAT.

Le 6, le DETALAT est au complet, des éléments du service des essences des armées (SEA) et santé rejoignent Kisangani.

Les derniers éléments logistiques sont acheminés sur Goma entre le 6 et le 12 juillet.

Le 18, une section du génie de l'air est présente à Kisangani (en provenance de Goma).

## 2-3 Phases de déploiement

### Modes d'action

Pour bien marquer le caractère humanitaire de l'opération, la Force doit assurer d'emblée la protection du camp de réfugiés de Cyangugu. Puis, face aux mouvements de populations, à l'activité des bandes armées et à la rapide progression du FPR, il est décidé la création d'une zone humanitaire sûre (ZHS) à la périphérie de laquelle tous les agresseurs sont repoussés et à l'intérieur, tous les éléments hostiles sont neutralisés afin de protéger les populations et de permettre l'action humanitaire.

### Opérations menées

Dès le 24/06, le COS assure la protection des réfugiés de Cyangugu et commence à pousser des reconnaissances vers l'est.

Le 2/07, le sous-groupe sud rejoint le COS à Cyangugu, où l'EMMIR se déploie le 4.

Le 2/07, le sous-groupe nord déploie 1 EMT, 1 compagnie motorisée, 2 pelotons AML et ½ section de mortiers à Kibuyé. Le commandement et le reste du sous-groupe nord rejoignent Gikongoro le 7.

Du 25/06 au 5/07, tout en assurant la protection des camps de déplacés/réfugiés (en particulier Cyangugu), les sous-groupes et le COS conduisent des reconnaissances approfondies sur les directions Goma - Kibuyé et Cyangugu - Butaré, effectuant au besoin, des extractions de personnes menacées.

(Cf. le 3/07 : extraction et évacuation de 1.000 personnes par le COS de la région de Butaré, sous la pression, contenue et contrée, du FPR).

A partir du 6/07, l'effort est fait sur le contrôle de la ZHS en s'opposant aux tentatives d'infiltration du FPR, en désarmant les FAR et milices dans la ZHS et en recueillant et assistant toute personne revenant ou cherchant asile dans cette ZHS. La composante Air est engagée pour l'appui renseignement et agit de façon surtout dissuasive à l'encontre des hostiles dans et à la périphérie de la ZHS (comme le 8/07, contre le FPR, au sud-est de Kibuyé). L'assistance en matière d'alimentation et de santé est dispensée dans la mesure du possible.

A partir de la mi-juillet, les forces TURQUOISE doivent faire face à la catastrophe humanitaire et sanitaire consécutive à l'afflux soudain de réfugiés se dirigeant vers Goma, suite aux offensives du FPR hors ZHS.

Accrochages et échanges de tirs à Goma, et intervention Air contre le FPR du 14 au 19/07.

Cet afflux s'accompagne de troubles de l'ordre public dans les villes et villages concernés.

Les activités prioritaires passent alors à l'aide sanitaire (lutte contre le choléra, hygiène et enfouissement des cadavres), à l'aide alimentaire, au maintien de l'ordre dans les lieux d'activités de la force. Se poursuivent les missions de présence et d'interdiction de zone, de protection et d'assistance dans les camps de la ZHS. La répression contre des bandes de pillards devient aussi une activité préoccupante dans la ZHS.

Parallèlement, les forces françaises soutiennent le déploiement des unités africaines devant participer à la MINUAR et leur passent les consignes dans leurs zones.

## 2-4 Désengagement

### Phase 1

Du 28/07 au 01/08, retour en France du COS et allègement du DETALAT et du PCIAT.

### Phase 2

Du 01/08 au 21/08, relève des forces françaises dans la ZHS par celles de la MINUAR et retrait dans l'ordre : Gikongoro, Kibuyé, Cyangugu (les forces françaises devaient avoir quitté le Rwanda pour le 21/08), allègement à Goma et Bukavu. Puis, retour en priorité des forces prépositionnées (République centrafricaine et Gabon).

### Phase 3

Du 22/08 au 4/09, retrait depuis Goma, Bukavu et Kisangani du reste des forces Turquoise, à l'exception d'un détachement de 450 hommes à Goma (dont une compagnie de protection), chargés :

- du soutien du bataillon africain de Kibuyé,
- du contrôle aérien de la plate forme de Goma,
- du soutien santé et, au besoin, humanitaire.



#### **Phase 4**

Après le 15/09, retrait de ce détachement, dont la compagnie de la 13<sup>ème</sup> DBLE (FFDJ).

Le 12/10 arrive à Toulon le dernier navire rapatriant le matériel TURQUOISE.

### **III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT**

#### **3-1 Dispositif de l'opération**

Commandement de l'opération (COMOPS) à l'ambassade de France à Niamey.

Détachement à Agadez (1 chef de détachement, 1 équipe de liaison, 1 équipe de renseignement, 1 équipe soutien, 1 élément opérations)

Le dispositif EPERVIER, à N'Djamena, est en mesure d'évacuer le détachement en cas de détérioration de la situation. Ces extractions sont susceptibles de bénéficier d'un appui «Jaguar».

Pour **Croix du Sud II** le dispositif est inchangé. Le 43<sup>ème</sup> BIma a relevé le COS.

#### **Au Zaïre**

A *Goma* : PC IAT et moyens de commandement et liaisons (Syracuse)

DETALAT + SAR

1 compagnie motorisée (rejoint Bukavu le 29/07)

BSL

Un élément CRAP (agissant en fait dans toute la zone de responsabilité TURQUOISE au Rwanda).

A *Bukavu* : la base du COS ( et 1 compagnie motorisée à/c 29/07)

A *Kisangani* : Détachement Air (DETAIR) et 1 section génie de l'Air et des éléments du SEA et santé.

#### **Au Rwanda**

Opérant dans toute la zone, aux ordres PCIAT : équipes de recherche du 13<sup>ème</sup> RDP, COS, CRAP.

*Cyangugu* = sous-groupement sud : 1 EMT + 1 groupe CRAP,

2 compagnies motorisées,

EMMIR + détachement santé mauritanien.

*Gikongoro* = sous-groupement nord : Commandement de groupement + CCS,

1 compagnie motorisée (passant à 2 compagnies au 29/07),

2 pelotons AML,

½ section mortiers,

1 section génie,

Bataillon sénégalais (montée en puissance achevée le 29/07).

*Kibuye* = (sous-groupement nord) : EMT + CCS,

1 compagnie motorisée (rejoint Gikongoro le 29/07),

2 pelotons AML,

½ section mortiers,

à/c du 29/07, le bataillon sénégalais et à terme, les autres contingents africains.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

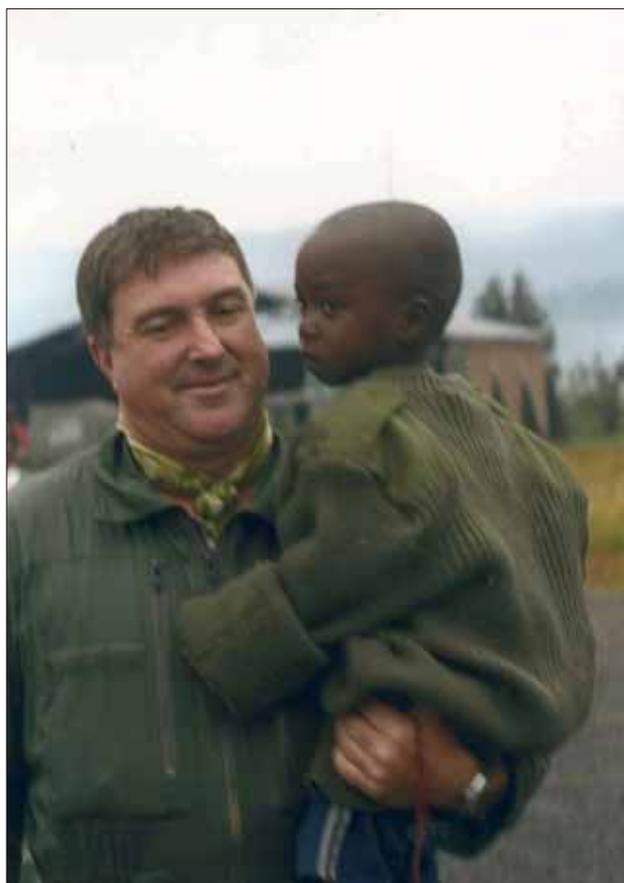
#### Bilan militaire

Par leur intervention rapide et dans la profondeur dès le début de l'opération, les troupes françaises ont été capables d'extraire et de mettre en lieu sûr un nombre élevé de réfugiés, d'orphelins et de religieux menacés. Ainsi, elles ont permis de faire connaître au monde l'ampleur de la catastrophe humanitaire en cours et par conséquent de justifier a posteriori l'intervention française.

Leurs réactions très fermes et bien adaptées face aux tentatives d'intrusion du FPR ont mis rapidement fin à cette menace contre la ZHS, tout en sauvegardant l'impartialité de la Force.

Le désarmement, même incomplet, des FAR et des miliciens à l'ouest de la ligne Ruhengeri - Giratama - Butaré a permis de faire cesser les exactions, de rendre sûre la zone humanitaire, et donc d'inciter au retour les réfugiés et déplacés, et enfin de permettre l'assistance humanitaire dans cette ZHS.

La présence de forces TURQUOISE sur les plates-formes aériennes et dans les camps de réfugiés a facilité le travail des organisations non gouvernementales (ONG) et l'acheminement de l'aide humanitaire.



#### Bilan humanitaire

(Au profit des déplacés et réfugiés)

Deux millions de personnes mises en sécurité dans la ZHS.

Plus de 5.000 interventions du Service de Santé. Enrayement de l'épidémie de choléra (Goma).

400 tonnes d'aide alimentaire gouvernementale distribuées.

Distribution d'eau à Goma et dans les camps de réfugiés, après assainissement.

Ramassage et ensevelissement de cadavres (18.000 pour la seule ville de Goma).

### **Divers**

---

La France a largement contribué à l'équipement des forces africaines ayant participé à TURQUOISE et qui sont restées sur place comme participation à MINUAR II.

#### **4-2 Pertes humaines**

1 mort (maladie),

34 rapatriements sanitaires (RAPASAN) dont 14 blessés (3 au combat, 11 accidentels).

#### **4-3 Pertes matérielles**

1 Jaguar (accident).

#### **4-4 Enseignements tirés**

##### **Commandement**

---

La simplification extrême de la chaîne de commandement a donné toute satisfaction (chef d'état-major des armées CEMA à COMFOR à sous-groupements), dans la mesure où chaque niveau subordonné gardait une large autonomie pour la conduite de sa mission. La prise en compte par le COMAIR des opérations aériennes allait dans le même sens. Le COMTERRE, sous-employé en tant que tel, a été chargé du commandement de la zone des arrières, fonction qui s'est vite avérée absolument nécessaire.

##### **Renseignement**

---

L'opération a démontré qu'il existe une faille entre le renseignement fourni par la direction du renseignement militaire (DRM) (niveau opératif) et le renseignement de contact. L'armée de Terre doit se doter, au niveau tactique, et fournir aux forces qu'elle projette, des moyens de traitement, d'exploitation et de diffusion du renseignement tactique, qui leur soient propres.

##### **Action psychologique et médiatisation**

---

Le principal de la crise a été déclenché et entretenu par des actions d'influence de la population (radio des Mille Collines en particulier). La méfiance vis à vis de la Force était également entretenue par la propagande interne au Rwanda et les réserves avancées dans les médias internationaux.

Il est alors indispensable, même si très délicat à mettre en œuvre du point de vue politique, de contrer cette propagande par des moyens d'information (radio en bande FM) pour rendre confiance à la population, l'informer sur les aides qu'on lui apporte, et persuader les ONG de leur nécessaire coopération avec la Force. Reprise en externe, cette information participait à légitimer l'intervention française.

### **Logistique**

---

Compte tenu de la légèreté des matériels déployés, la fonction logistique a pu être limitée à 35% des effectifs de la Force, ratio a priori favorable du fait des effectifs autorisés. Toutefois, à mesure que l'humanitaire l'emportait sur l'opérationnel dans les tâches à accomplir, ce ratio devenait un handicap, la logistique étant la plus sollicitée. Cet inconvénient a pu être pallié par la capacité des personnels à passer de leurs fonctions habituelles à des actions humanitaires / logistiques, grâce à leur professionnalisme, leur disponibilité et leur motivation. Leur connaissance préalable de l'Afrique et des Africains était aussi un avantage non négligeable.

### **Humanitaire**

---

L'opération a montré la nécessité et l'efficacité de la mise sur pied d'une cellule «affaires civiles», en dehors du PC de la Force, lieu de rencontre et de coordination avec les organismes civils également concernés par l'action humanitaire (dès qu'ils se sont montrés disposés à coopérer).

### **Interarmisation**

---

La bonne intégration des personnels Air et Terre au sein des états-majors et de la Force en elle-même ne doit pas cacher la réalité : plus qu'intégration, il y a eu juxtaposition et coopération (certes excellentes). Une véritable interarmisation, en particulier au plan logistique, aurait évité des doublons en matière de personnels et de procédures, notamment pour ce qui concerne les demandes urgentes.

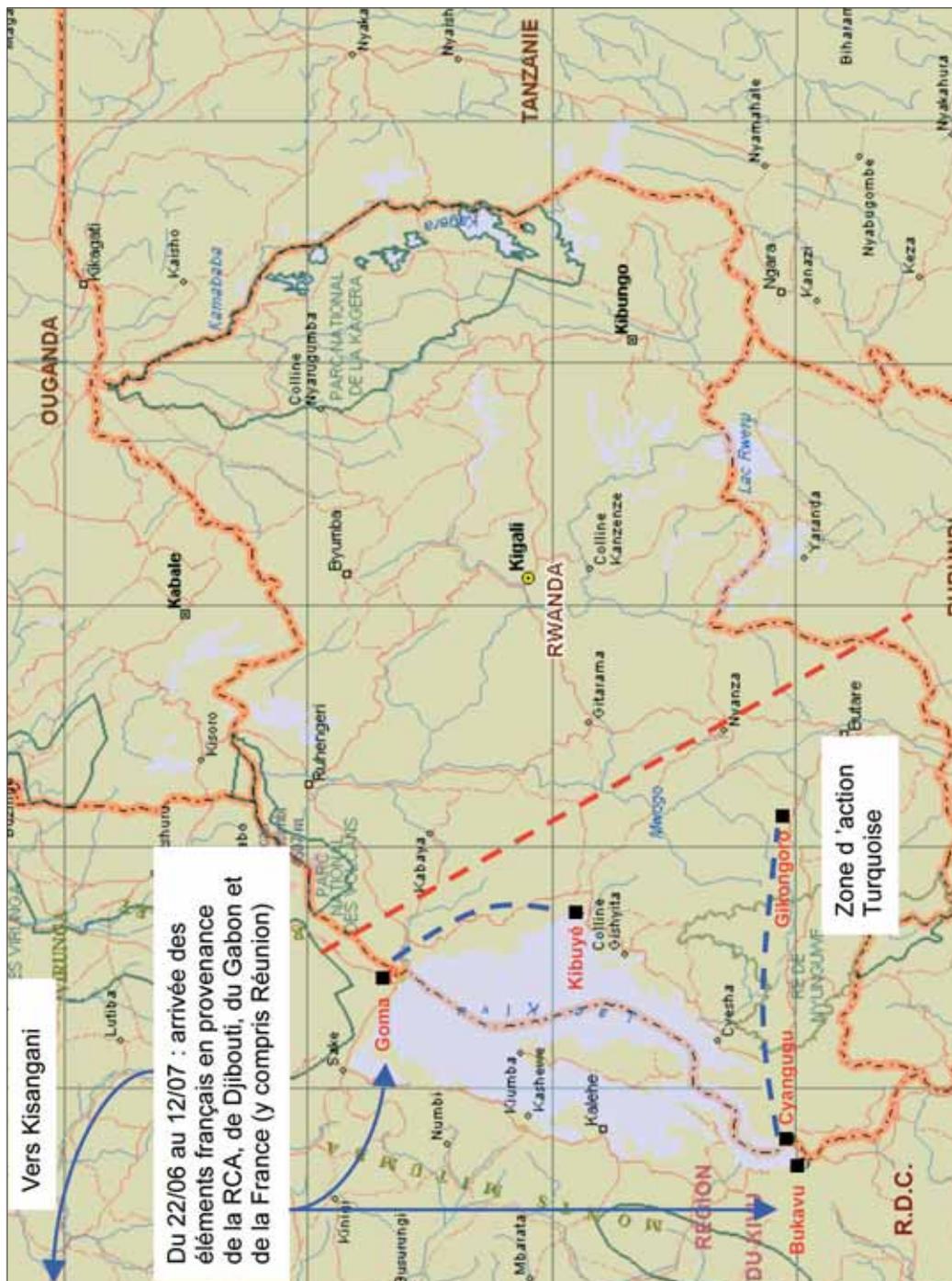
### **Divers**

---

Le succès d'une telle opération repose en grande partie, dès son début, sur les capacités des forces prépositionnées à se projeter sur le théâtre, puis, dans la durée, à assurer le transit des ravitaillements, renforcements, relèves... en provenance de la métropole, avec rupture de charges. Il importe donc que soient prévus d'emblée les renforts nécessaires à déployer sur les plates formes aéroportuaires en particulier (et le cas échéant portuaires) pour faire face en temps et lieux à ce surcroît d'activité.



OPÉRATION AMARYLLIS (DU 9 AU 14 AVRIL 1994)





# CADUCÉE

## GUINÉE BISSAU (NOVEMBRE 1994 - DÉCEMBRE 1994)





---

## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Humanitaire sous forme d'aide logistique à dominante sanitaire.

### 1-2 Mandat

Opération française visant à préparer l'engagement de la BIOFORCE<sup>1</sup>, à apporter une aide logistique aux autorités militaires bissau-guinéennes engagées dans la lutte contre le choléra en participant au transport et au secours des malades dans les régions touchées par l'épidémie.

### 1-3 Durée de l'opération

22 novembre au 9 décembre 1994.

### 1-4 Zone ou pays concerné

Guinée-Bissau.

### 1-5 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'opération

Une brutale épidémie de **choléra** (400 cas quotidiens) affecte la Guinée-Bissau (G-Bi) où le gouvernement demande l'assistance de la France pour renforcer ses propres forces armées dans la lutte contre cette pandémie.

Les forces françaises prépositionnées au Sénégal sont engagées pour fournir une aide logistique et médicale.

#### Règles d'engagement

Ouverture du feu en cas de légitime défense. Des **règles de comportement** mettant l'accent sur l'attitude amicale et une totale coopération avec les autorités, sont prescrites au détachement.

---

<sup>1</sup> BIOFORCE : détachement médical français chargé de la lutte contre les grandes pandémies. Il n'interviendra cependant pas en Guinée-Bissau.

## **Organisation du commandement**

---

Le contrôle opérationnel des éléments français en G-Bi est confié au commandant des forces françaises du Cap Vert (COMFOR FFCV).

Le commandement tactique du détachement (COMDET) est confié au chef de bataillon (CBA) Leclerc du 23<sup>ème</sup> BIMA. La mission est orientée selon les directives de l'ambassadeur de France. L'attaché de défense au Sénégal (AD)<sup>2</sup> est responsable de la coordination de l'action des éléments français avec les autorités guinéennes.

### *Moyens engagés*

42 personnels.

### *Effectif moyen par armée*

Armée de Terre : 32

Armée de l'Air : 10 (commando de l'air /protection)

Tous sont des personnels de carrière ou sous contrat.

### *Corps d'appartenance*

23<sup>ème</sup> BIMA, 41<sup>ème</sup> RT, SSA, BA 160

### *Matériels majeurs*

7 véhicules utilitaires tout chemin GBC 8KT, 1 camion de dépannage LOT 7, 3 véhicules légers tout terrain (VLTT P4), 1 camionnette SUMB, 2 citernes 1000 litres.

1 EDIC sénégalais («*Karabane*»)

1 C160/FFCV

INMARSAT

## **II - CHRONOLOGIE**

### **Planification**

#### **Modes d'action (ou Idée de manœuvre)**

---

Les objectifs de la France étaient, d'une part de manifester sa solidarité avec un peuple africain éprouvé (Guinée-Bissau) et avec un pays ami se sentant très concerné, le Sénégal et d'autre part, de témoigner en retour sa reconnaissance à la Guinée-Bissau qui avait épaulé la France lors de son engagement au Rwanda.

---

<sup>2</sup> non résident

## 2-2 Montée en puissance

10 novembre, mise en alerte d'un détachement interarmées des FFCV. Le 19 novembre le gouvernement de Guinée-Bissau confirme sa demande d'assistance logistique des FFCV. Le 22 novembre, mise en place par voie aérienne militaire (VAM) de l'AD, du COMDET et du médecin en précurseur. Le gros du détachement quitte Dakar par voie maritime sur l'engin de débarquement d'infanterie et de chars (EDIC) de la marine sénégalaise.

Le reste du dispositif, acheminé par l'EDIC sénégalais, arrive en Guinée-Bissau le 23/11.

## 2-3 Phase de déploiement

A partir du 24 novembre jusqu'au 7 décembre.

## 2-4 Désengagement

L'opération s'est déroulée conformément à la planification. Le **10 décembre** retour des derniers éléments sur leur base, au Sénégal.

# III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

## 3-1 Dispositif de l'opération

Le détachement s'est pratiquement déployé sur toute la Guinée-Bissau. Son action a été plus marquée dans les régions fortement touchées par la pandémie, en particulier dans la région de la capitale Bissau ainsi qu'au nord (région de OIO), à l'est (région de GABU) et au sud (région de TOMBALI).

Le poste de commandement (PC) du détachement est installé sur la base aérienne militaire de Bissau.

La mise en place de deux bases nautiques, armées par des personnels et des embarcations pneumatiques de l'armée de G-Bi, a permis de mener à bien des opérations dans la région sud (TOMBALI).

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

Le détachement a effectué plusieurs convois logistiques pour approvisionner en médicaments, carburants et matériels les dispensaires isolés et éloignés de la capitale. Il a en outre contribué au recensement des cas de choléra dans des régions où le gouvernement local ne disposait que de renseignements parcellaires. En outre, les personnels ont activement contribué aux travaux d'assainissement de zones fortement affectées par la maladie. En dépit de la brièveté de l'opération, sur l'ensemble du territoire, **75** dispensaires ont été approvisionnés, de nombreux points d'eau désinfectés et de nombreuses actions de prophylaxie et d'information au bénéfice des zones les plus atteintes ont été conduites. Au bilan, un total de **25.000 kilomètres** ont été parcourus **sans accident ni incident**.

Le détachement a laissé sur place des médicaments et du matériel de campement dans divers dispensaires (tentes modèle 56 et lits de camp).

Au plan psychologique, la rapidité et la visibilité de la mise en œuvre de la mission ainsi que son efficacité<sup>3</sup> ont très favorablement impressionné les populations et le gouvernement.

In fine, le soutien apporté par les FFCV s'est révélé particulièrement efficace.

### 4-2 Pertes humaines

Néant

### 4-3 Pertes matérielles

Néant

### 4-4 Enseignements tirés

La mission exploratoire a parfaitement justifié son déclenchement et a permis d'avoir une vision claire et précise de la situation ainsi que des besoins.

La fourniture de moyens logistiques - carburant notamment - pour permettre la relance des services locaux est préférable à un engagement trop important de moyens militaires français.

La présence de nombreux spécialistes de différentes nationalités a parfois rendu difficile la coordination et les prises de décision. Le système administratif local, lourd et coupé de la réalité du terrain, a quelquefois été un obstacle à l'efficacité.

L'opération CADUCÉE constitue un bel exemple de **coopération régionale** entre forces françaises prépositionnées et les forces de deux pays voisins de la sous-région.

Impact important pour les relations franco-sénégalaises et les relations franco-bissau-guinéennes.

---

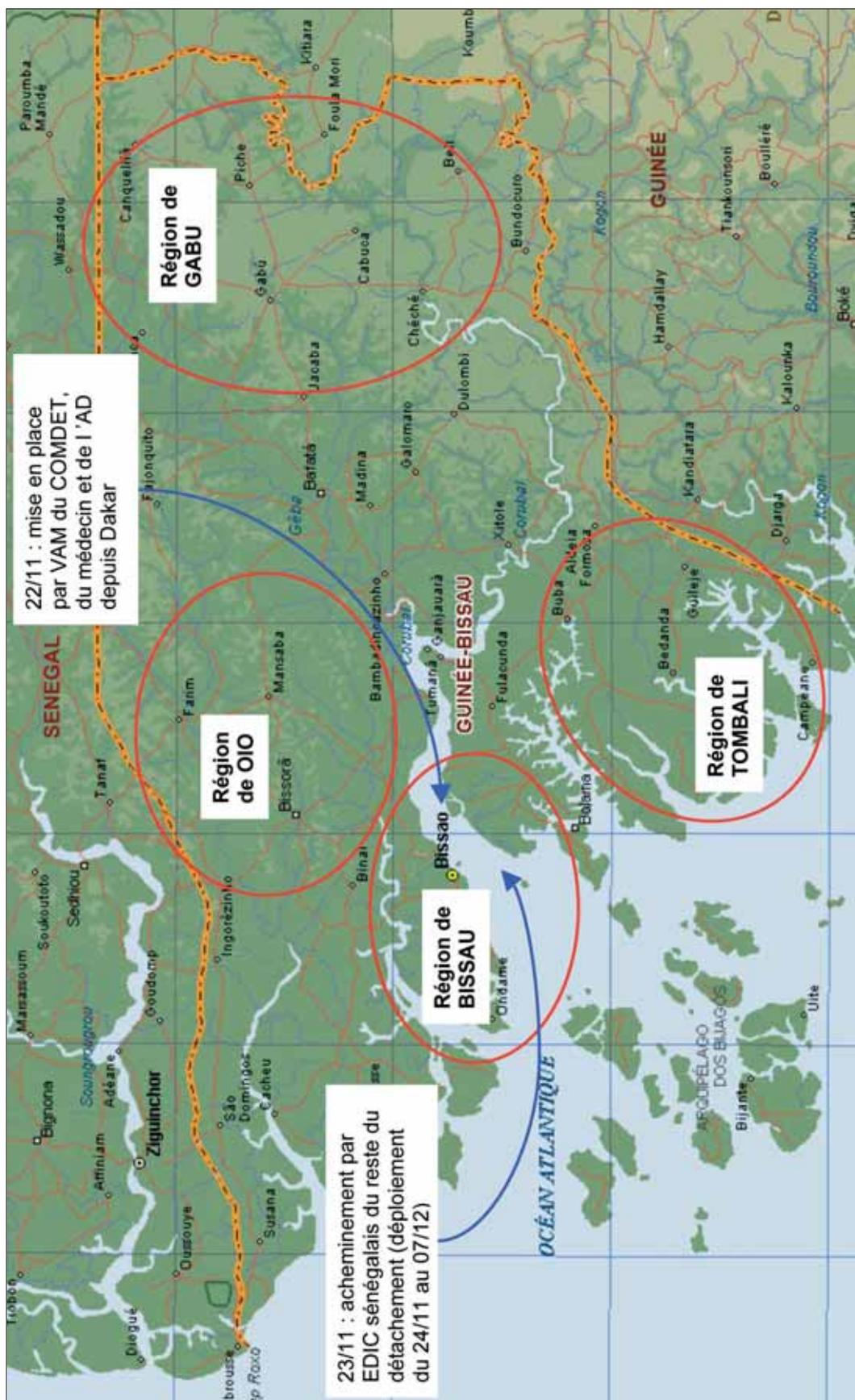
<sup>3</sup> Le détachement aura dû faire preuve de beaucoup d'insistance pour venir à bout de l'inertie des services Bissau-Guinéens..

## V - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

D'une superficie de **36.000 km<sup>2</sup>** la Guinée-Bissau possède une façade maritime de 220 kilomètres, l'archipel des Bissagos compte une quarantaine d'îles. Le pays est subdivisé en un secteur autonome de Bissau incluant la capitale et neuf régions. L'armée est forte de 9.700 hommes, ses équipements sont modernes mais peu nombreux. La G-Bi est liée au Portugal par des accords de coopération militaire. La population est de l'ordre de 1 million d'habitants. Le portugais est la langue officielle.

*Nota* : Les rivières, ainsi que les bras de mer qui découpent la région de **Tombali** (sud-ouest), empêchent les liaisons entre les différents dispensaires et entravent le ravitaillement. L'utilisation d'embarcations pneumatiques à coque rigide, destinées à permettre le déplacement des équipes médicales et à assurer la distribution des médicaments, reste indispensable.

OPÉRATION CADUCÉE (22 NOVEMBRE - 9 DÉCEMBRE 1994)



# CROIX DU SUD I & II

## NIGER, TCHAD (OCTOBRE 1994 - DÉCEMBRE 1995)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Dans un premier temps, mission de liaison et de contrôle assortie d'un volet humanitaire en coopération avec le Burkina Faso (**CROIX DU SUD I**), puis mission multinationale d'observation sous commandement français (**CROIX DU SUD II**).

### 1-2 Mandat

#### CdS I

Opération française en coopération avec le Burkina, visant à assurer une liaison entre le comité de suivi des accords de Ouagadougou (implanté à Niamey) et les parties prenantes au Niger, à instaurer un climat de sécurité par la présence d'équipes mobiles dans la région d'Agadez et assurer des missions de sécurité ou d'escorte lors des réunions organisées par le comité.

#### CdS II

Mission multinationale, sous mandat des pays médiateurs (France, Algérie, Burkina-Faso, Sénégal) représentés à Niamey par un comité spécial de paix (CSP), visant à contrôler le respect du cessez le feu, contrôler la récupération, la remise et le stockage de l'armement.

### 1-3 Durée de l'opération

**CdS I** = 29/10/94 au 19/04/95 (mission initialement prévue pour une durée de trois mois renouvelable une fois)

**CdS II** = 07/95 au 31/12/95

### 1-4 Zones ou pays concernés

Niger, Tchad.

### 1-5 Description de la zone d'action

La superficie de la zone de mission équivaut à celle de la France. Le terrain est extrêmement varié, il alterne des massifs montagneux (l'Aïr) qui est difficilement pénétrable et où la circulation s'effectue dans de mauvaises conditions. Des plaines (reg de la région d'Arlit), «hammada» ainsi que des formations dunaires à l'est de l'Aïr. Sur ces dernières les déplacements ne peuvent se faire sans guide

local et une préparation technique des véhicules est nécessaire (dégonflage des pneus). Le réseau hydrographique est constitué par des vallées sèches (kori) où se situent les points d'eau. L'eau des puits est le plus souvent saumâtre et souillée par les déjections animales. L'utilisation de filtres et de comprimés de désinfection s'impose. Le climat se caractérise par de très fortes différences de températures entre la nuit et le jour. Les vents sont parfois particulièrement violents et constituent des obstacles à la navigation. La population, dans la zone d'action est essentiellement touarègue dans l'Aïr et à dominante Peul dans l'Azawak.

## **1-6 Caractéristiques de l'opération**

### **Contexte de l'intervention.**

Depuis 1991, le Niger connaît de graves difficultés face au problème de la **rébellion touarègue**, principalement localisée dans le nord du pays. Le chef du comité des rebelles de l'Azawad (CRA) a souscrit à une trêve en signant «l'accord de Ouagadougou». Les deux parties souhaitent la présence d'une cellule de liaison, à Agadez, pour assurer le contact entre les autorités gouvernementales et le CRA. Cette cellule est armée par un contingent franco-burkinabé.

Dans le prolongement de l'accord de paix signé le 24/04/95 à Niamey, entre l'organisation de la résistance armée touarègue (ORA) et les autorités nigériennes, la France décide de participer à une mission multinationale, sous commandement français.

### **Règles d'engagement**

Vie courante : légitime défense. Crise : sur ordre du chef d'état-major des armées (CEMA), posture défensive

### **Organisation du commandement**

L'attaché de défense à Niamey (AD/Niamey) est le commandant opérationnel (COMOPS), le détachement d'Agadez est aux ordres d'un commandant de détachement (COMDET) qui a un adjoint Burkinabé.

### **Moyens engagés**

12 véhicules légers tout terrains (VLTT P4) équipés MA-MF ; 5 véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA).

*Effectifs moyens par armée*

armée de Terre : 36<sup>1</sup>

Tous les personnels sont de carrière ou sous contrat

---

<sup>1</sup> Ne sont pas comptabilisés les personnels de la mission d'aide militaire technique (AMT) au Niger susceptibles d'être engagés

*Corps d'appartenance*

1<sup>er</sup> RPIMa, direction du renseignement militaire (DRM), 13<sup>ème</sup> RDP (**CdS I**)

43<sup>ème</sup> BIMa (**CdS II**)

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

#### **CdS I**

Une mission exploratoire française<sup>2</sup> a été dépêchée au Niger du 20 au 23/10/94 pour préparer la mise en place de la cellule. Le ministère des Affaires étrangères est pilote.

Planification par l'état-major des armées (EMA) en liaison avec l'état-major de l'armée de terre (EMAT), la DRM et le commandement des opérations spéciales (COS).

L'AD/Niger est désigné COMOPS. Le commandant des éléments français de l'opération Epervier (COMELEF/EPERVIER) assure le soutien administratif et logistique de cette opération.

#### **CdS II**

Les forces françaises stationnées en Côte d'Ivoire prennent la relève pour cette mission. Le soutien est assuré par le commandant des troupes (COMTROUP) de Port Bouët

### 2-2 Montée en puissance

Le détachement **CdS I**, précédé par un précurseur le 29/10, est mis en place le 4/11 à partir de Biarritz sur Agadez.

Le détachement **CdS II** quitte Port Bouët le 29/06, arrive à Niamey le 2/07 où, après une phase préparatoire de huit jours, commence son déploiement.

### 2-3 Phases de déploiement

La mission **CdS I** est opérationnelle à partir de 11/94. La zone d'action est celle de l'Aïr et de l'Azawak.

06/95 : Suite à l'accord du comité spécial de la paix, mise en place de la mission militaire d'observation qui va se déployer. Quatre patrouilles, deux en mission de présence, une en alerte, une en repos à Niamey (**CdS II**)

<sup>2</sup> Représentants du ministère de la défense (MINDEF), du ministère des affaires étrangères (MINAE) et du ministère de la coopération (MINCOOP).

## 2-4 Désengagement

### **CdS I**

---

L'accord de paix entre les autorités nigériennes et l'ORA est signé à Niamey le 24/04. Retrait du détachement fin 04/95.

### **CdS II**

---

10/95 : compte tenu de l'échec des accords de paix, l'EMA demande à l'AD d'étudier, en liaison avec le médiateur français, l'arrêt des patrouilles dans l'Azawak. Désengagement de la mission militaire d'observation le 26 octobre. Deuxième phase le 15 décembre. **CdS II** prend officiellement fin le 31/12/95.

## III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

### 3-1 Dispositif de l'opération

COMOPS à l'ambassade de France à Niamey

Détachement à Agadez (1 chef de détachement, 1 équipe de liaison, 1 équipe de renseignement, 1 équipe soutien, 1 élément opérations)

Le dispositif EPERVIER, à N'Djamena, est en mesure d'évacuer le détachement en cas de détérioration de la situation. Ces extractions sont susceptibles de bénéficier d'un appui «Jaguar»

Pour **CdS II** le dispositif est inchangé. Le 43<sup>ème</sup>BIMa a relevé le COS.

### 3-2 Cartographie

Au début de l'opération la cartographie était insuffisante. Des commandes auprès du COS et de l'Institut géographique national (IGN) ont été réalisées une fois sur place.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

#### CdS I

---

55 missions et 185.850 km sans accident

Bonne adéquation moyens - missions.

La présence du médecin a permis de développer un volet assistance médicale gratuite au profit des populations et de participer ponctuellement à des actions de soutien santé. Le détachement a été soutenu dans de bonnes conditions par EPERVIER

#### CdS II

---

Les actions conduites par les unités françaises ont contribué au succès de la mission de médiation en dépit d'obstacles nombreux mis par les deux parties et plus particulièrement par les forces armées nigériennes.

### 4-2 Pertes humaines

3 blessés (CdS II/accident)

### 4-3 Pertes matérielles

1 VLRA (CdS II/accident)

### 4-4 Enseignements tirés

#### CdS I

---

Pas d'enseignements tactiques mais des propositions et des remarques émises par le chef du détachement qui tiennent compte des caractéristiques physiques et humaines de la zone d'engagement :

- le choix des personnels reste important. La désignation de spécialistes, possédant une double qualification est à privilégier.
- l'arrivée du détachement, en une seule rotation, a permis à ce dernier d'être opérationnel immédiatement,
- l'aménagement des véhicules (VLRA et P4) s'impose pour patrouiller en autonome dans le désert et augmenter le rayon d'action.
- les liaisons radio longues distances, avec un plan de fréquence adapté, sont très fiables. L'INMARSAT est indispensable.

- l'organisation d'un stage de mise en condition, avant le départ, afin de préparer, informer et assurer la cohésion du détachement (ce qui a été le cas pour le 1<sup>er</sup> RPIMa).
- bonnes performances ou inadaptation de certains équipements (GPS «Tremble Scout» = indispensable et bien adapté, jumelles 8x8 = inadaptées à l'étendue des compartiments de terrain, INMARSAT = mettre en place un régulateur de tension avec chaque valise, chèche réglementaire = augmenter sa taille).

## **CdS II**

---

Enseignements non disponibles.





# AZALÉE

## RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ISLAMIQUE DES COMORES

SEPTEMBRE 1995 - OCTOBRE 1995





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Intervention militaire en application d'un accord de défense.

### 1-2 Mandat

Initialement : protéger les ressortissants français.

Ensuite : faire échec à un coup d'état.

### 1-3 Durée de l'opération

13 jours, du 29/09/95 au 11/10/95.

### 1-4 Zones ou pays concernés

République fédérale islamique des Comores. Ile de Grande Comores. Communauté territoriale française de Mayotte. Département de La Réunion. Zone de responsabilité des Forces Armées dans la Zone Sud de l'Océan Indien (FAZSOI).

### 1-5 Cadre géopolitique

L'archipel des Comores, théâtre de l'opération AZALÉE, se situe à 9.500 kilomètres (km) de la métropole, 1.500 km de La Réunion. Il est peuplé de 670.000 habitants et comprend des communautés arabes et malgaches. La population vit essentiellement de l'agriculture. La rébellion s'est limitée à l'île de la Grande Comores qui est située à 3 jours de mer ou 4h40 de vol de cargo tactique de La Réunion, mais à seulement 40 minutes de vol de la Communauté territoriale française de Mayotte.

### 1-6 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

Coup d'état militaire encadré par des mercenaires, contre le président élu (mais contesté) de la République des Comores. Intervention française demandée par le Premier ministre comorien (réfugié à l'ambassade de France) en application des accords de défense franco-comoriens. Crainte pour la sécurité des ressortissants français (278 en Grande Comores, 1.500 au total en incluant les bi-nationaux), en cas d'intervention française.

Forces adverses : Une quarantaine de mercenaires aux ordres de Bob Denard, disposant d'un cargo / base logistique en rade de Moroni, et environ 700 soldats putschistes, dont ceux qui avaient déjà participé à un coup d'état en 1992.

### **Règles d'engagement**

La mission doit être remplie par une action de vive force pouvant comporter la neutralisation des forces rebelles. L'usage des munitions de mortiers de 81 mm est interdit.

### **Organisation du commandement.**

Le commandant supérieur (COMSUP) de La Réunion (GBR Dellenbach) est désigné comme commandant de la force AZALEE (COMFORCE AZALEE). Une cellule de crise Comores est activée au Centre Opérationnel interarmées (COIA) le 30/09/95. Le COMSUP a constitué un Poste de Commandement Interarmées de Théâtre (PCIAT) à partir de son état major interarmées des FAZSOI, renforcé de personnels de la base Marine de La Réunion et de la base aérienne 181. Il dispose d'un commandant de l'élément marine (COMAR), d'un commandant de l'élément aérien (COMAIR), qui contrôle également les moyens de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT), d'un adjoint logistique (terre) et d'un commandant tactique terrestre (COMTACTER), le chef de corps du régiment des FAZSOI (2<sup>ème</sup> RPIMa). Il active directement les éléments suivants donnés en renfort : commandement des opérations spéciales (COS), groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), Commandos Marine, service d'information et de relation publique des armées (SIRPA), direction du renseignement militaire (DRM), équipe du 13<sup>o</sup> RDP, et un Breguet Atlantique.

Le PC conduit la planification de l'opération à La Réunion du 29 septembre au 1<sup>er</sup> Octobre. Le 2 octobre, il fait mouvement par voie aérienne (VA) sur Mayotte. A compter du 3 octobre, l'opération est commandée à partir de la frégate Le Floréal. Le COMTACTER prend le commandement des opérations terrestres le 4 octobre sur l'aérodrome d'Hahaya.



### **Moyens engagés**

#### *Terre*

1 état-major tactique (EMT), 4 compagnies d'infanterie, 1 section d'éclairage et de renseignement (SER), commando de renseignement et d'action en profondeur (CRAP)

Détachement avancé des transmissions (DAT) (écoutes de type guerre électronique -GE), équipes de la direction du renseignement militaire (DRM), du 13<sup>ème</sup> RDP, du 41<sup>ème</sup> RT, du SIRPA

Groupement du COS (1<sup>er</sup> RPIMa + GIGN) avec 2 hélicoptères de manœuvre Puma

Détachement de l'ALAT (DETALAT) à 2 hélicoptères de manœuvre SA 330 Puma dont 1 Puma canon

Détachement logistique (DETLOG).



### *Marine*

1 Frégate Le Floréal  
 2 Patrouilleurs P400 La Rieuse et La Boudeuse  
 1 Breguet Atlantique  
 ½ Commando Marine (Jaubert) avec ses moyens nautiques  
 Batral Champlain (en fin d'opération)

### *Air*

8 C160 Transall  
 1 C130  
 1 gros porteur A 310

### *Effectifs moyens par armée*

1.163 personnels, dont 208 à Mayotte.

Terre : 823                      Air : 94                      Santé : 25  
Mer : 202                      Gend : 19

### *Corps d'appartenance*

FAZSOI (dont 2<sup>ème</sup> RPIMa, compagnie tournante Légion de Mayotte et Détachement logistique, DAT, 2 P 400, 1 C 160).

ALINDIEN : Frégate Le Floréal.

FFDJ : 1 compagnie d'infanterie (5<sup>ème</sup> RIAOM)  
 DETALAT à 2 HM SA 330 Puma dont 1 canon.  
 1 C160, 1 Breguet Atlantique  
 ½ Commando Marine.

Venant de Métropole : Groupement COS avec 2 Puma,  
Equipes DRM, 13<sup>ème</sup> RDP, 41<sup>ème</sup> RT, SIRPA.  
5 C160, 1 C 130, 1 A 310.

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Menée du 29 septembre (constitution du PCIAT) au 2 octobre 1995 (ordre initial d'opération émis par le PCIAT), d'abord à La Réunion puis à Mayotte.



### 2-2 Montée en puissance

Mises en alerte le 28 septembre à 21 h 00, toutes les forces sont regroupées à Mayotte (ou au large des Comores : P 400 La Boudeuse) dès le 1<sup>er</sup> octobre, 22 h 00.

### 2-3 Phases de déploiement

#### Idée de manœuvre

S'emparer simultanément et par surprise, dès le lever du jour des deux aérodromes de Iconi (Moroni) et Hahaya et assurer au plus tôt la sécurité des ressortissants à Moroni. En mesure, tout en continuant d'assumer les tâches précédentes, de réduire les poches de rébellion.

#### Opérations menées

##### *Phase 1*

*Nuit du 3 au 4/10* : infiltration des commandos marine à partir du Floréal vers Hahaya et de la Rieuse vers Iconi, et constitution de têtes de plage. Hélicoptage d'une section du 1<sup>er</sup> RPIMa sur Hahaya et (02 h 00) prise de contrôle de l'aérodrome (capture de 4 mercenaires et 50 rebelles). Hélicoptage du GIGN sur Iconi et liaison/protection de l'ambassade de France (2h00).

Vers 3h30, à Hahaya, interception et mise en fuite d'une colonne motorisée rebelle venant du sud.

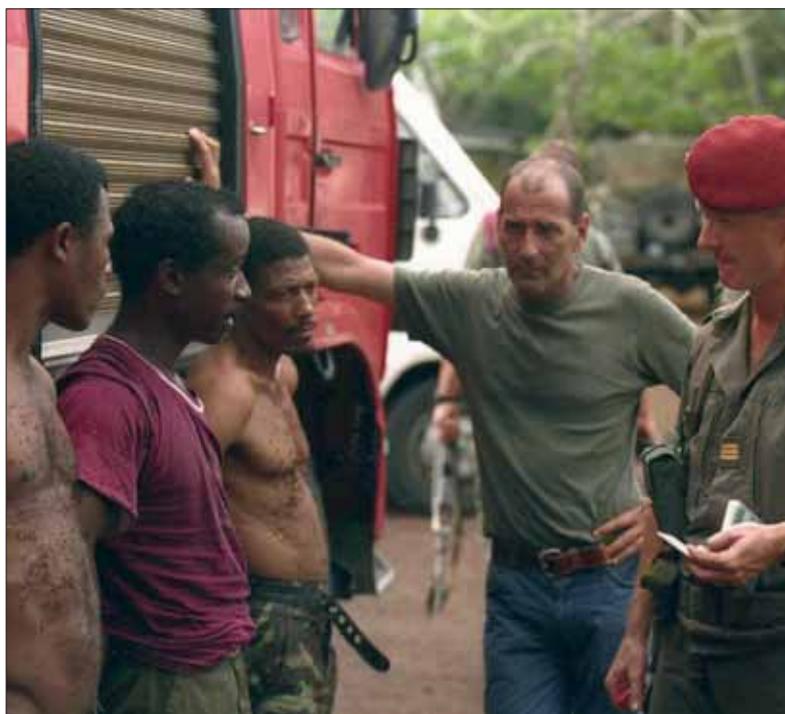
*Phase 2*

4/10 à l'aube : renforcement du dispositif à Hahaya par aérotransport et poser d'assaut (Groupement 2<sup>ème</sup> RPIMa et une compagnie de Légion). Attaque et prise de contrôle de l'aéroport d'Icôni (COS avec appui du SA 330 Puma Canon) qui font 2 tués, 7 blessés, 37 prisonniers parmi les rebelles. Bob Denard annonce aux journalistes qu'il est prêt à négocier.

*Phase 3*

*Journée du 4/10* : à/c 6h00, dégagement des deux axes Hahaya - Moroni. Accrochages avec les rebelles. Dans l'après midi, les rebelles de Radio Comores (Moroni) et du camp de Kandani sont encerclés. Ceux d'Itsoundzou ne bougent pas, dissuadés peut-être par le SA 330 Puma Canon.

Le 4 au soir, la force AZALÉE contrôle toute la ville de Moroni. Bob Denard libère le président comorien qui est transféré à La Réunion.

*Dénouement*

*Journée du 5/10* : au matin, les rebelles ont abandonné le camp d'Itsoundzou sans combat. L'après midi, Bob Denard se rend avec les rebelles du camp de Kandani. Les mercenaires sont évacués sur la métropole pour y être écroués. Les rebelles prisonniers sont remis aux autorités comoriennes qui les amnistieront les jours suivants.

*Journée du 6/10*. A l'aube, les commandos Marine assistent les gendarmes comoriens pour la prise du cargo des mercenaires. Dans la matinée, le détachement d'Hahaya doit faire face à une manifestation de foule qui se calme progressivement.

Le COMFORCE reçoit l'ordre de désengagement en laissant sur place un détachement (EMT + 1 Cie/2<sup>ème</sup> RPIMa + DETLOG avec poste de secours / FAZSOI Mayotte et DETALAT / FFDJ à 2 HM SA 330) chargé d'assurer momentanément la protection des ressortissants français et d'assister le gouvernement comorien pour reconstituer sa capacité de défense. Cette mission prend le nom d'AZALÉE II, sous commandement du chef d'état-major des armées (CEMA) et contrôle opérationnel de l'AD Moroni. Un P400 reste sur zone.

**2-4 Désengagement**

Dès le 6/10 après midi, le détachement de Légion Etrangère rejoint Mayotte.

Les autres éléments rejoignent leurs garnisons entre le 7 et le 11 (rapatriement des derniers mercenaires, sous escorte, par A310), tandis que parallèlement, le détachement AZALÉE II reçoit les équipements fournis par FAZSOI, pour sa nouvelle mission.

### III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

#### 3-1 Dispositif de l'opération

Voir carte

### IV - BILAN DE L'OPÉRATION

#### 4-1 Opérationnel

Tous rebelles neutralisés et tous les mercenaires capturés au prix de 5 tués et une dizaine de blessés dans leurs rangs.

#### 4-2 Pertes humaines

1 blessé léger dans la force Azalée. 2 journalistes ont été blessés par les tirs des rebelles.

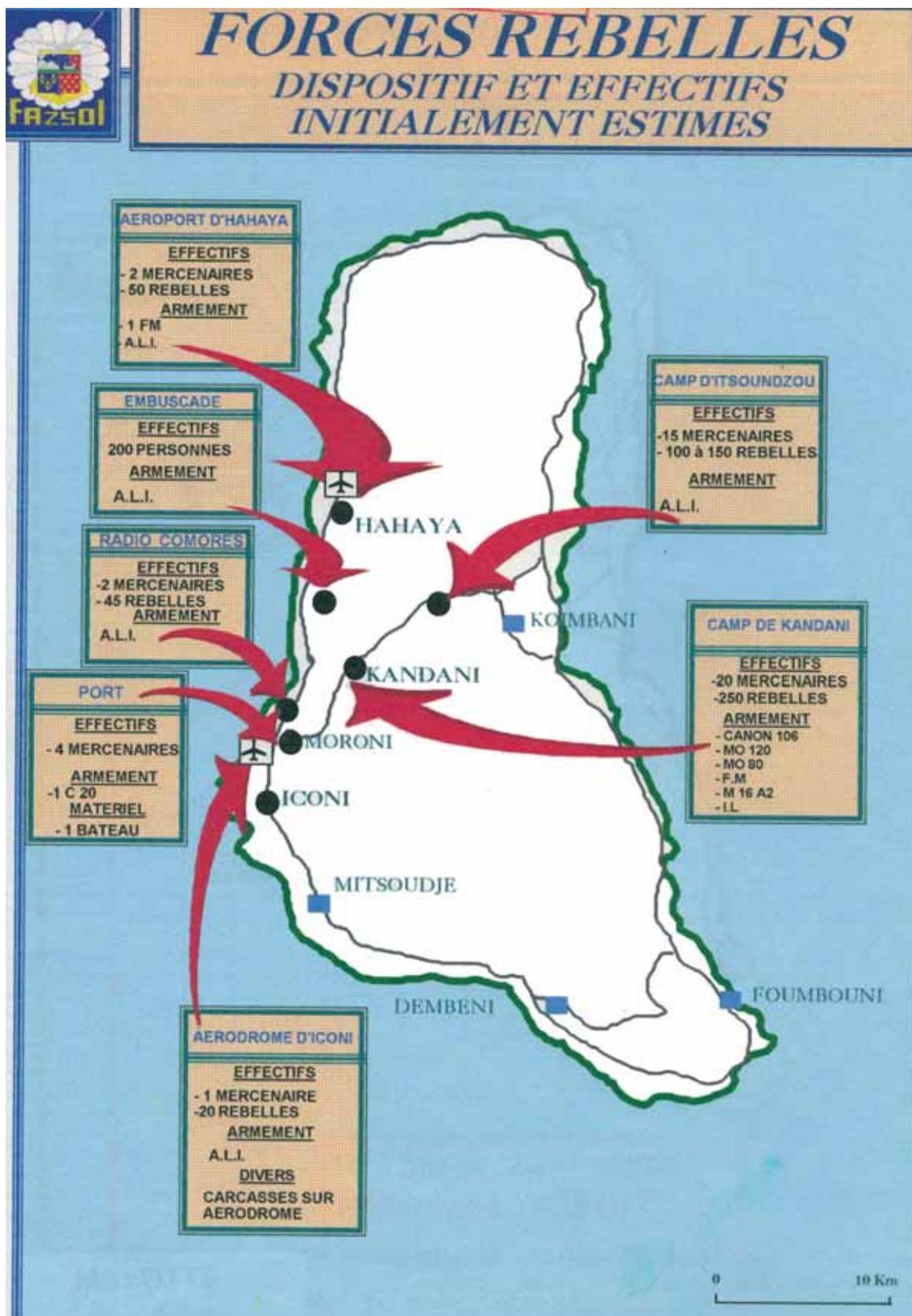
#### 4-3 Pertes matérielles:

Néant.

#### 4-4 Enseignements tirés

- Mise sur pied de la force. Seule la présence de forces prépositionnées (FAZSOI et FFDJ) permettaient de mettre sur pied et déployer une telle force en moins de 72h00.
- Commandement. L'EM FAZSOI a pu se dimensionner pour mener cette opération sans attendre de renforcements. Mais il n'aurait pas eu les moyens de durer, si cela avait été nécessaire, tout en assurant en même temps, les tâches de COMSUP La Réunion. La coopération interarmées a été exemplaire car initiée dans le travail courant.
- Renseignement. Le COMFORCE disposait des moyens nécessaires pour traiter de renseignement stratégique (moyens propres et renforts DRM), mais il lui a manqué une cellule capable d'élaborer et d'exploiter le renseignement tactique. Le personnel de la Mission d'assistance militaire a pu en partie pallier cette lacune.
- Communication. L'opération a eu lieu sous une présence importante de journalistes. Il était cependant regrettable pour le personnel de la Force que leur capital de sympathie aille essentiellement aux rebelles («le héros romantique Bob Denard»). Le comportement irresponsable de certains journalistes lors de phases de combat n'a fait qu'accroître la tension.

## OPÉRATION AZALÉE



### PHASES DE L'OPÉRATION







# FURET / ALMANDIN I

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (AVRIL 1996)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

**Note liminaire.** Les opérations ALMANDIN correspondent à des actions de coercition menées en réaction à des crises résultant sporadiquement de mutineries d'une partie des Forces armées centrafricaines (FACA), pouvant être accompagnées de mouvements insurrectionnels à Bangui. Entre ces périodes de crise, des détachements ALMANDIN ont été maintenus en Centrafrique, qui ont pu être distincts ou inclure en totalité les Eléments Français d'Assistance Opérationnelle (EFAO), les personnels de la Mission d'Assistance Militaire (MAM) et des renforcements venant des forces prépositionnées (Tchad, Gabon) et de métropole.

La mutinerie du 18/04/96 a entraîné le déclenchement de la première opération ALMANDIN (objet de la présente fiche) qui s'achève avec le retour à l'ordre légal, le 29/04/96.

Celle du 18/05/96 déclenche ALMANDIN II qui se poursuit après le retour au calme (01/06/96), mais doit faire face au déclenchement d'une nouvelle crise du 15/11/96 au 24/01/97. Un détachement ALMANDIN reste alors en marge des EFAO. (Voir Fiche ALMANDIN II).

La reprise des combats à Bangui le 20/06/97 déclenche ALMANDIN III, et le détachement ALMANDIN restera en Centrafrique après la fin des affrontements (28/06/97), et ce, jusqu'au départ des EFAO (1/03/98). (Voir Fiches ALMANDIN III et Opération CIGOGNE).

### 1-1 Type d'opération

Protection des ressortissants français et des installations dans un pays avec lequel la France a des accords de défense et d'assistance militaire.

### 1-2 Mandat (Missions successives)

Face à une mutinerie d'unités de l'armée centrafricaine stationnées à Bangui :

- dans un 1<sup>er</sup> temps, assurer la sécurité des installations des EFAO (Camp Béal, Camp et aérodrome de M'Poko), de la Chancellerie et de la résidence de l'ambassadeur, des zones vie et villas des cadres et ressortissants français,
- dans un 2<sup>ème</sup> temps, protéger la présidence et la personne du président centrafricain, Ange Patassé,
- puis garantir la sécurité de l'axe principal de Bangui : M'Poko - Béal - Chancellerie, surveiller les points sensibles répertoriés, dont l'immeuble de la télévision, les dépôts de carburant et la centrale électrique. En mesure d'intervenir simultanément au moins en deux points éventuellement menacés de la ville de Bangui.

### 1-3 Durée de l'opération

Douze jours, du 18 au 29/04/96.

## **1-4 Zones ou pays concernés**

Bangui (République Centrafricaine). [Tchad/N'Djamena et Gabon/Libreville pour les renforcements]

## **1-5 Situation géopolitique**

Depuis 1979 (1<sup>ère</sup> intervention en Centrafrique) et surtout 1981 (constitution des EFAO, éléments français d'assistance opérationnelle), la France entretient des unités prépositionnées en République Centrafricaine, dans trois cantonnements distincts : un à Bouar et deux à Bangui : Camp Beal (poste de commandement (PC) des EFAO et unités Terre) et M'Poko (base aérienne et aérodrome civil). La France est liée à la République Centrafricaine par un accord de défense (agression extérieure) et par un accord d'assistance militaire technique prévoyant la formation et l'entraînement des unités de la sécurité présidentielle (SP), mais en aucune façon la participation des militaires français à des opérations de rétablissement de l'ordre.

Ayant à se plaindre des conditions matérielles auxquelles ils étaient soumis, en particulier le non paiement de leur solde depuis le début de l'année, deux régiments de l'armée centrafricaine (600 soldats) se sont mutinés le 17/04/96, ont pillé leurs armureries et s'en sont pris aux commissariats de police et aux unités de la Sécurité présidentielle à Bangui. Ce sont, d'abord le régiment mixte d'intervention (RMI - 300 mutins) cantonné au Camp Kasäï, situé à l'est de Bangui, puis le régiment de défense opérationnel du territoire (RDOT) au Camp PK 11, à la sortie nord de Bangui.

## **1-6 Caractéristiques de l'opération**

### **Contexte de l'intervention**

---

L'opération est spécifiquement française. En l'absence d'agression extérieure de la RCA la mission des coopérants militaires exclut leur participation personnelle aux activités opérationnelles de l'armée centrafricaine.

### **Règles d'engagement (et de comportement)**

---

La règle de base est toujours la légitime défense. C'est pourquoi il est précisé que les unités doivent faire en sorte que toute atteinte à la sécurité puisse être considérée comme une attaque contre un de leurs éléments. Les consignes suivantes complètent ces règles générales : faire preuve de fermeté mais pas d'agressivité, éviter les provocations mais réagir vite et brutalement à toute agression (contre soi-même ou les gens, biens et infrastructures protégés).

### **Organisation du commandement**

---

Le contrôle opérationnel est assuré sur place par le commandant des éléments français de Bangui (COMELEF Bangui). L'attaché de défense (AD) de Bangui intervient au niveau du contrôle politique par l'intermédiaire de l'ambassadeur.

Les éléments engagés à Bangui (des EFAO, de l'AMT et leurs renforcements) s'appellent initialement « opération FURET ». Le nom d'Opération ALMANDIN est donné le 24 avril 96 (ORDRE N°9) pour la totalité des opérations menées en RCA depuis le 18 avril et «jusqu'à nouvel ordre».

### Moyens engagés

Armée de Terre (EFAO Bangui) : 1 compagnie parachutiste, 1 peloton d'automitrailleuse légère (AML) et le volume d'une compagnie de marche, dont les détachements d'Assistance Militaire Technique (AMT) et d'assistance opérationnelle et d'instruction auprès des forces armées centrafricaines (FACA).

+ 1 sous-groupement mixte à dominante blindée en provenance de Bouar.

+ 1 compagnie motorisée, 1/2 escadron d'AML et une antenne chirurgicale, en provenance de N'Djamena.

+ 1 Cie d'engagés volontaires de l'armée de Terre (EVAT) en provenance de Libreville

+ 1 détachement du commandement des opérations spéciales (COS) (détachement FURET) pour une extraction éventuelle de ressortissants.

Armée de l'Air : composantes chasse et transport tactique (de Bangui, puis renforcées).  
Detair M'Poko, comprenant 1/2 Commando de l'air.

#### *Effectifs moyens par armée*

Français, armée de Terre : (à compter du 20 avril soir) 1.150.

Armée de l'Air : 60 + Equipages correspondant aux matériels ci-dessous.

#### *Corps d'appartenance*

RICM (Bouar), 3<sup>ème</sup> RPIMa (N'Djamena), 8<sup>ème</sup> RPIMa (Libreville), 13<sup>ème</sup> RDP.

#### *Matériels majeurs*

Terre : une vingtaine d'AML, une dizaine de véhicule de l'avant blindé (VAB), 2 hélicoptères de manœuvre HM SA 330 Puma (3 en fin d'opération).

Air : 2 (puis 5) Mirage F1 CR, 3 C 160 (dont 1 venant de Libreville).

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Au déclenchement de la crise, le plan Cobra, préalablement établi pour la sauvegarde des personnels et installations des EFAO, a été appliqué. La suite a donné lieu à des ordres de conduite au jour le jour, émanant du commandement opérationnel interarmées (COIA), ou approuvant les propositions du COMELEF Bangui.

### 2-2 Montée en puissance

Les éléments des EFAO nécessaires pour Cobra étaient sur place à Bangui.

Dès la nuit du 18 au 19 avril, l'élément blindé en provenance de Bouar était mis en place à 50 kilomètres (km) au nord de Bangui (20 km à la mi-journée du 19, intervention sur ordre du COIA).

L'élément de renfort de N'Djaména était mis en place par 3 C 160 le 19 après-midi.

Les renforts en provenance de Libreville et du COS (venant de France) étaient en place le 20 au matin.

### 2-3 Phases de déploiement

Le déploiement des unités pour le plan Cobra a été maintenu pendant toute la crise (garde statique et patrouilles de sécurité rapprochée). La composante chasse est en alerte à une heure, en mesure de faire des survols d'intimidation sur les camps ou les colonnes éventuelles de mutins.

Dès le 19, une démonstration de force avec des éléments blindés (AML et VAB) en provenance de Bouar, éclairés par des survols d'hélicoptères (2 HM SA 330) à effet aussi dissuasif, a redonné courage aux forces centrafricaines restées loyales notamment la Sécurité présidentielle. Le 21, ces forces conseillées par le personnel de l'AMT et du COS, ont alors pris à leur compte la réduction des unités mutinées. Celles-ci se sont alors dispersées en ville, sans cesser leurs exactions. Une action permanente de patrouille dans les quartiers européens a alors dissuadé les mutins de s'en prendre aux expatriés. Une vingtaine de ressortissants français qui se sentaient menacés ont toutefois été évacués sur l'ambassade de France le 19 au soir (emploi des VAB).

Des patrouilles de reconnaissances sont menées aux sorties de la ville pour renseigner sur l'ambiance alentour : les événements de Bangui n'ont aucune répercussion sur la province et le calme y règne.

A partir du 21 au matin, des négociations ayant commencé entre les autorités centrafricaines et les mutins, la majorité de ceux-ci rentrent dans leurs cantonnements et seuls des isolés ou des petits groupes dissidents continuent de faire régner une certaine insécurité en ville. Avec le début du paiement de leur solde, le calme se rétablit et le dispositif peut être progressivement allégé. Le détachement venu de Bouar et la compagnie de N'Djaména restent à Bangui.

A partir du 24, le dispositif de sécurité, bien que maintenu, se veut le plus discret possible.

Le calme s'étant totalement rétabli et perdurant, l'ordre est donné de démonter le dispositif le 29 au matin. Le détachement AMT est remis à disposition de la mission militaire de coopération, les vols

d'entraînement de la composante chasse sont à nouveau autorisés, les opérations de relève des détachements peuvent être reprises. Toutefois, les EFAO doivent conserver en permanence une capacité de réaction rapide au profit des points clés de Bangui avec un élément mixte blindés–infanterie.

## **2-4 Désengagement**

La compagnie venue de Libreville y retourne le 24 et le détachement du COS rentre en France le 25, mais en laissant à Bangui un harpon de 13 personnels (détachement FURET qui rejoindra, en mai, Libreville). La compagnie venant de N'Djamena n'y retourne que le 8 mai.

## **III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT**

**3-1 Dispositif de l'opération : Voir plan de Bangui.**

## **IV - BILAN DE L'OPÉRATION**

### **4-1 Opérationnel**

- Aucun dommage n'a été causé aux personnes et installations (militaires, civiles, points sensibles) protégés par les détachements de l'opération ALMANDIN.
- La présence et l'action des militaires français ont permis aux personnels de la Sécurité présidentielle de reprendre confiance et de contrôler des mutins avec un minimum d'effusion de sang (quatre morts et une dizaine de blessés), sauvegardant ainsi les possibilités de réconciliation.
- L'action conjointe des diplomates et des militaires a permis d'aboutir à une solution respectant la dignité de chaque bord, en gardant la crise au niveau le plus bas et en évitant ainsi de devoir avoir recours à l'évacuation des expatriés.

### **4-2 Pertes humaines**

Néant.

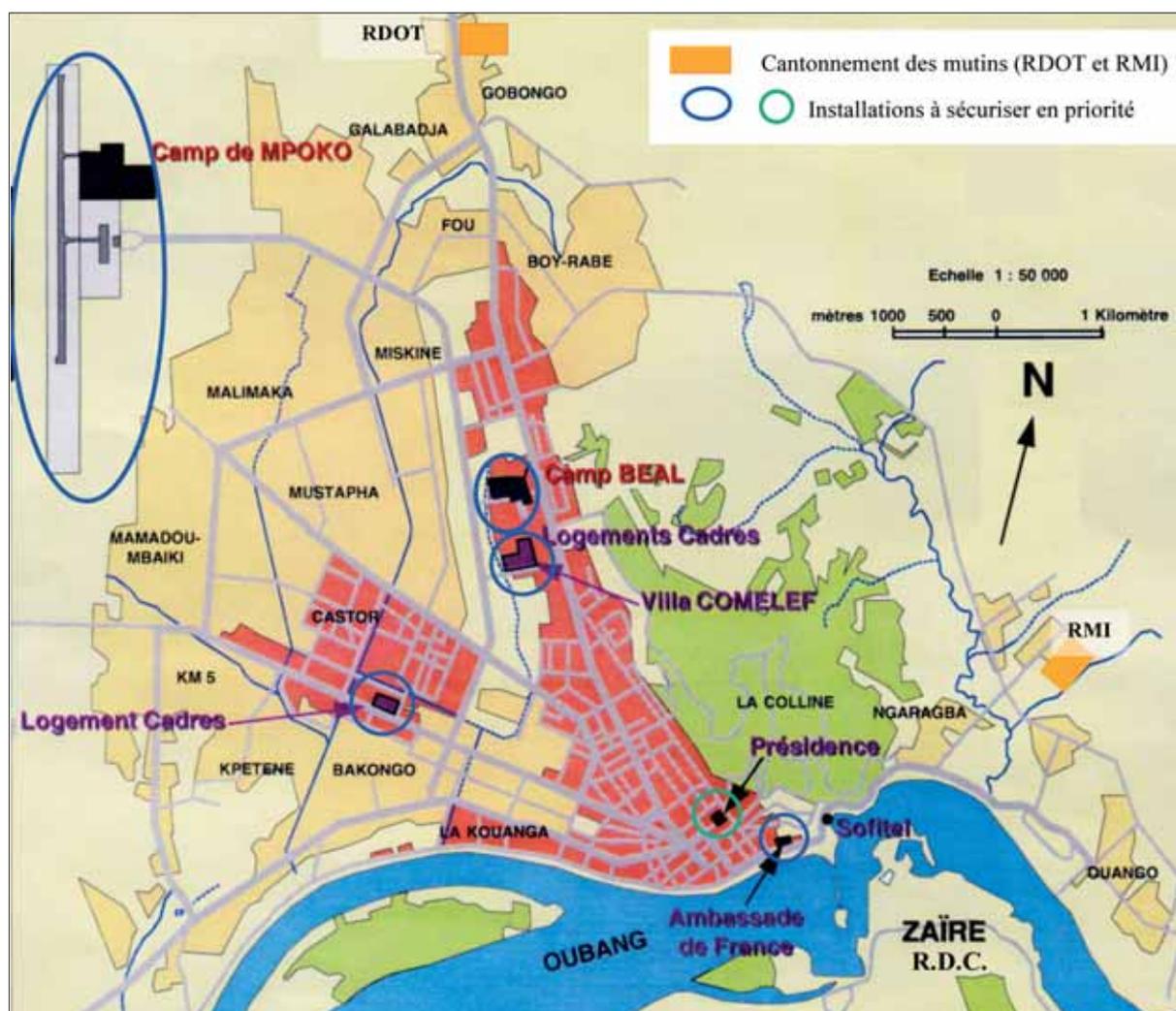
### **4-3 Pertes matérielles**

Néant.

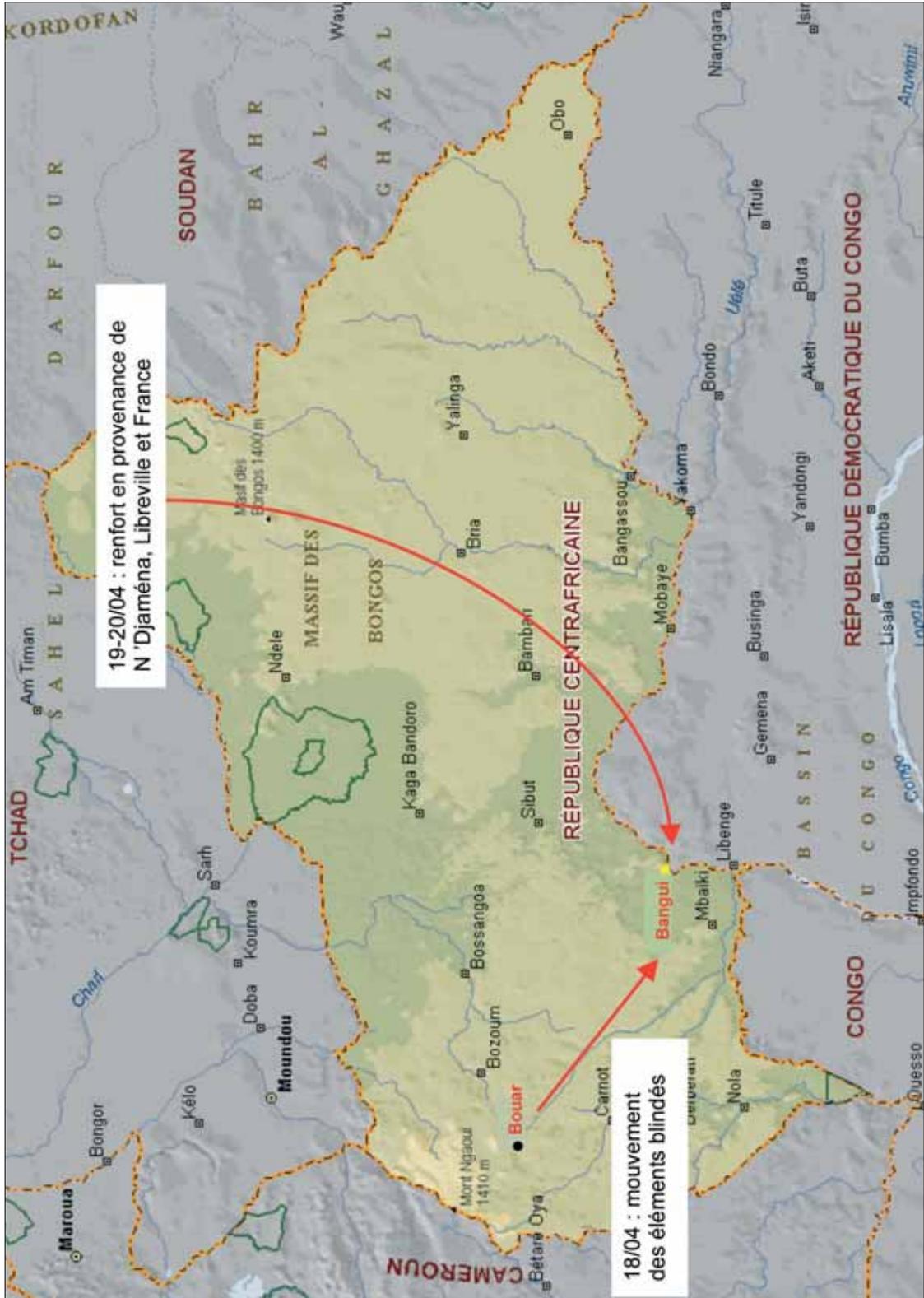
#### 4-4 Enseignements tirés

- La réaction à cette crise a validé le concept d'unités prépositionnées et de leur capacité à intervenir dans les territoires voisins. Le déclenchement inopiné de la crise a aussi souligné l'importance de la tenue à jour des plans de sauvegarde des installations et d'évacuation des ressortissants, pour le cas où cela aurait dégénéré.
- Concernant les ressortissants, l'utilisation de VAB pour leur extraction accroît non seulement leur sécurité, mais aussi la liberté d'action des militaires chargés de cette mission (contacts réduits voire inutiles avec les opposants).
- La crise a aussi révélé l'ambiguïté de la position des éléments français en RCA : ils n'avaient aucun mandat pour intervenir au profit du pouvoir en place, mais, s'ils ne l'avaient pas fait, la crise aurait dégénéré et échappé à tout contrôle. Ce caractère à la fois politique, diplomatique et militaire exige que les opérations soient conduites sous le contrôle étroit de l'état-major des armées (EMA/COIA) (Cela s'est traduit par de nombreux ordres d'opération).

### ALMANDIN 1 DISPOSITIF ALMANDIN / EFAO



OPÉRATION ALMANDIN 1 (DU 18 AU 29 AVRIL 1996)





## ALMANDIN II

### RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (MAI 1996 - JUIN 1997)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Semblable à Almandin I

### 1-2 Mandat (Missions successives)

ALMANDIN II peut se subdiviser en quatre phases successives, nettement distinctes.

#### Phase 1

---

Mutinerie de mai 96. Mission :

La mission comporte 4 volets :

- sauvegarde des installations et des personnels des éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO),
- protection des ressortissants étrangers,
- évacuation de ceux qui ont voulu partir,
- protection des symboles de la souveraineté de l'Etat centrafricain.

#### Phase 2

---

Le calme revenu, aide à l'instruction et à la restructuration des Forces armées centrafricaines (FACA).

#### Phase 3

---

Mutinerie de 11/96 à 01/97. Mission similaire à celle de la phase 1 + interposition et intervention en force, en zone urbaine (Bangui).

#### Phase 4

---

A l'issue, transfert à la Mission Interafricaine de Surveillance des Accords de Bangui (MISAB), aide au déploiement et appui ponctuel de la MISAB. Le soutien logistique de la Force interafricaine de la MISAB fait l'objet de l'opération BUBALE.

### 1-3 Durée de l'opération

Treize mois, du 18/05/96 au 19/06/97.

#### 1-4 Zones ou pays concernés

Bangui (République Centrafricaine).

Bouar / RCA, N'Djamena / Tchad et Libreville / Gabon pour les renforcements.

#### 1-5 Evolution de la situation géopolitique

Héritage des régimes politiques issus de l'indépendance, les Forces armées centrafricaines (FACA) sont en grande partie constituées d'une ethnie minoritaire proche de l'ancien président Kolingba (les Yakomas) ayant traditionnellement dirigé tous les rouages du pays.

L'élection démocratique, en septembre 1993, du président Patassé, issu d'une ethnie majoritaire dans la population centrafricaine, a remis en cause le pouvoir et les privilèges des Yakomas, au profit de l'ethnie du président en exercice. Celle-ci forme notamment la Garde présidentielle, d'où le ressentiment des Yakomas, largement majoritaires au sein des unités des FACA et le mécontentement de ces dernières.

#### 1-6 Caractéristiques de l'opération

##### Contexte de l'intervention.

Conformément à des accords bilatéraux, la France entretient en République Centrafricaine des forces prépositionnées (les EFAO) et une mission d'assistance militaire technique (AMT), notamment au profit de la Garde présidentielle (GP) [ou Sécurité présidentielle (SP)]. Comme lors de la première opération ALMANDIN (04/96), les deux mêmes unités des FACA se mutinent, à deux reprises, en mai 96 et de novembre 96 à janvier 97 (crise politique).

##### Règles d'engagement (et de comportement)

En permanence : légitime défense étendue aux personnes protégées et aux installations gardées par les Forces françaises. A compter du 22/05/96, ordre est donné par le chef d'état-major des armées (CEMA) de défendre au besoin par le feu les bâtiments représentant la souveraineté de l'Etat centrafricain. La consigne sera similaire lors de la 2<sup>ème</sup> mutinerie.

Lors de la mutinerie de fin 96/début 97, l'emploi de la force a été autorisé pour assurer la liberté de circulation et reprendre le contrôle des quartiers aux mains des mutins ou insurgés.

##### Organisation du commandement

Dès le déclenchement de la 1<sup>ère</sup> crise ayant nécessité l'opération (18/05/96), le commandement opérationnel est pris par le CEMA, y compris celui des personnels de l'AMT. Le contrôle opérationnel est initialement assuré sur place par le commandant de l'élément français de Bangui (COMLEF Bangui), commandant les EFAO. L'attaché de défense (AD) de Bangui intervient au niveau du contrôle politique par l'ambassadeur.

Le 22/05, désigné par le CEMA, le GBR Thorette, alors chef du centre opérationnel interarmées (COIA), prend les fonctions de commandant de la force ALMANDIN II (COMFOR ALMANDIN II), le COMEFAO/COMELEF Bangui devenant commandant en second de l'opération, tout en gardant le commandement organique des personnels des EFAO. De même, l'AD Bangui conserve le commandement organique des personnels de l'AMT. La MISAB a été reconnue opérationnelle fin 02/97. A compter du 10/03/97, le COMELEF Bangui reprend à son compte le commandement d'ALMANDIN (distinction faite entre EFAO [Bangui-Bouar], détachements ALMANDIN II [Bangui-Bouar] et détachement BUBALE [Bangui]).

### Moyens engagés

Les EFAO comportent normalement 2 compagnies et 1 escadron, l'AMT, 85 personnels.

Pour ALMANDIN II, les EFAO ont été portés, en fonction des phases, à :

#### *Armée de Terre*

- état-major (EM) du COMFOR ALMANDIN II et moyens transmissions.
- 1 ou 2 états-majors tactiques (EMT) avec éléments de commandement (CDT), de renseignement (RENS), d'appuis et de soutiens dont 1 antenne chirurgicale parachutiste (ACP).
- 1 Escadron ½ d'automitralleuse légère (AML) à 5 pelotons et 7 compagnies d'infanterie en phase 1, 5 en phase 2, 10 en phase 3, 2 en phase 4, auxquelles s'ajoutent les 3 compagnies des EFAO.
- 1 Groupement du commandement des opérations spéciales (COS) au volume variable, 1 détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre (DETALAT) et 1 centre d'évacuation des ressortissants (C. evac) (Phase 1 seulement).

#### *Armée de l'Air*

- 6 avions de transport tactique (C130 et C 160) et 6 autres sur demande du COMFOR, 1 DC 8 cargo et 3 gros porteurs affrétés.
- DETAIR à M'Poko.

Les 4 Mirage F1 font partie des EFAO, mais ils n'ont pas été engagés dans l'opération.

#### *Marine (pour phase 1 seulement)*

- 1 Super Frelon et 1 transport de chaland de débarquement (TCD) (pour la mise en place).

### Effectifs moyens par armée

#### *Armée de Terre*

(maximum par phase non comptés les effectifs maintenus à Bouar qui varient de 220 à 475)

Phase 1 : 2.100.

Phase 2 : 1.750.

Phase 3 : 2.300.

Phase 4 (à compter de mars 97) : ALMANDIN II (Bangui et Bouar) : 361

EFAO Bangui (+DAO, DIO, DAMI) : 745

EFAO Bouar : 511

BUBALE (Bangui) : 91

*Armée de l'Air et Marine*

DETAIR M'Poko : environ 200 personnels. Equipages correspondant aux matériels ci-dessus.

**Corps d'appartenance** (y compris relèves planifiées, quand elles ont pu être effectuées).

RICM (Bouar), 3<sup>ème</sup> RPIMa (N'Djamena), 8<sup>ème</sup> RPIMa (Libreville), 13<sup>ème</sup> RDP, 2<sup>ème</sup> REI, 2<sup>ème</sup> RIMa, 1<sup>er</sup> RHP, 1<sup>er</sup> RHC, 3<sup>ème</sup> RIMa, 21<sup>ème</sup> RIMa, 11<sup>ème</sup> RAMa, 2<sup>ème</sup> REP, 1<sup>er</sup> REC, 501<sup>ème</sup> RCC.

**Matériels majeurs** (nombre maximum en phase 3)

25 automitrailleuses légères (AML), 32 véhicules de l'avant blindé (VAB) (dont 2 poste de commandement (PC) et 2 sanitaires), 4 véhicules blindés légers (VBL), 6 véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA) canon de 20, mortiers de 120 millimètres (Mo120), 6 hélicoptères de manœuvre (HM) SA 330 Puma (dont 2 COS, 1 canon et 1 évacuation sanitaire (EVASAN)), 3 hélicoptères légers (HL) Gazelle.

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Au déclenchement de chaque crise, le plan COBRA de sauvegarde des personnels et installations des EFAO a été activé. La suite a donné lieu à des ordres de conduite au jour le jour, émanant du COIA, ou approuvant les propositions du COMFOR ALMANDIN II. Dès le 18/05/96 au soir, l'éventualité de devoir évacuer les ressortissants est prise en compte et les ordres de mise en alerte donnés en conséquence. A la date du 21/05, plusieurs modes d'action sont élaborés en vue de sortir de la crise.

Le même processus se déroulera en novembre/décembre 96.

### 2-2 Montée en puissance (pour la phase 1)

Les éléments des EFAO nécessaires pour COBRA sont sur place à Bangui (190 personnels).

Dès la nuit du 18 au 19/05/96, un EMT, une compagnie et un demi escadron AML en provenance de Bouar rejoignent Bangui.

Le 19, une compagnie motorisée en provenance de N'Djaména et une compagnie parachutiste en provenance de Libreville sont mises en place par C 160, ainsi qu'une section du COS venant de France (effectifs à Bangui portés à 600). Le 20, les effectifs passent à 900 par renforcement d'une compagnie Guépard (France) et d'une deuxième compagnie venant de N'Djaména, puis de l'ACP le 21. (Des unités similaires sont mises en place en remplacement à N'Djaména, en provenance de France).

Les moyens aériens à la disposition du COMELEF Bangui passent à 6 cargos tactiques, en mesure d'évacuer 4.000 personnes en trois jours vers Libreville (prioritairement) et/ou N'Djaména.

Le 22, des renforts d'état-major, un EMT et une compagnie (Guépard), le C. evac et une compagnie COS avec 2 HM rejoignent Bangui. (Effectifs : 1.100).

Des véhicules acheminés de Bouar (le 19) et de Libreville (le 20) assurent la motorisation initiale de la force. Elle est complétée, le 23, par l'envoi par gros porteurs affrétés, de 24 VAB en provenance de France, puis le 26, par l'arrivée de 4 HM Puma et un Super Frelon (celui du TCD). Des moyens d'appui (Mo120 et VLRA canon de 20) sont aussi envoyés à Bangui par le détachement EFAO de Bouar.

Le 26/05/96, 3 hélicoptères d'appui-protection (HAP) Gazelle, un peloton blindé supplémentaire et des moyens de complément arrivent à Libreville par TCD et rejoignent Bangui (transit aérien et aérotransport). Les effectifs atteignent alors 1.300 combattants.

## 2-3 Phases de déploiement

### Phase 1

---

#### *Mutinerie du 18/05/96 au 01/06/96*

Le 18/05 après midi, les régiments RDOT (sortie nord de Bangui) et RMI (camp Kassai) se mutinent à nouveau. Le plan Cobra est activé par les EFAO.

Dès le 19, il s'avère que les mutins sont beaucoup plus violents que le mois précédent, se livrant au pillage sans retenue et menaçant les ressortissants étrangers. Ils établissent des barrages routiers. Ces derniers sont franchis après discussion et/ou intimidation. Les patrouilles essuient, sans dommages, des tirs sporadiques d'origines et de buts mal définis. Nombre d'expatriés français et étrangers viennent chercher protection spontanément dans les installations des EFAO. Leur soutien doit être aussi organisé (rotations de DC 8 cargo de métropole).

Le 22 après midi, le chef d'état-major des armées (CEMA) ordonne une action de force pour reprendre la maison de la radio occupée par les mutins, «afin de ne laisser entre leurs mains aucun symbole de la souveraineté de l'Etat centrafricain».

Le 23, les dispositions sont prises pour commencer l'évacuation des ressortissants français et étrangers qui le désirent, opération qui commence le 24, tandis que des troubles ponctuels sont signalés en dehors de la capitale. Quelques opérations d'extraction sont exécutées en force.

En même temps, et malgré les troubles persistants, le COMFOR prend contact avec les principaux responsables des mutins et entame des discussions en vue de restaurer le calme et l'état de droit à Bangui.

La détermination française permet un retour progressif au calme (31/05).

Les contacts sont rétablis entre représentants des mutins et autorités légales centrafricaines. Le 30 mai, le parlement vote une loi d'amnistie pour les faits de mutinerie. Le 01/06, un protocole d'accord est signé entre le président Patassé et les mutins qui prévoit la réintégration de ces derniers dans les FACA et la restitution de leur armement (mesure toute théorique compte tenu des armes récupérées par des civils «incontrôlés»).

### Phase 2

---

#### *Restructuration des FACA (01/06/96-15/11/96)*

Tout en assurant le cas échéant, la mission prioritaire de protection de ressortissants éventuellement menacés et en permanence de sûreté de ses installations propres, la mission principale du COMFOR

ALMANDIN II est réorientée vers la restructuration des unités centrafricaines, leur instruction et leur entraînement, ainsi qu'au développement de leur esprit de discipline. A compter du 7 juin 1996, le dispositif ALMANDIN II commence à être allégé. A cette date, le GBR Fruchard relève le GBR Thorette en tant que COMFOR ALMANDIN II, et commandant tous les éléments français en RCA (compte tenu de la dimension politique de l'engagement en RCA, Paris estime nécessaire et symbolique la présence d'un officier général). L'opération se fait conformément à son «Plan d'action pour la reconstruction des FACA» dont les trois premiers volets sont appliqués avec succès.

Ces bons résultats sont imputables à deux raisons distinctes. La première résulte de l'abondance de cadres et militaires français déployés auprès des FACA à titre de conseillers [DIO (Détachements d'instruction opérationnelle) fournis par les EFAO, et DAO (détachements d'assistance opérationnelle) venant de métropole]. La seconde est due à la satisfaction par la France de nombre des besoins des militaires centrafricains tels que le paiement de leur solde et l'amélioration des conditions matérielles des unités (infrastructures, alimentation, conditions de vie en général...)

Le COL (puis GBR) Coste relève le GBR Fruchard le 27/09/96.

En dernière phase, et conformément aux décisions des Etats généraux sur la défense réunis par le président Patassé, le Plan d'action du GBR Fruchard prévoit le redéploiement du RDOT de Bangui à Bouar, pour assurer une présence des FACA en province. Cette mesure se heurte à l'opposition des intéressés.

La rumeur court également à Bangui que les milices favorables au président Patassé (de la même ethnie) reçoivent des armes en provenance du Zaïre. De fait, de nombreuses armes non récupérées après la mutinerie du mois de mai sont encore cachées dans les quartiers de Bangui dont les habitants sont de la même ethnie que les mutins (quartiers sud-ouest, près du fleuve Oubangui).

### **Phase 3**

---

#### *Mutineries et insurrection à Bangui (15/11/96-12/02/97)*

Le 15/11, une tentative d'arrestation d'un ancien leader des mutins, le CNE Saulet (ou Solé), dégénère en affrontements entre militaires (dont la GP) loyaux et opposants au président Patassé. Une grande partie de la population civile de Bangui se trouve impliquée, surtout les opposants au pouvoir dans les quartiers sud-ouest de Bangui.

A partir du 16, les mutins se répandent en ville et confisquent les armes des milices favorables au président Patassé. Des accrochages interviennent entre factions et ethnies. Des manifestations quasi quotidiennes ont lieu contre le pouvoir en place, et plus ou moins ouvertement, contre les militaires français.

Rapidement renforcés, les EFAO se déploient en ville et séparent de fait les quartiers sud-ouest de Bangui du Camp Kassaï, place forte des mutins, tout en assurant la sécurité de leurs installations et de l'ambassade, celle des ressortissants (1.586 français), de la présidence et de la maison de la radio, ainsi que du dépôt de carburant civil.

Début décembre, la médiation de quatre chefs d'Etats africains (Mali, Gabon, Burkina Faso, Tchad) permet de conclure une trêve dont l'application est contrôlée par un « Comité de suivi ». Les manifestations de masse d'opposants et les accrochages ponctuels continuent malgré tout. Le déploiement des unités françaises est maintenu, ainsi que celui des unités FACA restées loyales.

Fin décembre, des affrontements plus violents reprennent entre mutins et FACA restés loyaux, causant des morts et des blessés militaires et civils (centrafricains).

Le 4/01/97, des membres du Comité de suivi s'étant rendus sur les lieux d'un incident, un officier et un sous-officier français les accompagnant sont délibérément assassinés par des mutins mêlés à la foule.

Dans la nuit du 4 au 5, une action de force menée par les unités ALMANDIN dans les quartiers sud-ouest de Bangui en représailles en chasse les mutins et les milices armées et permet la reprise du contrôle par les FACA loyalistes.

La mutinerie se trouve cantonnée au camp Kassai et ses abords immédiats.

La mission de médiation reprend et aboutit, le 25/01/97, au retour au calme grâce à la constitution d'un Comité de concertation et de dialogue incluant représentants des mutins, du gouvernement et les médiateurs

#### **Phase 4**

---

Les Accords de Bangui sont conclus le 25/01. Ils prévoient notamment, le déploiement d'une force interafricaine, la MISAB forte de 400 à 500 personnels. Ces accords sont approuvés par l'organisation des Nations Unies (ONU) (Résolution 1125 du Conseil de Sécurité). La MISAB est soutenue par une unité de commandement et logistique (UCL) française (opération BUBALE - effectifs de 91 personnels, pris sur les éléments français alors présents à Bangui).

Le 12/02/97 a lieu le transfert de responsabilité entre les EFAO et la MISAB pour la séparation et le désarmement des factions (mutins - gouvernementaux). Les éléments ALMANDIN, renforcés en tant que de besoin par les EFAO, sont en mesure d'intervenir au profit d'éléments de la MISAB menacés, ce qui a notamment lieu lors des combats des 22 et 23/03/97.

Des DAO, DIO, et un DAMI gendarmerie sont à nouveau formés pour aider à la reconstitution des FACA.

#### **2-4 Désengagement**

De la mi-février à la mi-mars 97, certaines unités données en renforcement depuis le Tchad, le Gabon ou la métropole quittent la République Centrafricaine, certaines dans le cadre des relèves qui reprennent selon la planification normale. ALMANDIN II devait se terminer avec le rapatriement des derniers renforts, ce qui n'a pas eu lieu.

### **III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT**

Voir carte dispositif du 23 septembre 1996

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

#### Phase 1

---

Rétablissement du calme à Bangui au prix d'un engagement coercitif minimum. Evacuation de 3.244 ressortissant français (et étrangers), dont 500 acheminés depuis la province. Restauration de l'état de droit dans la capitale et restructuration des unités des FACA, y compris celles qui se sont mutinées (Phase 2).

#### Phase 3

---

Protection efficace des ressortissants et des installations. Appui à la mission de médiation interafricaine permettant le rétablissement d'une certaine légalité.

### 4-2 Pertes humaines

Deux morts et une quinzaine de blessés légers.

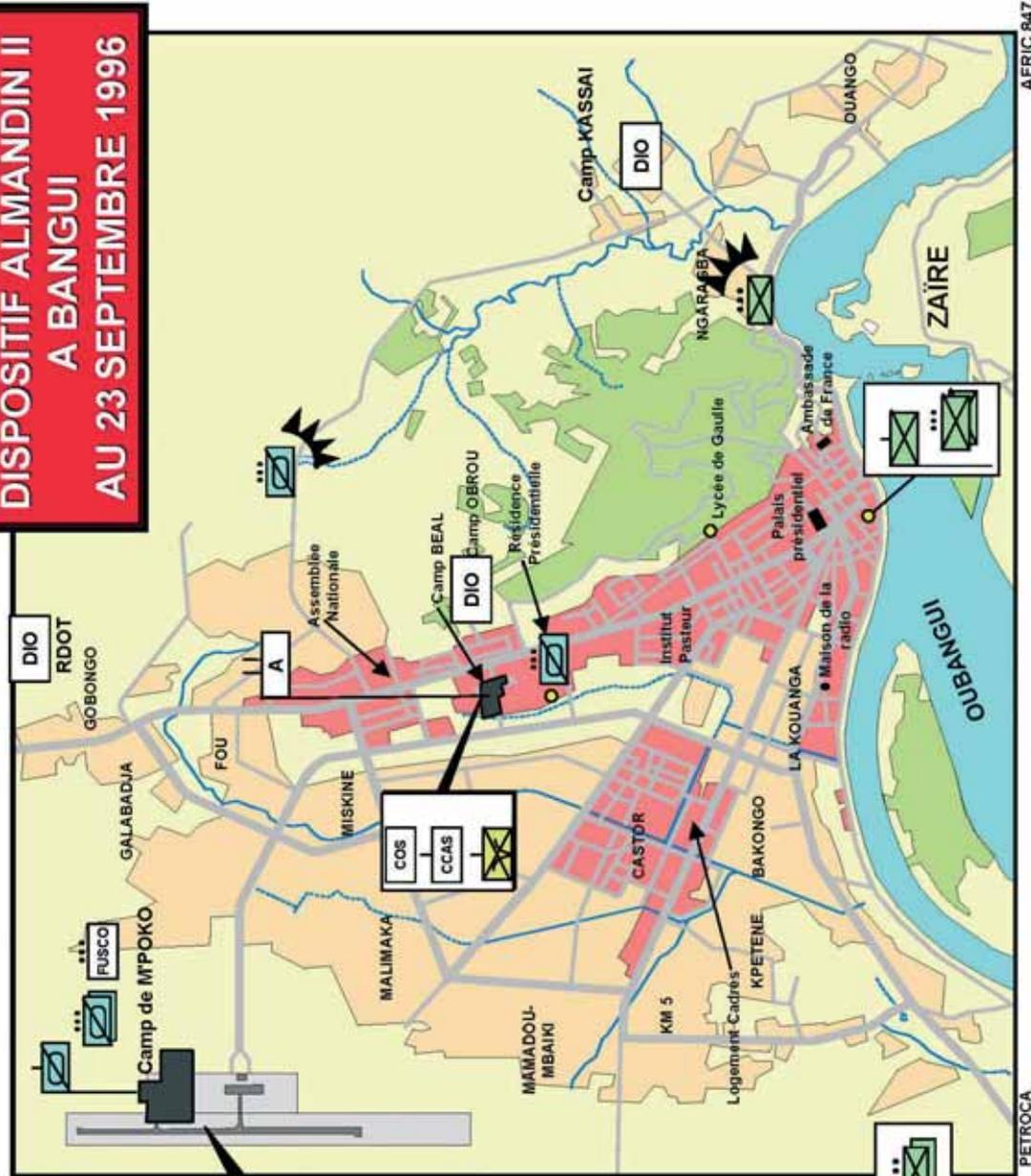
### 4-3 Pertes matérielles

Non mentionnées.

### 4-4 Enseignements tirés

- Pertinence des forces prépositionnées et du dispositif.
- Efficacité des procédures et moyens RESEVAC. (Nécessité de documentation / recensement à jour).
- Nécessité d'avoir des équipements anti-émeutes pour retarder au maximum l'emploi des armes lorsqu'il y a des mouvements de foule comprenant des femmes et des enfants pour tester la volonté de résistance du dispositif français.
- Conserver une capacité de neutralisation des tireurs embusqués dans la foule par l'emploi systématique de tireurs d'élites qualifiés prenant à partie tout agresseur.

**DISPOSITIF ALMANDIN II  
A BANGUI  
AU 23 SEPTEMBRE 1996**



4 MIRAGE  
2 C160  
3 PUMA

S/Gp 21° RPIMa  
S/Gp 2° REP  
S/Gp 1° REC/501° RCC  
Unité hors groupement  
Points particuliers tenus



AFRIC 847



# ALMANDIN III

## REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (JUN 1997 - MARS 1998)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Défense d'intérêts nationaux menacés. Appui à une force interafricaine de maintien de la paix.

### 1-2 Mandat (Missions successives)

Assurer la sécurité de la mission diplomatique française à Bangui (ainsi que des installations des éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO)).

Soutenir, y compris par le feu, les détachements de la Mission interafricaine de suivi des accords de Bangui (MISAB).

Protéger des points sensibles désignés à Bangui (Radiotélévision, aéroport, usines...)

### 1-3 Durée de l'opération

Dix mois, du 20/06/97 au 15/04/98.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Bangui (République Centrafricaine).

### 1-5 Evolution de la situation géopolitique

Suite à quatre mutineries, depuis avril 96, dont la troisième (novembre 96/01/97) à caractère insurrectionnel et à forte connotation politique (volonté de renverser le président Patassé), une mission de conciliation menée par quatre chefs d'Etats africains est parvenue à faire signer les accords de réconciliation à Bangui le 24/01/97. Pour assurer l'application de ces accords, une force interafricaine est déployée (12/02/97) qui compte initialement 450 militaires, effectifs qui atteignent 791 en juin. La France assure son soutien logistique (Mission BUBALE - Unité de commandement et logistique de 90 à 130 personnels) et peut lui apporter son appui, y compris par le feu, avec le détachement ALMANDIN maintenu depuis la dernière crise, renforcé d'unités des EFAO en tant que de besoin.

La quatrième mutinerie (22-23/03/97) où la MISAB a déjà été violemment prise à partie, peut être considérée comme un prélude à la crise de juin.

## 1-6 Caractéristiques de l'opération

### Contexte de l'intervention

Opération strictement nationale, destinée à s'opposer à des atteintes au symbole de la souveraineté nationale (ambassade de France à Bangui), conjuguée à l'appui à une force interafricaine (la MISAB), conformément aux accords passés lors de son déploiement.

### Moyens engagés

- 2 états-majors tactiques (EMT) avec éléments de transmission, de renseignement, d'appuis à base de mortier de 120 millimètres (MO120), de logistique.
- 7 compagnies, 1 escadron d'automitrailleuse légère (AML) renforcé.
- 1 détachement du commandement des opérations spéciales (COS).
- 1 détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre (DETALAT).

#### *Effectifs moyens par armée*

Armée de Terre : effectifs portés à 1650 hommes (23/06) par addition des effectifs des EFAO, du détachement ALMANDIN II et de la Mission d'Assistance Militaire.

(Non comptée l'UCL / BUBALE qui soutient la MISAB, effectifs 130)

Air : DETAIR à environ 200 personnels.

#### *Corps d'appartenance*

1<sup>er</sup> RIMa, 2<sup>ème</sup> RIMa, 3<sup>ème</sup> RIMa, 8<sup>ème</sup> RPIMa, 58<sup>ème</sup> RA, 2<sup>ème</sup> REP, 13<sup>ème</sup> RDP.

#### *Matériels majeurs*

Environ 20 AML, 18 véhicules de l'avant blindé (VAB), 6 véhicules blindés légers (VBL), MO120, véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA) canon de 20, 3 hélicoptères de manœuvre (HM) SA 330 Puma

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

L'expérience acquise au cours des quatre crises précédentes à Bangui a permis une réaction immédiate.

### 2-2 Montée en puissance

Un EMT et deux compagnies du 2<sup>ème</sup> REP ainsi qu'un renforcement du COS sont mis en place et opérationnels dès le 23/06.

## 2-3 Phases de déploiement

Le 20/06/97, des éléments incontrôlés des Forces armées centrafricaines (FACA) commencent à tirer au mortier sur la ville de Bangui, visant en particulier les positions des éléments de la MISAB, mais aussi les installations des EFAO (Camp Béal) et l'ambassade de France qui est touchée le 21/06.

Les mutins assurent le contrôle de leur fief, le camp Kasai et de ses alentours, et mettent en état d'insurrection les quartiers sud-ouest de Bangui où vivent la majorité de leurs sympathisants.

Initialement et par surprise, ils investissent et neutralisent des positions tenues par des sections de la MISAB. Dès le 21, les affrontements entre mutins et MISAB sont généralisés. Outre le maintien de leur posture de sûreté, les forces françaises, conformément aux accords de Bangui (01/97), doivent intervenir à de nombreuses reprises pour permettre à la MISAB de ne pas être débordée.

Le 23, la MISAB contre attaque brutalement dans les quartiers tenus par les mutins (pertes importantes des deux côtés, dont des civils centrafricains) et les combats durent jusqu'au 27/06. Finalement, les mutins se regroupent au Camp Kasai. Une attaque menée par la MISAB avec un appui efficace français les amène à conclure un cessez-le-feu et à entreprendre (reprendre) des discussions avec le pouvoir centrafricain sous l'égide du commandement de la MISAB (la France ne se veut plus qu'observateur).

## 2-4 Désengagement

Début juillet, les renforts (2<sup>ème</sup> REP, COS) sont désengagés.

La distinction est à nouveau fait entre EFAO, ALMANDIN, DIO, DAO.

La décision de retrait définitif des EFAO de Centrafrique ayant été prise en juillet 97 et communiquée au pouvoir à Bangui, le désengagement final d'ALMANDIN s'effectue dans le cadre du retrait des EFAO (Opération CIGOGNE). Le détachement ALMANDIN ne comptait plus que 54 personnels en décembre 97 et l'opération ALMANDIN prenait fin le 15 avril 98.

## III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

Sans objet.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

Sauvegarde des installations françaises et en particulier, de l'ambassade.

Appui décisif aux unités de la MISAB pour leur sauvegarde d'abord, puis l'accomplissement de leur mission.

### 4-2 Pertes humaines

7 blessés (combat). 4 rapatriements sanitaires (RAPASAN).

### 4-3 Pertes matérielles

Non mentionnées.

### 4-4 Enseignements tirés

Les enseignements sont similaires à ceux déjà cités pour ALMANDIN (I) et (II).

# PÉLICAN I

## CONGO-BRAZZAVILLE (MARS 1997 - JUIN 1997)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Opération de protection et d'évacuation de ressortissants dans un environnement interallié (présence de troupes américaines, britanniques, belges, portugaises)

### 1-2 Mandat

Déploiement d'une force à Brazzaville (Congo) en mesure d'évacuer sur ordre les ressortissants français et étrangers présents à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC, ex Zaïre). Cette force contribue par sa présence à la stabilité du Congo Brazzaville.

### 1-3 Durée de l'opération

Du 18 mars au 4 juin 1997

### 1-4 Zones ou pays concernés

Congo, RDC et région des Grands Lacs

### 1-5 Situation géopolitique

Le processus qui conduit au renversement de Mobutu par Laurent Désiré Kabila en avril 1997 après sept mois de guerre civile, commence en fait six ans plus tôt avec l'avènement de la troisième et dernière République du Zaïre (1991). Le régime corrompu de Mobutu ne cesse de s'affaiblir pour devenir «un fruit pourri» qui n'attendait plus qu'un prétexte pour tomber. Ce «prétexte» résulte de la profonde déstabilisation du pays entraînée par l'installation des camps de réfugiés sur la frontière rwandaise à partir de juillet 1994.

- de juillet 1994 à octobre 1996 : les immenses camps installés sur la frontière entre le Zaïre et le Rwanda, entretenus par l'aide internationale, déstabilisent profondément la région et le Zaïre lui-même. Au sein des camps les extrémistes hutus tiennent les civils sous leur coupe et attendent l'heure de la revanche. La manne alimentaire (un million de dollars par jour) est en partie détournée pour fournir les camps en armes, notamment par les généraux zaïrois. Les Tutsi zaïrois du Kivu, installés depuis plusieurs siècles dans la région, sont de plus en plus souvent persécutés par les Hutus des camps qui trouvent un appui auprès de la population hutu zaïroise.

Comme par provocation Kinshasa décide subitement de ne plus reconnaître le droit à la nationalité zaïroise à ces enracinés tutsi de longue date.

- octobre 1996 : de violents combats dans la région d'Uvira (sud Kivu) opposent des Tutsis du Zaïre (Banyamulenges) à l'armée zaïroise. C'est le point de départ de la rébellion. Les rebelles sont rejoints par d'autres opposants et fondent le 25 octobre l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL). Leur chef s'appelle Laurent Désiré Kabila (LDK), un opposant de la première heure à Mobutu, resté dans l'ombre depuis les années soixante. L'AFDL affirme vouloir renverser le pouvoir de Kinshasa.

- novembre 1996 : alors que les troupes rebelles viennent de prendre Goma et Bukavu, le Conseil de Sécurité de l'organisation des Nations Unies (ONU) autorise, après une longue hésitation, le déploiement d'une force multinationale dans l'est du pays. Mais le retour précipité d'un demi million de réfugiés au Rwanda suspend l'opération avant même son lancement. Le reste des réfugiés commence un long exode vers l'intérieur du Zaïre au rythme de l'avancée des troupes rebelles.

- le 24 décembre 1996 : Bunia tombe au mains des rebelles qui détiennent alors tout le front est du pays.

- le 15 mars 1997 : la contre-offensive «totale et foudroyante» annoncée en janvier par Mobutu n'a pas eu lieu malgré le soutien de mercenaires étrangers. Les troupes de Kabila entrent dans Kisangani, troisième ville du pays et dernier bastion militaire.

Parallèlement à la «libération» du Zaïre se joue le drame des réfugiés rwandais pourchassés à travers la forêt équatoriale par la frange tutsi des rebelles. Bloquée par le fleuve, leur fuite vers l'ouest s'arrête provisoirement à Kisangani où se constituent les camps de Tingi Tingi, Kasese puis Biaro.

A partir de cette date, alors que la France «mise» toujours sur Mobutu pour résoudre pacifiquement la crise, les Etats-Unis parient déjà sur le futur homme fort du Zaïre, Kabila.

- du 15 mars au 16 mai 1997 : les troupes de Kabila progressent vers l'ouest. Après la chute de Lubumbashi (le 10 avril) l'objectif est le pouvoir à Kinshasa. L'ONU met en place un pont aérien entre Kisangani et Kigali pour organiser le rapatriement des réfugiés du camp de Biaro. Mais les autorités de l'Alliance refusent qu'une enquête internationale vienne élucider les soupçons de massacre dans la région de Kisangani.

A deux reprises, une tentative de réconciliation est organisée entre Mobutu et Kabila par la communauté internationale sous la houlette de Nelson Mandela. Simultanément, Kabila prépare la reconstruction du pays en signant des contrats avec des financiers américains, canadiens et sud-africains.

- le 16 mai 1997 : Mobutu «lâche» le pouvoir et fuit Kinshasa alors que les rebelles sont aux portes de la ville.



- le 17 mai 1997 : Les troupes de Kabila entrent victorieuses dans Kinshasa. Les militaires des forces armées zaïroises (les FAZ) déposent les armes sans combattre. Mis à part quelques règlements de compte et autres pillages, la bataille de Kinshasa tant redoutée n'a pas eu lieu.

Laurent Désiré Kabila s'autoproclame président de la République Démocratique du Congo.

## 1-6 Caractéristiques de l'opération

### Contexte de l'intervention

L'afflux massif de population zaïroise fuyant devant l'avancée des troupes de Kabila menace la stabilité des Etats voisins. Dans cette perspective, la France, comme d'autres Etats occidentaux, craint des retombées au Gabon et surtout au Congo - Brazzaville où des élections présidentielles sont programmées pour le mois de juillet (voir fiche suivante : PELICAN II et III, 5/20/06).

Outre la France, qui déclenche l'opération PELICAN, quatre nations pré positionnent des troupes à Brazzaville : les Etats-Unis avec 300 Marines soutenus par un navire croisant au large des côtes congolaises, la Grande Bretagne avec 60 Royal Marines, la Belgique avec 700 paras commandos répartis entre Brazzaville et Pointe Noire et le Portugal avec une soixantaine de fusiliers marins commandos.

### Règles d'engagement

Régime de la légitime défense élargie.

### Organisation du commandement.

Le commandement est bicéphale avec, d'une part, le poste de commandement (PC) PELICAN «de circonstance» à 24 personnes (14/8/2, dont le commandant de la force (COMFOR)), d'autre part, un état-major tactique (EMT) régimentaire (armé par le 8<sup>ème</sup> RPIMa puis par le 2<sup>ème</sup> REP). Contrairement à la planification de l'état-major des armées (EMA), le COMFOR préfère ne pas co-localiser ces deux entités afin que l'état-major joue pleinement son rôle de planification.

Un détachement du commandement des opérations spéciales (COS) est présent.

### Moyens engagés

#### *Effectifs*

300 hommes au démarrage de l'opération (650 hommes le 18/05).

#### *Corps d'appartenance*

2<sup>ème</sup> REP, 8<sup>ème</sup> RPIMa, puis 2<sup>ème</sup> REP, FFDJ, COS, 13<sup>ème</sup> RDP, 17<sup>ème</sup> RGP.

#### *Matériels majeurs*

Véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA), 1 VLRA Unité Mobile de Traitement des Eaux, véhicules légers tout terrain (VLTT P4), 2 hélicoptères de manœuvre (HM) SA 330 (COS), moyens légers de franchissement, 12 embarcations pneumatiques (COS).

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Le 18 mars, un EMT du 8<sup>ème</sup> RPIMa en provenance de Castres et une compagnie du régiment en mission courte durée (MCD) au Gabon, sont mis en place à Brazzaville. Le 21/03, le GBR Landrin, adjoint opérations de la 11<sup>ème</sup>DP, reçoit ses ordres au centre opérationnel interarmées (COIA). Le PC de circonstance de l'opération Pélican rejoint le 24/03. Simultanément, des éléments de la section de transmissions participant à la manœuvre franco-africaine NANGBETO sont placés sous les ordres du COMFOR.

### 2-2 Montée en puissance

Du 19 au 26/03, première mise en place du personnel et du matériel.

Du 27/03 au 12/05, montée en puissance logistique.

Du 13 au 18/05, arrivée des renforts. L'EMT du 8<sup>ème</sup> RPIMa est relevé par l'EMT du 2<sup>ème</sup>REP le 13/05.

Le 17/05, les troupes de Kabila entrent dans Kinshasa. Des affrontements ont lieu entre les différentes parties en présence mais les ressortissants étrangers ne sont pas inquiétés.

### 2-3 Phases de déploiement

La force PELICAN met à profit la période entre le 26/03 et le 18/05 pour élaborer, en liaison avec ses alliés les plans d'opérations relatifs à l'évacuation des ressortissants, et effectuer les reconnaissances terrain.

### 2-4 Désengagement

Les forces alliées quittent le Congo dans les jours qui suivent la chute de Kinshasa. Seuls les Français restent sur place. En effet, les mouvements retours de la force PELICAN, débutés le 20/05, sont brutalement interrompus le 25/05, suite à l'ouverture en France de la campagne électorale pour les élections parlementaires françaises qui gèle toutes les actions militaires en cours.

La période d'attente entre le 19/05 et le 4/06, date planifiée pour la reprise du désengagement de PELICAN, est mise à profit pour soutenir divers organismes internationaux dans leur action au profit des réfugiés, en particulier 5.000 Rwandais venant de l'Est du Zaïre.

### III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

#### 3-1 Dispositif de l'opération

Le dispositif PELICAN est réparti sur trois points dans Brazzaville. Le PC est installé en bordure de la piste de l'aéroport, au nord de la ville. L'EMT tactique et une compagnie de combat (8<sup>me</sup> RPIMa puis 2<sup>me</sup> REP) sont implantés dans une ancienne concession française (l'ORSTOM<sup>1</sup>) dans les quartiers ouest. Enfin, les forces spéciales occupent le bureau de coopération militaire situé dans le centre-ville où sont localisés les ambassades, les ministères ainsi que la majorité des expatriés.

### IV - BILAN DE L'OPÉRATION

#### 4-1 Opérationnel

L'excellente coopération au sein de la force elle-même (unités de l'armée de terre et détachements du COS en particulier), et avec les contingents américains, britanniques, belges et portugais a montré une fois de plus la capacité d'adaptation des unités françaises à s'inclure dans une planification.



#### 4-2 Pertes humaines

Néant.

#### 4-3 Pertes matérielles

Néant.

#### 4-4 Enseignements tirés

- L'absence de détachement de liaison dans un environnement interallié a obligé à puiser dans les ressources limitées de l'état-major (presque trois fois inférieures au tableau d'emploi dotation (TED) du poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT) initial). Cette situation aurait posé de gros problèmes si l'intervention s'était déclenchée, a estimé le COMFOR.

- Toute la période de préparation de l'opération d'évacuation a montré l'importance du renseignement terrain qui ne peut être totalement fourni par les attachés de défense en poste.

<sup>1</sup> ORSTOM = office de recherche scientifique et technique de l'outre-mer.

- Le COMFOR a jugé insuffisant les outils de franchissement mis à sa disposition (volume d'une section).

- L'intérêt de disposer d'un transport léger blindé et facilement aérotransportable qui se situe entre le véhicule de l'avant blindé (VAB), dont le poids est une contrainte lors d'un franchissement, et le véhicule blindé léger (VBL), un véhicule léger mais qui n'est pas un moyen de transport. A titre d'exemple quelques troubles ont eu lieu à Kinshasa avant l'arrivée des troupes de LDK : des européens ont dû être évacués par le détachement militaire de l'ambassade italienne grâce à des camionnettes blindées légères, particulièrement adaptées à cette mission.

- Le soutien santé était insuffisant (un seul médecin au départ, appartenant à l'EMT du 8<sup>ème</sup> RPIMa).



# PÉLICAN II ET III

## CONGO-BRAZZAVILLE (JUN 1997)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Opération de protection et d'évacuation de ressortissants.

### 1-2 Mandat

Extraction, protection et évacuation des ressortissants européens de Brazzaville, au Congo.

### 1-3 Durée de l'opération

Du 5 au 20/06/97.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Congo, Gabon.

### 1-5 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

Le 17/05/97, l'entrée des troupes rebelles de Laurent Désiré Kabila (LDK) dans Kinshasa (Zaïre, puis République démocratique du Congo à partir de l'arrivée de LDK au pouvoir) se passe sans aucune exaction contre la communauté étrangère. Sur la rive droite du fleuve Zaïre, au Congo - Brazzaville, des élections présidentielles sont programmées pour juillet. Elles tournent à l'affrontement entre les différents camps.

Tandis que l'organisation du scrutin a pris un retard considérable, une hostilité profonde règne entre les deux principaux candidats, le président sortant, Lissouba, et son prédécesseur, Sassou N'Gusso qui a dirigé le pays pendant 12 ans jusqu'en 1992. Depuis le début mai, des incidents (avec mort d'hommes) ont lieu dans le fief de Sassou en province.

Le 5 juin, à l'aube, les forces gouvernementales et les milices présidentielles (les Zoulous) tentent un coup de force sur la villa de l'ex-président et le quartier alentour contrôlé par les partisans de l'ex-président (les Cobras). Cet événement déclenche des troubles graves où les milices jouent un rôle prépondérant.

Créées en 1993 par les leaders politiques, ces milices sont impliquées la même année dans les émeutes de Brazzaville, qui font 2.000 morts. Trois factions se disputent la capitale : les «Cobras», de Sassou N'Gusso, majoritaires dans les quartiers de l'est, M' Pila et Poto Poto, les «Zoulous» du

président Lissouba, qui tiennent le centre-ville, les «Ninjas», du maire Kolélas, qui règnent sur le quartier Baconga, situé à l'ouest.

La neutralité affichée du maire préserve son quartier. Les violences touchent donc principalement l'est, fief de Sassou N'Guesso, et le centre-ville, où sont localisés les ambassades, les ministères et la majorité des 6.000 ressortissants étrangers.

Devant la détérioration de la situation, et après l'autorisation du centre opérationnel interarmées (COIA), les unités françaises interviennent au profit des Européens à partir du 7/06, avec pour mission l'extraction ponctuelle des ressortissants en danger. Le président Lissouba interprète l'attitude de stricte neutralité des Français comme de la défiance à son égard.

### **Règles d'engagement**

Le régime de la légitime défense élargie.

### **Organisation du commandement**

La force PELICAN comprend un poste de commandement (PC) de circonstance à 24 personnes (14/8/2, dont le commandant de la force (COMFOR)), d'autre part, trois états-majors tactiques armés respectivement par le 2<sup>ème</sup> REP, le 8<sup>ème</sup> RPIMa et le 1<sup>er</sup> REC, et un détachement du commandement des opérations spéciales (COS).

### **Moyens engagés**

#### *Effectifs*

1.300 hommes au maximum (chiffre atteint le 15 juin). Le centre opérationnel (CO) de dés-engagement comprend 21 personnes chargées de la gestion technique du désengagement à compter du 15 juin.

#### *Corps d'appartenance*

2<sup>ème</sup> REP, 8<sup>ème</sup> RPIMa, 2<sup>ème</sup> REI, FFDJ, COS, 13<sup>ème</sup> RDP, 17<sup>ème</sup>

RGP, 1<sup>er</sup> REC. Le détachement de l'armée de l'Air au sein du PC de circonstance monte en puissance afin de prendre en compte la programmation et le suivi des mouvements aériens.

#### *Matériels majeurs*

ERC 90 SAGAIE, véhicules de l'avant blindé (VAB), véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA), 1 VLRA Unité Mobile de Traitement des Eaux, véhicules blindés légers (VBL), Mortiers lourds (3 pièces de 120 millimètres), véhicules légers tout terrain (VLTT P4), 2 hélicoptères de manœuvre (HM) du COS, moyens légers de franchissement (MLF), 12 embarcations pneumatiques (COS).



## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

L'opération se décompose en deux phases distinctes :

#### PELICAN II

*Du 05 au 15/06*

Mission : extraction, protection et évacuation des ressortissants européens vers Libreville (Gabon) et Pointe Noire (Congo).

#### PELICAN III

*Du 16 au 20/06*

Mission : désengagement de PELICAN.

### 2-2 Montée en puissance

Le 5/06 au matin, le PC COMFOR est informé des incidents armés dans les quartiers est de la capitale.

Dès le lendemain, les patrouilles buttent sur les barrages dressés par les FAC qui bloquent les principaux itinéraires de la ville. De nombreux incidents surviennent entre les éléments de PELICAN et les FAC. Les appels des ressortissants français se multiplient. Ils signalent des menaces physiques et des débuts de pillages.

Le 7/06, dans la matinée, le COMFOR lance la première mission d'extraction.

### 2-3 Phases de déploiement

8/06 : arrivée des renforts par voie aérienne militaire (VAM) dont un détachement du COS venant de l'opération de récupération des ressortissants du Sierra Leone, une section du 2<sup>ème</sup> REP, des VBL et des VAB en provenance du Tchad, nécessaires à la motorisation réduite des détachements.

9/06 : arrivée d'une compagnie du 8<sup>ème</sup> RPIMA en provenance de Libreville. Début des évacuations des ressortissants vers Libreville. Par la suite quelques évacuations concernant essentiellement des ressortissants africains ou libanais auront lieu vers Pointe-Noire (Congo).

10/06 : arrivée de l'EMT EPERVIER des 1<sup>er</sup> REC et 2<sup>ème</sup> REI.

11/06 : arrivée de l'EMT GUÉPARD du 8<sup>ème</sup> RPIMA.

12/06 : arrivée d'un demi escadron d'ERC 90 Sagaie du 1<sup>er</sup> REC.

13/06 : arrivée de 3 mortiers de 120 mm du 68<sup>ème</sup> RA.

15/06 : arrivée des éléments précurseurs du PC de désengagement en vue de PELICAN III. Fin des évacuations des ressortissants.

## 2-4 Désengagement

16/06 : début de l'opération PELICAN III. Début du désengagement. L'EMT du 8<sup>ème</sup> RPIMa décolle de Brazzaville.

19/06 : suite du désengagement (EMT PELICAN et COMFOR). Les belligérants respectent une trêve.

20/06 : désengagement du COS et de l'EMT du 2<sup>ème</sup> REP. Au moment où les deux derniers avions français décollent, les combats reprennent entre les factions rivales pour le contrôle de l'aéroport.

## III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

### 3-1 Dispositif de l'opération

A l'origine, le dispositif PELICAN est réparti sur trois points principaux. Cette organisation se justifie par des contraintes d'hébergement et la spécificité des fonctions des trois détachements.

- Le PC PELICAN est installé au nord de la ville, dans les bâtiments de l'aéroclub situés en bordure est de l'aéroport.

- L'EMT tactique du 2<sup>ème</sup> REP (qui a remplacé l'EMT du 8<sup>ème</sup> RPIMa) est implanté dans une ancienne concession française (l'ORSTOM) dans les quartiers ouest, fief du maire M. Kolelas.



- Les forces spéciales occupent le bureau de coopération militaire situé dans le centre-ville.

Avec le déclenchement de PELICAN II et l'arrivée des renforts, l'EMT Epervier du 1<sup>er</sup> REC est installé près du PC PELICAN (aéroclub) tandis que l'EMT Guépard du 8<sup>ème</sup> RPIMa occupe la partie ouest de l'aéroport.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

PELICAN II : 5.666 ressortissants étrangers (dont 1.524 Français) évacués de Brazzaville vers Libreville (Gabon) et Pointe Noire (Congo).

### 4-2 Pertes humaines

Un tué et neuf blessés (dont cinq graves) côté français (le 7 juin, 2<sup>ème</sup> REP)

### 4-3 Pertes matérielles

1 VLRA.



### 4-4 Enseignements tirés

#### Environnement et commandement

Le COMFOR a souligné la perte d'une journée dans les opérations d'évacuation suite au refus de l'ambassadeur de décider l'évacuation. Ce retard dans la prise de décision a eu pour conséquence une aggravation des exactions, l'accroissement du sentiment d'angoisse et de révolte des ressortissants et un démarrage trop tardif des opérations.

La liste des ressortissants français a dû être mise à jour durant les extractions.

Le rôle du CO de désengagement a été précieux. Parfaitement intégré au PC PELICAN, il a pris en charge la gestion technique du désengagement, permettant à celui-ci de se consacrer uniquement aux aspects tactiques de l'opération.

### Sur le plan tactique

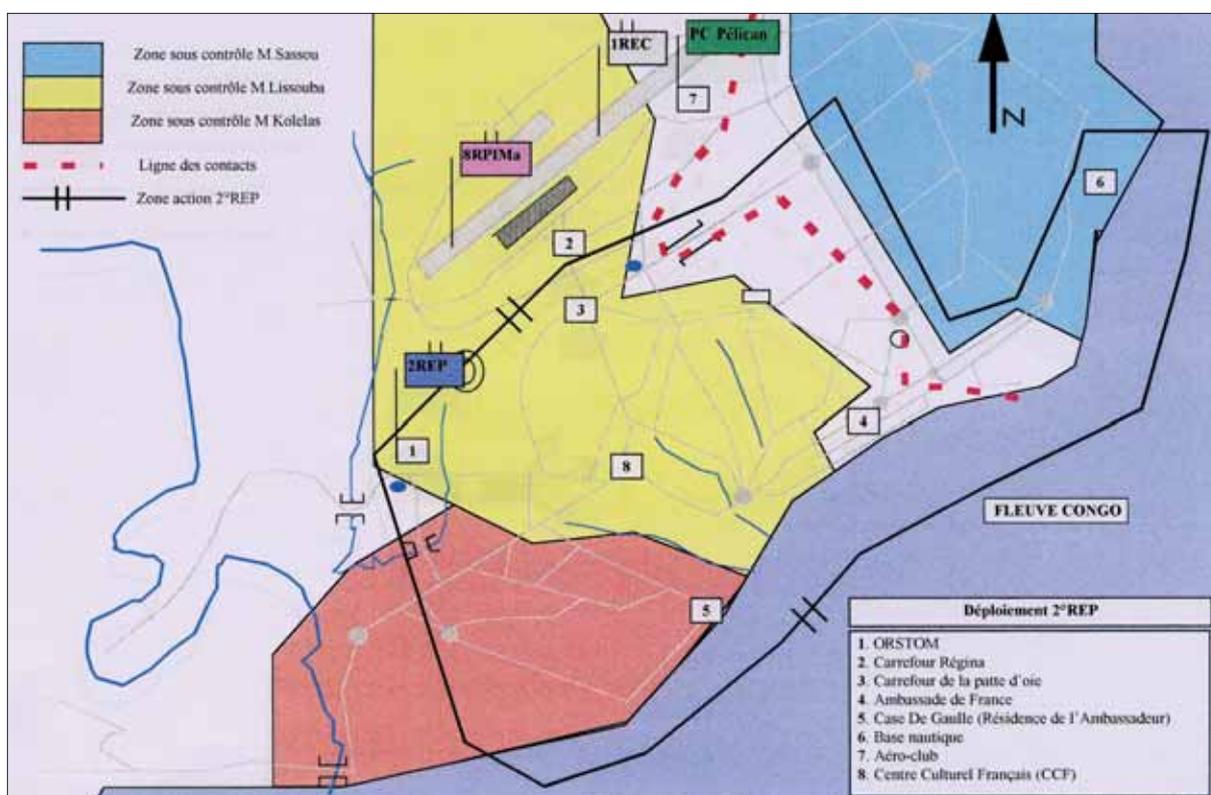
L'un des principaux facteurs du succès de PELICAN a résidé dans le maintien d'une capacité permanente de manœuvre à la fois physique et géographique. Cette capacité a permis à la force de s'interposer de fait, de se concentrer sur les opérations d'extraction, de conserver en permanence un axe sous contrôle, et de maintenir jusqu'au dernier moment une liaison physique avec les différentes parties en présence.

### L'importance de certains moyens lourds.

L'engin blindé est devenu un moyen indispensable pour ce type d'intervention.

Le COMFOR a regretté de ne pouvoir employer de gazelle canon, seule arme lourde d'appui réellement efficace et précise en zone urbaine. Dans ce contexte l'utilisation du mortier lourd a montré son rôle dissuasif, tandis que l'appui chasse est apparu d'emblée déraisonnable, bien qu'il ait été envisagé pour désengager la force par la voie routière vers le Gabon au cas où la situation deviendrait intenable et les atterrissages sur l'aéroport impossibles.

## DISPOSITIF PELICAN



# MINURCA

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (AVRIL 1997 - FÉVRIER 1999)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Mission de maintien de la paix des Nations Unies en République Centrafricaine au sein de laquelle la France assume l'essentiel du soutien logistique.

### 1-2 Mandat

Dans la logique du concept RECAMP<sup>1</sup> le détachement français (DETFRANCE) reçoit la mission de soutenir la force, d'assurer le fonctionnement de l'escale aérienne de Bangui et de participer à la neutralisation et à la destruction d'armes et de munitions. Puis, après la prolongation du mandat, il doit soutenir les élections législatives.

### 1-3 Durée de l'opération

15/04/97 - 28/02/99 (date à laquelle les Egyptiens relèvent le contingent français pour la même mission).

### 1-4 Zones ou pays concernés

République Centrafricaine (RCA). Initialement limité à Bangui et ses environs, le mandat a été élargi à l'ensemble du territoire par la résolution 1201 du 15/10/1998 qui prévoit le **soutien des élections législatives** qui se déroulent du 22/11 au 13/12/98.

### 1-5 Situation géopolitique

La RCA est peuplée de 3,2 millions d'habitants dont 600.000 vivent dans la capitale, Bangui. D'une superficie de 623.000 km<sup>2</sup> la densité de population est faible au nord et à l'est du pays. L'agriculture est la première activité du pays. L'activité minière s'organise autour du diamant. Le réseau routier est indigent et les communications souffrent de ce déficit d'équipement. Une vingtaine de terrains d'atterrissage permettent des liaisons aériennes dans des conditions satisfaisantes. Les forces armées centrafricaines comprennent de l'ordre de 4.000 hommes dont environ 1.000 sont spécialement affectés à la sécurité présidentielle. Les équipements ainsi que les matériels sont vétustes et la valeur opérationnelle reste très limitée. Les mutineries successives de ces forces sont à l'origine de la crise de 1996. En 1997, près de **2.000 Français** résident en RCA.

<sup>1</sup> RECAMP: Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix.

## 1-6 Caractéristiques de l'opération

### Contexte de l'intervention

Après l'apaisement des mutineries qui se sont déclarées au sein des Forces Armées de Centrafrique (FACA) dans le courant de l'année 1996 (Cf. ALMANDIN), une force interafricaine (**MISAB**)<sup>2</sup> se déploie en 02/97 dans le pays afin de veiller au bon déroulement des accords passés entre les belligérants. Ultérieurement la résolution 1159 du conseil de sécurité de l'ONU du 23/03/98, décide la mise sur pied de la **MINURCA (mission des Nations Unies en RCA)**. La France, dans la continuité de son action au sein de la MISAB, accepte d'assurer le soutien logistique d'une force comprenant **1.450 hommes et 240 véhicules dont 24 blindés à roues**.

### Règles d'engagement

Règles de la légitime défense.

### Organisation du commandement

L'ONU assure le commandement de la force déployée sur le terrain. Le chef d'état-major des armées (CEMA) a le commandement opérationnel du détachement français. Le commandant du détachement français (COMDETRANCE) assume le contrôle opérationnel de son détachement.

### Moyens engagés

Le DETFRANCE est organisé en **trois éléments**: un état-major (EM), un élément de soutien de premier niveau au profit du DETFRANCE, un élément de soutien de deuxième niveau au profit de la force.

*Effectifs moyens par armée*

Armée de Terre : 160

Autres (Air, Santé, Essences) : 55

*Corps d'appartenance*

11<sup>ème</sup> DP (14<sup>ème</sup> RPCS, 17<sup>ème</sup> RGP),

Formations diverses de l'armée de Terre (46),

Groupement Air,

Service de Santé,

Service des Essences.

*Matériels majeurs (EFAO)*

Véhicule de l'avant blindé (VAB)

---

<sup>2</sup> MISAB: Mission Interafricaine de Surveillance des Accords de Bangui ( 450 hommes).

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

La mission est déclenchée par le centre opérationnel interarmées (COIA), dans le prolongement de la MISAB. Les personnels ainsi que les moyens sont déjà en place à Bangui.

### 2-2 Montée en puissance

**Phase initiale** (15/04-20/08) : premier mandat

### 2-3 Phases de déploiement

**Phase 1** (20/08-15/10) : Le DETFRANCE est à Bangui. Mission de soutien.

**Phase 2** (18/10-20/12) : En vue de mettre en place le matériel électoral auprès de 2.572 bureaux de vote, la MINURCA déploie **5 bases de soutien logistique** sur la totalité du territoire de la RCA. Chaque site comprend une équipe de soutien, un groupe de commandos parachutistes (GCP), un binôme du service des essences des armées (SEA), un groupe entretien dépannage (niveau technique d'intervention 2 (NTI 2)), un sous-officier qualifié en transit aérien.

### 2-4 Désengagement

**Phase 3<sup>3</sup>** (22/12/98-28/02/99) : Désengagement progressif, regroupement sur Bangui et retour sur la France, prise en compte par l'ONU des matériels français équipant les contingents étrangers.

## III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

### 3-1 Dispositif de l'opération

D'abord positionné sur la capitale Bangui, le DETFRANCE, au cours de la deuxième phase, se déploie sur cinq sites (Cf. carte). Afin de soutenir ces différents éléments isolés, un contingent de 80 hommes, est acheminé en renfort depuis la France le 17/10.

---

<sup>3</sup> Opération " CIGOGNE"

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

La mission de soutien au profit de la MINURCA, dans ses 2 volets, a été une totale réussite. L'action des GCP dans la phase élections a mis en relief la parfaite adaptation de ce type de détachement pour remplir des missions parfois délicates et sécuriser les éléments déployés.

### 4-2 Pertes humaines

Néant.

### 4-3 Pertes matérielles

Néant.

### 4-4 Enseignements tirés

#### Concept RECAMP

---

Celui-ci a démontré tout son **bien-fondé**, que ce soit dans le soutien de la MISAB ou dans celui de la MINURCA. Il convient de souligner que le soutien de matériels anciens, associé à des cultures dans ce domaine forcément différentes chez les utilisateurs, rend la mission difficile. Dans cette logique **la structure de soutien NTI 1** doit être renforcée.

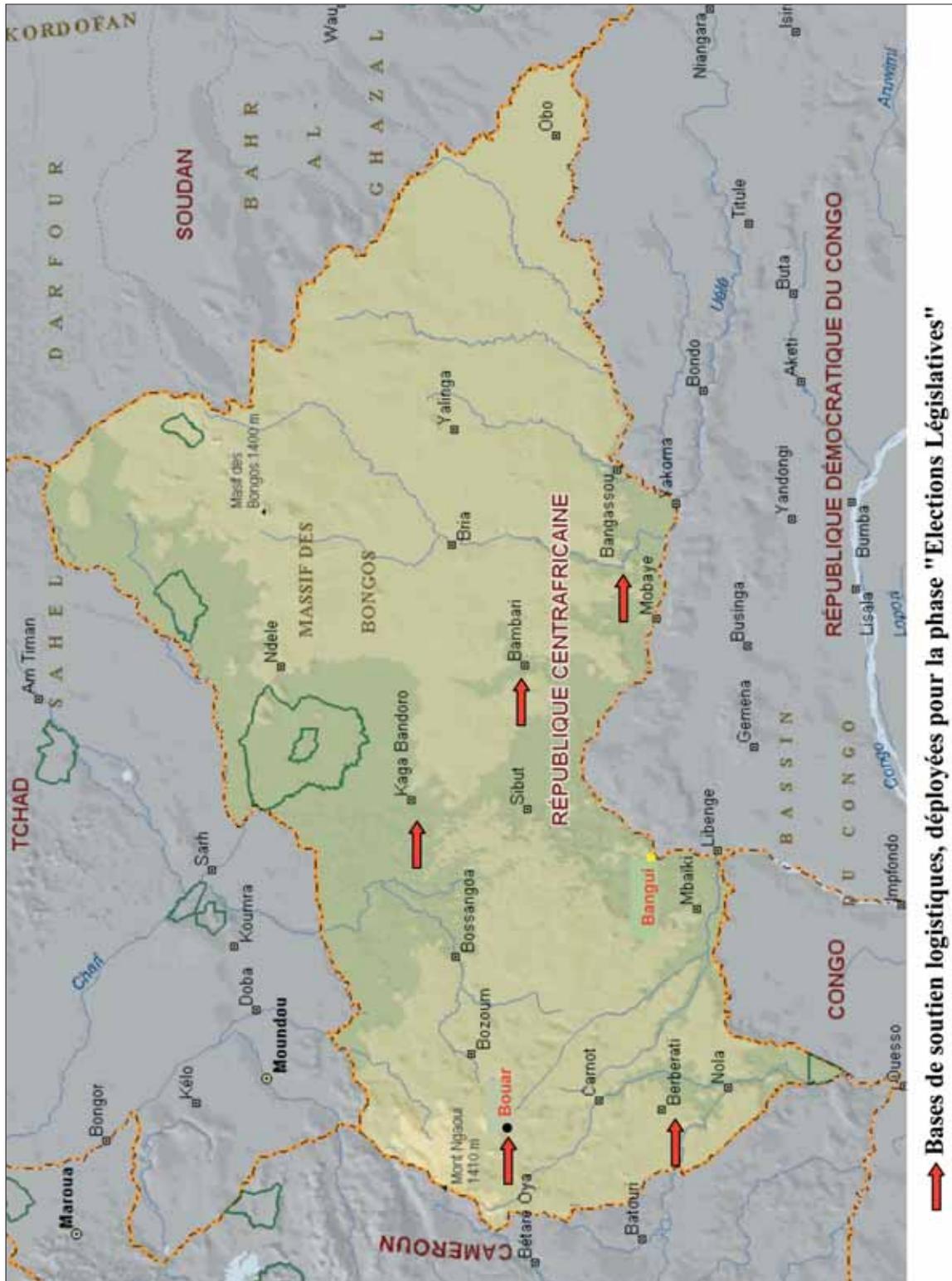
#### Chaîne hiérarchique

---

Un nombre limité de correspondants et un circuit court (COIA) prouvent toute leur pertinence. En revanche, il ne faut pas omettre l'indispensable mission financière (état-major de l'armée de Terre (EMAT)/ commandement de la force logistique terrestre (CFLT)/ direction centrale du commissariat de l'armée de terre (DCCAT)) lors de la création du DETFRANCE. Les règles financières en opération extérieure (OPEX) manquent parfois de lisibilité y compris pour les commissaires de corps de troupes.

Centre opérationnel de désengagement (COD) : les opérations de désengagement ont été simplifiées par la projection d'un COD adapté au volume de la force. La constitution d'une cellule infrastructure, chargée de traiter la rétrocession des installations a révélé toute son utilité.

OPÉRATION MINURCA (AVRIL 1997 - FÉVRIER 1999)





# CIGOGNE

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (OCTOBRE 1997 - AVRIL 1998)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Retrait des éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) mis en place en 1981 en République Centrafricaine (RCA) et, plus précisément à Bouar et Bangui.

### 1-2 Mandat

Suite à la décision du président de la République française de retirer les forces françaises de RCA et de les redéployer en Afrique sur 5 bases principales (Sénégal, Djibouti, Gabon, Côte d'Ivoire et Tchad), appuyer et soutenir le repli des EFAO. Cette décision a été officialisée par accord mutuel franco-centrafricain au niveau des ministres de la défense, le 13/07/97.

### 1-3 Durée de l'opération

Sept mois, du 9/10/97 au 16/04/98.

### 1-4 Zones ou pays concernés

République Centrafricaine, Bangui, Bouar (Tchad et Gabon comme points de destination, Cameroun pour le transit routier).

### 1-5 Situation géopolitique

La décision de replier les EFAO, qui assuraient la stabilité de la RCA depuis 1981, intervient après une série de mutineries et d'insurrections, essentiellement dans la capitale.

Du 18 au 21/04/96, deux cents soldats se mutinent à Bangui pour réclamer des arriérés de solde. La garde présidentielle centrafricaine réprime la révolte (sept morts, quarante blessés). Les forces françaises assurent la sécurité des ressortissants étrangers (opération ALMANDIN I).

En mai 1996, une rébellion similaire dégénère en véritable insurrection (plus de cinq cents mutins) avec violences et pillages, et la France commence à évacuer les ressortissants (ALMANDIN II). En outre, les EFAO doivent intervenir pour empêcher les troupes loyales d'être complètement débordées.

En novembre 1996, intervient un regain d'agitation sporadique.

En janvier 1997, deux militaires français sont tués et les EFAO, portés à 2300 hommes, entreprennent de réduire les positions tenues par les groupes de soldats mutins (ALMANDIN III).

Une conférence de conciliation est convoquée fin janvier. Elle est conclue par les accords de Bangui du 25/01/97. Ces derniers prévoient notamment le déploiement d'une Mission de surveillance inter-

africaine à Bangui (MISAB) de 750 hommes. Elle est soutenue par les éléments français en Centrafrique. Le 12/02/97, la MISAB est opérationnelle. Les pays contributeurs sont : le Sénégal, le Gabon, le Tchad, le Burkina Faso et le Togo. Fin février 97, des accrochages commencent avec les ex-mutins. En juin, la MISAB, menacée, doit mener une action de force dans les quartiers sud-ouest de Bangui, avec l'appui des EFAO. Le 2/07/97, un accord de cessez le feu est conclu entre la MISAB et les mutins. Le 10, ces derniers sont réintégrés dans les rangs de l'armée régulière centrafricaine.

## **1-6 Caractéristiques de l'opération**

### **Contexte de l'intervention**

CIGOGNE est une opération ne concernant que les forces françaises. La situation régionale est instable avec affrontements au Congo et en République Démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), et échéances électorales au Cameroun et, plus tard, en Centrafrique.

La situation intérieure en Centrafrique n'est pas encore stabilisée (en particulier à Bangui), après les émeutes de fin 96-début 97, malgré la présence de la Mission Interafricaine de Surveillance des Accords de Bangui (MISAB), en place depuis février 97, qu'un élément de renfort des EFAO a mission de soutenir au plan logistique (mission BUBALE) et qui reçoit périodiquement l'appui tactique des EFAO (opérations ALMANDIN). [La MISAB fait place à la MINURCA - Mission des Nations Unies en RCA - le 16/04/98, à la même date que la dissolution des EFAO].

### **Organisation du commandement**

L'opération est aux ordres du commandant des éléments français de Bangui (COMELEF Bangui), commandant les EFAO. Son adjoint pour CIGOGNE est le commandant du centre opérationnel de désengagement (COD). Les EFAO assurent leur propre soutien logistique et celui de leur retrait, y compris une partie de l'armement du COD et de la ZRA (zone de regroupement et d'attente).

### **Moyens engagés (en renforcement des EFAO)**

Centre opérationnel de désengagement (COD) : 15

ZRA : 37

Soutiens : 21

Renforts Air : 16

*Effectifs moyens par armée (Effectifs initiaux EFAO et soutiens MISAB, hors renforcements):*

Armée de Terre : environ 1.300

Armée de l'Air : environ 210

(Non compris les contingents africains de la MISAB : 795)

*Corps d'appartenance*

3<sup>ème</sup> RPIMa, 1<sup>er</sup> RI, 1<sup>er</sup> RHP, 13<sup>ème</sup> RDP, 6<sup>ème</sup> REG.

*Matériels majeurs (EFAO)*

Terre : 18 automitrailleuses légères avec canon de 90 millimètres (AML 90), 28 véhicules de l'avant blindé (VAB), 27 véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA), 6 véhicules blindés légers (VBL), 5 hélicoptères de manœuvre Puma (HM SA 330 Puma) dont 2 du commandement des opérations spéciales (COS).

Air : 5 Mirage F1, 2 C 160 (nombre pouvant être porté à 10 par renfort venant de Libreville).

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

A partir d'août 1997, un groupe de travail restreint de l'état-major des armées (EMA) associant les centres opérationnels de l'armée de l'air (COAIR) et de l'armée de terre (COAT), a procédé à des études sur les modalités de retrait des EFAO, prévoyant le démontage du dispositif de Bouar dans l'optique de fermer le site fin 97, puis de Bangui à partir de début 98. Cette opération est donc prévue en 2 phases, CIGOGNE 1 et CIGOGNE 2.

Les études concernant la destination finale des personnels, des matériels à rapatrier et/ou à affecter aux détachements français restant en Afrique, et ceux à rétrocéder, se sont poursuivies jusqu'à la fin du mois d'octobre 97 au niveau de l'EMA, des états-majors (EM) d'armées et directions des services (matériel, service de santé des armées, service des essences)..

### 2-2 Montée en puissance

Le personnel du COD et les autres renforcements ont été mis en place par voie aérienne militaire (VAM) dès la mi-septembre 97.

### 2-3 Phases de déploiement

#### Idée de manœuvre

Disposer en fin de 1<sup>ère</sup> phase (mi-décembre 97) d'un dispositif EFAO cohérent de 1.000 hommes centré sur Bangui, capable d'assurer sa propre sécurité et son soutien logistique, la protection des ressortissants et le soutien logistique de la MISAB et, au 1<sup>er</sup> avril 98, d'un état-major tactique (EMT) commandant une unité de commandement et de logistique (UCL), une compagnie de combat et un peloton Blindé soit un total de trois cents hommes autosuffisants, pouvant être rapatriés au 15 avril, et un détachement air (DETAIR) et une base de soutien interarmées (BSIA) (trois cents personnels maximum) susceptibles de soutenir la force de l'ONU devant succéder à la MISAB (la MINURCA).

## Opérations menées

*Remarque liminaire* : Au cours de toute l'opération CIGOGNE, qui a duré plus de six mois, les relève de personnels individuels ou en unité constituée, se sont poursuivies conformément aux planifications initiales des missions de courte durée outre-mer. Les déflations d'effectifs ont été en partie obtenues par le non remplacement d'individuels et/ou le non remplacement partiel d'une unité (exemple : une batterie de mortier de 120 millimètres relevée par une section, ou un peloton au lieu d'un escadron d'AML).

### *CIGOGNE 1. 1<sup>er</sup> temps (octobre 97) :*

Destruction des munitions inutilisables.

Regroupement des matériels à Bangui (convois routiers et rotations de C 160).

Début du transfert des matériels désignés vers le Tchad, le Gabon ou la métropole.

Des entreprises civiles sont affrétées pour assurer la majorité des convois routiers à destination de N'Djamena et Libreville. Les EFAO assurent leur sécurité.

Transfert de la composante «chasse» à N'Djamena.

Le mécontentement des Centrafricains vis à vis d'un départ qui leur fait perdre nombre d'avantages qu'ils considéraient comme acquis (manne financière, travaux génie, sécurité locale, assistance médicale, etc.) se traduit par un contrôle tatillon des convois en partance et, paradoxalement, des exigences de calendrier qui deviennent de plus en plus contraignantes.

### *CIGOGNE 1. 2<sup>ème</sup> temps (11/97) :*

Poursuite des opérations du 1<sup>er</sup> temps.

Début des rapatriements de personnels.

Remise des infrastructures de Bouar aux autorités centrafricaines (15/12/97).

### *CIGOGNE 2-A. (16/12/97-15/02/98).*

Dès le début de janvier 1998, évacuation par voie routière d'un maximum de matériels sur Douala (dont l'escadron blindé réduit à un peloton) pour embarquement sur cargo affrété.

Début février, transfert du détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre (DETALAT) à N'Djamena (moins 1 hélicoptère de manœuvre à Bangui).

Parallèlement, rapatriement ou transfert des personnels correspondants (effectifs restants au 15/02 : 950 à Bangui, sur les deux sites de Camp Beal et M'Kopo).

A partir de 01/98, l'insécurité croissante régnant hors des principales agglomérations oblige le COMELEF à faire systématiquement escorter les convois routiers (volume : 1 élément d'investigation blindé et une section motorisée avec le convoi, 1 HM armé en alerte).

### *CIGOGNE 2-B. (16/02/98-15/04/98).*

Fin février, rapatriement des éléments de combat excédentaires.

Début mars, regroupement des EFAO sur M'Kopo (aéroport), déflation des effectifs affectés à la logistique et des éléments de commandement.

Rétrocession du camp Beal aux autorités centrafricaines.

Courant mars, mise sur pied à M'Kopo, de la BSIA.

A compter de début avril, conduit par le COD, désengagement tactique des derniers éléments, et accueil des premiers éléments de la MINURCA (la relève des éléments de soutien de la MISAB fournit l'élément de soutien de la MINURCA, sous commandement ONU).

Un petit détachement (MURENE - 33 personnels) est constitué pour assurer la sécurité de la mission diplomatique et poursuivre la mission de renseignement précédemment confiée aux EFAO.

## 2-4 Désengagement

Pour faciliter la fin du désengagement, une ZRA est activée à Libreville (Gabon) et des détachements de transit sont mis en place (renforcements temporaires de métropole).

Le 10/04, départ du COMELEF et 122 personnels des EFAO par DC8 au départ de Bangui.

Le 11/04, le sous groupement tactique restant est à Douala et embarque, avec ses matériels, sur le cargo affrété Aurélia, qui appareille le 12 vers la métropole avec escale (les 14 et 15) à Libreville.

Entre temps, des individuels continuent de quitter Bangui par voie aérienne militaire (VAM) et le 16, les personnels du sous groupement tactique sont rapatriés par VAM DC8 à partir de Libreville.

Les 19 et 20 avril, les derniers personnels sont rapatriés.

L'organe liquidateur des EFAO (OLT = 26 personnels) quitte Bangui le 29/04/98.

## III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

### 3-1 Dispositif de l'opération

Initialement, les EFAO sont sur 3 positions : Camp de Bouar, Camp Béal à Bangui et Camp M'Poko (aéroport de Bangui). La ZRA de désengagement a été installée à M'Poko. Un élément de la ZRA s'est installé à Bouar pour la durée du déménagement du détachement. Une ZRA a été momentanément activée à Libreville en fin d'opération, pour faciliter les transits.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

Mouvements aériens (hors de RCA) : 200 rotations de transports militaires tactiques (plus 37 entre Bouar et Bangui), 36 de DC 8 cargo et 10 d'Antonov 124 (affrétés).

14 convois routiers civils (hors de RCA).

#### *Personnels et fret évacués par phase*

CIGOGNE 1     environ 500 PAX et 1.500 tonnes.

CIGOGNE 2A    environ 200 PAX et 900 tonnes.

CIGOGNE 2B    environ 800 PAX et 2.500 tonnes.

Cession à la RCA de matériels d'une valeur de 13 millions de francs (2 millions d'Euros).

Sur les 300 tonnes de munitions du dépôt de Bouar, 130 ont été détruites, 70 ont été transférées à d'autres détachements en Afrique, 75 ont été ramenées en métropole et le reste a servi à l'instruction ou a été cédé à l'armée centrafricaine.

#### 4-2 Pertes humaines

Néant.

#### 4-3 Pertes matérielles

Réforme sur place du matériel déclaré hors service (HS) (bilan global non chiffré).

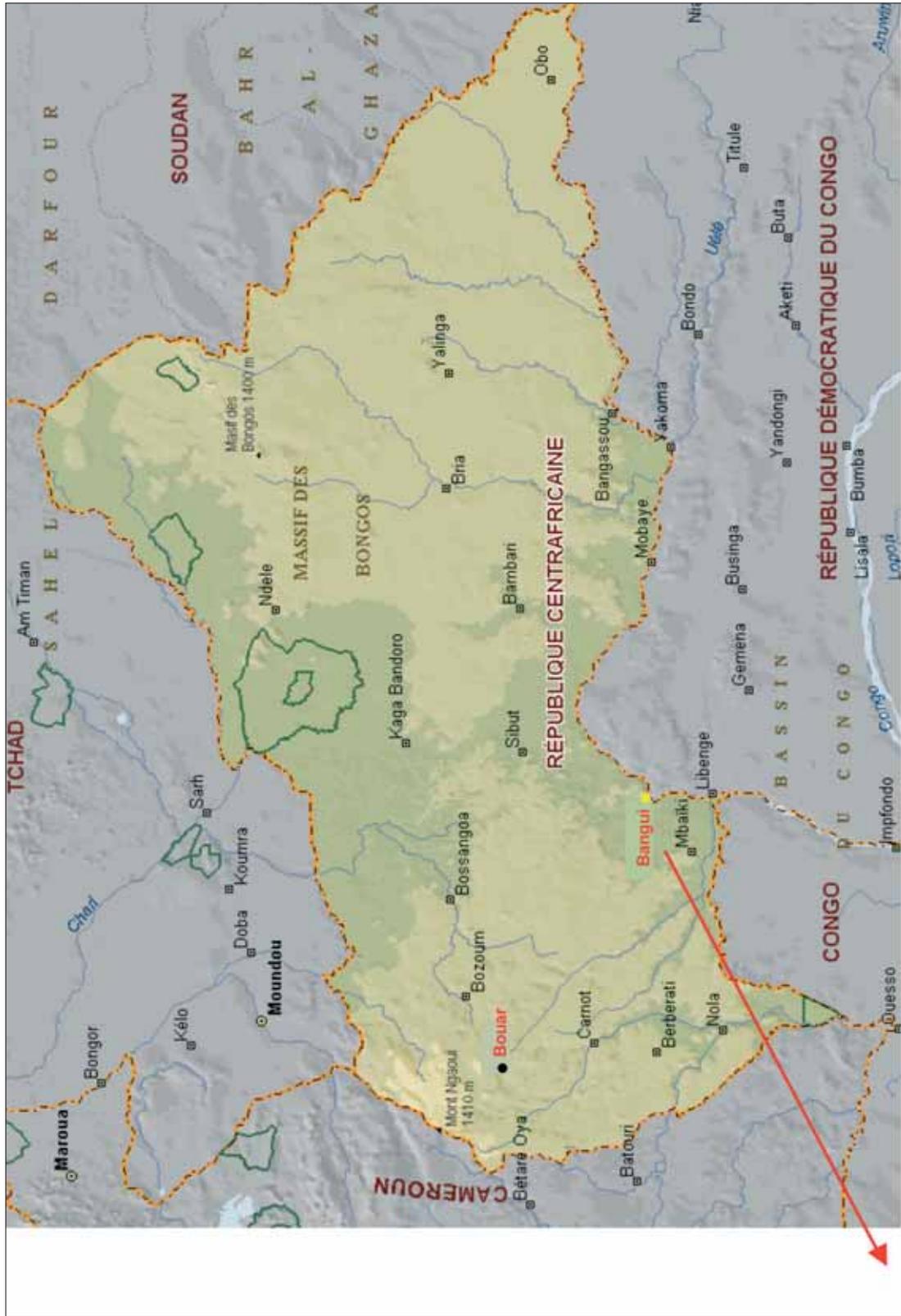
#### 4-4 Enseignements tirés

- L'opération, en particulier CIGOGNE 2, a de nouveau totalemment validé les concepts de COD et de ZRA, en tant que structures indépendantes, directement subordonnées au COMELEF. Toutefois, dans le contexte de l'opération (composantes Air et Services communs importantes, emploi de la VAM et de la voie maritime), le COD doit être érigé en structure interarmées. De même, dans un souci de cohérence, le système interarmées des transits opérationnels (SINTROPS), qui relève directement de l'EMA/COIA, devrait être inclus dans la structure du COD.

- Le COD doit pouvoir s'adapter en volume et compétences, à l'évolution des tâches liées au désengagement. Ce principe de modularité des cellules, appliqué avec beaucoup de souplesse et de réactivité, a donné toute satisfaction.

- Les missions périodiques d'assistance technique envoyées par l'administration centrale (trois pendant CIGOGNE) ont également grandement facilité la tâche du COD.

OPÉRATION CIGOGNE (OCTOBRE 1997 - AVRIL 1998)



ZRA de LIBREVILLE



# IROKO

## GUINÉE-BISSAU (JUN 1998 - JUN 1999)





---

## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Evacuation de ressortissants et soutien d'une force interafricaine de paix.

### 1-2 Mandat

Les forces françaises du Cap Vert (FFCV) agissent initialement en soutien du commando mis en place à Bissau pour assurer la sécurité de l'ambassadeur de France et assurent en partie l'évacuation des ressortissants par des moyens de la Marine. Ensuite, outre une mission de soutien des bâtiments présents en zone temporaire d'opération, les FFCV maintiennent un dispositif prêt à extraire l'ambassadeur ou à effectuer une évacuation sanitaire de Bissau.

### 1-3 Durée de l'opération

Un an (7/06/98 - 9/06/99).

### 1-4 Zones ou pays concernés

Guinée-Bissau, Sénégal (Forces françaises du Cap Vert - FFCV).

### 1-5 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

---

Le processus démocratique en Guinée Bissau est perturbé depuis le début de l'année 1998. Tout commence par une affaire de trafic d'armes au sein de l'armée bissau-guinéenne, à destination des rebelles de Casamance. Une enquête est confiée aux services de la sécurité d'Etat. Prenant prétexte des nécessités de l'enquête, le président Vieira suspend de ses fonctions le chef d'état major de l'armée (CEMA), le général Ansumane Mané. Une commission d'enquête parlementaire est mise sur pied. Son rapport incrimine des proches du chef de l'Etat mais, contre toute attente, celui-ci accuse le général Mané d'en être l'instigateur et le démet de ses fonctions le 5/06/98. Ce dernier, qui clame son innocence, est soutenu par une grande partie de l'armée qui se mutine. Le 7/06, commence une guerre civile dans laquelle interviennent près de 2.000 soldats sénégalais et guinéens (Guinée Conakry) qui soutiennent les forces légalistes. De nombreux ressortissants français et étrangers cherchent à quitter le pays.

### **Règles d'engagement**

Légitime défense élargie.

### **Organisation du commandement**

Le commandant de la force (COMFOR) assure le contrôle opérationnel.

### **Moyens**

L'essentiel des unités déployées pour l'opération IROKO appartient aux FFCV, renforcées par des éléments du commandement des opérations spéciales (COS) (commando Jaubert), du 1<sup>er</sup> RTP et de la Marine.

### **Matériels majeurs (éléments français d'assistance opérationnelle - EFAO)**

#### *Armée de Terre*

3 hélicoptères de manœuvre Puma (HM SA 330).

#### *Marine*

Aviso "Drogou" et "Commandant l'Herminier", transport de chalands de débarquement (TCD) "Foudre", Engin de Débarquement d'Infanterie et de Chars (EDIC), chaland de débarquement d'infanterie et de chars (CDIC) "Hallebarde".

## **II - CHRONOLOGIE**

### **2-1 Planification**

Conduite par l'état-major de armées (EMA), en liaison avec les FFCV.

### **2-2 Montée en puissance**

Les FFCV agissent en soutien du commando Marine mis en place à Bissau, pour garantir la sécurité de l'ambassadeur de France, assurent des missions d'aide humanitaire ainsi que l'évacuation des ressortissants par les moyens de la Marine. Le 26/06, le commandant des FFCV prend sous contrôle opérationnel l'ensemble des forces présentes sur le théâtre. Le 26/08, le dispositif est allégé (144 hommes), suite aux accords de cessez-le-feu. Après le désengagement des forces sénégalaises et guinéennes, un bataillon de l'**ECOMOG** assume la surveillance de la trêve (15/12). La France participe au soutien de cette force dans la logique du concept **RECAMP**.

## 2-3 Phases de déploiement

Outre une mission de soutien des bâtiments en zone temporaire d'opération, les FFCV maintiennent un dispositif prêt à extraire l'ambassadeur ou à effectuer une évacuation sanitaire (EVASAN) à Bissau. Le 28/01, début de l'opération RECAMP-Bissau, destinée à faciliter le déploiement des contingents<sup>1</sup> de l'ECOMOG. Soutien logistique de ces éléments du 10/02 au 4/06.

## 2-4 Désengagement

Désengagement de l'ECOMOG, entre le 4 et le 17/06. Le 17/06 marque la fin de l'opération IROKO.

Désengagement réalisé uniquement à partir de bâtiments civils affrétés pour cette opération.

# III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

## 3-1 Dispositif de l'opération

Au Sénégal : état-major interarmées/commandant de la force (EMIA/COMFOR), état-major pré positionné.

Détachement interarmées pré positionné à Cap Skiring (70 km à l'ouest de Ziguinchor) au Sénégal.

Commando marine à l'ambassade de France, à Bissau.

## 3-2 Cartographie

- Cartes en couleur de Bissau au 1/25.000 mises à disposition des FFCV par le détachement des Forces spéciales américaines en raison de l'impossibilité de s'en procurer par le biais de l'institut géographique national (IGN).
- Couverture Spot (imagerie satellitaire) de la ville de Bissau. Il est nécessaire que les ambassades disposent d'une cartographie à jour de leur zone de responsabilité et d'intérêt, ainsi que les plans actualisés des villes et des ports du pays dans lequel elles sont implantées.
- Des dossiers techniques sur les sites de «plageage» (« beachage ») du port de commerce et du port de pêche de la capitale ont été réalisés.

<sup>1</sup> Bénin, Gambie, Mali, Niger.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

Le déploiement du premier contingent de l'ECOMOG, dans le cadre du concept RECAMP, s'est traduit pour les FFCV par un élargissement de leur mission de soutien. Les capacités opérationnelles des FFCV, renforcées par un EDIC et trois HM SA 330 se sont révélées bien dimensionnées pour soutenir ce bataillon.

#### Humanitaires

---

Près de six cents ressortissants français évacués, plusieurs milliers de tonnes d'aide humanitaire délivrés.

### 4-2 Pertes humaines

Néant.

### 4-3 Pertes matérielles

Néant.

### 4-4 Enseignements tirés

Le concept RECAMP a trouvé dans cette opération une application intéressante. La possibilité, à partir de Dakar, de mettre en place et de soutenir cette force interafricaine a été clairement démontrée.

#### Commandement

---

Les FFCV et en particulier l'EMIA/Dakar qui, sans modification majeure de sa structure a suivi tout le déroulement de la crise, hormis un renfort provisoire de la Marine, ont démontré leur aptitude à travailler et à exercer le contrôle opérationnel de moyens des trois armées dans un cadre très strict défini par le commandement opérationnel.

#### Renseignement

---

La principale difficulté a été de disposer d'une **cartographie actualisée** de la Guinée-Bissau et de sa capitale pour suivre la situation. L'utilisation de photos SPOT et HELIOS a été particulièrement appréciée. Il est souhaitable de posséder ce type de photos pour les capitales des pays situés dans les zones de responsabilités et d'intérêt françaises.

---

## **Logistique**

---

Les FFCV ont toujours disposé, aux moments opportuns, des moyens adaptés pour remplir leur mission. Le déploiement du premier contingent de l'ECOMOG, dans le cadre du concept RECAMP, s'est traduit pour les FFCV par l'élargissement de leur mission de soutien.

---

## **Interarmisation**

---

Cette opération a été l'occasion de développer **l'interopérabilité des moyens** de récupération ou d'extraction de commandos par «aérocordage» ou grappe. Pour la première fois, l'utilisation de ces moyens a été autorisée à partir d'aéronefs de la Marine et de l'armée de Terre. Afin de pouvoir coupler l'action des HM et de l'EDIC/CDIC en mission de transport il faut en réaliser l'homologation spécifique sur l'EDIC.

---

## **Divers**

---

Il s'avère indispensable de redéfinir le rôle, ainsi que les responsabilités respectives, des chaînes diplomatique et opérationnelle dans ce type de situation.

Les unités commando n'ont pas vocation à effectuer des missions de protections statiques prolongées des consulats ou des ambassades. Il est impératif, dès que la situation le permet, de confier ce type de missions à des éléments spécialisés de la gendarmerie ou de la police, plus discrets et certainement mieux adaptés.

# **V - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

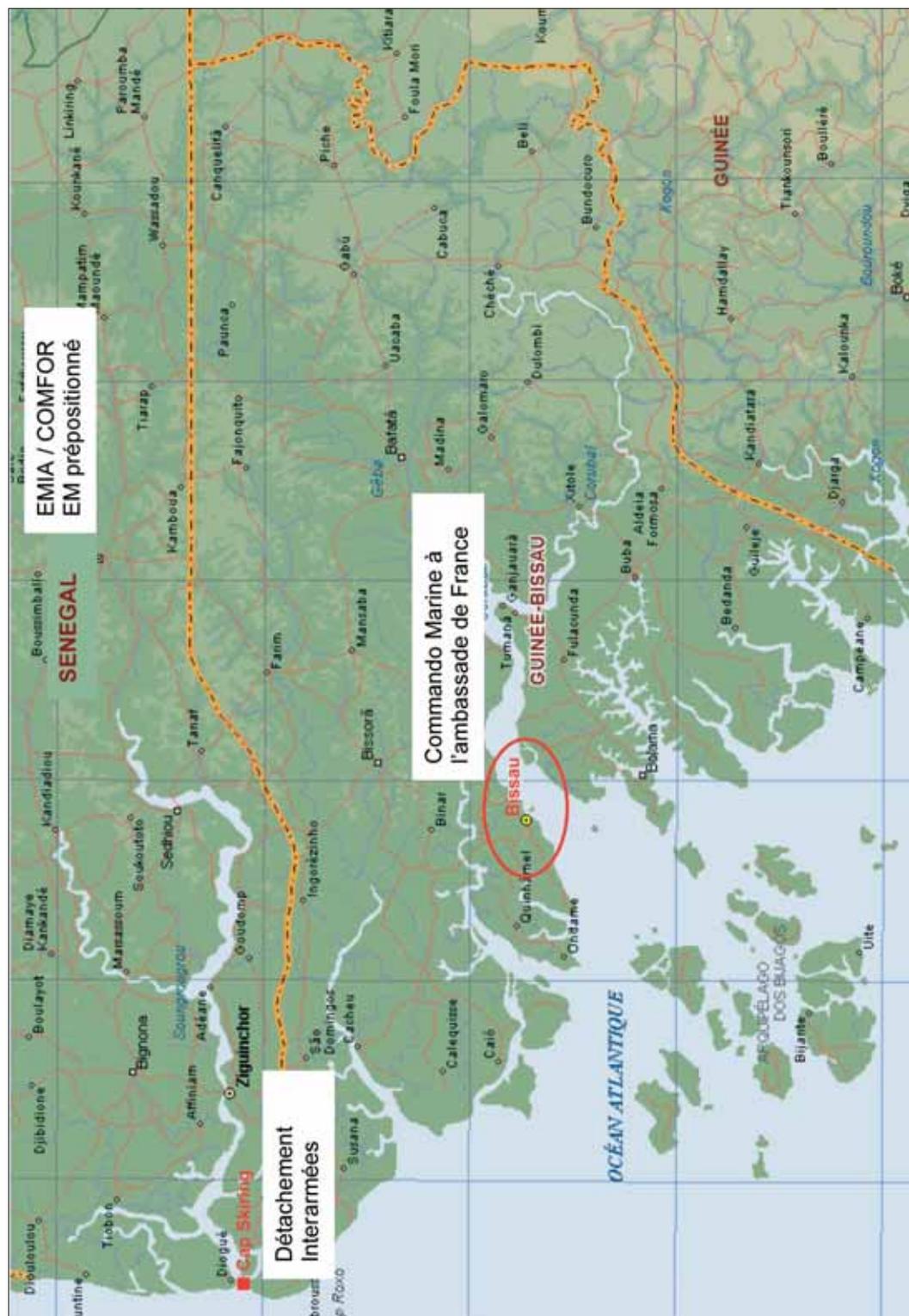
---

## **Généralités**

---

La communauté expatriée est regroupée essentiellement à Bissau. Elle comprend 160 à 200 Français (dont 20 sur les îles Bijagos), 1.800 Portugais et 270 occidentaux (Nord-Américains, Italiens, Britanniques).

OPÉRATION IROKO (7 JUN 1998 - 9 JUN 1999)



# MALACHITE

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

(AOÛT 1998 - OCTOBRE 1998)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

A partir de Brazzaville, évacuation de ressortissants (RESEVAC) hors de RDC dans un cadre national, mais coordonnée et planifiée avec des forces alliées<sup>1</sup> sur le plan du renseignement d'ordre tactique, des opérations de la logistique et du transport aérien.

### 1-2 Mandat

Assurer la protection, au besoin par la force, des ressortissants français de Kinshasa et, éventuellement, procéder à leur évacuation. Cette mission s'applique également aux ressortissants de l'Union Européenne (UE), et peut s'étendre à une opération limitée dans le reste de la RDC.

### 1-3 Durée de l'opération

14/08/98 - 27/10/98.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Congo Brazzaville, République Démocratique du Congo (RDC), Kinshasa.

### 1-5 Situation géopolitique

La RDC sort d'une guerre civile qui a laissé le pays exsangue et la capitale partiellement détruite par les combats. L'insécurité et les rivalités des factions armées perdurent dans et autour de la capitale.

### 1-6 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

Au mois d'août 1998, des menaces, attisées par un sentiment anti-français exacerbé par la propagande gouvernementale, pèsent sur les ressortissants français vivant à Kinshasa. La France<sup>2</sup> décide de prendre des mesures de précaution et déclenche l'opération MALACHITE.

<sup>1</sup> Les Britanniques et les Belges possèdent également des détachements à Brazzaville. Les Portugais disposent d'un détachement de liaison.

<sup>2</sup> Les Américains, Britanniques et Belges, préparent l'évacuation de leurs propres ressortissants, mais n'ont engagé sur le théâtre (Gabon, Congo, RDC) que des équipes de reconnaissance.

A **Brazzaville**, la présence de nombreuses forces armées et milices COBRA rend la circulation de nuit risquée, du fait des méprises ou des tentatives de racket et de vol.

### Règles d'engagement

Règles de **légitime défense élargie**. En cas d'utilisation de la force, avec recours à l'ouverture du feu, les éléments engagés doivent avoir le souci permanent de minimiser les effets collatéraux.

### Organisation du commandement.

Le commandant de l'opération (COMOPS) assume le contrôle opérationnel sur toutes les forces affectées à l'opération MALACHITE. La communication reste du ressort de l'ambassadeur de France à Brazzaville.

### Moyens engagés

Cinq cents hommes

*Effectifs moyens par armée*

Armée de Terre : 440

Marine : 60

Armée de l'Air : 5

*Corps d'appartenance*

3<sup>ème</sup> RPIMa, 8<sup>ème</sup> RPIMa, 6<sup>ème</sup> BIMa, 54<sup>ème</sup> RT, 13<sup>ème</sup> RDP, 14<sup>ème</sup> RPCS, BOMAP, ACA 4<sup>ème</sup> DAM, divers 11<sup>ème</sup> DP, commando Hubert, groupement de forces spéciales (GFS) (FURET+ commando Jaubert), DICOD.



*Matériels majeurs (éléments français d'assistance opérationnelle EFAO)*

8 C 160 ou C 130

6 hélicoptères de manœuvre Puma HM SA 330, soit 5 de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT), 1 de l'escadrille des opérations spéciales (EOS)<sup>3</sup>

3 véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA), 10 véhicules légers tout terrain (VLTT P4)

9 stations INMARSAT

<sup>3</sup> A compter du 23 septembre 3 COUGAR maintenus à Libreville remplacent 3 HM

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Conduite par le centre opérationnel interarmées (COIA), elle concerne le 3<sup>ème</sup> RPIMa, en alerte 1<sup>er</sup> rang et le 6<sup>ème</sup> BIMa de Libreville. Le 13/08, devant la dégradation de la situation, l'état-major des armées (EMA) décide le renforcement des mesures de précaution.

### 2-2 Montée en puissance

Le dispositif MALACHITE est déployé au Congo Brazzaville dès le 14/08/98, dans le cadre de mesures de précaution destinées à faire face à une dégradation de la situation à Kinshasa qui mettrait en péril la sécurité des ressortissants français de la zone. D'abord articulé autour de deux compagnies du 3<sup>ème</sup> RPIMa, initialement en mission courte durée (MCD) à Libreville, il monte rapidement en puissance et comprend 1 état-major tactique (EMT), deux compagnies de combat et la compagnie d'éclairage et d'appui (CEA) de ce régiment aux ordres du LCL Legrand. Dès le 15/08, deux cents civils arrivés de Kinshasa sont évacués par C160 sur Libreville. Le 20/08, le détachement est réparti entre l'ambassade de France (EMT), l'aérodrome et le débarcadère. La 4<sup>ème</sup> compagnie du 3<sup>ème</sup> RPIMa est en alerte à Libreville.

### 2-3 Phases de déploiement

Compte tenu de l'ampleur prise par l'opération, le COL Reglat (chef d'état-major de la 11<sup>ème</sup> DP (CEM/11<sup>ème</sup> DP)) prend le commandement de MALACHITE le 20/08. Le 21/08, des moyens supplémentaires d'acquisition du renseignement rejoignent le théâtre.

Le 30/08, le poste de commandement (PC) de l'opération se déplace sur l'aéroport militaire de Brazzaville (Maya-Maya). A partir du 9/09, relève du 3<sup>ème</sup> RPIMa par le 8<sup>ème</sup> RPIMa.

Jusqu'au 20/10 poursuite de la mission, conjointement, de discrètes opérations de coopération sont menées avec les forces congolaises. Un centre opérationnel de désengagement (**COD**) est projeté à Brazzaville afin de conduire le désengagement tactique. Pour ne pas obérer trop rapidement le dispositif, un **retrait échelonné** des différentes unités intervient.

Le 12/10 départ des HM. Le 20/10, le détachement ne compte plus que 140 hommes. Le 24/10, l'ambassadeur de France annonce officiellement au président N'guesso le retrait du dispositif MALACHITE du Congo.

### 2-4 Désengagement

Le 25/10, réception de l'ordre du COIA pour le désengagement final de Brazzaville. Celui-ci est conduit discrètement. La dernière unité du 8<sup>ème</sup> RPIMa et le détachement renseignement d'origine électromagnétique (ROEM) sont acheminés sur Libreville par quatre rotations de cargo tactique le 26/10. Le 27/10, les derniers militaires de l'opération MALACHITE quittent Brazzaville. Le COD, renforcé de spécialistes, est maintenu quelques jours à Libreville pour achever les opérations de reversement des équipements.



### III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

#### 3-1 Dispositif de l'opération

Le détachement s'est installé sur plusieurs sites à Brazzaville.

Pour le PC d'abord l'ambassade, puis le bureau de coopération militaire, enfin sur l'aérodrome de Maya-Maya d'une part pour concentrer l'activité de ce PC sur le désengagement, et d'autre part pour optimiser le soutien lors de la diminution des effectifs. Sont également positionnés sur l'aérodrome le détachement logistique, une compagnie parachutiste, le détachement de l'armée de l'Air (DETAIR), le Détachement de Transit Interarmées Aérien (DETIA) et le groupement des forces spéciales (GFS). La deuxième compagnie parachutiste est sur l'emprise de l'ORSTOM<sup>4</sup>.

Le 14/10, le désengagement étant entamé, la totalité du détachement, hormis le ROEM toujours installé à la résidence de l'ambassadeur, est regroupée sur l'aérodrome.

#### 3-2 Cartographie

Au moment de l'engagement la seule documentation détenue par le détachement se compose de deux cartes de Kinshasa au 1/12 500, deux cartes de Brazzaville au 1/20 000, deux cartes Michelin d'Afrique centrale.

<sup>4</sup> ORSTOM = office de recherche scientifique et technique de l'outre-mer.

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

#### Commandement

Le système «**harpon d'EMT**» appartenant au régiment fournissant les deux compagnies a démontré toute sa validité. Mis en alerte en même temps que les deux compagnie parachutistes des troupes françaises du Gabon (TFG), il a été projeté sur Brazzaville la veille de l'arrivée de l'EMT venant de France. Il a assuré le commandement initial de l'opération.

Le commandant de l'opération est assisté d'un commandant des éléments terre (COMTERRE), d'un commandant des éléments air (COMAIR) et d'un adjoint pour les forces spéciales. Le COMTERRE a été désigné comme chef d'état-major (CEM) du détachement pour donner la cohérence indispensable aux travaux de planification. La désignation d'un adjoint pour les forces spéciales s'est révélée indispensable.

#### Renseignement

Par comparaison avec l'opération PELICAN de 1997, un **progrès très net** a été noté à tous les niveaux dans le domaine du **renseignement**. En externe, la direction du renseignement militaire (DRM) a fourni un flux de renseignements dense et bien ciblé. Au niveau de l'opération, le COMOPS a constitué une chaîne spécifique du renseignement en fédérant tous les capteurs aux ordres de son officier de renseignements. La documentation opérationnelle concernant le théâtre (cartes, photos, données géopolitiques, enseignements d'une opération antérieure) doit être impérativement collationnée et mise en place avec l'échelon précurseur, **sous la responsabilité de la DRM**.

#### Matériels

Cette opération a mis en évidence la nécessité de disposer de **moyens de franchissement adaptés**. La capacité était limitée aux 12 embarcations du commandement des fusiliers marins et des commandos (COFUSCO), ce qui était nettement insuffisant et incohérent avec le concept d'emploi de ces embarcations. Du moyen léger de franchissement (MLF) servi par une section du génie aurait été préférable. Le sous-dimensionnement des moyens de transport routier a également été préjudiciable, même si la volonté du COIA de ne pas alourdir le dispositif était admise.

#### Bilan humanitaire

Le détachement MALACHITE a participé, aux côtés des autorités diplomatiques françaises, à **l'accueil** et au **soutien** de plus de **1.200 ressortissants** étrangers. Ces derniers quittent la RDC au cours de la 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois d'août 1998 et transitent par Brazzaville avant d'être évacués par vie aérienne militaire (VAM) et par voie aérienne civile (VAC) sur Libreville.

### 4-2 Pertes humaines

Néant.

### 4-3 Pertes matérielles

Néant.

### 4-4 Enseignements tirés

- Si la situation avait connu une dégradation importante, il aurait été indispensable de pouvoir constituer l'ossature d'un **véritable PC de circonstance**, avec du personnel formé et entraîné pour travailler à ce niveau de conception et de coordination, en intégrant, pour éviter toute rupture dans les travaux, les cellules déjà constituées au niveau des EMT de régiments.

- Il n'est pas souhaitable de confier le commandement d'une opération interarmées à un commandant de composante dès lors que l'opération dépasse quelques jours et qu'elle met en œuvre un dispositif interarmées.

- Dans le domaine du **renseignement**, il est primordial de sauvegarder la mémoire des opérations antérieures similaires<sup>5</sup>, ensuite rechercher et exploiter au mieux les moyens d'assurer une transmission optimale de données, d'images et de diverses informations sur **support informatique**.

- **Au tout début d'une crise**, et si l'envoi d'un échelon de combat ne se justifie pas, il est souhaitable d'engager en tout **premier échelon un poste de commandement disposant de capteurs humains et électromagnétiques avant l'essentiel des troupes**.

- Le point de cohérence entre les **politiques de communication** du ministère des affaires étrangères (MINAE) et de la défense (MINDEF) a été difficile à percevoir sur le terrain.

- Le concept du **COD** s'est à nouveau montré pertinent.

- Excellent **soutien** assuré par les TFG qui bénéficient d'une expérience et d'une expertise significatives dans ce domaine. La plate forme de Libreville a constitué la base de théâtre idéale, en raison des moyens pré positionnés et des facilités offertes.

- Vigilance dans la préparation de l'opération et au cours de l'attente de l'action pour maintenir de la rigueur dans le comportement et des relations saines entre les détachements.

- Nécessité de faire arborer la même tenue par tous les détachements afin d'éviter de désigner implicitement les unités spéciales<sup>6</sup>.

Même si elle n'a pas été jouée, dans la mesure où le déploiement à Kinshasa n'a pas été ordonné, l'opération MALACHITE a permis d'affiner plusieurs enseignements tirés des opérations du même type en RDC, en particulier pour ce qui concerne l'organisation du commandement.



<sup>5</sup> Alors qu'une opération identique avait eu lieu l'année précédente, aucun dossier complet n'était disponible sur les zones de "plageage" et de poser HM

<sup>6</sup> A titre indicatif, les SAS et SBS britanniques présents sur le théâtre ne se distinguaient en rien de visible des Royal Marines qui les entouraient.

## V - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### 5-1 Généralités

La ville de Kinshasa, mégapole de six millions d'habitants, est séparée de Brazzaville par le fleuve Congo, large par endroit de plusieurs centaines de mètres. Ce fleuve détient la clé de l'effet majeur qui conditionne le succès d'une opération conduite entre les deux capitales. Le Lingala est la langue vernaculaire du fleuve et parlée à Kinshasa. L'essentiel de la population occidentale de RDC réside à Kinshasa. Elle est de l'ordre de 3.000 personnes en 1998.

OPÉRATION MALACHITE (14 AOÛT - 27 OCTOBRE 1998)





# KHAYA

## CÔTE D'IVOIRE (DU 25 AU 31 DÉCEMBRE 1999)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Evacuation par voie aérienne de personnalités locales menacées.

### 1-2 Mandat

National.

### 1-3 Durée de l'opération

Une semaine.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Côte d'Ivoire, Togo.

### 1-5 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

Suite au non-paiement de leurs soldes, les soldats ivoiriens ayant participé à la MINURCA se révoltent. Cette mutinerie, probablement organisée ou couverte par le Général Guei, aboutit, après quelques épisodes d'affrontements divers, au départ du président Bédié. Celui-ci, menacé par les troupes du Général Guei, s'est réfugié à l'ambassade de France.

#### Règles d'engagement

Elles ont été jugées imprécises (voir enseignements).

#### Moyens engagés

##### *Forces disponibles*

Troupes françaises de Côte d'Ivoire (TFCI) : en alerte à 1h00 : 1 compagnie (Cie) déployée, 1 escadron, 1 section d'investigation (détachement Furet),

Troupes française du Gabon (TFG) : en alerte à 3h00 : 2 Cies parachutistes , 1 hélicoptère de manœuvre (HM) SA 330 Puma COS, 1 HM Cougar (indisponible), 1 C160, 2 C130,

Forces française du Cap Vert (FFCV) : en alerte à 3h00 : 1 Cie et 1 poste de commandement tactique (PCTAC) des FFCV, 1 détachement à 1 état-major tactique (EMT) et 2 Cies, 4 C160, 1 C130,

LOME : en attente : 2 C160 et 2 HM Cougar,

DOUALA : en attente : 1 HM SA 330 Puma

France : en alerte à 6h00 : 1 poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT), 1 PC d'opération aéroportée (OAP).

*Forces engagées*

Ambassade (chancellerie) : 1 section

Résidence de l'ambassadeur : 1 section

Au large d'Abidjan : Aviso DROGOU

A Dakar : renfort Guépard

**Effectifs moyens par armée**

---

TFCI

Armée de Terre : 526,

Marine : 3,

Armée de l'Air : 15,

Gendarmerie : 4,

Services : 4

**Corps d'appartenance**

---

43<sup>ème</sup> BIMa.

**Matériels majeurs**

---

3 hélicoptères Cougar (capacité : 24 passagers, distance franchissable sans bidon : 680 km)

12 ERC 90 SAGAIE

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Montée en puissance

- Le 23/12/99 à 19h00 : mise en alerte d'un EMT (LCL Millet) à 1 Cie, 1 détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre (DETALAT), 3 HM Cougar, détachement FURET.

- Le 24/12/99 : mise en alerte à 3 heures de 2 Cies parachutistes.

- Le 25/12/99 : mise en place du détachement Guépard (G005 : 1 EMT + 2 compagnies du 2<sup>ème</sup> REP) par C160 à Dakar en alerte à 6 heures // mise en alerte à 1 heure des TFCI (1 section d'investigation et de reconnaissance (SIR), 1 Cie d'infanterie à 3 sections, 1 escadron à 3 pelotons d'ERC 90 SAGAIE, 1 hélicoptère FENNEC) // projection sur Abidjan : 2 HM COUGAR + détachement FURET (commandement des opérations spéciales (COS), Harpon EMT, HM PUMA) // projection sur Lomé : 1 C160 TFG, 1 C160 EPERVIER.

- Le 26/12/99 ordre de conduite à 11h13 : exfiltration du président Bédié et de sa famille vers Lomé au Togo par hélicoptère COUGAR (refus du Général Guei de laisser partir les ministres et menace de destruction des aéronefs). Ordre de décollage des hélicoptères 13h00Z. Arrivée de l'avis DROGOU au large d'Abidjan le 26/12/99 au soir (venant du Gabon).

### 2-2 Phases de déploiement

1<sup>ère</sup> rotation : le 26/12 avec onze personnes, arrivée Lomé (Togo) à 17h00 (président Bédié et sa famille)

2<sup>ème</sup> rotation : le 27/12 avec treize personnes, arrivée Lomé à 04h00 (ministres sauf six ayant préféré rester car le Général Guei avait menacé de détruire les hélicoptères)

### 2-3 Désengagement

Le 28/12 à 11h30 : démontage de l'opération,

Le 30/12 : retour du 2<sup>ème</sup> détachement du GUÉPARD de Dakar en métropole.

## III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

### Dispositif de l'opération

Cartes schématiques renseignées de la ville d'Abidjan avec le dispositif militaire français du 25/12/99 et de la situation en Afrique de l'Ouest le 27/12/99 (annexe 1 et 2)

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

Validation du dispositif pré positionné en Côte d'Ivoire (43<sup>ème</sup> BIMA), au Gabon et au Sénégal, des plans d'intervention et de l'adaptation des moyens et des structures à l'action à mener, ou qui aurait pu être menée.

### 4-2 Pertes humaines

Néant.

### 4-3 Pertes matérielles

Néant.

### 4-4 Enseignements tirés

- Les aéronefs pré positionnés doivent avoir une disponibilité maximale (ALAT et AIR), et comprendre 2 C160 et des HM COUGAR ; en vue d'harmoniser la flotte HM, le SA 330 PUMA du COS doit être remplacé par un COUGAR (si capacité 12,7). Pour cela il faut :

- valoriser les moyens de soutien;
- pré positionner des rechanges adaptés et en nombre suffisant;
- assurer la régularité du flux logistique en voie aérienne militaire vers le Gabon (1 voie aérienne militaire (VAM) tous les quinze jours).

- Les personnels pré positionnés ne sont pas assez nombreux (personnel civil peu fiable, double qualification et double fonction, état-major) : le chef de corps du 43<sup>ème</sup> BIMA propose une structure temps de crise efficace avec un centre de décision unique capable de gérer les extérieurs (diplomates, ressortissants).

- Aménager l'organisation des unités prépositionnées (infanterie et arme blindée cavalerie) qui ne s'est pas montrée satisfaisante (la structure ternaire rendant la manœuvre difficile est à remplacer par une structure quaternaire), la compagnie de commandement et de logistique (CCL) devrait devenir compagnie de commandement, d'appui et de logistique (CCAL).

- Revoir les approvisionnements en piles et en eau (château d'eau à construire) ainsi que la dotation en gilets pare-éclats à passer de cent cinquante à trois cents ainsi que l'organisation de l'équipe médicale.

- L'opération a prouvé l'importance et l'intérêt du pré positionnement, en particulier au Gabon, dont les capacités doivent être maintenues voire améliorées.

- Certains besoins sont apparus ou ont été rappelés : chiffrement, PR4G, postes cellulaires ALCATEL à augmenter, appareils de photo numérique, moyens filaires sur le site de Port Bouet, bacs souples pour carburant, véhicule de l'avant blindé (VAB) pour accompagnement d'autorités, équipement de l'hélicoptère léger (HL) Fennec par un canon de 20 millimètres.

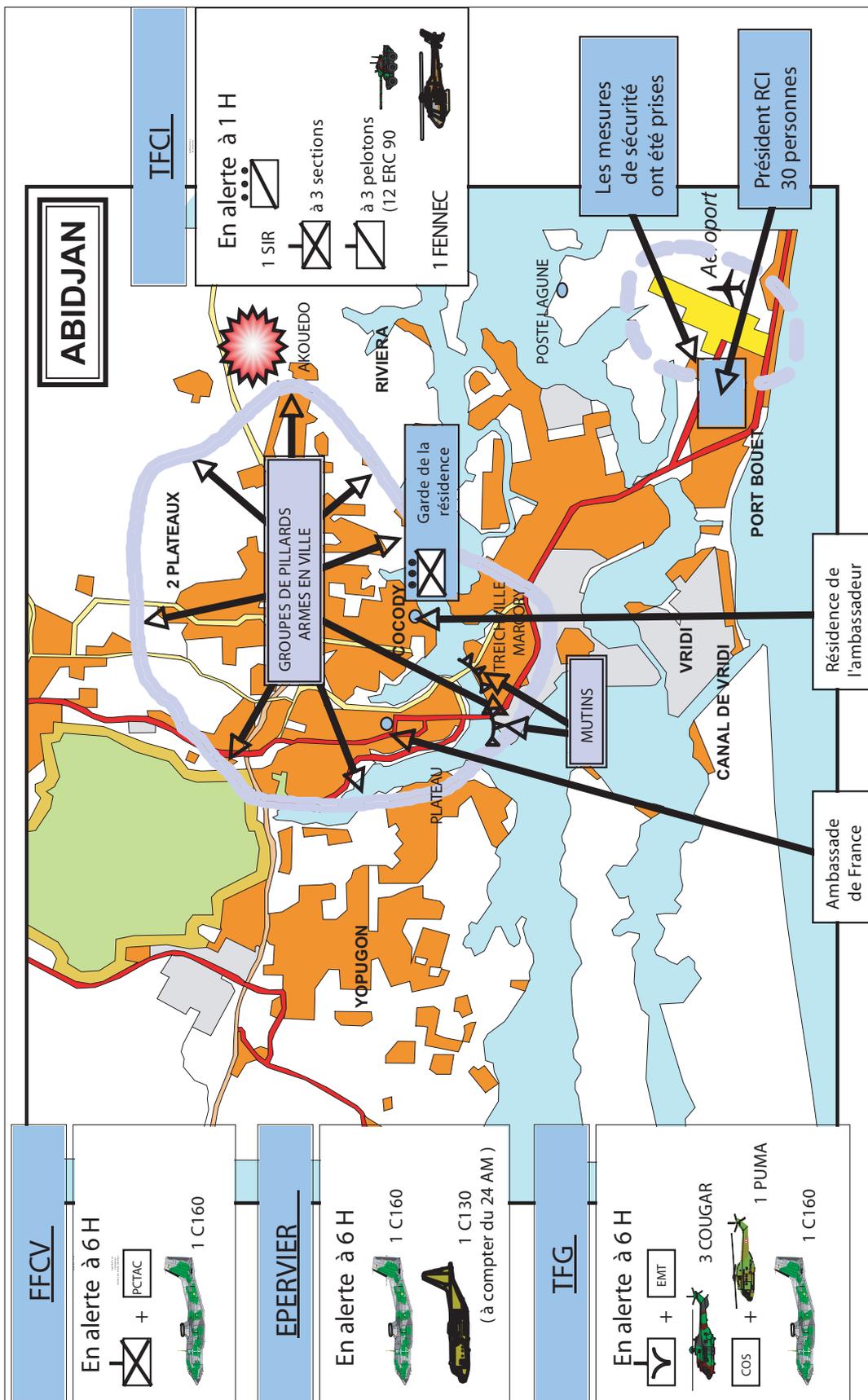
---

## V - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

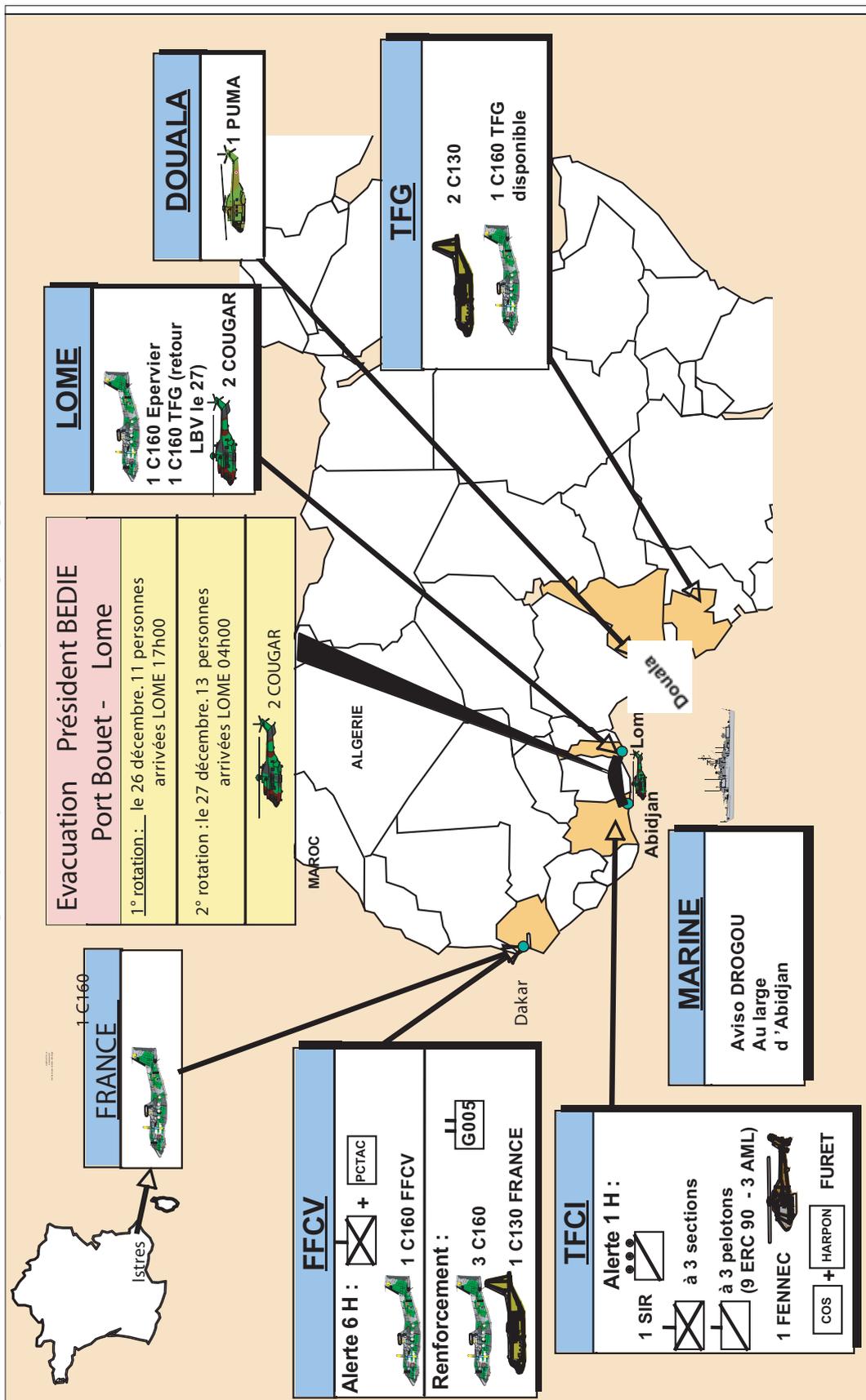
### 5-1 Généralités

Distance Lomé, Abidjan : 567 kilomètres (2h45 en HM Cougar). La lagune de bord de mer permet d'effectuer des déplacements discrets entre l'ambassade de France et le camp militaire français avec les moyens spécifiques dont disposent les TFCI. A la date de l'opération 14.000 ressortissants français vivent à Abidjan, leur localisation est connue et fait l'objet d'une carte renseignée.

SITUATION À ABIDJAN LE 25 DÉC. À 06H00



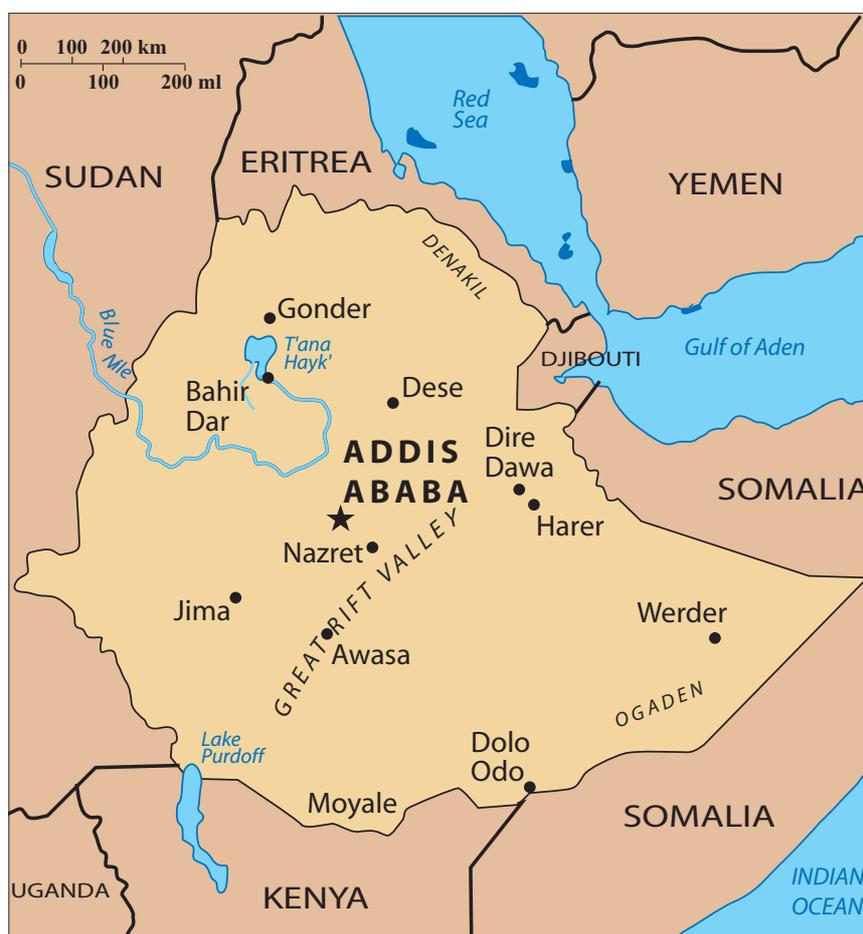
**OPÉRATION KHAYA**  
**SITUATION LE 27 DÉC. À 06H00**





# MINUÉE

## NATIONS UNIES EN ÉTHIOPIE ET EN ÉRYTHRÉE (JUN 2001 - DÉCEMBRE 2001)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Mission d'interposition de l'organisation des Nations Unies (ONU) dans laquelle le détachement français doit assurer la sécurité de l'état-major (EM) et participer à son bon fonctionnement (dont la mise en œuvre des transmissions et des moyens de transport).

### 1-2 Mandat

Deuxième mandat de l'unité de garde et d'administration (UGA) du Poste de Commandement de la MINUEE. Suite aux accords de paix entre l'Ethiopie et l'Erythrée, la résolution 1320 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en date du 15/09/2000 autorise un déploiement de 4200 hommes dont 220 observateurs.

### 1-3 Durée de l'opération

7 mois du 12/06 au 12/12/2001.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Zone frontalière entre l'Ethiopie et l'Erythrée.

### 1-5 Caractéristiques de l'opération

#### Contexte de l'intervention

En 1998, un conflit éclate entre l'Ethiopie et l'Erythrée. Suite à des pourparlers de paix, sous l'égide de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), un accord de cessation des hostilités est signé, le 18/06/2000, à Alger. Le 31/07/2000, la résolution n° 1312 du Conseil de sécurité de l'ONU décide la création de la Mission des Nations Unies en Ethiopie et en Erythrée (MINUEE). Le 15/01/2001, la résolution n° 1344 proroge le mandat jusqu'au 15/03/2002.

Le Conseil de sécurité a confié à la MINUEE les missions suivantes :

- Surveiller le respect de la cessation des hostilités.
- Surveiller une zone de sécurité temporaire (ZST) de 25 kilomètres (Km) de large, à cheval sur la frontière entre les deux pays.
- Fournir une assistance technique aux activités de déminage humanitaire dans la ZST et les zones adjacentes.
- Superviser et vérifier le redéploiement des forces éthiopiennes à partir des positions qui ont été prises après le 06/02/99 et qui n'étaient pas sous administration éthiopienne avant le 06/05/98.

- Contrôler les forces éthiopiennes après leur redéploiement.
- Contrôler simultanément les positions des forces érythréennes qui doivent se redéployer afin de rester à une distance de 25 km des positions éthiopiennes.
- Présider la Commission de coordination militaire créée par l'ONU et l'OUA.

Le volume de la force est de 3.600 hommes dont environ 220 observateurs. Les principaux pays contributeurs sont l'Inde, la Jordanie, le Kenya et l'Italie.

Cette mission de maintien de la paix dans la corne de l'Afrique est chargée de vérifier que l'Éthiopie regagne les positions occupées avant le 6/05/98 et de s'assurer que les forces de l'Érythrée se tiennent à plus de 25 km de celles de l'Éthiopie. Une zone démilitarisée temporaire dite ZST d'une largeur de 25 km a été instaurée. Cette zone de sécurité temporaire a été découpée en trois secteurs, répartis entre l'Inde, la Jordanie et le Kenya.

### **Conditions d'engagement**

---

Les conditions d'engagement et les tâches à accomplir ont fait l'objet de négociations préalables entre l'état-major des armées (EMA) et la MINUEE et ont été négociées les 10 et 11/04 à New York à l'occasion de la mission de l'EMA.

### **Tâches à accomplir**

---

- soutien santé de niveau 1 pour l'unité de garde et d'administration (UGA), les militaires et le personnel international de l'état-major de la MINUEE ;
  - assurer la sécurité du bâtiment de l'état-major ;
  - assurer le convoyage et l'escorte des autorités et des VIP ;
  - fournir un poste de commandement (PC) tactique mobile pour le Force Commander (FC);
  - assurer la fonction transport de l'état-major ;
  - assurer l'alimentation de l'UGA et des militaires de l'état-major ;
  - assurer le contrôle de l'hygiène alimentaire ;
  - fournir un soutien transmissions comprenant :
    - les opérateurs du réseau local,
    - le soutien des radios de l'état-major, mais par la seule participation de deux exploitants;
  - armer le centre messagerie des personnels militaires ;
  - assurer la police militaire de premier rang et soutenir localement la police militaire de deuxième rang ;
  - fournir un technicien informatique capable de créer et de mettre à jour un site WEB.

### **Tâche ajoutée à compter du mois d'août (ce qui a justifié un renforcement par vingt hommes)**

---

Assurer le maintien en condition du Five Stars Camp dans les domaines de l'approvisionnement en eau, l'évacuation des eaux usées, l'électricité, les ordures et le nettoyage.

## Acheminement

Prise en charge financière du pré-acheminement (lieu de garnison/ point of entry -POE), de la projection (point of entry - POE/ point of destination - POD Massawa/Asmara) et du mouvement retour du contingent français par l'ONU (personnels, véhicules, matériels à préciser) : volume de l'ordre de cinquante conteneurs et cinquante six véhicules).

## Moyens engagés

La participation de la France à la MINUEE est la suivante :

- Deux officiers à l'état-major de la MINUEE dès la mise en place de la force et une unité de garde et d'administration (UGA) d'un volume de 178 personnels (11/59/178) mise en place le 11/06/2001 (relève du contingent danois).
- Une section supplémentaire, d'un volume de 21 personnels, provenant des forces françaises stationnées à Djibouti (FFDJ), mise en place le 27/08/2001 portant nos effectifs, au 21/09/2001, à 201.

### *Effectifs moyens par armée*

Armée de Terre : 166

Armée de l'Air : 4

Gendarmerie : 2

Marine : 4

Service de santé : 2

Poste : 1

TOTAL : 179 (jusqu'au 27/08/2001)

### *Corps d'appartenance*

1<sup>er</sup> REG essentiellement.

### *Matériels majeurs*

65 camions tactique GBC 8KT dont 63 venant de Djibouti et 2 de l'opération TANZANITE,

Camions GBC 8KT Lot 7 venant de Djibouti,

Camions GBC 8KT camion citerne tactique (CCT) de 5m<sup>3</sup> venant de Djibouti,

Véhicule léger de reconnaissance et d'appui (VLRA) Sanitaire de l'opération TANZANITE.

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Groupe pluridisciplinaire de planification opérationnelle (GPPO) Lille, état-major des armées/ centre opérationnel interarmées (EMA/COIA).

## 2-2 Montée en puissance

Une reconnaissance a été montée et exécutée dans de bonnes conditions compte tenu des délais existant entre la date de décision de la participation française à la MINUEE (début mars 2001) et la date de mise en place du contingent français à Asmara (entre fin mai et début juin 2001). Cette reconnaissance a été effectuée en dernière semaine de mars par des officiers de l'EMA, du Commandement de la force d'action terrestre (CFAT) et du commandant de la force logistique terrestre (CFLT) venant de métropole. Un fort détachement d'experts des FFDJ y a été associé et a assuré le pilotage du soutien de la mission.

## 2-3 Phases de déploiement

Dès la mise en place de cette mission, la France envoie douze hommes servant à l'état-major de la force à Asmara et au sein d'un bataillon hollando-canadien à Adigrat.

Mise en route sur Djibouti le dimanche 29/04/2001 d'un officier expert Infrastructure pour le suivi du montage des infrastructures du camp Five Stars à Asmara.

## 2-4 Désengagement

Le contingent français a été relevé par les Irlandais le 11/12/2001.

# III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

## 3-1 Dispositif de l'opération

Voir carte renseignée

# IV - BILAN DE L'OPÉRATION

## 4-1 Opérationnel

- Conditions météorologiques particulièrement éprouvantes et cadre de vie rustique.
- Relations difficiles entre les deux anciens belligérants.
- Fort potentiel de soutien santé à la MINUEE à partir de l'hôpital BOUFFARD, des Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDJ) où quinze lits lui sont réservés.
- Relations difficiles avec le responsable administratif russe.

- Intérêt du volet assistance aux populations des actions civilo-militaires : concert dans la cathédrale d'Asmara et remise à l'orphelinat de Mendefera de vêtements, jouets et médicaments collectés en France.

#### 4-2 Pertes humaines

Néant.

#### 4-3 Pertes matérielles

Les conditions de stockage et de gardiennage des munitions et de l'armement ont laissé à désirer (un vol de munitions pendant la phase de reconnaissance).

#### 4-4 Enseignements tirés

- Désignation tardive du 1<sup>er</sup> REG et donc absence de représentants de ce régiment aux reconnaissances.
- Site d'installation du cantonnement français imposé dans un camp situé dans un creux de terrain alors que les danois, que les français ont relevés, étaient installés sur une hauteur voisine. En saison des pluies, les travaux de drainage demandés n'ont pas été complètement effectués et les baraquements ont été inondés à plusieurs reprises.
- Pertinence du dispositif pré positionné en Afrique.
- Les compétences techniques Génie de l'unité auraient pu être mieux utilisées (démontage de la ZST et travaux de drainage du camp). La tâche de garde statique et de contrôle des visiteurs qui absorbait la plus grande partie des effectifs supposait des personnels anglophones.
- Manque de moyens à la cellule renseignement du détachement de reconnaissance (caméra numérique, appareil photo numérique, GPS portable, moyen de transmissions chiffrées).
- Absence de moyens de loisirs («well fare») en décalage complet avec les autres nations contributrices de troupes (troop contributing nations - TCN's).
- Besoin d'une cellule « environnement humain » (condition du personnel en opération CPO - sport),
- Manque de journées de détente et/ou d'oxygénation,
- Transport de containers entre le port de Massawa et Asmara occasionnellement exécuté par les Danois transformé en mission permanente d'approvisionnement des contingents engagés le long de la ZST, ce qui a permis de varier les missions.
- Absence **de permission** en cours de mission **mal vécue** par le contingent et son COMELEF (commandant de l'élément français).

## V - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### 5-1 Généralités

A près de 5.000 km de Paris, l'Erythrée est un territoire désertique et pauvre de la corne de l'Afrique. D'une superficie de 120.000 km<sup>2</sup>, ce pays possède une façade maritime sur la Mer Rouge et une frontière commune avec l'Ethiopie d'environ 900 km chacune. Elle a aussi une frontière avec la république de Djibouti.

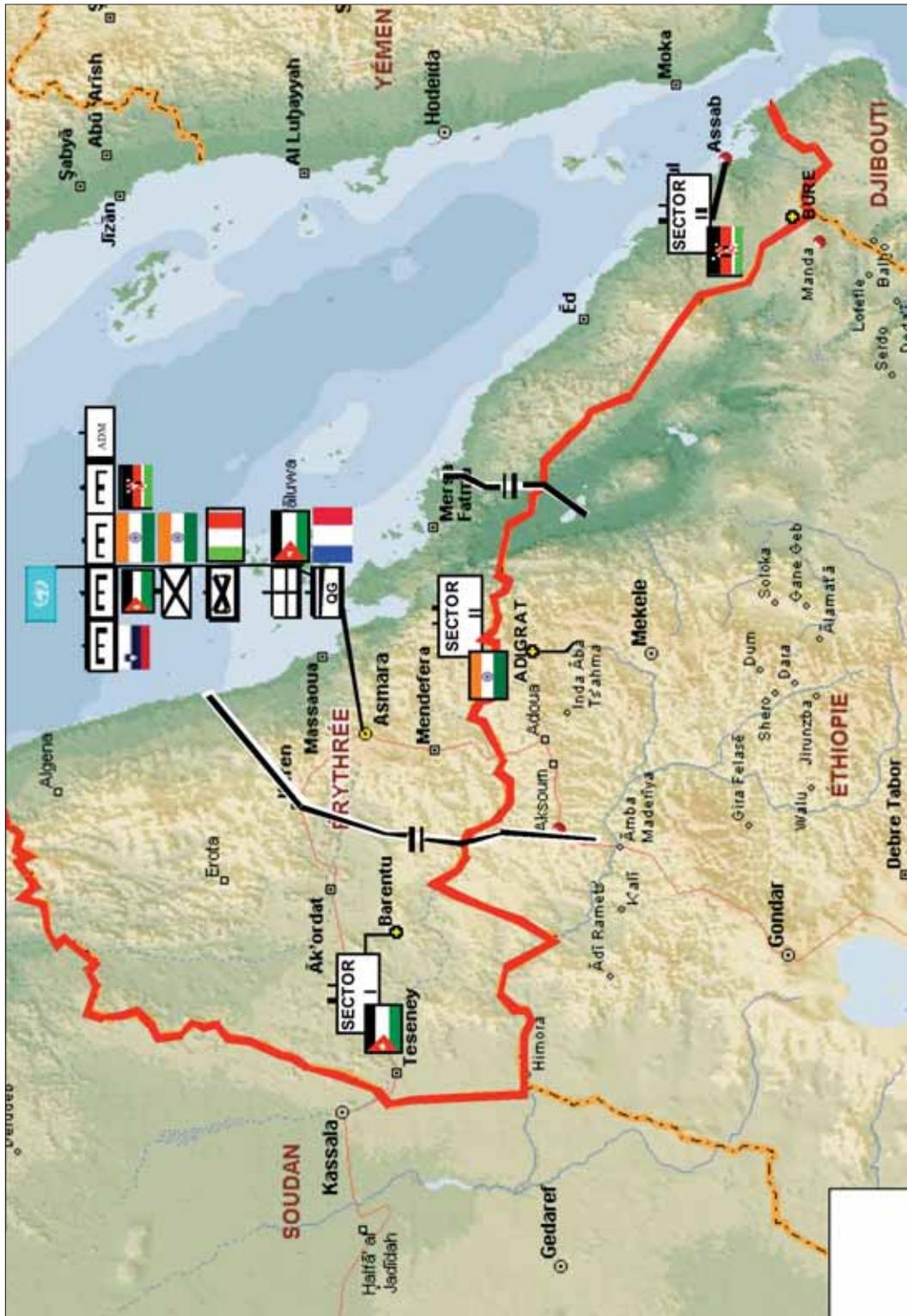
Entrée en conflit avec de l'Ethiopie dont elle est indépendante depuis le 24/05/93, l'Erythrée, après avoir infligé de lourdes pertes aux forces éthiopiennes, a enregistré ses plus cuisantes défaites en juin 2000. Battue militairement, l'Erythrée a été contrainte d'accepter un accord de paix avec l'Ethiopie sous l'égide du président algérien A. Bouteflika.

L'effort de défense ayant été trop important pour ce petit pays, son économie est épuisée et les régions touchées par les combats souffrent de la famine. L'Erythrée s'approvisionne en matériels aériens auprès de la Russie et elle s'est tournée vers l'Ukraine pour trouver des pilotes d'avions de combat et d'hélicoptères.

L'Erythrée veut s'inspirer du modèle asiatique de développement : autoritarisme politique, volontarisme économique, désir d'indépendance.

La proximité de Djibouti présente un intérêt certain, mais aucune liaison directe n'existe entre les deux pays.

OPÉRATION MINUEE ( 11 JUN - 11 DÉCEMBRE 2001)





# ARTEMIS MAMBA

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) (JUIN 2003 - SEPT 2003)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Opération de stabilisation de la situation de type Petersberg.

Mission confiée par le chef d'état-major des armées (CEMA) le 4/06/2003 : « *tout en contrôlant l'aéroport, appuyer l'action de la force MONUC (mission de l'organisation des Nations Unies au Congo) à Bunia, en mesure d'intervenir à son profit et de participer à la protection des populations en cas d'agression avérée à leur encontre dans la zone opérationnelle de la Force multinationale. La zone d'action est limitée à l'aéroport (dont le New Camp) et la ville de Bunia ainsi qu'à leurs abords immédiats.*

*Aux vues de la situation, le commandant de la force (COMANFOR) proposera à mon approbation les limites précises de la zone »*

### 1-2 Mandat

Au 4/06/2003, l'opération débute en national sous commandement opérationnel (OPCOM) du CEMA et sous le nom de MAMBA. Au 16/06/2003, elle devient européenne sous le nom d'ARTEMIS en en application de la résolution 1484 du Conseil de sécurité de l'ONU du 30/05/2003.

### 1-3 Durée de l'opération : moins de 3 mois

Arrivée du groupement des forces spéciales (GFS) le 06/06/2003.

7 au 12/06 : déploiement des éléments principaux de la force.

Mi-juin à fin août : exécution de la mission.

01/09 : TOA<sup>1</sup> de l'AOR<sup>2</sup> au profit de la TF2<sup>3</sup>.

06/09 : la force ARTEMIS a quitté Bunia

07/09 : TOA des forces aux TCN<sup>4</sup>.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Province de l'Ituri, ville de Bunia et son aéroport à l'est de la République Démocratique du Congo. (RDC)

Ville d'Entebbe, à l'ouest de l'Ouganda.

<sup>1</sup> Transfer of authority.

<sup>2</sup> Area of responsibility

<sup>3</sup> Task force 2 de la MONUC

<sup>4</sup> Troop-contributing nation



## 1-5 Caractéristiques de l'opération

### Contexte de l'intervention

La France agit comme nation cadre de l'opération conduite par l'Union Européenne (UE) qui a armé un état-major européen stratégique<sup>5</sup> installé au sein de l'îlot Saint Germain à Paris.

### Règles d'engagement

Les modes d'action de la Force répondent à des règles d'engagement, tout particulièrement celles d'ouverture du feu, claires et sans ambiguïté : «*celles d'une force allant au combat pour emporter la décision par le feu si nécessaire*». Les règles d'engagement de l'ordre initial du centre de planification et de conduite opérationnelle (CPCO) sont relativement ouvertes. Elles sont parfaitement adaptées car elles permettent à la Force de prendre l'initiative et de s'habituer à un environnement hostile et à une menace volatile. Parfaitement claires et adaptées, elles permettent aux chefs, jusqu'au niveau le plus bas, de faire un usage des armes maîtrisé mais efficace en tant que de besoin («douze actions de feu» pour le groupement tactique interarmes [GTIA]).

### Moyens engagés

Effectifs moyens de la participation française : 1.785 hommes dont 42 à l'OHQ, 92 au FHQ<sup>6</sup> et 1.651 dans les forces déployées.

Participations alliées majeures (Cf. annexe 2) :

<sup>5</sup> Operation headquarter (OHQ)

<sup>6</sup> Force headquarters : état-major de niveau opératif

### Effectifs moyens par armée (pour la France uniquement)

#### A Bunia (RDC) :

- un échelon de commandement de force (FHQ main)
- un GTIA à 1 état-major tactique (EMT), 2 compagnies sur véhicules de l'avant blindé (VAB), 1 escadron ERC 90 SAGAIE, 1 section d'appui mortier (SAM) à 4 mortiers de 120 millimètres modèle F1 (MO120), 1 compagnie du génie à 2 sections, 1 patrouille de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) à deux hélicoptères légers (HL) Gazelle, 1 unité de commandement et de logistique (UCL), 1 détachement logistique (DETLOG) avec antenne chirurgicale avancée (ACA) et service de essences des armées (SEA) entre autre, 1 détachement d'appui électronique.

#### A Entebbe (Ouganda) :

- un échelon de commandement de force (FHQ forward ou arrière)
- 1 base de soutien à vocation interarmées (BSVIA) avec un détachement SEA
- 1 détachement de soutien (DETSOUT)
- 1 groupement de transport opérationnel à 4 avions de transport tactique (ATT)
- 1 détachement recherche et sauvetage de combat (RESCO) à 2 hélicoptères de manœuvre (HM) SA 330

#### A N'Djamena (Tchad) :

- 1 détachement chasse à 5 mirages 2000 D et 5 mirages F1 (commun avec EPERVIER)
- 1 détachement de CV135R
- 1 détachement RESAL à 1 C160

#### A Libreville (Gabon) :

- 1 détachement à 2 C135R



### **Corps d'appartenance**

---

EMF2, EM 9<sup>ème</sup> BLBIMa, 3<sup>ème</sup> RIMa, 1<sup>er</sup> RHP, 11<sup>ème</sup> RAMa, 6<sup>ème</sup> RG.

### **Matériels majeurs**

---

Aériens : 2 C160, 3 C130, 5 Mirage F1, 5 Mirage 2000D, 2 C135 FR, 2 SA 330 RESCO, 1 Gazelle CN 20, 1 Gazelle VIVIANE.

Blindés : 7 ERC 90 SAGAIE, 41 VAB, 16 véhicules blindé légers (VBL).

Véhicules et engins divers : 200.

Armement : 4 Mo120, 4 postes de tir anti-char MILAN, 12 ERYX.

## **II - CHRONOLOGIE**

### **2-1 Planification**

Reconnaissance du théâtre par une dizaine d'officiers du CPCO du 16 au 24 mai 2003. Reconnaissances complémentaires par des équipes du commandement de la force aérienne de projection (CFAP), du commandement de la force d'action terrestre (CFAT) et du commandant de la force logistique terrestre (CFLT) au Kenya et en Ouganda du 24 au 31/05.

Ordre initial de l'opération MAMBA diffusé le 4/06/03 par le CPCO.

ORDOPE NMR1 rédigé par l'état-major (EM) de l'opération MAMBA et diffusé le 7/06/2003.

### **2-2 Montée en puissance**

Le théâtre est ouvert à compter du 2/06/2003 pour une durée indéterminée.

### **2-3 Phases de déploiement**

Projection soutenue par la mise en place d'un centre opérationnel de projection (COP) sur la plate forme d'Entebbe jusqu'au 17/07.

A compter du 4/07/2003, contrôle des cinq points d'entrée de Bunia par la Force et début du contrôle des quartiers. Le 11/07, actions de rétorsion sur le camp de Miala et demande d'extension de la zone d'opérations et d'intérêt de la Force. Extension approuvée par l'OHQ le 16/07. Actions aériennes et terrestres de renseignements permettant d'affirmer la détermination de la Force à faire cesser les exactions dans la zone.

## 2-4 Désengagement

TOA planifié avec la Task Force 2 (TF2). TOA planifié en commun dès la mi-juillet.

Du 20/07 au 15/08, passation de consignes (reconnaisances communes, dossiers de poste, co-localisation des PC, briefings réguliers).

Du 16 au 31/08, contrôle des cinq points d'appuis tenus par la force européenne Artémis (l'EUFOR) tout en menant des patrouilles mixtes. Soutien de la TF2 sur les points d'appui par une force de réaction rapide ou QRF (Quick Reaction Force) de l'EUFOR.

A compter du 01/09, la TF2 prend à son compte la sécurité du désengagement de l'EUFOR jusqu'à son terme.

Le désengagement s'opère en deux parties selon que les moyens sont rapatriés en métropole (voie aérienne stratégique via Entebbe par Antonov 124 ou tactique par ATT via Djibouti) ou repositionnés sur les sites des forces prépositionnées d'origine. Mise en place d'un centre opérationnel de désengagement (COD) à compter du 15/08.

## III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

### 3-1 Dispositif de l'opération : Voir annexe 1

Entièrement sous les ordres d'un commandant des forces (COMANFOR), le contingent français est déployé sur plusieurs sites :

- Bunia (RDC)
- Entebbe (Ouganda)
- N'Djamena (Tchad)
- Libreville (Gabon)
- Kinshasa (RDC)

## IV - BILAN DE L'OPÉRATION

### 4-1 Opérationnel

Relevant le défi d'une mission à 6 500 kilomètres de la métropole, sur un théâtre inconnu et particulièrement exigeant, la France a démontré sa capacité à s'engager en premier, hors d'Europe, à la tête d'une coalition multinationale.

Les limites temporelles et spatiales inhérentes au mandat confié et le volume raisonnable des forces engagées (1 groupement tactique interarmes (GTIA), 1 groupement des forces spéciales (GFS), 1 BSVIA) doivent rendre lucide, au delà de la fierté de la mission remplie avec professionnalisme et parfois chance. Succès politique et militaire, ARTEMIS souligne les efforts importants que les armées françaises doivent poursuivre pour développer une véritable doctrine de projection, asseoir

les structures d'un OHQ permanent et acquérir des moyens de système d'information et de communications (SIC) parfaitement compatibles avec les organes de l'Union Européenne : le Comité Politique et de Sécurité (COPS) et le Comité Militaire de l'Union Européenne (CMUE).

#### 4-2 Pertes humaines

Néant.

#### 4-3 Pertes matérielles

Néant.

#### 4-4 Enseignements tirés

La règle séculaire « un chef, une mission, des moyens » a prévalu. Le COMANFOR, GBR Thonier, a reçu autorité sur l'ensemble du dispositif projeté. A des règles d'engagement claires et sans ambiguïté a répondu une grande liberté d'action dans le cadre tactique. Enfin les moyens et personnels projetés étaient parfaitement adaptés aux exigences de la mission. La volonté de clarté s'est retrouvée dans **l'organisation du commandement**.

Un «Operation Headquarter» (OHQ) a été constitué à Paris co-localisé avec le CPCO. Il a su assurer les liaisons avec les organismes européens et les nations contributrices de troupes (TCN). Il fournissait le renseignement stratégique, rédigeait les plans et ordres de son niveau. Au delà du satisfecit général, force est de constater que l'OHQ a rencontré des difficultés dans trois domaines d'importance et de niveau différents et qui n'ont pas tous trouvé de solutions. Ils concernent avant tout les SIC (absence de liaisons protégées avec les autorités de Bruxelles), le renseignement stratégique (défaut de concours des nations contributrices de troupes) et enfin le soutien de l'OHQ (absence initiale de structure de type peloton de quartier général - PQG).

Le FHQ était en charge du niveau opératif. Scindé lui-même en deux éléments dans un but d'efficacité, il a permis de coupler réactivité et conservation de l'initiative à l'avant (« Forward » FHQ à Bunia) mais aussi sérénité notamment pour la planification, et pour la conduite de la logistique sur la zone arrière (« Main » FHQ à Entebbe). Dans le domaine des transmissions et du «manning», cette organisation a montré ses limites que la brièveté de la mission a rendu acceptables. A ce titre et pour des engagements futurs, une telle scission doit être considérée avec prudence. En l'absence de procédures spécifiques européennes, la Force a travaillé selon les « standard agreements » (STANAGs) et les procédures de l'organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN), déjà connus des TCN.

#### **Le dispositif logistique et la projection :**

- Du fait d'une capacité aéroportuaire réduite, Bunia ne permettait pas le déploiement de l'ensemble de la force. La base d'Entebbe lui a été préférée comme point d'appui. L'articulation du soutien avec une **BSVIA et un DETSOUT à Entebbe, un DETLOG à Bunia** a été satisfaisante. Ce choix a facilité la réussite de la mission conduite grâce à des norias aériennes ininterrompues entre la métropole et Entebbe, comme entre Entebbe et Bunia. Au sein du DETLOG, le fusionnement

des niveaux techniques d'intervention 1 et 2 (maintien en condition des matériels) n'a pas été jugé opportun.

- La projection et le désengagement de la Force se sont particulièrement bien déroulés grâce, tout d'abord à l'excellente coopération entre l'**OHQ** et l'**EACC** (European Airlift Coordination Cell) et ensuite à l'action efficace du **COP/COD** (CO de projection et CO de désengagement). Structure temporaire hors du tableau unique des effectifs et matériels (TUEM) de la Force, le COP a permis de conduire la projection et d'en dégager l'EM projeté, tout entier concentré sur la préparation de l'engagement.
- Deux **motifs d'insatisfaction** méritent d'être soulignés :

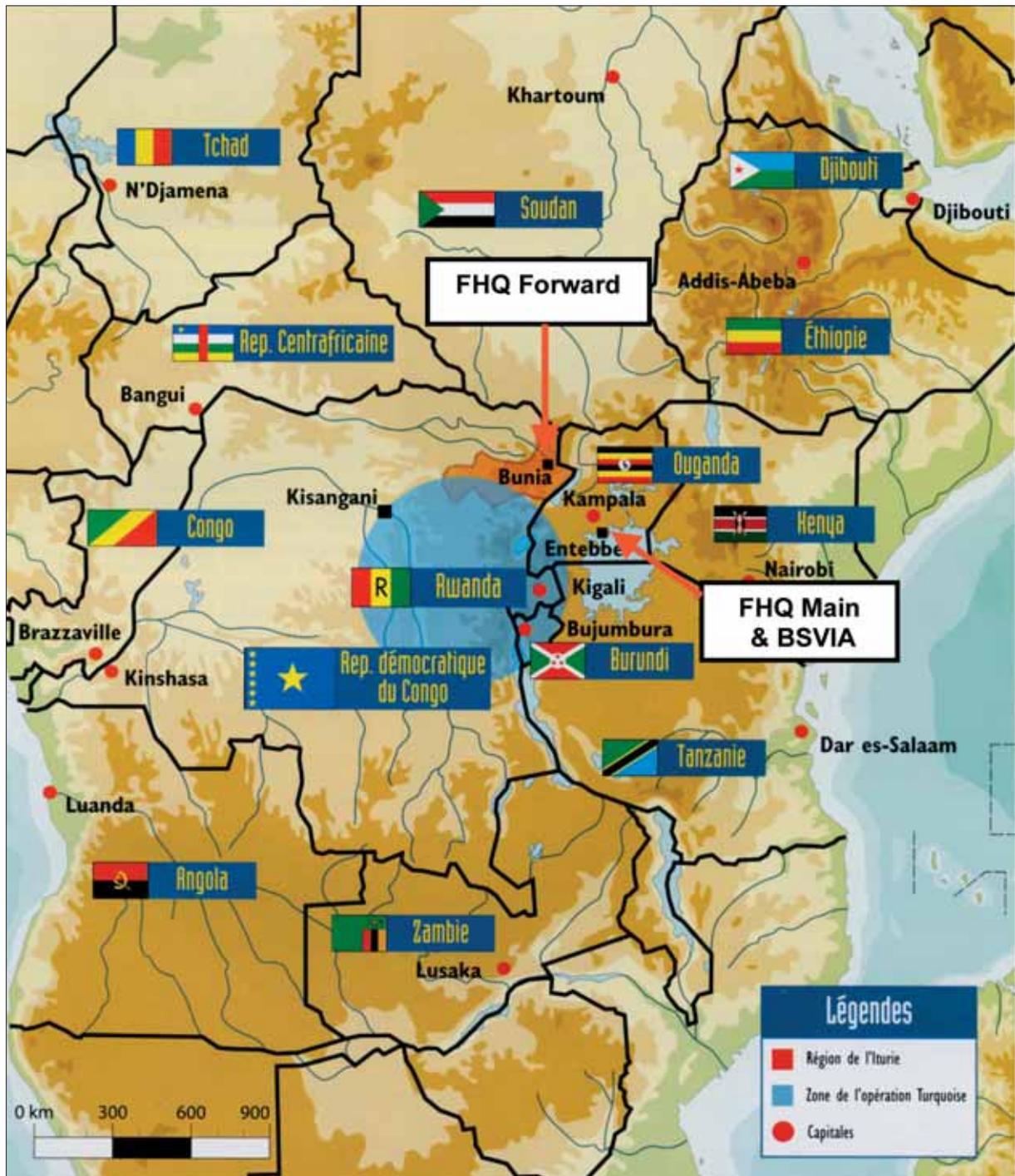
- Une fois encore, la Force projetée (GTIA principalement) a dû subir une mise en place longue et éprouvante pour rejoindre la zone de regroupement et d'attente (ZRA). Les délais et la fatigue auraient pu être épargnés pour une meilleure mise en condition opérationnelle des modules en choisissant une plateforme d'embarquement plus proche de la garnison. Une fois en ZRA, ces unités ont en outre fait face à des opérations d'embarquement



chaotiques liées à **des procédures techniques d'embarquement et des limitations de vecteurs de projection méconnues**, mais aussi à des conditions de stockage des véhicules en ZRA peu satisfaisantes (problème crucial de sécurité avec des vols constatés).

- Le dispositif logistique centré sur la **BSVIA** d'Entebbe a connu, dans les premiers jours, une **fragilité certaine**. Les premiers avions de transport stratégiques (ATS) étant réservés à la projection des moyens d'action terrestre au détriment des structures d'accueil, de soutien et de commandement, le premier temps de la projection s'est accompagné d'une prise de risque, inutile mais coutumière de la planification « à la française », heureusement sans conséquence eu égard à la permissivité de la situation.

## ANNEXE 1



## ANNEXE 2

### CONTRIBUTION DES PAYS



PAYS	OHQ	FHQ	FORCE	TOTAL	Moyens mis à disposition
Autriche	1	2	0	3	
Belgique	3	2	59	64	EM, Avion de transport, Soutien sanitaire, Radio
<b>France</b>	<b>42</b>	<b>92</b>	<b>1651</b>	<b>1785</b>	
Allemagne	2	0	5	7	Avion de transport
Grèce	2	0	5	7	Avion de transport
Irlande	3	2	0	5	
Italie	1	0	0	1	
Portugal	0	2	0	2	
Espagne	1	0	0	1	
Suède	4	3	74	81 <sup>7</sup>	
Pays-Bas	1	0	0	1	
Royaume Uni	5	4	111	120	Génie Avions de transport
Secrétariat de l'UE	4	0	0	4	
Brésil	0	2	41	43	Avion de transport
Canada	0	0	52	52	Avion de transport
Chypre	1	0	0	1	
Hongrie	1	0	0	1	
Afrique du Sud	0	0	22	22	Hélicoptères
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>109</b>	<b>2020</b>	<b>2200</b>	-
<b>Dont France</b>	<b>42</b>	<b>92</b>	<b>1651</b>	<b>1785</b>	-
<b>Autres TCN</b>	<b>29</b>	<b>17</b>	<b>369</b>	<b>415</b>	-

<sup>7</sup> Forces spéciales



# PROVIDENCE

## LIBÉRIA (7-11 JUIN 2003)





## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1-1 Type d'opération

Opération amphibie hélicoptérée de type évacuation de ressortissants (RESEVAC).

Conduite à partir du transport de chalands de débarquement (TCD) ORAGE, elle est destinée à évacuer très rapidement des ressortissants français et étrangers de Monrovia, capitale du Liberia, en évitant tout contact avec les belligérants. Le Libéria est limitrophe de la Côte d'Ivoire où est déployé le dispositif LICORNE.

### 1-2 Mandat

Le 08/06/2003, l'opération baptisée PROVIDENCE, strictement nationale, est déclenchée en vue d'évacuer les ressortissants français et européens regroupés sur le site de la délégation de l'Union européenne (UE) et sur celui de l'ambassade américaine à Monrovia dans le quartier de «Mamba Point».

### 1-3 Durée de l'opération

5 jours dont 13h00 pour la phase d'évacuation.

Du samedi 7 au mercredi 11 juin 2003. RESEVAC le lundi 09/06/2003.

### 1-4 Zones ou pays concernés

Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire, point de départ de la projection.

Monrovia, capitale du Liberia et lieu de l'opération.

### 1-5 Situation géopolitique

L'essor rapide que le Libéria a connu après la guerre entre 1997 et 2000 marque brutalement le pas en 2001. A partir de 2002, la situation économique et le niveau de vie des populations rurales et urbaines accusent un net déclin.

Le Libéria est aux prises avec une crise humanitaire majeure. La situation du pays se détériore du fait des hostilités et du chaos qui règnent à Monrovia qui rassemble 350.000 réfugiés répartis dans 90 camps de fortune. L'état d'urgence est décrété en février 2002.

En mars 2003, l'accès humanitaire se réduit au point que les organisations non gouvernementales (ONG) ne peuvent accéder à plus de 20% du territoire. Le 4 juin 2003, le tribunal spécial des Nations Unies pour la Sierra Leone inculpe Charles Taylor, président du Libéria, de crimes de guerre et crimes

contre l'humanité. Il est accusé d'avoir fomenté l'action de rebelles dans ce pays voisin par un trafic d'armes et de diamants. L'ONU a décrété un embargo sur ces marchandises en 2001 et l'a étendu au bois, principale richesse du Libéria le 6 mai 2003. La guerre civile secoue ce pays depuis 1990. Les massacres et les atrocités (vols, pillages, crimes sexuels), le plus souvent perpétrés par des enfants soldats se multiplient.

Début juin, la situation continue de se dégrader à Monrovia dont les troupes gouvernementales et les partisans de Taylor revendiquent la protection. Les combats à l'arme lourde (lance-roquettes, canons) s'intensifient dès le 5 juin pour le contrôle du pont de la rivière Saint-Paul qui borde Monrovia au Nord. Le 6 juin, les rebelles sont à moins de 5 kilomètres (km) du centre ville, mais stoppent leur avance pour permettre le déroulement des négociations (départ de Charles Taylor) et l'évacuation des ressortissants étrangers.



## **1-6 Caractéristiques de l'opération**

### **Contexte de l'intervention**

---

Troubles interethniques dans la capitale libérienne mettant en jeu la sécurité des ressortissants.

### **Règles d'engagement**

---

Légitime défense élargie. En cas d'ouverture du feu, les éléments engagés doivent avoir le souci d'en minimiser les effets collatéraux.

### **Moyens engagés**

---

TCD ORAGE en mission CORYMBE 69 avec 2 CTM<sup>1</sup> embarqués et sous contrôle opérationnel (OPCON) du COMANFOR LICORNE, 1 section d'infanterie dont un groupe ERYX, un groupe MILAN du groupement tactique interarmes (GTIA) sud du dispositif LICORNE, 1 état-major amphibie, 1 détachement du commandement des opérations spéciales (COS), 2 hélicoptères de manœuvre (HM) Cougar pour l'évacuation, 1 hélicoptère de manœuvre (HM) SA 330 Puma Canon, 1 hélicoptère léger (HL) Gazelle Canon et 1 HL Gazelle HOT / VIVIANE pour le renseignement et l'appui feu, 1 HM SA 330 Puma en réserve.

---

<sup>1</sup> Chaland de transbordement maritime

*Effectifs moyens*

EMT/CAFT<sup>2</sup> : 8,

Détachement du groupement des forces spéciales (DET GFS) : 34,

Détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre (DETALAT) : 53,

Elément d'infanterie : 32,

Officiers de liaison du centre opérationnel interarmées des forces armées nationales de Côte d'Ivoire (COIA-FANCI) : 2.

Au total, 400 hommes.

*Corps d'appartenance*

21<sup>ème</sup> RIMa, DAOS, TCD ORAGE, poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT) LICORNE

*Matériels majeurs*

Cf. supra.

## II - CHRONOLOGIE

### 2-1 Planification

Envoi par l'ambassade d'Abidjan au TCD ORAGE d'un plan d'évacuation de Monrovia sur CD ROM à J-10. Aux ordres du centre de planification et de conduite opérationnelle de l'état-major des armées (CPCO/EMA), mise en alerte à 24 heures du TCD (à/c du 06/06 soit J-3).

L'opération, à composante interarmées, est commandée par le COMTACFOR LICORNE. Le TCD ORAGE, en mission CORYMBE, reste dans les eaux internationales au large de MONROVIA.

La présence des éléments de l'armée de Terre de LICORNE dans l'opération PROVIDENCE n'a volontairement pas été médiatisée.

### 2-2 Montée en puissance

06/06 : annulation de l'escale du TCD à LOME et maintien à quai à Abidjan.

Nuit du 6 au 7 juin : embarquement sur TCD du harpon de l'état-major tactique (EMT), du DET GFS et d'un échelon lourd du DETALAT.

07/06 11h00 : appareillage du TCD ORAGE et ralliement dans la lagune des hélicoptères, route vers Tabou (extrémité sud-ouest de la Côte d'Ivoire).

08/06 6h30 : ralliement par HM du COMTACFOR, du reliquat de l'EMT, du secrétaire de l'attaché

<sup>2</sup> Commander, amphibious task force

de défense (SECRAD), du secrétaire de l'Ambassade de France, de deux officiers de liaison des forces armées ivoiriennes. Arrivée par HM d'une section renforcée du 21<sup>ème</sup> Rima.

Route vers Monrovia et planification de l'opération.



### 2-3 Phases de déploiement

09/06 6h00 : arrivée au large de Monrovia, contrôle des annonces faites au gouvernement libérien et à l'ambassade américaine (US). Mise en place de la composante terrestre du dispositif de sûreté immédiate sur le site de l'UE par HM Cougar.

09/06 6h45 : compte-rendu (CR) de mise en place sur le site. La présence de médias est prise en compte par l'officier communications.

09/06 7h00 : activation de la chaîne RESEVAC sur le TCD.

09/06 7h30 : début des rotations des HM Cougar entre le site du bâtiment de l'UE, puis entre l'ambassade des Etats-Unis et le TCD ORAGE. En permanence, appui des HM, soit par patrouille de 2 HL Gazelle HOT / VIVIANE - Canon 20mm, soit par HM SA 330 canon.

09/06 15h30 : fin de l'évacuation. La composante terrestre reste en place sur le site de l'UE pour accueillir les retardataires.

09/06 16h30 : reprise des rotations pour évacuer pour des reliquats sur les emprises UE et US.

Durant l'opération, contact toutes les heures avec le CPCO pour adapter la planification (200 ressortissants prévus, 535 récupérés) et rendre compte de leur identité.

Détails de l'opération classifiés.

### Désengagement

09/06 18h30 : désengagement de la composante terrestre de l'enceinte de l'UE.

09/06 18h45 : poser du dernier HM Cougar, le TCD ORAGE fait route vers Abidjan.

10/06 10h00 : accostage à Abidjan et débarquement des évacués.

10/06 11h00 : mise à terre de la section du 21<sup>ème</sup> RIMA et des hélicoptères.

### III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

#### 3-1 Dispositif de l'opération

L'élément du GFS, une partie de la section du 21<sup>ème</sup> RIMa, les officiers de liaison et l'officier communication sont débarqués pour mettre en place le dispositif de sûreté immédiate et établir les liaisons. Une partie de la section du 21<sup>ème</sup> RIMa reste à bord en réserve d'intervention. Opération conduite exclusivement par hélicoptère, compte tenu des bonnes conditions météo et de l'absence d'accessibilité par mer (hormis embarcation pneumatique légère à coque rigide).

Evacuation par deux HM Cougar (25 passagers évacués toutes les 15 minutes).

HM SA 330 Puma canon et HL Gazelle canon en protection contre une attaque de type terroriste ou une intervention des vedettes libériennes.

#### 3-2 Cartographie

Cf. annexe.

### IV - BILAN DE L'OPÉRATION

#### 4-1 Opérationnel

535 ressortissants évacués de 37 nationalités différentes (176 libanais, 90 américains, 67 ivoiriens, 45 libériens, 42 indiens, 18 français, 14 chinois)

#### 4-2 Pertes humaines

Néant.

#### 4-3 Pertes matérielles

Néant.

#### Enseignements tirés

### **RETEX général**

- Excellente concertation préalable entre l'EMA/CPCO, le PCIAT LICORNE et les Affaires Etrangères.
- Décision d'engagement prise à temps le 08/06. Elle a permis une préparation sereine de la mission.
- Organisation du commandement simple et efficace avec un CATF, contrôleur opérationnel de l'opération, secondé par un EMT restreint embarqué à bord du PC combiné du TCD ORAGE et trois contrôleurs tactiques : le commandant de l'Orage pour toute la partie maritime, l'accueil et le soutien des ressortissants évacués, le chef de la cellule «Air» pour le contrôle de tous les mouvements aériens et le chef du GFS pour tous les moyens projetés à terre.
- Conception de manœuvre simple, souple et sécurisée en 2 phases : évacuation des ressortissants regroupés au sein du bâtiment de l'UE, puis évacuation des citoyens américains de l'ambassade US.
- Conduite exemplaire et professionnelle de tous et plus particulièrement de la chaîne aéromobile (55 appontages dans la journée).
- Gestion humaine et fine des personnels évacués ayant permis un excellent accueil à bord puis une absence complète de difficultés vis-à-vis des autorités administratives ivoiriennes.

### **RETEX particulier**

- Correction au guide RESEVAC de l'amiral commandant la force d'action navale (ALFAN) pour prendre en compte la pertinence de la structure C2 mise sur pied par EM LICORNE (adjonction d'un J1 pour comptage des évacués et suivi administratif ; présence d'un PIO pour communication).
- En mission CORYMBE, il est souhaitable que les bâtiments disposent d'emblée des plans d'évacuation dans les pays où une évacuation est envisageable.
- Moyens des systèmes d'information et de communication (SIC) adaptés :
  - liaisons externes moyens du TCD ORAGE (2 IMMARSAT et 1 station VL SYRACUSE) ;
  - liaisons internes : PR4G.



## **V - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **5-1 Généralités**

Le Libéria est un Etat de l'Afrique Occidentale, limitrophe de la Sierra Leone au nord-ouest de la Guinée au nord et de la Côte d'Ivoire à l'est. Il s'étend sur 111.369 km<sup>2</sup> et compte 3.300.000 habitants. Il tire l'essentiel de ses ressources de l'exportation du fer (11<sup>ème</sup> rang mondial), du caoutchouc (plantations de la société Firestone), du bois (rond industriel et grumes sciées), des diamants et du cacao.

## 5-2 Histoire (origine du conflit interethnique)

- 1821 Fondation du Libéria par une société américaine de colonisation pour y installer des noirs libérés. Début du malaise entre les Américano-libériens christianisés appelés «Congos» et la population autochtone animiste.
- 1847 Le Libéria devient une république indépendante. Le suffrage censitaire permet aux Américano-libériens de s'emparer du pouvoir pour plus d'un siècle.
- 1931 La société des nations (SDN) condamne les conditions de travail forcé imposées aux autochtones par les Américano-libériens pour le compte d'une multinationale américaine de l'industrie du caoutchouc (Firestone). Le scandale contraint le gouvernement à démissionner.
- 1936 Le nouveau gouvernement interdit le travail forcé. Les autochtones, toujours privés de droit de vote, restent des citoyens de seconde zone.
- 1945 Le président Tubman accorde le droit de vote aux autochtones.
- 1960 Début d'une période de 20 ans de prospérité suite à des concessions attribuées à des multinationales étrangères pour l'exploitation du minerai de fer.
- 1971 Accès à la présidence de William Tolbert qui mène une politique économique accentuant le clivage entre Américano-libériens et autochtones.
- 1980 Coup d'Etat sanglant qui conduit au renversement du gouvernement par Samuel Doe, un autochtone qui instaure rapidement une dictature.
- 1985 Le NPFL (National Patriotic Front of Liberia), groupe d'opposition sous l'autorité de Charles Taylor, un Américano-libérien, déclenche une rébellion stoppée aux portes de Monrovia. Début de la guerre civile.
- 1990 Assassinat du président Doe. Le NPFL contrôle 2/3 du pays. Intervention américaine pour évacuer ses ressortissants. Intervention française similaire. Mise en place d'une force d'interposition de 4.000 hommes, baptisée ECOMOG, constituée par les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- 1992 Le NPFL échoue dans sa conquête de Monrovia.
- 1997 Charles Taylor est élu président de la république avec 75% des voix, bien que la validité des élections ait été mise en doute par les observateurs étrangers mandatés par les organisations internationales. Accroissement du pillage des ressources forestières et minières (diamants) du pays par les partisans de Taylor. Renforcement de la rébellion au sein des autochtones.
- 2003 Offensive généralisée contre les troupes gouvernementales et le NPFL, après alliance du LURD (Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie) soutenue par la Guinée et du MODEL (Mouvement pour la démocratie au Libéria) soutenu par la Côte d'Ivoire.

# ANNEXE



## GLOSSAIRE

### A

AC	anti-char
ACA	antenne chirurgicale aéroportée
ACA	antenne chirurgicale avancée
ACM	action civilo-militaire
ACP	antenne chirurgicale parachutiste
AD	attaché de défense
ADCONFRANCE	administrative controler
AFA	attaché des forces armées
AFDL	alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo
ALAT	aviation légère de l'armée de terre
ALI	arme légère d'infanterie
ALT	aérodrome léger télépiloté
AMA	antenne médicale aéroportée
AMCA	antenne médico-chirurgicale aéroportée
AML	automitrailleuse légère
AMT	assistance militaire technique
AND	armée nationale djiboutienne
AOR	area of responsibility
AP	anti-personnel
AP2C	appareil portatif de contrôle de la contamination
ARRC	allied rapid reaction corps
ATS	avions de transport stratégiques
ATT	avion de transport tactique
AVAE	appelé volontaire action extérieure

### B

BATFRANCE	bataillon français
BATGEN	bataillon du génie
BATINF	bataillon d'infanterie

BCS	bataillon de commandement et des services
BET	Borkou-Ennedi-Tibesti
BIA	bataillon interarmes
BIMa	bataillon infanterie de marine
BL	brigade logistique
BLBMa	brigade légère blindée de marine
BMN	brigade multinationale
BOMAP	base opérationnelle mobile aéroportée
BPCS	bataillon parachutiste de commandement et des services
BSIA	base de soutien interarmées
BSL	bataillon de soutien logistique
BSM	bâtiment de soutien mobile
BSVIA	base de soutien à vocation interarmées

## C

C. evac	centre d'évacuation des ressortissants
C.A	corps d'armée
CAC	compagnie antichar
CAED	cellule d'aide à l'engagement et au déploiement
CAFDA	commandement air des forces de défense aérienne
CAFT	commander amphibious task force
CAS	appui aérien rapproché (close air support)
CAT	commissariat de l'armée de terre
CBA	chef de bataillon
CC	centre de coordination
CC	compagnie de combat
CCAL	compagnie de commandement d'appui et de logistique
CCAS	compagnie de commandement d'appui et des services
CCFR	commandant du contingent français
CCL	compagnie de commandement et de logistique
CCOA	centre de conduite des opérations aériennes
CCT	camion citerne tactique de 5 m <sup>3</sup>
CDIC	chaland de débarquement d'infanterie et de chars
CDT	commandement

---

CEA	compagnie d'éclairage et d'appui
CECMED	commandant en chef des forces françaises pour la méditerranée
CEE	communauté économique européenne
CEM	chef d'état-major
CEMA	chef d'état-major des armées
CETAC	cellule tactique
CFAP	commandement de la force aérienne de projection
CFAT	commandement de la force d'action terrestre
CFLT	commandement de la force logistique terrestre
CICR	comité international de la croix rouge
CIE	compagnie (Cie)
CINC	commander in chief
CIVPOL	police civile
CJTF	combined joint task force
CMD	circonscription militaire de défense
CMIDOME	centre militaire d'information et de documentation de l'outre-mer et l'étranger
CMUE	comité militaire de l'Union européenne
CN	canon
CO	centre opérationnel
COA	centre opérationnel des armées
COAE	commandant de l'opération d'action extérieure
COAIR	centre opérationnel de l'armée de l'air
COAT	centre opérationnel de l'armée de terre
COD	centre opérationnel de désengagement
COFUSCO	commandement des fusiliers marins et des commandos
COIA	centre opérationnel interarmées
COL	colonel
COMAIR	commandant de l'élément aérien
COMANFOR	commandant de la force
COMAR	commandant de la marine
COMDET	commandant de détachement
COMELEF	commandant des éléments français
COMFOR	commandant des forces françaises
COMFORCE	commandant de la force
COMFRANCE	commandement (commandant) des éléments français

COMIL	commandant militaire
COMOPS	commandant de l'opération
COMSOUT	commandement (commandant) du soutien
COMSUP	commandement supérieur
CONTACTER/MAR/AIR	commandement (commandant) tactique terrestre, maritime aérienne
COMTERRE	commandement (commandant) des forces terrestres
COMTROUP	commandant des troupes
COP	centre opérationnel de projection
COPER	commandant de l'opération
COPS	comité politique et de sécurité
COS	commandement des opérations spéciales
COTAM	commandement du transport aérien militaire
CPCO	centre de planification et de conduite opérationnelle]
CPO	condition du personnel en opération
CR	compte-rendu
CRA	comité des rebelles de l'Azawad
CRAP	commandos de recherche et d'action dans la profondeur
CSAR	combat search and rescue
CSM	conseil supérieur militaire
CSP	comité spécial de paix
CTF	combat task force
CTG	combat task group
CTM	chaland de transbordement maritime

## D

DA	division alpine
DAM	division aéromobile
DAMI	détachement d'assistance militaire d'instruction
DAO	détachement d'assistance opérationnelle
DAS	délégation aux affaires stratégiques
DAT	détachement avancé des transmissions
DB	division blindée
DBLE	demi-brigade de légion étrangère

DCCAT	direction centrale du commissariat de l'armée de terre
DCSSA	direction centrale du service de santé des armées
DETAIR	détachement air
DETALAT	détachement de l'aviation légère de l'armée de terre
DETFRANCE	détachement français
DETIA	détachement de transit interarmées aérien
DETLOG	détachement logistique
DETSOUT	détachement de soutien terre
DICA	détachement d'intervention catastrophe aéromobile
DIH	détachement d'infanterie hélicopté
DIMa	division d'infanterie de marine
DIO	détachement d'instruction opérationnelle
DL	détachement de liaison
DLB	division légère blindée
DMNSE	division multinationale sud-est
DMT	délégué militaire au Tchad
DOS	director of staff
DP	division parachutiste
DRM	direction du renseignement militaire

## E

ECA	empire centrafricain
ECSI	élément de commandant et de soutien immédiat
EDIC	engins de débarquement d'infanterie et de chars
EDNBC	école de défense NBC
EEI	escadron d'éclairage et d'investigation
EFAO	éléments français d'assistance opérationnelle
ELC	équipes de liaison et de contact
EM	état-major
EMA	état-major des armées
EMAT	état-major de l'armée de terre
EMF	état-major de force
EMIA	état-major interarmées (de planification opérationnelle)

EMMIR	ensemble médical mobile d'intervention rapide
EMT	état-major tactique
EOD	explosive ordnance disposal (NEDEX : neutralisation enlèvement destruction des explosifs)
EOD	élément organique divisionnaire
EOS	escadrille des opérations spéciales
EPG	engin polyvalent du génie
ERC 90	engins roue canon de 90mm
ESC	escadron
EVASAN	évacuation sanitaire
EVAT	engagé volontaire de l'armée de terre

## F

FAA	forces armées aux Antilles
FAC	forces armées comoriennes
FACA	forces armées centrafricaines
FACA	forces armées centrafricaines
FAD'H	forces armées d'Haïti
FAG	forces armées en Guyane
FAN	forces armées du Nord
FANC	forces armées en Nouvelle Calédonie
FANT	forces armées tchadiennes
FAR	force d'action rapide
FAR	forces Armées Rwandaises
FAS	forces aériennes stratégiques
FAS	forces auxiliaires de sécurité
FAT	forces armées du Tchad
FAT	forces armées togolaises
FATAC	forces aériennes tactiques
FAZ	forces armées zairoises
FAZSOI	forces armées zone sud de l'océan indien
FC	force commander
FCS	force comorienne de sécurité

FE	force d'extraction
FFCV	forces françaises du Cap Vert
FFDJ	force françaises de Djibouti
FPLE	front populaire de libération de l'Erythrée
FPR	front patriotique rwandais
FROLINAT	front de libération national du Tchad
FRR	force de réaction rapide

**G**

GAN	groupe aéronaval
GAP	groupement aéroporté
G-Bi	Guinée-Bissau
GBR	général de brigade
GCP	groupe de commando parachutiste
GCP	groupe de commandos parachutistes
GE	guerre électronique
GEND	gendarmerie
GFS	groupement de forces spéciales
GP	garde présidentielle
GPPO	groupe pluridisciplinaire de planification opérationnelle
GSL	groupement de soutien logistique
GTIA	groupement tactique interarmes
GTO	groupement (air) de transport opérationnel
GUERELEC	guerre électronique
GUNT	gouvernement national de transition

**H**

HA	hélicoptère d'attaque
HAC	hélicoptère anti-char
HAP	hélicoptère appui protection
HL	hélicoptère léger
HM	hélicoptère de manœuvre

HMC                   hôpital militaire de campagne  
HS                   hors service

**I**

IGN                   institut géographique national

**L**

LCL                   lieutenant-colonel  
LDK                   Laurent Désiré Kabila

**M**

MA                   mode d'action  
MA                   modulation d'amplitude  
MCD                   mission courte durée  
MEDEVAC           évacuation médicale  
MF                   modulation de fréquence  
MGA                   moyen de guidage avancé  
MINAE               ministère des affaires étrangères  
MINDEF              ministère de la défense  
MINEX               mines explosifs  
MINUAR              mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda  
MINUEE              mission des Nations Unies en Ethiopie et en Erythrée  
MINURCA            mission des Nations Unies en RCA  
MISAB               mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui  
MLF                   moyens légers de franchissement  
MMF                   mission militaire française  
Mo                   mortier  
MONUC               mission de l'organisation des Nations Unies au Congo  
MPG                   moyens polyvalent du génie  
MRE                   moyens de recherche électromagnétique

## N

NBC	nucléaire biologique chimique
NEDEX	neutralisation, enlèvement et destruction des explosifs
NIC	national intelligence cell / cellule nationale de renseignement
NMR	numéro
NSE	national support elements (unités de soutien national)
NTI	niveau technique d'intervention

## O

OAL	ordre administratif et logistique
OAP	opération aéroportée
OHQ	operation Headquarter
OLDA	officier de liaison de défense aérienne
OLFA	officier de liaison des forces aériennes
OMS	organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	organisation des nations unies
ONUSOM	organisation de Nations Unies en Somalie
OPCOM	commandement opérationnel
OPCON	contrôle opérationnel
OPEP	organisation des pays exportateurs de pétrole
OPEX	opération extérieure
OPLAN	opérationnel plan/ plan d'opération
ORA	organisation de la résistance armée touarègue
ORDOPE	ordre d'opération
ORSTOM	office de recherche scientifique et technique de l'outre-mer
OSCE	organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	organisation du traité de l'atlantique nord
OUA	organisation de l'union africaine

**P**

PAX	personnels
PC	poste de commandement
PCIAT	poste de commandement interarmées de théâtre
PCTac	poste de commandement tactique
PESC	politique étrangère de sécurité commune
PH	porte-hélicoptères
PIO	public information office
PL	poids lourd
POD	point of destination
POE	point of entry

**Q**

QG	quartier général
QRF	quick reaction force

**R**

RA	régiment d'artillerie
RAMa	régiment d'artillerie de marine
RAP	régiment d'artillerie parachutiste
RAPASAN	rapatriement sanitaire
RASIT	radar de surveillance des intervalles du terrain
RCA	République Centrafricaine
RCP	régiment de chasseurs parachutistes
RCR	régiment de circulation routière
RCS	régiment de commandement et de soutien
RDC	République démocratique du Congo
RDD	République de Djibouti
RDOT	régiment de défense opérationnel du territoire
RDP	régiment de dragons parachutistes
RE	régiment étranger

---

REC	régiment étranger de cavalerie
RECAMP	renforcement des capacités africaines de maintien de la paix
REG	régiment étranger du génie
REGFRANCE	régiment français
REI	régiment étranger d'infanterie
RENS	renseignement
REP	régiment étranger de parachutistes
REPFRANCE	représentant France
RESCO	détachement recherche et sauvetage de combat
RESEVAC	évacuation de ressortissants
RFIC	République Fédérale Islamique des Comores
RG	régiment du génie
RGP	régiment du génie parachutiste
RH	relais humanitaire
RHC	régiment d'hélicoptère de combat
RHCM	régiment d'hélicoptère de combat et de manœuvre
RHP	régiment de hussards parachutistes
RI	régiment d'infanterie
RIAOM	régiment interarmes outre mer
RICM	régiment infanterie chars de marine
RIMa	régiment d'infanterie de marine
RIP	régiment d'infanterie parachutiste
RITA	réseau intégré de transmission automatique
RLA	régiment de livraison par air
RMI	régiment mixte d'intervention
ROE	règles d'engagement/ rules of engagement
ROEM	renseignement d'origine électromagnétique
ROHUM	renseignement d'origine humaine
RO-RO	roll off roll on
RPCS	régiment parachutiste de commandement et de soutien
RPIMa	régiment parachutiste d'infanterie de marine
RSAM	régiment de soutien aéromobile
RSMA	régiment de service militaire adapté
RT	régiment de transmissions

## S

SAM	section d'appui mortier
SATCP	section sol-air très courte portée
SEA	service des essences des armées
SER	section d'éclairage et de renseignement
SGDN	secrétariat général de la défense nationale
SIC	système d'information et de communication
SINTROPS	système interarmées des transits opérationnels
SIR	section d'investigation et de reconnaissance
SIRPA	service d'information et de relation publique des armées
SMA	service militaire adapté
SOFA	status of forces agreement
Son	section
SOPs	standard operating procedures/ instructions permanentes
SP	sécurité présidentielle
SSA	service de santé des armées
STANAG	standard agreement

## T

TACOM	commandement tactique (tactical command)
TACON	contrôle tactique (tactical control)
TAP	troupes aéroportées
TCD	transport de chalands de débarquement
TCN's	troop contributing nations
TED	tableau d'effectifs et de dotation
TF	task force
TFCI	troupes françaises de Côte d'Ivoire
TFF	task force fox
TFG	troupes françaises du Gabon
TOA	transfer of authority
TRS	transmission
TUEM	tableau unique des effectifs et matériels

## U

UCL	unité de commandement et de logistique
UCL	unité de commandement et logistique
UCS	unité de commandement et de soutien
UE	union européenne
UE	unité élémentaire
UEO	union de l'Europe occidentale
UGA	unité de garde et d'administration
UNHCR	united nations high comitte refugees)/haut comité des nations unies aux réfugiés
UNMOs	united nations military observers
URH	unité de recherche humaine

## V

VA	voie aérienne
VAB	véhicule de l'avant blindé
VAC	voie aérienne civile
VAM	voie aérienne militaire
VBL	véhicule blindé léger
VF	voie ferrée
VLRA	véhicule léger de reconnaissance et d'appui
VLTT	véhicule léger tout terrain
VMM	voie maritime militaire
VR	voie routière
VSLOM	volontariat service long outre-mer
VTLR	véhicule de transport logistique avec remorque

## Z

ZDA	zone de déploiement et d'attente
ZHS	zone humanitaire sûre
ZPNU	zone protégée des nations unies
ZRA	zone de regroupement et d'attente
ZST	zone de sécurité temporaire

## MATÉRIELS

AML	automitrailleuse légère (canon 90mm ou 60mm)
AMX 10 RC	AMX 10 roues canon (canon de 105 mm)
C130	avion de transport tactique (ATT)
CCT	camion citerne tactique de 5 m <sup>3</sup>
ERC 90 «Sagaie»	engin roues canon (canon de 90 mm)
ERYX	lance-roquettes anti-char
GBC 8KT	PL (poids lourd)
GMC	poids lourd
HL	hélicoptère léger Gazelle (ou alouette)
HM SA 330	hélicoptère de manœuvre Puma
HOT	missiles antichar HOT (portée 4.000 m) (équipe hélicoptère et véhicule de l'avant blindé)
JAGUAR	avion de chasse et appui sol
LRAC	lance-roquettes anti-char
Marmon	poids lourd
MILAN	poste de tir antichar Milan (portée 1.900 m)
MIRAGE F1	avion de chasse et de reconnaissance
MISTRAL	poste de tir antiaérien
Mo	mortier (81mm ou 120mm)
SML	section de mortiers lourds de 120 millimètres
STINGER	poste de tir antiaérien (US)
TRCT1	radioteletype (telex) de moyenne puissance
TRF1	canon tracté de 155 mm TR F1 (portée 24 km)

---

VAB	véhicule de l'avant blindé (transport de troupe)
VBL	véhicule blindé léger
VLRA	véhicule léger de reconnaissance et d'appui
VLTT P4	véhicule léger tout terrain P4
VTLR	véhicule de transport logistique avec remorque

## DÉFINITIONS

**ADCONFRACTANCE (ASIA - Adjoint Soutien Interarmées) :** Par délégation du CEMA, l'ASIA est chargé de l'administration de la force projetée sur un théâtre d'opération national dans les domaines de la logistique, de l'administration et des finances. Il a des responsabilités organiques vis-à-vis des formations de la force. Il traite directement avec les états-majors d'armée pour les questions d'ordre administratif et logistique et est en liaison permanente avec le CFLT et les directions de service. La Base logistique interarmées de théâtre (BLIAT) et la Base logistique terrestre (BLT), selon le cas, lui sont subordonnées pour la coordination de leurs actions.

**COPER commandant de l'opération (operation commander) :** Autorité militaire désignée pour assurer la conduite ou la direction générale de l'ensemble d'une opération. Il est responsable devant l'autorité politique. Il assure normalement le commandement opérationnel des forces multinationales mises à sa disposition à partir d'un poste de commandement situé dans un des pays participants. Il dispose d'un état-major interarmées, éventuellement multinational, dit «état-major de l'opération». Pour une opération purement nationale, le commandant de l'opération est le chef d'état-major des armées qui exerce son commandement à partir du COIA.

**COMTACTER/MAR/AIR commandant d'une force terrestre, maritime aérienne (commander of a land, maritime or air force) :** Autorité désignée par le chef d'état-major de l'armée considérée pour conduire, au niveau tactique, les engagements de la force terrestre, maritime ou aérienne, engagée sur un théâtre d'opérations, en vue de l'accomplissement des missions confiées par l'autorité interarmées de théâtre. Il peut assurer, par délégation du COMTHEATRE, le contrôle opérationnel d'un ensemble de forces interarmées pour l'accomplissement de missions ou de tâches particulières.

**COMTACTER commandement tactique terre (land tactical command) :** Autorité désignée par le CEMAT pour assurer le commandement de la force opérationnelle terrestre engagée sur un théâtre d'opérations. Il est responsable de la conduite des engagements terrestres au niveau tactique. Il peut assurer, par délégation du COMTHEATRE, le contrôle opérationnel d'un ensemble de forces interarmées pour une mission particulière

**OPCOM commandement opérationnel operational command :** Pouvoir donné à un commandant pour assigner des missions ou des tâches particulières à des commandants subordonnés, pour déployer des unités, pour réassigner des forces, conserver ou déléguer le contrôle opérationnel ou tactique comme il le juge nécessaire. Il ne comprend pas en soi d'autorité sur le plan administratif ni de responsabilités d'ordre logistique. Un commandement opérationnel peut être, soit permanent, soit de circonstance.

**OPCON contrôle opérationnel :**

Autorité conférée à un commandant, par un commandant opérationnel :

- a - de donner des ordres aux forces qui lui sont affectées, de telle sorte qu'il puisse accomplir les missions ou tâches particulières, habituellement limitées géographiquement ou dans le temps;
- b - de déployer les unités concernées;
- c - de conserver ou de déléguer le contrôle tactique de ces unités.

L'autorité chargée du contrôle opérationnel n'a pas le pouvoir d'utiliser séparément les éléments constitutifs des unités concernées, pas plus qu'il n'inclut en soi le contrôle administratif ou logistique. Le contrôle opérationnel est une délégation limitée du commandement opérationnel. En particulier, ne sont pas déléguées :

- d - la définition de la mission;
- e - l'affectation des moyens

**REPFRANCE représentant de la France (France Representative) :** Autorité désignée par le chef d'état-major des armées pour assurer la responsabilité des éléments français participant à une opération sous commandement multinational.

Le REPFRANCE est placé soit auprès du commandant de l'opération soit, plus généralement, auprès du commandant de la force

Il veille à la conformité de l'emploi des forces françaises aux options nationales, et assure sur ces forces des responsabilités nationales notamment dans les domaines logistique, administratif et disciplinaire. Il peut être chargé de toute mission particulière concernant les forces françaises. Il est secondé par un responsable de la logistique nationale appelé ADCONFRANCE.

Plus haute autorité militaire française de l'état-major du commandant de l'opération (COPER) ou du commandant de la force (COMANFOR) dans une opération multinationale. Désignée pour représenter le CEMA, sa mission est de s'assurer de la conformité de l'emploi des forces françaises avec les directives nationales.

Anciennement désigné par «commandant des éléments français» (COMELEF).

**SUPPLAN - SUPPLAN plan de rechange (support plan) :** Plan directement lié à un plan de circonstance ou à un plan d'opérations, qui porte sur un vaste ensemble de domaines fonctionnels, un domaine particulier ou qui est axé sur une mission ou une tâche, et qui détaille la planification ne pouvant être incluse dans le plan d'origine. Notion OTAN.

**TACOM commandement tactique (tactical command) :** Autorité déléguée à un commandant pour attribuer des tâches aux forces placées sous son commandement, en vue de l'accomplissement de la mission ordonnée par l'autorité supérieure. Celle -ci peut conserver ou déléguer le contrôle tactique.

**TACON contrôle tactique :** Comprend la direction et le contrôle détaillés, normalement limités au plan local, des mouvements ou manoeuvres nécessaires pour exécuter les missions ou les tâches assignées. Le contrôle tactique est, en règle générale, une délégation limitée du commandement tactique à un subordonné pour une tâche spécifique et une durée limitée.

